Quis ut Deus? **Dieu premier servi**

TOME VI **N° 3**

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

Organe de la LIGUE FRANC-CATHOLIQUE

Contre les Sociétés Secrètes Maçonniques ou Occultistes et leurs Filiales

Paraissant le 5 & le 20 de chaque Mois

DEUXIÈME ANNÉE

N° 19 — 5 NOVEMBRE 1913

ABONNEMENTS { France et Belgique. . . **20** fr. par an.
Etranger . . . . **25** —

Prix du Numéro : **2** fr.

ON S'ABONNE EN FRANCE, SANS FRAIS, DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

Abonnements, sont annuels et partent du 1er Janvier

EN VENTE :

A PARIS

Bureaux de la Revue
96, Boulevard Malesherbes

Librairie des Saints-Pères
83, Rue des Saints-Pères

Bruxelles
LIBRAIRIE Albert DEWIT

Genève
LIBRAIRIE Vve GARIN

Rome
LIBRAIRIE DESCLÉE ET Cie

St-Louis, Mo *Etats-Unis*
B. HERDER *Publisher*
17, South Broadway

Vienne
LIBRAIRIE GÉROLD

Prague
LIBRAIRIE TOPIC

LIVRAISON DU 5 NOVEMBRE 1913

SOMMAIRE

PARTIE DOCUMENTAIRE

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent ; nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée à son Secrétaire, M. VICTOR DESCREUX, 96, **Boulevard Malesherbes,** PARIS, XVIIe.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



ÉTUDE

SUR LA

FRANC-MAÇONNERIE AMÉRICAINE

(*Suite*)

CHAPITRE VIII

Le Dieu de la Franc-Maçonnerie Américaine

« L'une des premières leçons enseignées au Maçon au début de son initiation, nous dit le *Masonic Ritualist*, p. 14, est qu'il ne devra jamais entreprendre quoi que ce soit d'important sans invoquer d'abord la bénédiction de la Divinité. C'est pourquoi, dès le début des cérémonies d'ouverture, on adresse une prière au Suprême Architecte de l'Univers. Bien que cette prière soit faite par le Maître, tous les Frères doivent y participer et tous, lorsqu'elle est terminée, doivent répondre : « Qu'il en soit ainsi : Amen ».

« On déclare alors, continue le *Ritualist*, qu'au nom de Dieu et des deux saints Jean, la Loge est régulièrement ouverte, pour le premier, le deuxième ou le troisième degré, suivant le cas ».

Le *Ritualist* ajoute : « La formule : la Loge est ouverte *au nom de Dieu et des deux saints Jean*[1] est comme une déclaration des motifs religieux et sacrés de notre réunion, de notre profonde révérence pour cet Etre divin dont le nom et les attributs devront faire l'unique objet de notre contemplation, et de notre respect pour ces anciens patrons que les traditions de la Maçonnerie ont si étroitement liés à l'histoire de l'Institution ».

1. Les italiques sont du *Ritualist*.

Nous avons vu ce qu'étaient ces patrons si vénérés de la Maçonnerie, « les signes saints et sacrés du Cancer et du Capricorne ». C'est en leur nom et en celui du Dieu de la Maçonnerie que la Loge est ouverte pour des motifs « religieux et sacrés »,et que le candidat est conduit au culte phallique. Que peut donc bien être ce Dieu maçonnique? Telle est la nouvelle question qui s'impose, et,quoique l'étude de cette question doive nécessiter quelque effort de pensée à nos lecteurs, nous sommes certain qu'ils ne s'y refuseront pas, étant donné les difficultés avec lesquelles ils nous voient aux prises; car c'est précisément alors que, dans l'intention avouée de nous éloigner, nous, profanes, de la science maçonnique, on complique les choses à plaisir, il est plus difficile de les débrouiller, et de dévoiler aux non-initiés ce que, d'après le F.·. Pike, « l'on n'énonce souvent qu'une fois et brièvement, ou ce à quoi on ne fait souvent aussi qu'une allusion obscure ».

Si nos lecteurs veulent bien considérer que les Maçons donneraient volontiers jusqu'à leur âme pour acquérir cette science — car le but principal de l'Ordre est de l'enseigner — ils conviendront qu'ils la trouvent à bon compte, puisque tout ce que nous leur demandons, c'est de nous accorder une demi-heure d'attention sérieuse et soutenue. Nous allons condenser en quelques pages plus d'enseignement que les Frères n'en acquièrent en un grand nombre d'années d'initiation, parce qu'ils sont obligés d'avancer degré par degré, tandis qu'ayant devant nous tous les degrés, nous pouvons puiser dans chacun d'eux à notre convenance.

Donc, la Maçonnerie admet qu'il existe un Dieu ; elle prie un Dieu; elle n'accepte aucun candidat qui ne croit pas en un Dieu.

« La Franc-Maçonnerie, nous dit Mackey [1], est excessivement tolérante en ce qui concerne les croyances, mais elle exige que tout candidat à l'initiation croie à l'existence de Dieu, en tant que puissance gouvernante et protectrice, et en la vie future. On ne cherchera pas à modifier sa foi religieuse pourvu qu'elle comprenne ces deux principes ».

Peu importe qui est le Dieu adoré ou ce qu'il est. Qu'il soit Bouddha, le Christ, le Dieu des Sociniens ou des Juifs, le « totem » des tribus de l'Alaska, la Vénus des Romains, le Zeus des Grecs, c'est indifférent. Tout ce qui est exigé, c'est une croyance en une divinité quelconque. La Maçonnerie se charge de répandre une merveilleuse clarté sur la Vraie Nature et l'essence de Dieu. Vous ne connaissez pas Dieu tel qu'il est puisque vous n'avez pas été éclairé

1. *Encyclopædia*, p. 621.



par la lumière maçonnique ; on ne vous a pas enseigné les allégories et les magnifiques symboles empruntés à un vieux collège sacerdotal de prêtres païens d'Eleusis, de Samothrace ou de Syrie, et vous n'avez pas étudié non plus les symboles de la divinité dans les mystères du paganisme. Les Maçons instruits ont toujours trouvé la Vérité Divine, la nature et l'essence de Dieu dans ces symboles. Nous allons prendre le chemin qu'on nous indique, et nous vous demandons de vouloir bien nous y accompagner.

Une Loge étant le temple religieux de la Maçonnerie, c'est vers la Loge que nous nous tournerons tout naturellement pour y trouver un symbole de la divinité ; car, si toutes les vérités de la Maçonnerie sont contenues dans des symboles, le principal, le plus important de tous ces symboles ne peut faire défaut. Il doit sans doute être le plus en vue dans la Loge et sauter aux yeux dès l'entrée. Et, en effet, à la page 95 du *Masonic Ritualist*, nous avons une gravure de la Loge, et nous y voyons la lettre G dans un halo resplendissant, suspendue au-dessus de la tête du Maître. Ce G, sans aucun doute, signifie God (Dieu). Ayant découvert le symbole cherché dans la Loge, nous sommes sur le point d'en sortir quand nos regards sont attirés par les instructions qui précèdent et suivent le symbole. Préoccupés que nous étions de découvrir le Dieu de la Maçonnerie, nous allions oublier un instant que son Dieu n'est pas notre Dieu.

Le paragraphe dans lequel se trouve la gravure de la Loge qu'illumine la lettre G est intitulé : « Les Avantages moraux de la Géométrie », et débute par cette assertion remarquable : « La Géométrie, la première et la plus noble des sciences, est la base sur laquelle est érigé tout l'édifice de la Maçonnerie ».

Comment ! nous écrions-nous, nous pensions que c'était la théologie, science de Dieu et des choses divines, qui était la première et la plus noble des sciences. La géométrie, comme son nom même l'exprime (puisqu'il signifie littéralement mesure de la terre), est une science toute terrestre, qui traite des points, des lignes, des surfaces, des solides, toutes choses, en un mot, qui supposent la matière ; comment la science qui traite essentiellement de la matière peut-elle être la première et la plus noble des sciences ? Le G dans le halo n'exprimerait-il pas plutôt la Géométrie que God (Dieu) ? Ou encore exprimerait-il à la fois la Géométrie et God (Dieu), en sorte que pour le Maçon, le bâtisseur, la Géométrie serait sa théologie, sa science de Dieu ? Est-ce là le fil conducteur qui va nous aider à sortir de cet inextricable labyrinthe maçonnique ? C'est lui, en vérité. Notre dernière supposition est juste : le G dans la gloire représente la théologie maçonnique et Dieu, ou la Divinité maçonnique.



— nous remarquerons que les Maçons n'aiment pas le mot Dieu — ; car la Géométrie est le symbole maçonnique de la Vérité Divine.

« De même que dans toute église catholique romaine, dit le Dr. Mackey[1], et dans un grand nombre d'églises protestantes, on trouve, en quelque place d'honneur, une croix gravée ou sculptée, comme symbole du Christianisme, on peut voir dans toutes les Loges maçonniques du côté de l'Orient, un G peint sur le mur ou sculpté sur bois ou sur métal, suspendu au-dessus du siège du Maître. Ceci est, en fait, sinon le plus important, du moins le plus familier des symboles de la Franc-Maçonnerie, celui auquel le poète Burns fit allusion dans ses vers si connus et si souvent cités en parlant de « cette clarté hiéroglyphique que nul ne vit jamais sauf les gens de la Corporation[2] », c'est-à-dire que nul ne vit cette clarté d'une façon intelligible, en comprenant ce qu'elle signifiait ».

La signification de ce symbole n'est donc pas God (Dieu) tel que nous comprenons ce mot, car nul autre que les gens de la Secte, les Maçons, ne le vit jamais d'une façon intelligible, en comprenant sa signification. Et cependant la lettre G doit être étroitement liée avec la divinité de la Maçonnerie, car elle est située à l'est, trône du Soleil levant, objet du culte solaire et de ses modifications; c'est la source de la lumière; elle est placée au-dessus de la tête du Maître; et est le symbole de la Maçonnerie, comme la Croix est celui du Catholicisme. Elle est donc étroitement liée avec les dogmes fondamentaux de la Maçonnerie.

Hutchinson et d'autres auteurs cités par le Dr. Mackey déclarent nettement que la lettre G exprime à la fois Géométrie et God (Dieu)[3].

« Ne l'appliquer qu'au seul nom de Dieu, dit Hutchinson[4], est la priver d'une partie de sa portée maçonnique; quoique j'aie déjà montré que les symboles employés dans les Loges représentent que la Divinité en tant qu'Architecte du monde est le grand objet de la Maçonnerie. Cette lettre significative symbolise la Géométrie qui, pour les savants, est la science vers laquelle tendent tous leurs travaux, et qui, pour les Maçons, contient la détermination, la définition et la preuve de l'ordre, de la beauté et de la merveilleuse sagesse de la puissance de Dieu dans sa Création ».

Mais, bien que le G dans la gloire représente à la fois Dieu et la Géométrie, science divine de la Maçonnerie, le Dr. Mackey, et nous

1. *Encyclopædia*, p. 624.
2. «... that hieroglyphic bright,
Which none but Craftsmen ever saw ».
3. *Encyclopædia of Masonry*, p. 301.
4. *Spirit of Masonry*. *Lect.* VIII.



en trouverons d'autres qui partagent son opinion, déplore que la Maçonnerie ait adopté ce symbole.

« Il est à regretter, dit-il,[1] que la lettre G ait jamais été admise comme symbole dans le système maçonnique »..... « Il n'y a aucun doute que la lettre G soit un symbole très moderne et n'appartenant à aucun ancien système antérieur à l'origine de la langue anglaise. C'est, par le fait, une corruption du vieux symbole kabbalistique hébreu, la lettre *yod*, par laquelle on exprime le nom sacré de Dieu — nom le plus sacré qui soit, le Tétragramme. Cette lettre *yod* est la lettre initiale du mot יהוה, ou Jehovah, et on la rencontre constamment dans les écrits des auteurs hébreux employée comme abréviation ou symbole de ce nom sacro-saint, que l'on n'écrit pour ainsi dire jamais entièrement ».

« Maintenant, ajoute-t-il, comme l'initiale du mot God (Dieu), est également un G, et que ce mot est l'équivalent du nom hébreu Jehovah, on a adopté cette lettre comme symbole devant tenir lieu, dans les Loges modernes, du symbole hébreu. Adoptée d'abord par les auteurs des rituels anglais, elle a été transmise sans aucune explication, à la Maçonnerie continentale, et on la trouve employée comme symbole dans tous les systèmes, en Allemagne, en France, en Espagne, en Italie, au Portugal, ainsi que dans tous les autres pays où la Maçonnerie a été introduite, quoiqu'il n'y ait qu'en Allemagne qu'elle soit, comme en Angleterre, un symbole intelligible ».

« Enfin, continue le Docteur, « la lettre G a donc, en Maçonnerie, la même force et le même sens que la lettre *yod* pour les kabbalistes. Ce n'est qu'un symbole de la lettre hébraïque, et comme celle-ci est un symbole de Dieu, la lettre G n'est autre chose qu'un symbole d'un autre symbole ».

Nous interrompons ici la citation de peur que nos lecteurs ne se perdent dans toute cette phraséologie du savant Docteur. Il nous dit que, d'après les kabbalistes (dont nous verrons que la théorie s'accorde avec celle des Maçons), la lettre *yod* exprime la nature de Dieu, parce qu'elle est la première lettre du mot Jehovah, tel qu'il est compris et interprété par les kabbalistes mêmes. La lettre *yod* était donc le symbole de la divinité kabbalistique et maçonnique. Mais aujourd'hui, le G remplace *yod*. Donc il représente *yod*, il est le symbole de *yod*, et partant est bien le symbole d'un symbole.

Mais vous ne manquerez pas de demander pourquoi G n'est-il pas, comme *yod*, un symbole de Jehovah ? Dieu n'est-il pas Jehovah

1. *Encyclopædia*, p. 302.



et Jehovah n'est-il pas Dieu ? Comment se peut-il faire que G ne soit pas, tout aussi bien que *yod*, un symbole de Jehovah ? Nous répondrons pleinement à cette question au chapitre suivant ; mais nous jugeons opportun de le faire brièvement ici. Jehovah, tel que nous, catholiques, nous, chrétiens, nous, profanes, appartenant au monde non-maçonnique, le comprenons et adorons, n'est pas le Dieu des Maçons. Notre Jehovah est le Jehovah de la Bible ; le Jehovah maçonnique est le Jehovah de la Kabbale. Sont-ils donc différents ? Totalement. C'est pourquoi, au « Choc de l'Illumination », on a exigé que vous rompiez toutes vos anciennes attaches, afin de pouvoir former de nouveaux liens, adorer la véritable divinité, et vivre une vie nouvelle.

Vous ne pouviez guère vous attendre à voir la Maçonnerie adorer le Jehovah des Hébreux primitifs. Voici d'ailleurs le portrait qu'en trace la plume facile du F.·. Pike.

« La Divinité des primitifs Hébreux parla à Adam et à Eve dans le Jardin de Délices, tout en se promenant à la fraîcheur du jour ; elle parla à Caïn ; elle s'assit et mangea avec Abraham sous sa tente ; ce patriarche réclama d'elle un gage visible afin qu'il consentît à croire à sa promesse positive ; elle permit à Abraham de discuter avec elle et de lui persuader de changer sa première décision à l'égard de Sodome ; elle lutta avec Jacob ; elle montra toute sa personne, sauf sa face à Moïse ; elle dicta aux Israélites jusqu'aux moindres règlements administratifs, même les dimensions du tabernacle, même son aménagement ; elle insista pour qu'on lui fît des sacrifices, et les agréa ainsi que toutes les offrandes brûlées sur des autels ; elle était violente, jalouse, vindicative, autant qu'ondoyante et irrésolue ; elle permit à Moïse de la dissuader de sa résolution arrêtée de détruire entièrement son peuple ; elle commanda l'exécution d'actes odieux et révoltants de cruauté et de barbarie. Elle endurcit le cœur du Pharaon ; elle se repentit du mal qu'elle avait déclaré qu'elle ferait aux Ninivites ; et elle ne le fit pas, ce qui motiva le dégoût et la colère de Jonas ».

Le sentiment qui anime ce passage est évident, son injustice l'est également pour quiconque, même pour un incroyant, pourvu qu'il prête au sujet une attention sincère. Pike sait aussi bien que nous que, pour parler de Dieu, nous sommes obligés de nous servir du langage humain ; qu'en nous servant du langage humain, nous employons un intermédiaire imparfait ; que, pour que cet intermédiaire puisse être employé, il faut que la personne qui parle et celle dont on parle fassent la part des choses ; qu'il est déloyal



de prendre le langage figuré que l'on emploie au sens propre et de l'interpréter littéralement, — et que, en ce qui concerne Dieu, il ne doit être entendu que dans un sens figuré, puisque nous ne pouvons en parler que par analogie.

Si nous disons d'un héros : c'est un lion, nous ne faisons qu'affirmer ce que tous les langages admettent ; si nous disons d'un homme de génie : c'est un aigle, aucun de nos lecteurs ne songera à nous condamner. Mais voici venir un critique du genre du F.·. Pike qui, se refusant à distinguer entre la vérité sous-entendue et notre façon de l'exprimer, commence par nous tourner en ridicule pour avoir donné à notre héros, quatre pattes, une crinière et une queue, et à notre génie, des serres, des plumes et un bec. Nous n'avons rien fait de tout cela. Il en est de même de l'Ecriture, lorsqu'elle dit : Dieu parla, elle ne lui prête pour cela ni corps, ni lèvres, ni langue, non plus que lorsqu'elle le représente marchant, elle ne lui suppose des jambes. Ces objections sont aussi puériles qu'imprudentes. Nous ne disposons pas d'assez de place pour les réfuter en détail.

On pourrait encore prouver le manque de sincérité de ces attaques en s'appuyant sur la fable d'Osiris, qu'on nous invite à exalter jusqu'aux cieux malgré tout ce qu'elle contient de révoltant. Ne sommes-nous pas aussi invités à admirer avec sympathie ce meurtre d'un frère par son frère, pour expliquer la succession des saisons de l'année et les phases variées de la belle et bonne nature. Les orgies et l'ivrognerie de Bacchus ; les fornications de Jupiter, l'impudicité de Vénus ; Saturne dévorant ses propres enfants, tout cela peut être travesti et embelli par les explications et les interprétations des admirateurs des mystères païens ; mais le Jéhovah des anciens Hébreux excite les railleries du F.·. Pike pour avoir épargné Ninive après que ses menaces l'eurent amenée au repentir, et pour avoir soulevé l'indignation de Jonas qui, dans sa vanité blessée, aurait préféré voir la cité repentante détruite plutôt que de s'exposer à être considéré par les Ninivites comme un faux prophète.

« Tu te chagrines, dit le Seigneur, pour le lierre que tu n'as pas eu la peine de planter ni d'arroser, et qui poussa en une nuit et qui périt en une nuit.

« Et n'épargnerai-je pas Ninive, cette grande cité, dans laquelle il y a plus de cent vingt mille personnes qui ne savent pas distinguer leur main droite de leur main gauche, et un grand nombre d'animaux » ?

La lettre G soulève donc les objections du Maçon ésotérique ; car



celui qui prendrait la divinité maçonnique pour notre Dieu n'adorerait, en aucune façon le Jéhovah maçonnique. Quoi qu'il en soit, cette lettre a été adoptée, et pour le moment, du moins, il faut l'accepter telle qu'elle est.

« Quant à signifier la Géométrie, continue notre auteur, Kloss, l'historien maçonnique allemand, nous dit que les anciens Maçons opératifs rapportaient toute la science de la Géométrie à l'art de construire, ce qui a engagé les Maçons anglais modernes à comprendre sous le nom de Géométrie tout le système maçonnique. Voilà pourquoi on adopta le symbole de cette science, qui est en même temps celui de *God* (Dieu), pour le degré de Compagnon.

« Somme toute, conclut-il, ce symbole rendu sacré, puisqu'il s'appliquait au grand Géomètre de l'Univers, méritait bien d'être également appliqué à cette science qui, depuis les temps les plus reculés, est considérée comme synonyme de la Maçonnerie [1] ».

Nos idées s'éclaircissent. La Géométrie est le symbole de la Maçonnerie ; car, puisque la Maçonnerie est la construction de l'humanité sur des bases païennes, la Géométrie, « science qui consiste exclusivement dans l'art de bâtir », va lui servir admirablement de symbole. L'œuvre de la Maçonnerie, c'est la construction du temple païen de l'humanité ; le Maçon en est le constructeur, le géomètre ; la Divinité maçonnique est le Grand Bâtisseur, le Grand Architecte de l'Univers, le Grand Géomètre, Algabil [2].

« Car la Maçonnerie voit dans le Dieu suprême qu'elle adore, nous dit le Dr. Mackey, non pas un *numen divinum*, une puissance divine, non pas un *moderator rerum omnium*, un modérateur de toutes choses, comme l'appelaient les anciens philosophes, mais un Grand Architecte de l'Univers. D'après la conception maçonnique, c'est Lui qui est le Tout Puissant Constructeur de ce Globe terrestre et des innombrables mondes qui l'entourent. Il n'est pas l'*ens entium* (l'Etre des êtres) ; aucun des titres dont l'a gratifié la spéculation ancienne et moderne ne lui convient ; il est simplement l'Architecte — au sens où les Grecs entendent leur ἀρχιτέκτων le contremaître — sous les ordres duquel nous devons tous travailler comme des ouvriers ; notre travail constitue donc notre culte ». Et citant Lenning, il ajoute dans une note en bas de page : « L'ouvrier est le nom symbolique du Franc-Maçon ».

Ecartez donc de votre esprit, cher lecteur, toutes les idées que vous avez eues jusqu'à présent sur Dieu ; car, d'après la Maçonnerie,

1. *Encyclopædia*, p. 302.
2. *Ibid.*, p. 56.



elles sont toutes fausses ; représentez-le vous désormais comme un Maître Maçon, le Surintendant du travail, car il n'est que cela, et considérez maintenant combien vous êtes libre. Vous êtes un bâtisseur, un maçon avec lui, par sa volonté ; il vous dirige ; mais vous n'êtes pas sa créature, l'œuvre de ses mains, et toute la loi morale édifiée sur cette idée s'écroule ; les liens de votre nature morale sont brisés. Vous rendez-vous compte de plus en plus jusqu'à quel point les liens qui vous attachaient au passé sont brisés ? Complètement, irrémédiablement brisés ? Vous devenez un *Franc*-Maçon ; un *Franc*-bâtisseur.

Qui nous en dira davantage sur ce Grand-Géomètre, ce Grand-Bâtisseur ? Qui nous mettra à même de pénétrer plus intimement dans la nature réelle de ce Dieu maçonnique? Le F.·. McClenachan, le continuateur du Dr. Mackey, nous apportera la lumière qui nous manque. Voici d'abord le mot épelé maçonniquement « G. O. D. Les trois lettres initiales de Gomer, Oz, Dabar ». C'est là une singulière coïncidence, continue-t-il, qui mérite de retenir notre attention : « Les lettres qui composent le nom anglais de la divinité se trouvent être les initiales des mots hébreux : sagesse, force, beauté, les trois grandes colonnes ou supports métaphoriques de la Maçonnerie. Elles présentent la raison presque unique qui puisse faire accepter aux Maçons l'emploi de la lettre G suspendue ostensiblement à l'Est dans la Loge au lieu du Delta. La coïncidence semble être plus qu'un accident fortuit [1] ».

Sans nous attarder sur la répugnance qu'éprouve le F.·. McClenachan à employer le mot Dieu pour dénommer la Divinité maçonnique, répugnance qu'il n'arrive à surmonter que lorsqu'il a découvert dans ce mot les initiales des colonnes ou piliers qui, métaphoriquement, soutiennent la Maçonnerie, nous passons bien vite, tout surpris de nous voir si soudainement rejetés sur ces fameuses colonnes dont le sens phallique nous a été révélé au chapitre précédent. « Le monolithe, ou colonne circulaire qui se dresse seule, nous dit le Dr. Mackey, était pour les anciens une représentation du Phallus, symbole de la force créatrice et génératrice de la divinité, et c'est dans ce pilier phallique qu'il nous faudra trouver la véritable origine du culte des colonnes qui n'était qu'une des formes du culte phallique, le principal des cultes auxquels se livraient les païens [2] ».

Il est certain que le culte rendu à une divinité donne une idée de ce qu'elle est, et que le culte phallique nous conduit logiquement

1. *Symbolism*, p. 185.
2. *Encyclopædia*. p. 957.



à déduire qu'il convient à la Divinité à laquelle il est rendu ; mais nous tenons tant à ne rien affirmer en dehors de ce que nous pouvons prouver clairement, que nous aurions hésité à tirer une telle déduction, si le F.·. Mc Clenachan ne nous avait pas présenté Dieu sous la forme des piliers de la Loge.

Mais le F.·. Mackey va confirmer ce que le F.·. McClenachan vient de nous dire assez clairement.

« J'ai par ailleurs, nous dit-il[1], traité très à fond du sentiment en faveur chez les anciens qui croyaient que la Divinité Suprême était bisexuelle ou hermaphrodite, renfermant dans l'essence de sa nature les principes du mâle et de la femelle, les forces génératrices et prolifiques de la nature. Telle était la doctrine universelle de toutes les religions anciennes, doctrine qui trouvait un symbole tout indiqué dans le phallus et le cteis chez les Grecs, le lingam et l'Yoni chez les Orientaux ; d'où la Maçonnerie a tiré le sien avec quelque raison : un point dans un cercle. Toutes ces religions de l'antiquité enseignaient un Dieu créateur à la fois mâle et femelle ».

Nous avons, dans ces symboles sensuels de la Loge, l'expression de la nature et de l'essence de la Divinité maçonnique. Telle fut la doctrine de toutes les religions anciennes, dit notre auteur ; si donc vous ne trouvez pas la Divinité là où elle est, mettez votre religion de côté : c'est une corruption moderne des hommes. Vous ne savez pas comment il faut interpréter le G dans la gloire, ou comment il faut lire avec les anciens l'I. N. R. I. de la croix du Sauveur. Il n'y a rien là qui soit d'invention humaine. C'est une des vérités fondamentales, ou mieux *la* vérité fondamentale de la religion primitive qui nous a été transmise par l'ancien sacerdoce patriarcal d'Eleusis, de Samothrace ou de Syrie. C'est la vérité cachée comme un diamant au milieu des décombres de notre religion, celle qui sera révélée par le rayon pénétrant de l'illumination maçonnique, recueillie par l'intelligence maçonnique dans laquelle l'ordre et la beauté auront jailli du chaos ; c'est cette vérité enfin qui constituera la pierre fondamentale de la vie maçonnique.

« Maintenant cette théorie, continue le Dr. Mackey avec d'autant plus d'assurance qu'il a moins de raison d'en avoir, ne peut, sans aucun doute souffrir d'objections au sujet de son orthodoxie, si nous l'envisageons au sens spirituel, celui avec lequel ses premiers auteurs ont eu l'intention de la présenter aux esprits, et non au sens grossier et sensuel qu'on lui a prêté

1. *Symbolism*, p. 185.



depuis. Car, prenant le mot *sexe*, non pas avec le sens qu'on lui donne dans la conversation ordinaire pour désigner la marque d'une organisation physique spéciale, mais dans un sens purement philosophique, qui seul convient à semblable rapprochement et qui implique simplement la manifestation d'une puissance qui ne peut être refusée à l'Etre Suprême, celle de posséder à la fois en lui-même et en lui seul les deux puissances génératrice et prolifique. Lanzi a reconnu avec une habileté singulière, dans le tétragramme, ou nom de Jehovah, cette même idée si généralement en faveur parmi les nations de l'antiquité ; et ce qui est presque aussi intéressant, c'est que, par sa découverte, il a réussi à démontrer quelle devait être, selon toute probabilité, la prononciation du mot[1] ».

« Cette théorie ne souffre aucune objection au sujet de l'orthodoxie », nous dit le Dr. De quelle orthodoxie parle-t-il ? Est-ce de l'orthodoxie catholique,de l'orthodoxie chrétienne?L'une comme l'autre trouvent cette théorie très discutable, car, ainsi qu'il en convient lui-même,quel qu'ait pu être le sens qu'elle avait à l'origine,on lui en a prêté dans la suite un autre grossier et sensuel. Ce qui a été fait une fois peut l'être deux. Notre auteur pourrait-il nous indiquer le moyen de l'empêcher ? Et, pourquoi, je vous prie, faut-il admettre que les premiers auteurs de la théorie en question aient employé le mot *sexe* dans un sens spirituel, et comme symbole de « puissance » ? Ses derniers partisans ne l'ont pas entendu ainsi — le Dr. l'avoue — ; pourquoi leurs devanciers auraient-ils nécessairement fait le contraire ? L'auteur affirme ce qui réclame des preuves ; c'est que des preuves, il n'en a pas.

Ceux qui, dans des temps plus récents, ont été initiés au système maçonnique, ont pris dans un sens grossier et sensuel, différent de de ce que le Docteur appelle le sens « philosophique » un mot qui attribue un sexe à la Divinité. Il est donc faux que le sens philosophique de puissance soit « le seul qui doive être employé dans un tel rapprochement ». Et qu'y a-t-il après tout de si philosophique ou de si spirituel à employer le mot *sexe* comme symbole de la puissance de Dieu ? La philosophie, comme la charité, est faite pour couvrir une multitude de péchés. Le sens « philosophique »! Voilà un grand mot, derrière lequel peut se cacher bien du vide. Pourquoi se donner tant de peine pour faire de Jehovah un être hermaphrodite,afin d'arriver tout simplement à exprimer son omnipotence spirituelle ? Croyez-vous devenir philosophe parce que, constatant que la lumière du soleil contribue aux énergies généra-

1. *Symbolism*, p. 186.



trices et prolifiques de la nature, vous en faites une puissance hermaphrodite ? Au lieu de devenir philosophe, vous vous rendez ridicule.

Pour ne pas donner à ce chapitre des proportions démesurées, nous ne traiterons de la découverte de Lanzi que dans le suivant ; son éclat et son importance méritent cette discussion à part. Nous allons retourner à notre *Ritualist* pour étudier le but de la Géométrie, de la Maçonnerie ; afin de découvrir, autant qu'il est en notre pouvoir, dans cette science, la première et la plus noble de toutes, où il faut que nous cherchions ce Dieu maçonnique bi-sexuel ou hermaphrodite.

« La Géométrie, la première et la plus noble des sciences, est la base sur laquelle est érigé tout l'édifice de la Maçonnerie. Par la Géométrie, nous pouvons curieusement suivre la Nature dans ses détours variés et jusque dans ses recoins les plus cachés. Par elle, nous pourrons découvrir la puissance, la sagesse et la bonté du grand artisan de l'Univers et considérer avec délices les proportions qui régissent cette vaste machine. Grâce à elle, nous découvrirons comment les planètes se meuvent dans leurs différents orbites, et nous démontrerons leurs évolutions variées ; nous pourrons expliquer le retour des saisons, et la variété des scènes que déploie chacune d'elles aux yeux attentifs. Nous sommes entourés d'une multitude de mondes, qui roulent dans l'espace immense : tous sont l'œuvre du même Artiste divin ; la même loi infaillible de la Nature les conduit tous.

« C'est en considérant attentivement la Nature, en observant ses belles proportions, que l'homme eut tout d'abord l'idée d'imiter le plan divin et d'étudier l'ordre et la symétrie. Ce fut là l'origine des sociétés et celle de toute œuvre utile [1]».

La Nature ! Voilà le mot mystique : l'objet de la Vérité divine de la Maçonnerie, c'est la Nature. Nous sommes, une fois encore, renvoyés au culte de la Nature des anciens mystères, auxquels la Maçonnerie a déjà eu recours pour nous expliquer ses doctrines symboliques. C'est donc par la Maçonnerie, car Géométrie et Maçonnerie ne font qu'un, que nous suivrons la Nature jusque dans ses profondeurs les plus cachées, que nous découvrirons les soutiens de la Loge maçonnique, que nous vénérerons la loi infaillible de la Nature en construisant une société sur son plan. Il faut, par conséquent, que nous trouvions dans la Nature la Divinité bisexuelle de la Maçonnerie.

« Les mystères étaient un drame sacré, dit le F.·. Pike,[2] dans

1. *Masonic Ritualist*, pp. 95-96.
2. *Morals and Dogma*, p. 64.



lequel se déroulait quelque légende se rapportant aux changements de la Nature, à l'univers visible qui révèle la Divinité. Ils étaient, sous bien des rapports, aussi intelligibles aux païens qu'aux chrétiens. La Nature est le grand Maître de l'homme, car elle est la révélation de Dieu ».

« Au-dessus de l'immense chaos des erreurs humaines, dit-il encore[1], brille magnifiquement la lumière calme et limpide de la religion naturelle ; elle nous montre Dieu comme le Père Infini de tous les hommes et possédant puissance, sagesse, justice, amour et sainteté en toute perfection. L'Univers, la Grande Bible de Dieu rayonne splendidement tout autour de lui. La Nature matérielle est son Ancien Testament, vieux de millions d'années, gros des vérités éternelles que nous foulons sous nos pieds, étincelant des gloires éternelles qui sont au-dessus de nos têtes. La Nature humaine est le Nouveau Testament du Dieu Infini qui nous en révèle chaque jour une page, à mesure que le Temps en tourne les feuillets » ..... « Tout ce qui existe est une pensée du Dieu Infini : la Nature est sa prose, et l'homme, sa poésie. »

Dès lors, vous pouvez, à votre gré, appeler la Nature Dieu, ou appeler Dieu la Nature. Le mot importe peu, pourvu que vous consentiez à attribuer à la Nature ce que le Fr.·. Pike appelle les « qualités de Dieu ».

« Il y a un athéisme de pure forme, dit-il, qui est une négation de Dieu dans les *termes*, mais non en *réalité*. Tel dit : Il n'y a pas de Dieu ; ce qui veut dire qu'il n'y a pas de Dieu qui ait tiré de lui-même sa propre existence, ou qui n'ait jamais eu d'origine, mais qui a été, est et sera toujours la cause première de l'existence, esprit et providence de tout l'Univers ; donc l'ordre, la beauté, l'harmonie du monde de la matière ou du monde de l'esprit n'indiquent aucun plan de la Divinité. Mais il ajoute : la Nature — entendant par ce mot la totalité des êtres — *voilà* ce qui est puissant, actif, sage et bon ; la *Nature* tire d'elle-même sa propre vie, a été, est et sera la cause de son existence, l'esprit de l'Univers et sa providence à elle-même. Il y a, certes, un plan et une volonté, desquels proviennent l'ordre, la beauté et l'harmonie ; ce plan et cette volonté appartiennent à la Nature[2] ».

L'idée d'une chose qui est sa propre cause d'existence, et qui s'est engendrée elle-même paraîtra chose nouvelle à nos lecteurs. Ce soi-disant athée, qui n'est au fond qu'un profond philosophe,

1. *Ibid.*, p. 715.
2. Les italiques sont de Pike.



voudrait-il nous dire comment une chose peut agir avant d'exister? car ce n'est qu'à cette condition qu'elle peut être la cause absolue de son existence.

Le F.·. Pike nous dit « qu'en de tels cas, la négation de Dieu est de pure forme et non réelle. On admet les *qualités* de Dieu et l'on affirme qu'elles sont réelles ; et c'est par un simple changement de nom qu'on appelle le possesseur de ces qualités *Nature*, et non pas Dieu. La vraie question est celle-ci : les qualités que nous appelons Dieu existent-elles ? et non pas : quel nom allons-nous donner à ces qualités ? Un homme peut appeler Nature l'ensemble de ces qualités, un autre, Ciel, un troisième, Univers ; un quatrième, Matière, un cinquième Esprit, un sixième, Dieu, Theos, Zeus, Alfadir, Allah ou tout ce qu'il lui plaît. Tous admettent l'existence d'une Puissance, d'un Être, d'un *Ens* qu'ils nomment de différentes façons. Le nom est sans la moindre importance [1]».

Nous laissons à nos lecteurs le soin d'imaginer quelle sorte de Dieu nous pourrons avoir formé en mettant en lui des qualités ou mieux en faisant de lui un ensemble de qualités avec une énorme majuscule au mot Qualités.La spiritualité du sexe d'un tel Dieu importe peu, n'est-il pas vrai ? puisque vous pouvez l'appeler Matière ou Esprit ; pour le Maçon éclairé, le nom que vous lui donnerez aura le même sens, que ce soit Satan, Jupiter, Vénus, Apollon, Nature : tout cela ne fait qu'un. Il suffit que vous admettiez les qualités d'une chose sans qu'il soit utile d'attacher d'importance à son nom. Reconnaissez les qualités de l'eau et appelez-la feu, pierre, poison, ballon, train de chemin de fer, cela n'a aucune importance, le nom ne fait rien à la chose. Reconnaissez les qualités d'un brigand, et donnez-lui le nom de Washington, d'Homère, d'Albert Pike ou du Christ lui-même, c'est là pure bagatelle.

L'absurdité et le peu de consistance d'un tel sophisme est stupéfiante. Confondre le langage tel qu'il *est* avec ce qu'il aurait pu ou pourrait être ! Il n'est pas douteux que lorsque l'eau reçut son nom, on aurait pu l'appeler feu et *vice versa* ; auquel cas, nous pourrions actuellement affirmer que l'eau brûle une maison et que le feu étanche la soif. L'application du nom dépendit du libre choix de celui qui le donna. On aurait pu de même appeler George Washington, Homère ou Albert Pike ou tout autrement, sans rien changer pour cela à sa personnalité. Mais il en va différemment alors que les mots ont été choisis pour désigner telle ou telle cho-

1. *Morals and Dogma*, pp. 643-644. Les italiques de ce passage sont aussi de Pike.



se, tel ou tel individu. Il devient impossible de les changer à volonté pour leur faire désigner une personne ou une chose déterminée. Et si nous affirmions qu'Albert Pike était un vil hypocrite, un menteur, un infâme blasphémateur, le pire parmi les mauvais, nos excuses aux Frères.·. seraient reçues avec un mépris mérité, lorsque nous viendrions déclarer que nous reconnaissons le F.·. Pike comme un « gentleman »,un savant et le modèle des Maçons ; mais qu'étant donné que nous reconnaissons en lui l'existence de toutes ces qualités réunies, les noms que nous leur donnons importent peu. Le mot Jupiter exprime une certaine série d'idées qui ne se retrouvent pas dans le Christ. Le mot « Christ » exprime une individualité qui diffère de celle de Mahomet, dont le nom à son tour ne désigne ni Confucius, ni Bouddha, ni Isis ; de même le mot « Nature », qui désigne la nature matérielle, sexuelle, en supposant même que vous lui attribuiez les « Qualités de Dieu » ne peut se rapporter à Dieu.

Mais pourquoi ne pas appeler Dieu, Nature,alors que les anciens, dans leur sagesse, l'appelaient « l'Ame de l'Univers » ?

« Il est, nous dit le F.·. Pike, l'âme vivante, pensante, intelligente de l'Univers,le PERMANENT, l'IMMUABLE (l'Ἑστώς... Estos) de Simon le Magicien, l'UN qui est toujours, (le Τὸ ὤν, *to on*) de Platon, en opposition avec le flux et reflux perpétuel, ou *Genesis*, des *choses* ».

« Et de même que la Pensée de l'Ame, qui émane *de* l'Ame, est rendue perceptible et visible par les Mots, de même la Pensée de Dieu, jaillissant de Lui-même, immortelle *comme* Lui,aussitôt que conçue, — immortelle *avant* cela, parce qu'elle était *en* Lui — s'est exprimée par le Verbe, qui est sa manifestation, son mode de communication ; et ainsi fut créé l'Univers matériel, mental, spirituel qui, comme Lui, ne *commença* jamais d'exister »....

« CAR LA PENSÉE DE DIEU VIT ET EST IMMORTELLE... Les étoiles, la terre, les arbres, les vents, etc... sont l'alphabet dont elle se sert pour se communiquer aux hommes et leur faire connaître la volonté et la loi de Dieu, l'Ame de l'Univers. Et c'est ainsi qu'en toute vérité « le Verbe s'est fait chair et habita parmi nous ». « Dieu, le Père inconnu, Πατὴρ ἀγνώστος... *Pater Agnôstos*, qui ne nous est connu que par ses Attributs ; l'Absolu Je Suis. La Pensée de Dieu, Ἔννοια.., *Ennoia*, et le Verbe Λόγος... *Logos*, Manifestation et expression de la Pensée,... Voilà la VRAIE TRINITÉ MAÇONNIQUE ; l'âme universelle, la PENSÉE *dans* l'Ame, le Verbe ou la Pensée exprimée ; les TROIS EN UN, d'un Trinitaire Ecossais [1] ».

1. *Morals and Dogma*, pp. 574, 575. L'italique et les petites capitales sont dans Pike.



« Ici, la Maçonnerie s'arrête, continue le F.·. Pike, et laisse à ses initiés le soin d'appliquer et de développer ces grandes vérités, de la manière qui peut sembler à chacun se concilier le mieux avec la raison, la philosophie, la vérité et sa foi religieuse. Elle se refuse à servir d'Arbitre entre elles et lui. Elle regarde avec calme devant elle, tandis que chacun multiplie à sa guise les intermédiaires entre la Divinité et la Matière, et les personnifications des manifestations et des attributs de Dieu, suivant ce que lui dicte sa raison, sa conviction ou son imagination ».

« Tandis que l'Indien nous dit que PARABRAHMA, BREHM et PARATMA composaient la première Trinité, qui se révéla sous le nom de BRAHMA, VISHNU et SIVA, *Créateur*, *Conservateur*, *Destructeur* ... l'Egyptien adore *Amun-Re*, *Neith et Phtha*, *Créateur*, *Exécuteur*, *Pensée* ou *Lumière* ... Et, tandis que le pieux Chrétien croit que le Verbe habita dans le Corps mortel de Jésus de Nazareth et souffrit sur la croix, que le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres et inspire actuellement toutes les âmes chrétiennes ..., tandis que toutes les religions prétendent à la possession exclusive de la Vérité, la Maçonnerie inculque sa vieille doctrine et rien de plus [1] ».

Voilà comment la Maçonnerie tolère les *credos* et n'intervient dans les croyances de qui que ce soit! D'abord, dit-elle, acceptez ma doctrine, mon Dieu, l'Ame de l'Univers; mon Père Eternel, la Divinité Inconnue; mon Verbe Eternel, qui n'est pas « le Verbe qui se fit chair en Jésus-Christ »; mon Saint Esprit, qui planait audessus des eaux de la Création, le « Feu élémental »; puis, si votre raison, votre imagination ou votre caprice vous entraîne dans les royaumes des *credos* variables et querelleurs qui tous prétendent avec même raison et même certitude posséder exclusivement la Vérité, je regarderai tranquillement devant moi sans intervenir dans la discussion. Je tolérerai toute la faiblesse de votre intelligence, toutes les divagations de votre imagination, votre manque de philosophie, pourvu seulement que vous acceptiez mon Dieu Unique, ma Trinité de Personnes. Telle est la Trinité maçonnique; toutes les autres sont tolérées, quoique fausses.

Mais pourquoi ne pas appeler la Nature « Dieu », et Dieu « l'Ame de la Nature », puisque notre ancien Frère Pythagore et tous nos Vénérables Frères les Kabbalistes considèrent Dieu et la Nature comme ne faisant qu'un?

« D'après la Kabbale, nous dit le Fr.·. Pike [2], Dieu et l'Univers ne font qu'un ».

1. Les pet. cap. et l'italiq. sont de Pike.
1. *Morals and Dogma*, p. 765.



Et Pike dit aussi de la doctrine de Pythagore : « Selon Pythagore, Dieu était Un, une seule substance, dont les parties continues se prolongeaient au travers de tout l'Univers sans séparation, différence ou inégalité, à l'instar de l'âme dans le corps humain ... Le Monde ou Univers était ainsi comparé à l'homme; le Principe de Vie qui le meut, à celui qui fait mouvoir l'homme. C'est pourquoi Pythagore appelait l'homme un microcosme, ou petit monde, puisqu'il possédait en miniature toutes les qualités que l'on trouve dans l'Univers sur une grande échelle. Il tient de la Nature divine par sa raison et par son intelligence, et de la Nature élémentaire par les facultés qu'il possède de transformer les aliments en d'autres substances, de croître et de se reproduire. Pythagore fit ainsi de l'Univers un grand Etre intelligent comme l'homme, une immense divinité ayant en soi ce que l'homme a en lui-même, le mouvement, la vie, l'intelligence et, de plus, une perpétuité d'existence que l'homme n'a pas ; et dès lors qu'il possède en soi cette perpétuité du mouvement et de la vie, il est la Cause Suprême de Tout.

« Etendue partout, cette Ame Universelle, selon Pythagore, n'agit pas partout également, ni de la même manière ». Comme la Nature Universelle était la grande divinité de Pythagore, l'homme était nécessairement le diminutif de cette divinité, car on retrouve en miniature dans l'homme tout ce qui est en grand dans la Divinité : il participait à la Nature divine comme à la Nature élémentaire.

C'est pourquoi cette nature participée est libre, comme le dit le chrétien syrien Bardesane dans son *Livre des Lois des* pays, en parlant des hommes : Dans les choses qui ont rapport à leur corps, ils maintiennent leur nature comme les animaux, et dans les choses qui concernent l'esprit, ils font ce qui leur plaît, étant libres, puissants et comme une image de Dieu [1] ».

Considérez le Franc-Bâtisseur, le Franc-Maçon dans le monde du F.·. Pythagore. Le corps, appartenant à la création animale, doit suivre ses instincts, mû et poussé par la Divinité, Ame de la Nature Universelle ; l'esprit, purifié par l'initiation maçonnique et délivré des liens de l'ignorance morale et du *credo* religieux, peut faire ce qui lui plaît, étant ainsi « à l'image de Dieu ».

Vous le voyez, Dieu est identifié avec la Raison. « Croire en la Raison de Dieu et au Dieu de la Raison, nous dit Pike, c'est rendre l'Athéisme impossible. Ce sont les idolâtres qui ont fait les Athées ».

1. *Morals and Dogma*, p. 857.



« L'analogie donne au Sage toutes les forces de la Nature. C'est la clef du grand *Arcanum*, la racine de l'Arbre de Vie, la science du bien et du mal ».

« L'Absolu, c'est la *Raison*. La Raison EST par elle-même. Elle EST PARCE QU'ELLE EST, et non parce que nous supposons qu'elle est. *Elle est là où rien n'est*, mais rien ne pourrait exister sans *elle*. La Raison est la Nécessité, la Loi, la Règle de toute Liberté, et la direction de toute initiative. Si Dieu EST, IL EST par la Raison. La conception d'une divinité absolue en dehors, ou indépendante de la Raison n'est autre chose que l'Idole de la Magie noire, le FANTÔME du Démon [1] ».

Sans perdre notre temps à examiner les absurdités de ce passage, et particulièrement celle qui consiste à placer la Raison là ou « rien n'existe », hâtons-nous de poursuivre notre Etude, préparés comme nous le sommes maintenant pour recevoir la dernière leçon de la Maçonnerie, celle qui les couronne toutes et qui est la conclusion des 861 pages de *Morals and Dogma of Freemasonry*, du F.·. Pike. Nous allons citer le passage tout entier, et nous chercherons des éclaircissements aux sources autorisées.

Pike nous a parlé de l'harmonie de l'Univers comme étant dans la Divinité de l'infinie Sagesse et de l'infinie Puissance la résultante de forces variées et contraires en conflit, etc., etc., et il conclut :

« De l'action et de la réaction mutuelle de ces contraires agissant deux à deux résulte ce qui forme avec eux le Triangle, symbole de la Divinité pour tous les Anciens sages : c'est ainsi que d'Osiris et d'Isis sortit Har-œri, le Maître de la Lumière, de la Vie et du Verbe créateur ».

L'idée du F.·. Pike est celle-ci : Prenez n'importe quelle paire des contraires nommés, comme par exemple la Sagesse Infinie et la Puissance Infinie ; de leur union va sortir un troisième être qui formera avec les deux premiers une trinité. Cette trinité ou ces trois choses peuvent être symbolisées par un triangle, ou figure à trois côtés, comme on le faisait pour Osiris, Isis et leur progéniture Har-œri ; car le triangle était considéré par les anciens comme un symbole de la Divinité. Ainsi éclairés, écoutons son enseignement.

« Aux angles d'un triangle se trouvent, avec leur signification symbolique, les trois colonnes qui supportent la Loge ; celle-ci est elle-même un symbole de l'Univers ; et ces colonnes sont la Sagesse, la Puissance, l'Harmonie ou Beauté ».

Comme on représente la Divinité par un triangle, dit-il, et

1. *Morals and Dogma*, p. 737.



qu'elle supporte l'Univers, on peut également représenter la Divinité par les trois colonnes de la Loge, la Sagesse, la Puissance et la Beauté réunies en triangle pour supporter la Loge, puisque, comme nous l'avons vu, la Loge elle-même est un symbole du monde. Dans ce triangle de colonnes, notre lecteur se verra irrésistiblement ramené au G. O. D. (Gomer, Oz, Dabar) de Mac Clenachan, G. O. D. dont nous avons déjà expliqué la signification sexuelle dans ce chapitre. Le fait qu'on a pu employer le terme G. O. D. pour représenter les forces procréatrices et prolifiques de la Nature, a été la seule raison que le Frère a pu imaginer pour expliquer la présence de ce mot dans la Maçonnerie. Le Dr. Mackey, lui aussi, nous a surpris en nous donnant la Divinité comme bisexuée chez tous les anciens peuples, et en nous promettant de nous prouver que Jehovah n'était point une exception à la règle. Quoi d'étonnant dès lors à ce que, après avoir suivi aussi docilement le F.·. Pike, nous nous apercevions qu'il nous ramène aux mêmes colonnes ou piliers phalliques de la Loge, pour nous révéler sous leur ombre, dans son instruction dernière au sublime Prince du Royal secret, le 32me du Rite Ecossais, l'unité de l'homme et de Dieu, la divinité de l'homme.

« Un de ces symboles qui se trouvent, dit-il, sur la planche à tracer du grade d'apprenti, enseigne cette dernière leçon de la Franc-Maçonnerie. C'est le triangle rectangle, qui représente l'homme, comme une union du spirituel et du matériel, du divin et de l'humain. La base mesurée par le nombre 3, le nombre du triangle, représente la divinité, le divin ; le côté perpendiculaire, qui a pour mesure le nombre 4, le nombre du carré, représente la terre, le matériel et l'humain ; l'hypoténuse, qui a pour mesure le nombre 5, représente ce qui est produit par l'union du divin et de l'humain, c'est-à-dire l'âme et le corps ; 9 et 16, carrés de la base et du côté perpendiculaire, étant additionnés ensemble, donnent le total 25, dont la racine est 5, qui est la mesure l'hypoténuse.

« Et comme dans chaque triangle de perfection, ajoute Pike, un est trois et trois est un, de même l'homme est un, tout en étant d'une double nature, et il n'atteint les buts de son être que quand les deux natures qui sont en lui, se trouvent en exact équilibre, et sa vie n'est une œuvre parfaite que quand elle est aussi une harmonie, qu'elle est belle, comme les grandes harmonies de Dieu et de l'Univers.

« Telle est, mon Frère, dit-il pour conclure, telle est la Vraie Parole du Maître Maçon ; tel est le vrai ROYAL SECRET, qui rend possible, et finalement rendra réel le SAINT EMPIRE de la vraie Fraternité Maçonnique. GLORIA DEI EST CELARE VERBUM. AMEN [1] ».

1. Toutes ces Majuscules sont de Pike.



Nous avons donc suivi jusqu'à présent la Nature dans ses retraites les plus secrètes, et nous avons trouvé la divinité de l'homme. Nous avons étudié la Géométrie, et nous avons trouvé le triangle rectangle ; il exprime cette vérité : que le carré du côté opposé à l'angle droit est égal à la somme des carrés de la base et du côté perpendiculaire. On nous apprend que la base représente le divin, que la perpendiculaire représente l'humain ; que l'hypoténuse représente l'homme, c'est-à-dire la résultante. La Géométrie, « la première et la plus noble de toutes les sciences, la divine vérité de la Maçonnerie, étudiée sous des Maîtres compétents, nous a conduits ainsi à la déité bisexuée, hermaphrodite, qui est représentée par les colonnes de la Loge, par le point dans le cercle, etc. etc.

Mais où est exactement le divin dans l'homme ? Où est l'humain ? Pouvons-nous trouver une autre expression pour désigner cette base et cette perpendiculaire qui rapprochera notre présente théorie des vieilles théories païennes qu'on nous a appris à vénérer, et dans lesquelles les Maçons illuminés ont toujours trouvé la vraie doctrine maçonnique ? Heureusement pour nous, le F.·. Mackey va nous donner une explication de ce même triangle rectangle qui représente l'union dans l'homme du divin et de l'humain, c'est-à-dire du triangle de la Divinité, l'Osiris, l'Isis et l'Har-œri de F.·. Pike.

« Le triangle rectangle, nous dit-il, est une autre forme de cette figure (le triangle) qui mérite qu'on y prête attention. Il était chez les Egyptiens le symbole de la nature universelle: la base représentait Osiris ou le principe mâle ; la perpendiculaire Isis ou le principe femelle et l'hypoténuse Horus, leur fils, ou la progéniture du principe mâle et du principe femelle [1] »

« Ce symbole, continue-t-il, fut révélé Pythagore par les Egyptiens pendant son long séjour dans leur pays ; et, en le recevant, il apprit à connaître la propriété qu'il possédait, c'est-à-dire que la somme des carrés des deux côtés est égale au carré du côté le plus long — ce qui est symboliquement exprimé par la formule ; Horus [2] est le produit de l'union d'Osiris et d'Isis [3] ».

Nous allons enfin pouvoir nous arrêter. Le F.·. Mackey réduit la solution du F.·. Pike à la vieille formule phallique. Ce qui est divin dans l'homme, autrement dit la base, c'est le principe mâle générateur ; la perpendiculaire qui représente ce qui est humain, c'est le principe producteur de la femelle ; le résultat de l'union est Horus ou l'enfant, le temple et le Dieu de la Maçonnerie.

1. *Encyclopædia*, pp. 829, 830.
2. Le Har-œri du F.·. Pike.
3. *Encyclopædia*, pp. 829, 830.



Condensons en quelques mots la substance de notre chapitre. Nous cherchions le Dieu de la Maçonnerie, avec l'assurance que la Maçonnerie possédait sa divine vérité à elle — sa propre Divinité. Nous sommes entrés dans la Loge et avons trouvé le symbole G., distinctif de la Maçonnerie comme la Croix est propre au Catholicisme. Cela signifiait G. O. D., les colonnes phalliques de la Loge, et aussi Géométrie, la Théologie maçonnique. On nous a appris que la Déité, en Maçonnerie, était le constructeur, l'Architecte de l'Univers, le surintendant sous la direction duquel nous avions aussi à construire ; on nous avait prévenus d'avance que l'idée de constructeur avait été empruntée aux mystères païens, où la Divinité était adorée dans les facultés procréatrices de l'homme ; il était évident pour nous que la Divinité de la Loge ne pouvait être autre que l'homme. Mais enfin, comme les lecteurs auraient pu douter de nos raisonnements, nous nous sommes adressé à la Maçonnerie pour en savoir plus long. Elle nous a invités à étudier la Géométrie, et la Géométrie nous a renvoyés à l'étude de la Nature. C'est ce que nous avons fait. Nous avons appris que la Nature pouvait être appelée Dieu ; — que l'Univers était une émanation de Dieu,— que les Créatures étaient les idées mêmes de Dieu, arrivées à l'existence. Nous avons découvert que les anciens sages appelaient Dieu l'âme de l'Univers — que notre Frère Pythagore identifiait la Nature et Dieu, qu'il faisait de la Nature une Grande Divinité, et de l'homme un résumé de celle-ci. Nous avons appris des kabbalistes, nos théologiens en qui nous avons confiance, que Dieu et la Nature étaient une seule chose, que dès lors Dieu et l'Humanité étaient une même chose. Nous avons été mis en présence de Dieu identifié avec la Raison, si bien que Dieu était la Raison, que la Raison était Dieu. Et finalement, la leçon suprême et dernière de la Maçonnerie, le Royal Secret, c'est que la Divinité de l'Homme est clairement enseignée dans la formule géométrique du triangle rectangle, qu'Osiris et Isis engendrent Horus, que les facultés procréatrices de la Nature produisent l'Univers, que l'union de la Divinité et de l'Humanité donne naissance à l'Homme divin, vieille théorie païenne qui fait tous les Dieux bisexués. Nous voilà arrivés à la religion naturelle, à la grande révélation de la Nature ; nous voilà possesseurs du Nouveau-Testament maçonnique, dans lequel « celui qui a pris chair et a habité parmi nous », ce n'est pas le Jehovah chrétien incarné en Jésus-Christ, mais le « Père inconnu de la Maçonnerie, le Jéhovah de la Kabbale. Un Homme divin, un Dieu incarné, non point en Jésus-Christ, mais dans la seule humanité, telle est la Divinité révélée par la Maçonnerie.

(*A suivre*). A. PREUSS.



LE
CRIME RITUEL CHEZ LES JUIFS

I

Le Talmud

Il peut sembler extraordinaire qu'à notre époque on discute encore sur la réalité du meurtre rituel, et sur la mesure dans laquelle le constate, l'autorise ou l'absout — s'il ne le prescrit — le Talmud.

Il est, à cette apparente incertitude, des raisons multiples.

Tout d'abord, on peut prétendre, avec certains convertis, que les prescriptions touchant le rite sanglant sont restées dans la tradition orale, que la plus élémentaire prudence a interdit de les consigner dans les livres.

Ensuite, il est notoire que le Talmud a été, à plusieurs reprises, expurgé de ses violences contre les Chrétiens, qu'en certaines éditions, des *blancs* marquent les lacunes auxquelles remédie l'érudition du rabbin.

Enfin, des condensations du Talmud, comme le Schulhan-Arouch,sont maintenant présentées comme le vrai code moral des Hébreux.

Il reste, pour augmenter la confusion, l'allégation que les rites sanglants sont l'apanage de quelques sectes schismatiques et fanatiques, non de l'universalité des Juifs ; qu'aussi le meurtre rituel n'a jamais été nettement défini, que certains n'attribuent ce caractère qu'aux crimes ayant pour objet de se procurer du sang pour les azymes, alors que d'autres classent sous cette rubri-



que, légitimement à mon sens, les crimes commis par les Juifs en haine de Jésus-Christ.

M. Théodore Reinach, si affirmatif quant à l'esprit de tolérance du Talmud, n'a-t-il pas écrit de Rabbi Aschi :« Né à Troyes, il y composa ses savants commentaires sur la plupart des livres du Talmud, monument d'une science infatigable, sans lequel la grande compilation babylonienne *serait à peu près inintelligible*[1].

Maïmonides, « l'Aigle de la Synagogue », traité en hérésiarque, n'a-t-il pas été expurgé après sa mort ?

On voit combien il est facile d'équivoquer, de perpétuer l'incertitude, d'apporter des arguments dans un sens ou dans l'autre, suivant qu'on puise à telle ou telle source.

Cette élasticité a engendré un procédé de discussion spécial à ces débats, et que j'ai observé chez tous les négateurs du crime rituel.

Ceux-ci n'étreignent jamais, sauf de bien rares exceptions, un texte qui les gène pour prouver la fausseté ou l'altération de la citation : non, ils apportent un autre texte et l'opposent.

Invariablement, ils protestent : « Comment le Talmud pourrait-il dire ceci, alors qu'ailleurs il dit cela ».

Cette manœuvre est singulièrement facilitée par les contradictions mêmes du Talmud, dont les prescriptions obligent, même quand elles sont contradictoires.

Que des auteurs Juifs exploitent cette ambiguité, on se l'explique dans une certaine mesure : on admet moins aisément qu'un abbé ait la candeur de leur emboîter le pas.

Est-il permis d'ignorer ces contradictions propices aux échappatoires ?

Rohling, citant ses sources, rapporte [2] :

Mais, comme il arrive que les rabbins se contredisent entre eux, Menachem a prévenu cette difficulté par l'incroyable déclaration « que toutes les paroles des rabbins, de n'importe quel temps ou quelle génération, étaient les paroles de Dieu, tout aussi bien que les paroles des Prophètes, lors même qu'ils se contrediraient ; que celui-là donc qui contredit les rabbins, dispute avec eux ou murmure contre eux, dispute et murmure contre Dieu même ». Beaucoup d'autres livres juifs enseignent que même les paroles et les déclarations tout à fait contradictoires des rabbins viennent du ciel, et que quiconque se moque de ces paroles sera puni en enfer. Les rabbins qui composaient le Talmud exigent la même foi et la même croyance pour leurs doc-

1. Reinach. *Histoire des Israélites*, p. 101.
2. *Le Juif Talmudiste*, p. 15 et 16.

trines contradictoires. C'est ainsi que le Talmud contient un long rapport sur les disputes continuelles des écoles de Hillel et de Sammaï. Qu'il s'agisse d'une mouche ou d'un chameau, de questions graves ou futiles, les opinions des deux écoles sont toujours opposées, et néanmoins, le Talmud dit : « Les deux opinions sont la parole de Dieu, celle de Sammaï et celle de Hillel ». Sur un autre point, les opinions se contredisent de nouveau, et à la question, comment pourrait-on reconnaître la vérité de la Loi ? le Talmud répond : « C'est Dieu qui a prononcé toutes ces paroles ; procure-toi donc des oreilles semblables à un entonnoir, et un cœur qui écoute les paroles de ceux qui défendent, et de ceux qui permettent ».

Ce qui revient à dire, commente Rohling : « Puisque tout est parole divine, fais ce que ton cœur désire, selon que l'exécution en est possible ».

Quel inextricable fatras !

On pourrait supposer que les négateurs du crime rituel n'y ont puisé que ce qui était favorable à leur thèse, puisqu'ils avaient le choix : certains n'y ont pas manqué.

Après Strack et Reinach, voici M. H. Prague :

...Et si, par surcroît, vous parlez à ce chrétien de bonne foi du Talmud, comme d'un livre respirant l'amour du prochain, sans distinction d'origine, il haussera les épaules et vous traitera d'illuminé. Et pourtant, rien n'est plus vrai. Le Judaïsme ne mérite en aucune manière la réputation d'intolérance qu'on lui a faite, et le Talmud ne prêche aucunement la haine des chrétiens, comme on l'a si souvent imprimé.

Par ces quelques citations prises au hasard dans l'ouvrage de M. le Rabbin Emile Cahen, nous avons voulu montrer tout d'abord que la tolérance est une vertu essentiellement juive, et que le Talmud, si décrié, ce grand calomnié, peut en remontrer, pour son humanité et l'amour du prochain, à l'Evangile.

Ce que nous disons-là étonnera bien des chrétiens. Qu'ils lisent le livre de M. Cahen et ils s'en convaincront. Et que les Juifs ignorant notre littérature Talmudique et même la Bible, le lisent également pour dissiper les préventions contre le Judaïsme qu'ils épousent facilement, parce qu'ils n'en connaissent rien, infligeant à la Synagogue, leur mère, cette suprême injure, d'être méconnue et dédaignée, voire trop souvent reniée par ses enfants faisant *chorus*, dans leur inconscience, à ses pires contempteurs ! [1]

Mais non, ce n'est pas le livre de M. Cahen qui nous intéresse, c'est le Talmud, dont quelques passages, avoue M. Prague, avaient quelque chose de rébarbatif pour les idolâtres, mais non pour les Chrétiens.

M. Prague ignorerait-il Maïmonides qui écrit : « Les Chrétiens

1. *Archives Israélites*, 21 août 1913.



qui suivent les errements de Jésus sont tous des idolâtres, malgré les différences de leurs doctrines, et l'on doit, d'après l'enseignement exprès du Talmud, en user avec eux comme on en use avec les idolâtres ». Si M. Prague n'ignore pas Maïmonides, comment le juger, comment juger la cause qu'il défend ?

Mais il est des auteurs Juifs qui ont eu la sincérité de confesser le caractère haineux du Talmud, et parmi eux, M. Bernard Lazare, qui a bien autant d'autorité que M. Prague.

> On a accusé ce livre d'être anti-social, dit-il du Talmud, et il y a du vrai dans cette accusation... S'il est anti-social, c'est en ce sens qu'il représente un esprit différent de celui des lois en vigueur dans les pays où les Juifs habitèrent, et que les Juifs voulurent suivre leur code avant de suivre celui auquel tout membre de la société était assujetti... A un moment de l'histoire, il parut fatalement antihumain, puisque, alors que tout changeait, il restait immuable [1].

Et ailleurs :

> Le Synhédrin de Jabné réglemente les rapports des Juifs et des Minéens. Or, les Minéens ne sont autres que les Judéo-Chrétiens... Un jour vint où le Juif en Europe n'eut qu'un ennemi : le Chrétien qui le persécutait... Le Goï des Macchabées, le Minéen des docteurs devint le Chrétien, et au Chrétien on appliqua toutes les paroles de haine, de colère, de désespoir furieux qui se trouvaient dans le livre [2].

Voici maintenant une opinion sensiblement différente, que je tiens d'un Juif, érudit hébraïsant qui conteste, je dois le dire, que le Talmud contienne une ligne autorisant le meurtre rituel : « Ce qui fait la supériorité du Judaïsme sur les autres religions, c'est le Talmud, livre toujours ouvert aux additions et qui, par là, s'harmonise avec le siècle.

« Je ne conteste pas qu'il contienne des passages violents contre les Chrétiens ; mais les Chrétiens n'ont pas toujours été tendres envers nous ».

Je ne m'arrêterai pas à la prétendue supériorité d'une religion dont les interprètes s'éloignent ou se rapprochent du texte suivant les besoins, cette discussion ne rentrant pas dans le cadre des présentes études.

De ce qui précède, je crois pouvoir conclure en toute justice et en toute bonne foi, que le Talmud renferme les principes de la plus large tolérance et du plus abominable sectarisme. Que s'é-

1. *L'Antisémitisme*, p. 288.
2. *Ibid.* p. 18, 291, 292.



tant adapté aux temps, il a dû également s'adapter aux lieux, voire aux individus, et que chacun peut y trouver l'excuse d'un forfait ou l'encouragement à une bonne action.

Et après avoir prouvé qu'il est violemment antichrétien, nous aurons à examiner s'il n'est pas antihumain et immoral. Mais peut-être est-il temps de définir avec précision ce qu'est le Talmud.

***

Sur l'élaboration même du Talmud, aucune controverse ne s'est élevée, et il nous est loisible de choisir la définition et l'historique qui nous paraissent les plus précis et les plus complets, ceux de M. G. de Lafont de Savines [1] en faisant remarquer que cet auteur n'est en contradiction ni avec Rohling, ni avec Desportes.

Le Talmud se compose principalement :

1° De la Mischna, ou Deutoros ;

2° Des Toxiphot, supplément à la Mischna ;

3° De la Ghemara (commentaires) ;

4° Des conclusions de la Ghemara (commentaires des commentaires) ;

5° de nombreux commentaires appelés Berachoth, Bereschit-Robath, Sifra, Zohar ;

6° D'un nombre incalculable d'ouvrages écrits par les Rabbins ou Docteurs célèbres, tels que le Ypdhazakach, la Mischna-Thora, le Mozé-Hebouchim, le Schoulhan-Arouch, etc.

— *Talmud de Jérusalem.*

La Mischna est la loi répétée ou la deuxième loi, ainsi appelée parce qu'elle répète, en quelque sorte, le Pentateuque de Moïse ou première loi, en l'éclairant et en le commentant. Elle a pour auteur Simon Judas, surnommé le saint, prince de la captivité et patriarche de Tibériade, qui l'écrivit entre l'an 190 et l'an 220 de l'ère chrétienne.

La Mischna n'a pas seulement pour but d'expliquer les difficultés de la première loi, commente Rohling, mais d'en combler les prétendues lacunes.

Cette première loi talmudique fut approuvée et publiée par le Sanhédrin, ou Conseil des Rabbins de Tibériade.

A partir de la promulgation de la Mischna, les Thanaïm ou interprètes inspirés de la Thora disparurent pour faire place aux Amoraïm ou savants traducteurs de la Loi.

1. Revue *Action française*, 15 juillet 1911.



Au quatrième siècle de notre ère, un disciple de Judas le saint, Rabbi Johanan, fondit en un seul livre toutes les additions à la Mischna, y ajouta lui-même un commentaire, la Ghemara. Ghemara et Mischna forment le Talmud de Jérusalem.

— *Talmud de Babylone.*

Tous ces commentaires restaient insuffisants à prévoir les rapports des Juifs entre eux et avec les étrangers. Aussi, vers l'an 470 — un siècle après la Ghemara — Rabbi Aschi et son collaborateur Rabbi Abina publièrent de nouveaux livres dont la sainteté fut sanctionnée par le Sanhédrin de Babylone. Ces nouveaux écrits contiennent une foule d'explications, de paraboles, de fables, auxquelles les disciples de Rabbi-Aschi ajoutèrent nombre d'appendices, nommés « Conclusions de la Ghemara ».

Cet ensemble de livres, joints à la Mischna et à la Ghemara, prit le nom de Talmud de Babylone.

Son autorité est beaucoup plus grande que celle du Talmud de Jérusalem, beaucoup plus grande même que celle de la loi de Moïse, et c'est la démonstration que nous allons faire.

Tout ce que contient la Ghemara de Babylone, écrit Maïmonides, est obligatoire pour tout Israël. Et l'on oblige chaque ville, chaque contrée de se conformer aux coutumes établies par les docteurs de la Ghemara, de suivre leurs arrêts, et de se conduire suivant leurs institutions ; car le corps entier de la Ghemara a été approuvé par tout Israël. Les juges qui ont donné ces institutions, ces décrets, établi ces coutumes, prononcé ces décisions, enseigné ces doctrines, formaient tantôt l'universalité des docteurs d'Israël, tantôt la majorité. Ce sont eux qui avaient reçu, par tradition, les fondements de toute la loi, de génération en génération, en remontant jusqu'à Moïse, que la paix soit sur lui !

Bernard Lazare, dans *l'Antisémitisme* a dit, parlant des Juifs, que le Talmud est leur âme, l'expression de leur nationalité.

Remarquez bien, dit Rohling, que le Juif réformiste, tout en disant que le Talmud n'est pas pour lui le livre de la Loi, recourt cependant, le cas échéant, à ce livre comme à son Code, et le place au-dessus de la Bible. Il ne faut pas perdre de vue les doctrines dans lesquelles les rabbins, les supérieurs spirituels en Israel sont élevés et instruits. C'est le Talmud qui forme l'objet principal des études dans les séminaires rabbiniques. Dans beaucoup de villes, il y a des Sociétés Talmudistes qui, sous la direction des rabbins, encouragent leurs membres à la lecture assidue du Talmud. Ainsi, à Berlin, une telle société existe depuis 33 ans. Les membres se réunissent tous les soirs pour la lecture du Talmud, du Livre saint. Bien que beaucoup de Juifs commerçants ne lisent pas le Talmud de leurs propres yeux, ils trouvent assez de frères en Israël qui ont soin de leur inculquer ce que le Talmud en-



seigne. Et pourquoi tout cela, sinon pour mettre en pratique les doctrines talmudiques ? Avec cela s'accorde ce que déclare formellement la Revue déjà citée des Juifs réformistes français : « Quant au Talmud, nous reconnaissons sa supériorité absolue sur la Bible de Moïse [1] ».

Et de fait, le Dr Kroner adhère également à la vieille doctrine que le Talmud est supérieur à la Bible. A plusieurs reprises, il approuve complètement ce que le Talmud enseigne en contradiction ouverte avec la Bible. C'est ainsi qu'il admet, uniquement sur la foi du Talmud, « qu'il est permis à un Juif de voler un non-Juif, ou de faire violence à une goïa, à une non-Juive, et qu'il revendique encore en ce cas pour Juda le mérite de conserver la Bible par le Talmud ». Singulière conservation !

Des Juifs naïfs se sont parfois étonnés des prescriptions qu'ils n'avaient pas découvertes dans la Bible.

Dans une lettre à *l'Echo de l'Orient*, journal de Smyrne, deux Juifs écrivent à la date du 18 avril 1840 :

« Si la religion juive est toute basée sur la Bible, comme M. le Grand-Rabbin veut bien le donner à croire, que ne condescend-il à nous indiquer le texte servant d'appui aux pratiques suivantes :

« 1° Où trouve-t-on que l'usage de la viande est défendu, lorsque le bœuf, la chèvre ou le mouton n'ont pas été égorgés de la main d'un rabbin ?

« 2° Que le vin est prohibé toutes les fois qu'il aura été fabriqué ou touché par une personne ne professant pas la religion israélite ?

« 3° Où est le texte de la loi qui, dans les jours de Sabbat, défend à l'Israélite de marcher s'il est porteur d'une clef, d'une montre, de deux mouchoirs, d'une épingle ou de tout autre objet qui ne lui est pas absolument nécessaire ?

« 4° Que l'on dise dans quelle partie du Testament on lit que ceux qui emploient leur temps à la lecture du Talmud [2], fussent-ils très riches négociants, sont affranchis des taxes dues à la communauté israélite et au gouvernement lui-même, et que les pauvres doivent payer pour eux ?

« ... Veut-on savoir ce qui résulte pour nous, pauvres Israélites, du refus de nous soumettre aux capricieuses exigences des rabbins ?

« Si nous avons quelque argent, on nous l'extorque ; si nous

1. *Archives Israélites*, 25, 150, 1864.
2. L'anachronisme pourrait bien n'être qu'apparent : certains auteurs ne prétendent-ils pas que le Talmud avait été prévu, prédit par des Prophètes. D'ailleurs, nos Juifs raillaient. — N. de l'A.



n'en avons pas, on nous excommunie, ou bien on nous livre aux autorités pour nous faire punir comme des malfaiteurs

« Essayons-nous de nous défendre devant nos juges ? Des centaines de faux-témoins déposent contre nous, la loi rabbinique tolérant l'usage de la fraude et de l'artifice et la persécution, jusque la mort de tout humain qui s'oppose à la pratique de ce que les auteurs de cette loi appellent notre religion ».

Mais laissons ces doléances pour serrer de plus près notre sujet : la supériorité du Talmud sur la Loi Mosaïque.

Voici quelques références citées par Desportes.

Le Rabbin Isaac Abnab nous enseigne que le fondement de la religion juive est la loi orale, ou la tradition des Pères, et non la loi écrite par Moïse : « C'est en considération de la loi orale que Dieu fit alliance avec les Israélites, ainsi qu'il est écrit : *quia juxta verba pango tecum fœdus...* et ces paroles sont les trésors du Dieu saint et béni ».

« Arabanel, dit Rupert, et les maîtres les plus estimés de la synagogue ont soutenu la même opinion ; ils avancent que la loi orale contenue dans le Talmud a éclairci les difficultés de la loi mosaïque et en a comblé les lacunes. Dans le livre intitulé *Horcoîm*, on établit que tous ceux qui se moquent des maîtres de la synagogue, ou disent quelque chose de contraire à leur enseignement, seront jetés au fond de l'enfer pour y être tourmentés. Les rabbins enseignent même, au sujet du Talmud que, s'il se trouve quelque chose dans ce livre qui sorte de l'ordre naturel ou qui surpasse notre intelligence, on doit s'en prendre à la faiblesse de l'entendement humain, car, en le méditant profondément, on remarque que le Talmud ne contient que la pure vérité ».

Conséquemment, « ceux qui violent les préceptes des rabbins doivent être punis plus sévèrement que ceux qui violent la loi de Moïse ; l'infracteur de la loi de Moïse peut être absous : *absolvi potest :* mais le violateur des préceptes des rabbins doit être puni de mort : *morte moriatur* ».

On comprendra que nous insistions sur cette démonstration de la suprématie du Talmud.

Nous sommes fidèles à notre procédé de discussion.

Nous avons tout d'abord démontré qu'aucune question préalable ne pouvait nous être légitimement opposée, que « l'odieuse et stupide légende » ne constituait qu'une opinion *a priori* à la charge des Juifs, en admettant que ce soit une opinion.

Nous avons ensuite fourni la preuve que les avocats d'Israël étaient tous sujets à caution, les uns par l'absence de sens critique



et de fâcheux antécédents, les autres par un parti pris qui crève les yeux.

Nous voulons maintenant fermer la porte à cette dérobade toujours possible chez des adversaires capricants : « Le Talmud n'a plus aucune autorité ; c'est tout au plus, pour les Juifs d'aujourd'hui, un livre vénérable ».

L'allégation serait audacieuse ; mais nous ne voulons même pas lui laisser la possibilité de se produire.

Dans l'étude que nous avons déjà citée, M. de Lafont de Savines a réuni un certain nombre de textes probants, dont ceux déjà rapportés par Rohling.

« L'enseignement oral, c'est-à-dire le Talmud, a la même valeur que la Thora (Tr. Rosch-Haschana, fol. 19, 1).

« — Ceux qui étudient la Thora font quelque chose qui ressemble à une bonne action, ou même à une action sans valeur ; mais ceux qui étudient la Mischna font une action vraiment vertueuse et seront récompensés. Mais ceux qui étudient la Ghemara pratiquent la plus grande des vertus [1].

« — La Thora est semblable à l'eau, la Mischna au vin, et la Ghemara au vin aromatisé [2] ».

« — Les péchés contre le Talmud sont plus graves que ceux commis contre la Thora [3] ».

« — Maïmonides écrit : « La crainte du rabbin est la crainte de Dieu [4] ».

« — Rabbi Aschi déclare : « Mon fils, prête attention aux paroles des rabbins plus qu'aux paroles de la Thora [5] ».

« — Rabbi Aschi enseigne : « Si le Rabbin te dit que ta main droite est ta main gauche, et que la gauche est ta droite, tu ne dois pas t'écarter de sa parole ; mais à plus forte raison quand il te dit que ta droite est la droite, et ta gauche la gauche [6] ».

Ces contradictions doivent être acceptées sans murmurer, car : « toutes les paroles du Rabbin viennent de Dieu[7] ».

Et cela n'a rien que de naturel, puisque « les saints Rabbins sur terre sont beaucoup plus sacrés que les anges du ciel[8]. »

1. Tr. *Baba Metzia*, f. 33, c. 1.
2. *Soph.*, f. 13, 2.
3. Tr. *Sanhedrin*, f. 88, 2.
4. Sur le Traité *Gittin*, f. 57. — Traité *Erubin*, f. 21, 2.
5. *Yad. Chag. Talm. Thora*, f. 5, 1.
6. Sur le *Deutéronome*, f. 17, 11.
7. Tr. *Chagiga*, f. 3, 2.
8. Traité *Sanhedrin*, f. 11.



Et Rabbi Menachem enseigne, d'accord, en cela, avec beaucoup d'autres Rabbins que « Dieu, le Seigneur, fait souvent prendre l'avis des Rabbins sur terre, quand une question difficile sur la loi se présente au Ciel [1] ».

« — Celui qui abandonne le Talmud pour la Thora n'aura plus de bonheur [2] ».

Pour clore ces citations, il nous reste à ajouter l'opinion contemporaine du « journal conservateur des principes d'Israël, l'*Univers Israélite*, qui disait le 18 octobre 1912 :

> Mais le principal afflux se produisit en 1492, après l'expulsion des Juifs d'Espagne, qui cherchèrent des refuges dans l'est de l'Europe. Parmi ceux qui émigrèrent à Nicopolis était le rabbin Ephraïm Caro, de Tolède, dont le fils Joseph épousa le chef religieux de la communauté et s'établit plus tard à Safed : c'est l'auteur du *Schoulhan Arouch, qui est resté le code du Judaïsme.*

Qu'on juge ici si nous n'avons pas de bonnes raisons de nous défier des réticences, récusations et dérobades d'Israël.

Le Schoulhan-Arouch est le dernier en date des commentaires de la Loi et du Talmud, puisque Rabbi Josiel l'écrivit vers 1576 en Palestine.

Or, Rohling nous apprend que dans un Synode général tenu en 1866, il fut décrété « qu'aux yeux des chrétiens, on repousserait le Schoulhan-Arouch, mais qu'en réalité, tout Juif devrait s'en tenir à ses lois en tout pays et en tout temps ; la décision fut signée par 94 rabbins, 182 avocats, 45 médecins et 11.672 Juifs de qualités diverses ».

Il paraît que l'interdit est levé, puisqu'un journal doctrinaire d'Israël peut proclamer aujourd'hui que le Schoulhan-Arouch « est resté le Code du Judaïsme ».

Voilà donc qui est bien et définitivement acquis, incontestable, indiscutable : le Talmud, considéré comme bien supérieur à la loi Mosaïque, est le véritable Code des Juifs.



Maintenant se posent les questions :

Le Talmud contient-il des prescriptions immorales, antisociales, antihumaines ?

Le Talmud est-il muet sur le crime rituel, le constate-t-il, l'encourage-t-il ?

1. Tr. *Chagiga*, f. 10.
2. Tr. *Erubin*, p. 21, 2.

Je dois à la vérité de constater que, du côté des avocats d'Israël, on ne trouve guère que des dénégations, souvent furibondes, sur ces points. Sans doute, on produit des citations rassurantes ; mais on omet de réfuter les citations du camp opposé, et c'est presque un aveu quand il s'agit d'un Code aux prescriptions contradictoires.

Voici le prototype des protestations juives contre le crime rituel ; nous le devons à Crémieux, vice-président du Consistoire Israélite français :

« Si la religion juive commande ainsi le meurtre et l'effusion du sang humain, levons-nous en masse, Juifs, philosophes, Chrétiens, Musulmans ; abolissons, même dans les hommes qui le pratiquent, ce culte barbare et sacrilège, qui place l'homicide et l'assassinat au rang des prescriptions divines ! » (Lettre au *Journal des Débats*, 7 avril 1840).

Belles paroles, audacieux défi ; mais rien de plus.

Interrogé par l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, M. Ledrain a bien répondu à la date du 30 nov. 1903 : « Le meurtre rituel n'apparaît ni dans la Bible, ni dans le Talmud. D'où vient alors l'accusation ?... Jamais il n'y eut de meurtre rituel ».

Mais la moindre réfutation vaudrait mieux que cette éternelle et simple dénégation.

M. Théodore Reinach nous apprend bien qu'Isidore Loeb voulait consacrer une grande monographie scientifique à l'histoire du préjugé du sang :

« Hélas ! dit-il, les volumineux dossiers qu'il avait formés ne satisfaisaient pas encore son insatiable curiosité d'historien, et il n'avait pu se décider à les mettre en œuvre lorsque la mort est venue nous l'arracher. »

N'est-il pas permis de penser que si l'écrivain juif n'a pas mis ses matériaux en œuvre, et si personne n'a entrepris d'achever son œuvre, c'est que les recherches ne conduisaient pas au but désiré ?

Renan, avec d'étranges pétitions de principe, a opiné comme nous l'avons dit précédemment, procédant par affirmations et négations, considérant comme acquis ce qui fait précisément l'objet du débat, prêtant à ses contradicteurs des affirmations outrancières.

M. Reinach cite le *Lévitique* : « Quiconque de la maison d'Israël, ou des étrangers séjournant parmi eux, mangera de quelque sang que ce soit, je tournerai ma face contre lui et je le retrancherai du milieu de mon peuple... Vous ne mangerez le sang d'aucune



chair ; car l'âme de toute chair est son sang ; quiconque en mangera sera retranché ».

Mais nous avons déjà dit que c'était le Talmud que nous incriminions : pourquoi nous répond-on Loi Mosaïque.

Aussi bien nous aurons à voir si cette Loi même reflète toujours la même horreur du sang.

Il cite, il est vrai, le Schoulhan-Arouch qui « ordonne de jeter un œuf si l'on trouve dans le jaune une goutte de sang ».

Quel rapport entre cette prescription hygiénique et nos accusations ? Mieux eût valu réfuter les textes de ce Schoulhan-Arouch cités par M. Plista en réponse à M. Zadoc-Kahn, et ceux que nous produirons.

« Maïmonides, dit-il encore, commentant le Talmud, interdit de toucher à aucune partie d'un mort ».

Que n'a-t-il édicté la même interdiction touchant les vivants ! Strack confesse, page 140 :

« Il n'est pas expressément interdit dans la loi du Pentateuque de consommer du sang humain ; mais il ne s'ensuit pas que cela soit permis ».

Cet auteur qui s'est étendu sur le préjugé du sang à travers les civilisations ne tente la réfutation que d'un seul texte, celui déjà discuté par M. Zadoc-Kahn.

Même absence de réfutation de textes chez M. Vacandard, qui ne fait que répéter Théodore Reinach et Strack, les pauvretés sur l'œuf maculé de sang.

Est-ce que les accusateurs, eux aussi, auraient négligé de citer des textes et se seraient bornés, comme les négateurs, à des considérations d'ordre général ?

C'est ce que nous allons voir.

Il n'est pas douteux, tout d'abord, que l'holocauste et le crime rituel aient été en honneur chez les peuples voisins des anciens Hébreux.

Les inscriptions cunéiformes de Chaldée témoignent de l'existence du sacrifice humain en Babylonie.

Les Chananéens, avec lesquels les Hébreux furent en contact pendant des siècles, avaient coutume d'immoler leurs propres enfants à leurs dieux, et leurs marins de Tyr et de Sidon ont colporté les sacrifices humains sur toutes les plages d'Asie, d'Afrique et d'Europe.

La Bible fournit son témoignage.

Le Prophète, maudissant les forfaits des Chananéens, s'écrie :



V. 3. — Vous aviez en horreur, Seigneur, ces anciens habitants de votre Terre sainte,

V. 5. — Parce qu'ils faisaient des œuvres détestables à vos yeux par des enchantements et des sacrifices impies,

V. 5. — Tuant sans pitié leurs propres enfants, mangeant des entrailles d'hommes et dévorant leur sang, initiés qu'ils étaient à d'exécrables mystères [1].

La Bible encore, rapporte un meurtre rituel d'une dramatique horreur. Mésha, roi de Moab, dont une stèle remarquable est au Musée du Louvre, était assiégé par les rois d'Israel et de Juda. La ville allait succomber quand Mésha prit son fils aîné, qui devait régner après lui, et il l'offrit en holocauste sur la muraille [2].

Nous trouvons un précieux commentaire de ces deux passages de la Bible sous la plume de M. Tiele, de Leyde, d'ailleurs protestant :

On offrait les sacrifices humains à Baal-Hamman-Melkarth... On sait qu'ils avaient aussi leurs places dans le culte des grands dieux de Babylone, d'Anou en Assyrie, de Kamosch chez les Moabites, de Melech ou Moloch dans la Bible, etc... C'est la coutume que l'Ancien-Testament désigne par l'expression « faire passer ses enfants par le feu » et dont les yavhistes mosaïstes (c'est-à-dire les Juifs orthodoxes) ne parlent qu'avec la plus grande horreur... Les habitants du royaume de Juda s'adonnèrent à cette pratique sous les derniers rois de la race de David, et elle était générale chez les Israélites dans les temps antérieurs [3].

En 1907, le Père Dominicain, Hughes Vincent, a publié chez Lecoffre un livre *Canaan* établissant péremptoirement la réalité des sacrifices humains chez les Chananéens.

Qu'on en juge par cet extrait de la table des matières :

P. 117. Nouveau-né sacrifié à Gézer.

P. 191. Fillettes ensevelies vivantes. Megiddo 50, 51, 197.

P. 199. Emmurés vivants.

P. 51. Petite fille... enfouie sous la base d'une forteresse, avec photographie page, 197.

P. 196. Sacrifices de premiers-nés, « ample série de sacrifices humains sur lesquels les fouilles nons ont lugubrement documentés ».

P. 209. Lit de cendres d'ossements humains, accumulation énorme, lugubres restes, couche jusqu'à 0m30 d'épaisseur (à Gézer).

P. 211. Surtout d'enfants nouveaux-nés... Caverne crématoire.

P. 196. Jarres avec enfants dedans.

1. Liv. de la Sagesse, chap. XII ; voir Fillion, *Bible commentée*, t. V., p. 46.
2. IV, *Rois*, chap. III, v. 27.
3. *Revue de l'Hist. des Religions*. Annales du Musée Guimet. Paris, 1881, t. III, p. 207, 208.



Ceux qui désireraient une documentation plus abondante sur le crime du sang à travers les peuples et les âges, consulteront avec fruit l'ouvrage de M. André Baron *Les Sociétés secrètes, leurs crimes* (Daragon, édit.)

Je crois avoir suffisamment répondu à l'allégation de certains savants ! Juifs qui vont jusqu'à nier les pratiques sanglantes en tous temps et chez tous les peuples.

***

Arrivons aux Juifs.

Nous avons déjà vu que les monstrueuses coutumes des Chananéens avaient gagné les royaumes d'Israël et de Juda.

Voici un témoignage assez inattendu : celui de Larousse, qui n'est pas suspect d'antisémitisme.

Ouvrez son petit dictionnaire au mot *holocauste*.

Vous lirez : « *Holocauste*, n. m. (grec *holocaustos*, brûlé tout entier). Sacrifice en usage chez les Juifs, et dans lequel la victime était entièrement consumée par le feu ».

« Consumée, diront les casuistes d'Israel qui ne perdent pas de vue le crime rituel ; mais d'effusion de sang, jamais ! » Attendons. Voici Voltaire, qui n'est pas plus clérical que Larousse, et sa terrible apostrophe aux Juifs :

« Ou renoncez à vos livres, ou avouez que vos pères ont offert à Dieu des fleuves de sang humain, plus que n'a jamais fait aucun peuple au monde [1] ».

Qu'importe que Voltaire ait confondu Jehovah et Moloch : l'accusation demeure.

Dans le même ouvrage, article *Tophetti*, il précisera :

> C'est dans cette solitude horrible que les Juifs immolèrent leurs enfants à leur Dieu qu'ils appelaient alors Moloch. C'était une grande statue de cuivre, aussi hideuse que les Juifs la pouvaient faire. Ils faisaient rougir cette statue à grand feu, et ils jetaient leurs petits enfants dans le ventre de ce Dieu, comme nos cuisinières jettent des écrevisses vivantes dans l'eau bouillante de leurs chaudières.

Autorité contestable ? Soit, écoutons donc Jérémie :

> V. 4. — Ils ont rempli ce lieu (Tophetti) du sang des innocents !
> V. 5. — Et ils ont bâti des Hauts-Lieux à Baal pour brûler leurs enfants en holocauste à Baal (XIX).

1. *Dictionnaire philosophique*, art. *Juifs*.



Voici le prophète Ezéchiel adressant semblables reproches à Jérusalem dévastée, au nom de Jehovah :

V. 17. — Et tu as pris tes belles parures, faites de l'or et de l'argent que je t'avais donnés, et tu t'en es fait des idoles auxquelles tu t'es prostituée.

V. 20. — Tu as pris tes fils et tes filles que tu m'avais enfantés, et tu les leur as immolés pour qu'elles les dévorent. Est-ce peu de chose que ta fornication ? (Ezéchiel, XVI).

Quand les rabbins écrivirent le Talmud, ils ne pouvaient prévoir, ni que nous confronterions un jour les sacrifices sanglants du passé avec ceux de nos jours, ni que les avocats d'Israël seraient acculés à nier ces sacrifices chez les anciens Hébreux.

Aussi dissertaient-ils volontiers sur le fonctionnement des sacrifices humains en l'honneur de Moloch.

On lit, en effet, dans la Bible de Vence :

Les Rabbins assurent que la statue de Moloch était de bronze, assise sur un trône de même métal, parée des ornements royaux, sa tête était comme celle d'un veau et ses bras étendus comme pour embrasser quelqu'un. Lorsqu'on voulait lui immoler quelques enfants, on échauffait la statue en dedans par un grand feu, et lorsqu'elle était toute brûlante, on mettait entre ses bras la malheureuse victime qui était bientôt consumée par la violence de la chaleur [1].

Citons encore la Bible :

Car les fils d'Israël sacrifiaient leurs fils et leurs filles et ils les faisaient passer par le feu.

Le Seigneur conçut donc une grande indignation contre Israël et le rejeta de devant sa face [2].

Ils (les Hébreux) répandirent le sang innocent, le sang de leurs fils et de leurs filles qu'ils immolèrent aux idoles de Chanaan, et le pays a été infecté de meurtres [3].

Et voilà comment, de tout temps, les Juifs éprouvèrent une répugnance invincible pour l'effusion de sang et le sacrifice humain !

Nous voici mieux éclairés pour examiner et juger les prescriptions talmudiques.

1. Bible de Vence, Edit. 1820, t. III, p. 44.
2. IV, *Rois* XVII, Versch 17-18.
3. Verset 38, du Psaume CV.



II

Le Talmud et l'Esotérique Juive

Le Talmud, en attendant les faits, va nous dire si les rites sanglants des anciens âges ont pu se perpétuer à travers les siècles de notre ère.

Voyons d'abord Rohling. Son *Juif Talmudiste* a déchaîné les plus ardentes polémiques. Si les citations qu'il fait du Talmud, en citant ses sources, avaient pu être contestées, l'écho de ces contestations nous serait parvenu à travers les œuvres récentes des négateurs du crime rituel.

Il n'en est rien et ses citations restent, qu'il soit allé aux sources ou qu'y soient allés pour lui Eisenmenger ou Aaron Brimann, comme le prétend Strack.

Notre auteur observe qu'il a consulté les éditions du Talmud de Vienne (édition complète), d'Amsterdam 1644, déjà passablement tronquée, de Sulzbach, 1769, de Varsovie 1863, de Prague 1839, et que nombre de citations ne figurent pas dans les éditions nouvelles.

Il faut tout d'abord noter le mépris du Talmud pour les non-Juifs, qualifiés d'étrangers, goïms, de païens, d'idolâtres.

« Un goy qui frappe un Juif mérite la mort.

« La semence d'un étranger n'est que la semence d'un animal ».

« Le peuple élu est digne de la vie éternelle, les autres peuples sont semblables aux ânes ».

« Les Israélites seuls sont appelés hommes ; mais les idolâtres viennent de l'esprit impur et sont appelés cochons.

D'après Abarbanel, une femme étrangère, qui n'est pas fille d'Israël est un animal.

On devine déjà quelle morale va dériver de ces distinctions.

Rabbi Alba n'hésite pas à dire que « Dieu a donné aux Juifs pouvoir sur la fortune et la vie de tous les peuples ».

Et le Talmud de déclarer : « Un enfant de Noé qui vole, même moins qu'un liard, doit être mis à mort. Mais il est permis à un Israélite de faire du tort à un goï, car là où il est écrit : « Vous ne ferez pas de tort à votre prochain », nous ne lisons pas : « Vous ne ferez pas de tort à un goy ». Voler un goy (non-Juif) est donc permis, répète le Talmud.



Je rappelle, une fois pour toutes, que pour toutes les citations Rohling cite les sources : il m'a paru fastidieux de les répéter.

« Il est permis de tromper un goï et de pratiquer l'usure à son égard, mais si vous vendez quelque chose à votre prochain (c'est-à-dire à un Juif) ou si vous achetez quelque chose de lui, il ne vous est pas permis de le tromper».

« Si un Juif a un procès contre un non-Juif, vous donnerez gain de cause à votre frère, et vous direz à l'étranger : « C'est ainsi que le veut notre loi (il s'agit d'un pays où règnent les Juifs) ; si les lois des peuples sont favorables aux Juifs, vous donnerez encore gain de cause à votre frère, et vous direz à l'étranger : « C'est ainsi que le veut votre loi » ; lorsque ni l'un, ni l'autre n'a lieu, il faut tourmenter l'étranger par des intrigues jusqu'à ce que le Juif ait gagné sa cause ».

Rabbi Brentz écrit dans *le Judenbalg*, page 21 :

Si les Juifs ont voyagé toute une semaine et qu'ils ont trompé les Chrétiens à droite et à gauche, ils s'assemblent au Sabbat et se glorifient de leurs canailleries en disant : « Il faut arracher au goy le cœur, et assommer le meilleur des Chrétiens...

Passons sur les prescriptions talmudiques concernant l'usure, et arrivons à ce qui touche la vie humaine.

« Il faut tuer le plus honnête parmi les idolâtres ».

« Si l'on retire un goy de la fosse où il est tombé, on entretient un homme dans l'idolâtrie ».

Maïmonides dit de même : « Il est défendu d'avoir pitié d'un idolâtre, quand on le voit périr dans un fleuve ou ailleurs. S'il est près de mourir, on ne doit pas le sauver ».

« Il est juste, dit le Talmud, de donner la mort au Minaiem, c'est-à-dire à l'hérétique ».

« *Celui qui fait couler le sang des impies, c'est-à-dire des non-Juifs, disent les rabbins, offre un sacrifice à Dieu* ».

Ici, nous avons bien, explicitement, l'encouragement au crime rituel, et je crois devoir fournir les références de Rohling : Jalqût Simeoni ad. Pent., Fol. 245, col. 3, et Middrach Bamidebar rabbâ, p. 21.

La défense : « Vous ne tuerez pas », dit Maïmonides, signifie qu'on ne doit pas tuer un Israélite ; or, les goïms, fils de Noé et les hérétiques ne sont pas des Israélites ».

Par respect pour nos lecteurs, et puisque cela n'est pas nécessaire à notre démonstration, glissons sur les prescriptions relatives à la femme, quoique là surtout s'étale la sordide immoralité du Talmud.



Citons seulement de Maïmonides, l'Aigle de la Synagogue : « Il est permis d'abuser d'une femme infidèle (c'est-à-dire d'une non-Juive) ».

Pour le reste, il me faudrait écrire en tête d'un chapitre spécial, comme à la porte de certains musées d'anthropologie : « Lisible pour les hommes seulement ».

Quant aux prescriptions talmudiques touchant le serment, je noterai uniquement que la restriction mentale, tant imputée aux Jésuites par la presse prêtrophobe, y est expressément préconisée.

Le Talmud appelle Jésus-Christ un Juif apostat, et Maïmonides écrit : « Il est ordonné d'assassiner et de jeter dans la fosse de la perdition les traîtres en Israël et les hérétiques (Minim) tels que Jésus de Nazareth et ses adhérents ».

Dans quelques éditions : « Tels que Zadak et Baithos et leurs adhérents ».

Le Schoulhan-Arouch, « qui est resté le Code du Judaïsme », dit « qu'un Juif qui en aurait le pouvoir devrait, sous un prétexte quelconque, mettre publiquement tous les hérétiques à mort ».

Comme on comprend que M. S. Bloch se soit récrié dans l'*Univers Israélite* du 1er décembre 1871, alors qu'il s'agissait d'une traduction intégrale du Talmud :

« — Convient-il de dévoiler tout le Talmud ? »

Comme on comprend que le Talmud lui-même ait prescrit :

« Un Goï qui étudie dans la Loi (le Talmud) mérite la mort ».

Comme on comprend que la Papauté ait maintes fois fait brûler ce livre immonde !

Les Juifs eux-mêmes ont expurgé certaines éditions.

« En prenant en mains, remarque Rohling, un Talmud imprimé dans le cours du dernier siècle (18e), on est tout étonné d'y trouver une foule de feuillets laissés en blanc ou marqués d'un cercle. Dans les anciennes éditions, ces endroits étaient remplis d'invectives contre le Christ, contre la Sainte-Vierge Marie, et contre les Apôtres, ainsi que de la déclaration que, par les non-Juifs, il fallait surtout entendre les Chrétiens.

« Lorsque ces derniers en eurent connaissance, et qu'ils eurent manifesté leur indignation, le Synode juif polonais ordonna, en 1691, de remplacer à l'avenir ces passages par des pages vides ou par un cercle, et d'enseigner oralement dans les écoles ce qui avait rapport aux Chrétiens, comme, par exemple, que les Chrétiens étaient très corrompus, et qu'on ne devait pratiquer à leur égard ni justice, ni charité ».



Sixte de Sienne, Juif converti du XVIe siècle, indique les endroits du Talmud où il trouve les passages suivants :

« 1° Nous ordonnons que tout Juif maudisse trois fois par jour tout le peuple chrétien et prie Dieu de le confondre et de l'exterminer avec ses rois et ses princes ; mais que les prêtres surtout fassent cette prière dans la synagogue, en haine de Jésus ;

« 2° Dieu a ordonné aux Juifs de s'approprier les biens des Chrétiens autant de fois qu'ils le pourront, soit par fraude ou par violence, soit par usure ou par vol ;

« 3° Il est ordonné à tous les Juifs de regarder les Chrétiens comme des brutes, et de ne pas les traiter autrement que des animaux ;

« 4° Que les Juifs ne fassent aucun bien, ni aucun mal aux païens, mais qu'ils tâchent, par tous les moyens, de tuer les Chrétiens ;

« 5° Si un Hébreu, en voulant tuer un Chrétien, tue par hasard un Juif, il mérite le pardon ;

« 6° Si un Juif voit un Chrétien sur le bord d'un précipice, il est tenu de l'y précipiter aussitôt [1] ».



Tout ce qu'on peut concéder aux Juifs, après ces irréfutables citations, c'est que le crime rituel en vue de la consommation du sang, le crime rituel pascal n'est pas prescrit par le Talmud. Encore faut-il tenir compte du texte discuté par le Grand Rabbin Zadoc-Kahn, touchant l'immolation d'enfants à la veille de Pâques.

Il faut retenir aussi les conclusions du savant abbé Pranaïtis, docteur en théologie, professeur à l'Académie catholique de Saint-Pétersbourg, chargé d'un rapport sur le crime rituel de Kief, en raison de sa parfaite connaissance des langues dans lesquelles sont écrits les livres saints des Juifs.

Après nombre de citations, l'abbé Pranaïtis conclut :

I. — La loi religieuse des Juifs, non seulement ne défend pas d'assassiner les Chrétiens, mais encourage et ordonne de tels assassinats. Par conséquent, au point de vue de la loi, il n'y a pas d'obstacles à ce que ces assassinats soient commis.

II. — La loi religieuse juive attribue au sang en général et au sang hu-

1. Sixt. Senens. *Bibliotheca sancta*, ord. 1., p. 124.



main en particulier, une importance hors ligne, — importance symbolique, magique et médicale.

III. — Elle (*la loi*) permet même l'emploi de ce sang comme nourriture.

Pour la première conclusion, nous avons vu qu'elle n'était pas discutable.

Pour les autres, sans doute le savant abbé s'appuie sur les mêmes textes qui ont amené Strack à avouer :

« L'interdiction de consommer le sang, prise au pied de la lettre, ne concerne, il est vrai, que le sang animal, ou, pour être plus exact, le sang des animaux hémathermes (quadrupèdes et oiseaux).

« Il n'est pas expressément interdit, dans la loi du Pentateuque, de consommer du sang humain; mais il ne s'ensuit pas que cela soit permis[1] ».

Nous pouvons donc, nous, conclure loyalement :

1° La consommation du sang humain n'est pas interdite aux Juifs par leurs lois ;

2° L'immolation des Chrétiens leur est expressément recommandée, comme un sacrifice agréable à Dieu.

Et nous prétendons que, dans ce cas même, le crime est bien un meurtre rituel.

Est-ce à dire que les Pâques sanglantes soient un mythe, une légende, ou le fait de quelques aberrés ?

Nous prétendons bien démontrer le contraire, nous prétendons démontrer qu'elles procèdent de prescriptions rabbiniques ; mais on comprend que les rabbins n'aient pas osé écrire ces horreurs. Alors, quels témoignages pouvons-nous avoir et avons-nous ?

1° Les déclarations de rabbins convertis, qui nous apprennent que les prescriptions touchant ces abominables pratiques se transmettent par la tradition orale ;

2° Les aveux recueillis de Juifs accusés de crimes rituels. Ce sont ces témoignages que nous allons produire: on jugera du même coup de l'impudence de certains avocats d'Israël, qui n'ont pas craint d'affirmer que jamais un Juif converti n'avait révélé ces pratiques.

J'ai la bonne fortune d'avoir entre les mains un livre depuis longtemps introuvable; *Relation historique des Affaires de Syrie depuis* 1840 *jusqu'en* 1842, par Achille Laurent.

Outre des documents précieux sur le crime rituel de Damas

2. *Le sang*, p. 140.



que j'aurai à utiliser, ce volume contient, traduit du grec, un très intéressant « Extrait d'un opuscule dont l'original, imprimé en langue moldave en 1803, par un ex-rabbin converti au Christianisme, orthodoxe, et devenu moine à l'âge de 38 ans, a été publié en grec en 1834, à Napoli de Romanie, 3e édition, chez Giovanni de Georgio, traducteur de langue moldave, et sous le titre de *Ruine de la Religion hébraïque* ».

J'ajoute que ce moine, ancien rabbin, avait nom Néophyte.

Quelques auteurs, et Achille Laurent lui-même, se sont abstenus de citer ce nom que sans doute ils ont pris pour un nom commun, et il s'ensuit le discrédit qui s'attache à une publication anonyme.

Le nom de Néophyte est pourtant assez répandu en Grèce.

Voici donc les déclarations du moine Néophyte :

Chapitre Ier, *relatif au mystère, jusqu'à présent caché, mais désormais dévoilé, du sang que les Juifs prennent des Chrétiens et à l'usage qu'ils en font, avec preuves à l'appui, tirées des Saintes Ecritures.*

Grand nombre d'auteurs ont écrit, d'après les Saintes Ecritures, touchant la venue du vrai Messie, N.-S.-J.-C., fils de l'immaculée Vierge Marie, et aussi relativement à diverses hérésies des Juifs, lesquels ont été révélées par les Pères de l'Eglise et par les Docteurs israélites qui, convertis au Christianisme, ont reçu le saint baptême ; mais nulle part je n'ai trouvé de notion sur le mystère antihumain que les Israélites observent entre eux, ou s'il a été écrit quelque chose, ç'a été... c'est-à-dire qu'il a été affirmé que les Israélites tuent les Chrétiens et prennent leur sang, ce que plusieurs d'entre eux ont déclaré ; mais je n'ai lu nulle part ce qu'ils font de ce sang.

Il est probable que cette réserve est due à l'espoir qu'ils avaient que peut-être un jour ils se convertiraient à la religion chrétienne, et que, cette révélation les rendant un objet d'exécration près des Chrétiens, ceux-ci ne voulussent pas les admettre dans leur communion, et pour cela, ils se sont abstenus.

Quant à moi qui, par la grâce divine, ai reçu le saint baptême et me trouve, par la forme évangélique de la vie monastique, en mépris près des Juifs orgueilleux et impurs, et dans la vue d'être utile aux Chrétiens, moi qui étais leur rabbin (docteur) et maître, moi qui connaissais leurs mystères, moi qui les ai soigneusement tenus secrets jusqu'au jour où j'ai été baptisé et qui les abandonne désormais, je les publie sur bonnes preuves et bons témoignages.

Avant tout, il faut savoir que le mystère du sang n'est pas connu de tous les Juifs, mais seulement des rabbins, des Khakhams (docteurs), des lettrés et des pharisiens, qu'ils nomment hasseïdem, lesquels le gardent très secrètement.

Les homicides des Juifs sont fondés sur trois motifs :

1° La grande haine qu'ils nourrissent contre les Chrétiens, croyant que par l'assassinat commis sur l'un d'eux, ils font un sacrifice à Dieu, ainsi que



l'a prédit J.-C. sauveur, lorsqu'il disait à ses disciples : « L'heure vient que quiconque vous tuera croira faire quelque chose d'agréable à Dieu (voir l'Evangile);

2° Des superstitions ou des magies que les Juifs font avec ce sang ;

3° Les soupçons que les rabbins ont que Jésus, pouvait être le vrai Messie, leur faisant croire qu'en s'aspergeant du sang chrétien, ils se sauvent.

Touchant le premier motif précité, c'est-à-dire touchant la haine contre les Chrétiens, il est écrit dans le *Himihp*, Pentateuque de Moïse, livre II de l'Exode, ce qui suit :

« Pharaon fit atteler les chevaux à son char, prit sa troupe avec lui, ainsi que six cents chariots de blé, sur chacun desquels il y avait des capitaines [1], dans le but de poursuivre la nation israélite ».

Ce passage donne lieu au rabbin Salomon, qui conduit les Juifs au fond des abîmes de l'enfer, de demander :

— Où les Egyptiens prirent-ils des chevaux pour poursuivre les Israélites, puisque la grêle avait fait périr tous leurs animaux ? [2]

A quoi le même rabbin répond : Qu'il est écrit que ceux d'entre les Egyptiens qui crurent que la grêle tomberait, avaient retiré les bestiaux dans leurs maisons[3], et c'est avec ces animaux qu'ils poursuivirent les Hébreux.

Et à ce sujet, le rabbin Salomon fait l'observation suivante :

« Nous apprenons de là qu'au plus doux des serpents, il faut priver la tête de cervelle, et tuer le meilleur d'entre les Chrétiens ».

C'est-à-dire que tout Juif est tenu à tuer un Chrétien, dans la vue de se sauver par une telle action.

Malgré les bienfaits que les Juifs puissent recevoir des Chrétiens, ils les haïssent, et exècrent notre foi orthodoxe ; ils sont en opposition avec les saintes Ecritures, qu'ils interprètent faussement.

P. S. Le précepte écrit par Moïse dans l'Exode : « Ecoutez-moi, homme saint, et ne mangez pas de la chair lacérée par les animaux féroces des champs, jetez-la aux chiens ».

Le susdit rabbin Salomon explique ce prétexte de la manière suivante :

« Moïse n'a pas seulement voulu qu'une telle viande pût être jetée aux chiens ; d'après lui, on peut la vendre aux Chrétiens. Moïse mentionne les chiens, et nullement les Chrétiens, afin que vous compreniez par son silence que les chiens sont préférables aux Chrétiens [4] ».

Page 18 [5]. — J'ai démontré, par plus d'une preuve, que Dieu repousse les sacrifices des Israélites ; comme dit le sage Salomon, le sacrifice des impies est chose abominable au Seigneur [6].

Jusqu'à présent, j'ai fait connaître le motif, c'est-à-dire la haine que les

1. *Exode*, chap. XVI, v. 6 et 7.
2. *Ibid.* chap. IX, v. 19.
3. *Ibid.*, chap. IX, v. 20.
4. Il est nécessaire de rappeler ici une fois pour toutes, pour qu'on ne crie pas à l'anachronisme, que les auteurs modernes traduisent goy, non-Juif, par Chrétien. — n. de l'A.
5. *Exode*, chap. XI, v. 7.
6. *Ibid.*, chap. XV, v. 8.



Juifs nourrissent contre les Chrétiens et les causes qui les portent à les assassiner. Celui qui voudra en apprendre davantage n'aura qu'à lire le chap. 33 de l'œuvre du médecin Paolo ; il y trouvera toute la haine dont les Juifs sont pénétrés envers les Chrétiens, et ce qui est relatif au meurtre des enfants chrétiens.

J'ai indiqué, comme second motif, les superstitions, c'est-à-dire les opérations magiques que les Israélites font avec le sang chrétien ; mais avant tout, il convient de rappeler que la nation Israélite est sous la malédiction divine, en châtiment de n'avoir pas voulu reconnaître le Christ, et cette malédiction a été prononcée contre eux par Moïse : « Le Seigneur, dit-il, te frappera des ulcères d'Egypte de..., de gale, de démangeaisons inguérissables ».

Puis il ajoute :

« Le Seigneur te frappera de démence, d'aveuglement et de faiblesse de cœur [2] ».

Puis encore :

« Le Seigneur te frappera d'ulcères dangereux sur les yeux et sur les cuisses, et tu ne pourras pas guérir, tu en seras couvert de la tête aux pieds [3] ».

Or, nous voyons se vérifier toutes ces malédictions : tous les Israélites d'Europe sont affectés de gale, ceux d'Asie souffrent de la teigne, ceux enfin de l'Amérique éprouvent une grande faiblesse aux yeux, c'est-à-dire que leurs yeux rendent une humeur qui leur donne l'air stupide.

Ouvrons ici une parenthèse pour rappeler les récents travaux de médecins sur l'épidémie de conjonctivite granuleuse apportée par les Juifs qui pullulent dans le quatrième arrondissement de Paris.

Et continuons à citer le rabbin converti :

Venons aux rabbins : ces mauvais sujets ont trouvé qu'en s'aspergeant ou se soignant avec du sang chrétien, c'était un remède efficace. Ils ont en outre une autre malédiction de Dieu, car tout le peuple dit à Pilate : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! »

Dans les mariages israélites, il est d'usage de soumettre les jeunes époux à un jeûne sévère, pendant lequel ils ne peuvent même pas boire, et sur le soir du jour du mariage, le rabbin se présente et donne à chacun d'eux un œuf cuit, dans lequel, au lieu du sel, il met la cendre d'une toile brûlée, laquelle avait été précédemment trempée dans le sang d'un Chrétien martyrisé. Après avoir brûlé la toile, ils en recueillent les cendres qu'ils mettent dans l'œuf. Pendant que les mariés mangent cet œuf, le rabbin récite quelques versets, afin que ces jeunes gens réussissent à tromper les Chrétiens et qu'ils soient bien venus de ceux-ci au point de s'approprier le fruit de leur labeur, ne

1. *Deutéronome*, chap. XXVIII, v. 27.
2. *Ibid.*, chap. XXVIII, v. 28.
3. *Ibid.*, chap. XXVIII, v. 35.

pouvant pas toujours parvenir à les tuer, surtout de nos jours où la chose est connue ; et c'est pour cela que les Juifs s'efforcent de tromper les Chrétiens, s'appropriant le fruit de leurs peines et de leurs sueurs, tout comme s'ils s'abreuvaient de sang.

Il serait trop long d'essayer une description de la haine que les Juifs éprouvent pour les Chrétiens : je me bornerai, pour ne pas la passer entièrement sous silence, à en faire connaître une faible partie.

Ils appellent notre église *touma*, c'est-à-dire contaminée ; Moïhak, c'est-à-dire latrines. Aux Chrétiens, ils donnent le nom de Goï, qui veut dire impie, idolâtre. L'enfant chrétien mâle est nommé Scheïghin, verme stricente, vermisseau ; et la petite fille *Siskela*, qui signifie verme indorne au genre féminin. Les ecclésiastiques et les moines Chrétiens sont appelés *Galeh*, qui sacrifient aux idoles.

Lors de la Nativité de Notre-Seigneur et de la fête de l'Epiphanie, les Juifs ne touchent pas à leurs livres : ils les couvrent et passent les deux nuits à jouer aux cartes, blasphémant le Christ, sa mère et tous les saints. Ils appellent ces nuits : aveugles.

Quant au motif pour lequel ils couvrent leurs livres pendant les deux nuits de ces fêtes et aux blasphèmes qu'ils prononcent, je ne saurais le dire, *je frémis d'y penser.*

Avant d'apprendre l'alphabet, leurs enfants doivent s'instruire des blasphèmes contre les Chrétiens, afin qu'ils sachent, en passant près de quelqu'Eglise chrétienne, dire : « Qu'il soit maudit le lieu contaminé des contaminés, et impur des impurs ! »

Il est écrit dans le Talmud : « Si quelque Juif qui vient à passer près d'une église chrétienne oublie de prononcer la susdite injure à la distance de dix pas, il devra rétrograder pour la prononcer ; à plus de dix pas, il n'est pas obligé de retourner en arrière, mais il doit la dire à l'endroit où il se rappelle avoir passé près d'une église ».

Egalement, quand les Juifs voient passer un Chrétien mort que l'on porte en terre, ils sont obligés de dire : « Aujourd'hui est mort un impie ; qu'il en meure deux demain ».

En somme, leur haine est telle que, d'après le Talmud, les seuls Juifs doivent être qualifiés du nom d'*homme*.

Jésus, pour l'amour duquel je me suis spontanément séparé d'eux, m'est témoin qu'en écrivant ceci, je ne suis animé par aucune passion contre eux : loin de là, je crie pour eux, avec le prophète Jérémie, que si ma tête était, ainsi que mes yeux, une fontaine, je pleurerais jour et nuit.

Le peuple qui était l'élite du Seigneur, plein de grâce et de sainteté, possesseur d'un royaume, est maintenant dispersé dans les diverses parties du monde, ainsi que l'a annoncé Jérémie : « Je les disperserai donc comme le chaume que transporte au loin le vent du désert ».

...La nation juive est certainement pleine de ruse et de fourberie. Lorsqu'un Chrétien pénètre chez un Israélite, celui-ci l'accueille amicalement et l'accompagne aussi quand il la quitte ; dans ce cas, l'Israélite doit répéter cette phrase : « Que les maladies, les afflictions et les mauvais songes destinés à



moi, à quelqu'un de ma famille, puissent retomber sur la tête de ce Chrétien qui vient de sortir ! »

Je publie cet ouvrage pour deux motifs :

1° Afin que quelque Juif, entendant lire ces détails à des Chrétiens, en éprouve du repentir et, rentrant en lui-même, reconnaisse la vérité.

2° Pour que les Chrétiens, voyant dans quelle erreur et dans quelle disgrâce divine est éternellement plongée la synagogue, rendent grâces à Dieu, à chaque instant, de ne pas être nés dans cet abîme d'erreurs des Israélites.

Jusqu'à présent, je n'ai mentionné que deux des raisons qui portent les Israélites à commettre des assassinats ; je vais parler du troisième motif, c'est-à-dire du soupçon qu'ont les rabbins que J.-C. pourrait être le vrai Messie, comme je l'ai dit précédemment, car ils savent qu'il est écrit : « Cieux ! soyez étonnés de cela, et ayez-en horreur ; soyez dans la plus grande désolation, dit le Seigneur, car mon peuple a commis deux péchés : il m'a abandonné, moi qui suis une source d'eau vive, pour se creuser des citernes d'où l'eau s'échappe, etc. ».

Les rabbins connaissent parfaitement ces prophéties, ainsi que Caïphe reconnut que Jésus était le vrai Messie, nonobstant quoi, il le fit crucifier par envie. Les rabbins les plus malveillants le reconnaissent même aujourd'hui ; mais ils ne veulent pas reconnaître J.-C., à cause de l'orgueil qui les domine, et ils prennent un biais.

Lors de la circoncision d'un enfant, le Khakham (docteur) prend un verre de vin et y mêle *une goutte de sang chrétien* et une goutte de celui d'un enfant circoncis ; après le mélange, le Khakham y met le petit doigt et, l'introduisant par deux fois dans la bouche de l'enfant, prononce ces mots : « Je te l'ai dit, ta vie est dans ton sang ».

Le motif du mélange du sang du circoncis et *du sang du Chrétien martyrisé* est qu'ils ignorent pourquoi le Prophète a dit par deux fois : « Je t'ai dit que dans ton sang est ta vie ».

Si la parole du prophète fait allusion au sang du Christ, lequel retira des limbes les enfants non baptisés, l'enfant non baptisé pourra se sauver au moyen du sang du Chrétien martyrisé, lequel a reçu le baptême, et dont le sang a été versé, comme celui du Christ, au milieu des tortures. Si, au lieu de cela, on veut parler du sang du circoncis, l'enfant se sauvera par son propre sang.

Le 9 juillet, anniversaire funèbre de la perte de Jérusalem, les Juifs se mettent sur le front la susdite cendre provenant de la toile brûlée et mangent un œuf dans lequel ils mettent de cette cendre: ce mets s'appelle *seida-amaphseihas.*

Lors de la Pâque, quand ils préparent leurs azymes, ils font à part un pain, ils mettent un peu de la cendre précitée, et, dans la nuit où commence la fête, après avoir bien blasphémé, s'être enivré, *chaque Israélite, même le plus jeune, est tenu de manger un petit morceau de ce pain azyme, préparé avec le sang d'un Chrétien martyrisé*, et ce morceau doit être de la grosseur d'une olive : ce pain s'appelle éphikoïmon.

A la mort d'un Juif, le Khakham (docteur) prend le blanc d'un œuf, *y mêle un peu de sang de Chrétien martyrisé*, asperge avec le mélange la place



où est le cœur du mort, et prononce les versets de la prophétie d'Ezéchiel : « Je répandrai sur vous des eaux pures, et vous serez nettoyé, et je vous dépouillerai de toutes vos impuretés ».

Indépendamment de cela, lors de la célébration de la fête, le 14 du mois d'adar (février), en commémoration de Mardochée et d'Esther, qui les délivrèrent des mains d'Aman, fête qu'ils appellent Pourim, les Israélites commettent l'homicide en haine de la mémoire d'Aman ; *s'ils parviennent à tuer un Chrétien, en mémoire d'Aman, le rabbin fait quelques pains au miel, de forme triangulaire, y met un peu du sang du Chrétien assassiné*, et si ce rabbin a quelques amis Chrétiens, il leur en envoie : cet envoi s'appelle mesloï-mounès.

C'est ce sang répandu que le prophète Jérémie avait en vue lorsqu'il disait : « Outre cela, on a trouvé dans tes (lembi) le sang des pauvres innocents ». Le prophète Ezéchiel dit plus clairement encore : « Ainsi a dit le Seigneur votre Dieu : vous mangez la chair avec le sang ».

Tout s'est vérifié dans la nation juive.

Dans cette même nuit de la fête de Pourim, il n'y a pas un Juif qui se possède ; ils deviennent forcenés, et alors s'accomplit en eux la malédiction de Moïse : « Le Seigneur te frappera d'aveuglement, de démence et d'épouvante ». Dans cette circonstance, *ils tâchent d'enlever des enfants Chrétiens, et les retiennent renfermés jusqu'à leur Pâque, qui vient après la fête de Pourim, afin d'avoir le sang du Chrétien martyrisé*. Pour les azymes, pour la célébration de la fête de Pourim, le sang du Chrétien martyrisé n'est pas nécessaire ; mais ils doivent seulement chercher à tuer un Chrétien en mémoire d'Aman [1].

Pour la célébration de la Pâque, ils doivent, en mémoire du Christ, *torturer un Chrétien, ainsi que fut torturé le Christ. C'est pour cela qu'ils recherchent les jeunes enfants* par assimilation avec le Christ, qui avait conservé son innocence.

Le Saint-Esprit a dit, par la bouche du prophète Jérémie :

« Parmi mon peuple, il s'est trouvé des impies qui, à l'instar des oiseleurs, dressent des pièges pour saisir les hommes ». (Jérémie, chap. 2, v. 34).

Je parlerai aussi du motif de la confection des pains triangulaires et mélangés de miel, que les Juifs font pour la fête du Pourim, je publierai aussi ce mystère, pour me conformer au précepte du sage Salomon : « Ne cachez pas les mystères ! »

Les pains triangulaires, mélangés de miel et de sang chrétien sont confectionnés en dérision des Chrétiens, à cause de leur croyance en la Sainte-Trinité, afin que Dieu humilie tous les Chrétiens qui confessent la Trinité.

Avec l'aide de J.-C., j'ai démontré, par maintes preuves, les erreurs des Juifs, *et publié des mystères qui ne se trouvent dans aucun de leurs livres : en effet, cet usage de tuer des Chrétiens et de recueillir leur sang n'est écrit dans aucun de leurs livres. Les pères et les rabbins en communiquent la prescription de vive voix et par tradition à leurs enfants qu'ils conjurent, avec la menace des*

1. Rapprocher ces passages des détails que nous avons empruntés à *l'Univers Israélite* du 21 mars 1913 sur la célébration de la fête de Pourim (1er article de nos études sur cette question). — n. de l'A.



plus grandes malédictions, d'en conserver le secret même à leurs femmes, et au risque des plus horribles châtiments et des plus grands dangers.

Lorsque j'atteignis l'âge de 13 ans,époque à laquelle les Juifs ont l'usage de placer sur la tête de l'enfant une corne appelée par eux tiphilm, comme symbole de la force, mon père me dit de me mettre cette corne sur la tête, et alors il me découvrit le mystère du sang en me conjurant, par tous les éléments, de ne point divulguer ce mystère, pas même à mes frères, me répétant à plusieurs reprises : « Quand tu seras marié, quel que soit le nombre de tes enfants, tu ne leur révéleras pas à tous ce mystère : tu ne le dévoileras qu'à un seul, c'est-à-dire à celui qui sera le plus sage, de meilleure venue, le plus inébranlable en matière de religion. Ce ne sera qu'à celui-là seul que tu en feras la confidence ». Il me défendit en même temps d'en jamais parler à aucune femme : « Que sur la terre, me dit-il, tu ne trouves point d'asile, mon fils, si tu révèles jamais ce mystère ; même dans le cas où tu te convertirais au Christianisme, malheur à toi si tu le dévoiles ».

Mais, ayant adopté pour père Notre-Seigneur Jésus-Christ, et pour mère la Sainte Eglise, je fais connaître la vérité dans tous les lieux où s'étend son domaine, etc.

J'ai tenu à reproduire textuellement ce témoignage qui ne court pas les rues, malgré les imperfections résultant de traductions successives.

Les Juifs n'ont trouvé qu'une réponse aux accablantes révélations du moine Néophyte, ancien rabbin : ils ont acheté en bloc les éditions du livre où elles avaient paru.

On voit combien les rabbins sont à l'aise pour protester que le rite de la Pâque sanglante ne figure pas dans leurs livres saints : l'ancien rabbin que nous venons de citer est de leur avis, et il en donne les raisons. Mais *testis unus, testis nullus*, diraient les juristes de la Synagogue : aussi citerons-nous d'autres témoignages, aussi précis, aussi formels, aussi accablants.

Je voudrais faire remarquer, auparavant, que ce mystère du sang avait transpiré dès le Moyen Age, sans qu'on eût, naturellement, les précisions apportées par le rabbin converti à l'orthodoxie.

Dans sa *Vie de Philippe-Auguste*, Rigord, chapelain et biographe de ce roi, rapporte :

« Ce prince avait souvent ouï-dire, aux seigneurs qui avaient été élevés avec lui à la Cour, que tous les ans, le Jeudi Saint ou quelqu'autre jour de la semaine sainte, ces Juifs de Paris, par mépris de la religion chrétienne, égorgeraient un Chrétien comme en sacrifice, dans des lieux souterrains. Comme ils persévérèrent longtemps dans cette méchanceté diabolique, *ils en avaient été*



convaincus bien des fois du temps de son père, et consumés par le feu.

« C'est ainsi que fut tué et crucifié par les Juifs saint Richard, dont le corps repose à Paris dans l'église de Saint-Innocent, au lieu nommé Champeaux, et où nous avons ouï qu'il se fait beaucoup de miracles par l'intercession de saint Richard ».

Mais, pour éviter l'accusation d'obscurantisme, revenons aux témoignages de notre temps.



Un voyageur très connu et apprécié, le comte de Durfort-Civrac qui a parcouru la Syrie en 1840, quand se produisit le crime rituel de Damas, écrivit à notre consul en cette ville, le comte de Ratti-Menton, une lettre dont voici un fragment :

« A mon passage à Lattakhieh,j'ai recueilli des documents assez curieux de la bouche d'une jeune Juive qui veut se faire Chrétienne

« Je vous les envoie et vous en ferez l'usage que vous jugerez convenable. Ces aveux sont positifs, et ceux-là n'ont pas été arrachés par les tortures ».

Voici le document, en effet, très curieux, recueilli et rédigé par le comte de Durfort-Civrac, qui se porte garant des renseignements qu'il donne :

Ben-Noud, jeune Juive, aujourd'hui âgée de vingt ans, est née à Lattakhieh.Son père, nommé Mourad, natif d'Alep, demeurait successivement dans les différentes villes où son commerce l'appelait.

A l'âge de six ou sept ans, Ben-Noud, allant avec une de ses tantes de Lattakhieh à Tarcouss, où était alors son père, passa à Antioche.

Elle se rappelle parfaitement y avoir vu, dans la maison où elle logeait, deux enfants suspendus au plafond par les pieds. L'un pouvait avoir cinq ans et l'autre douze ans. Elle courut, effrayée et en pleurant, dire à sa tante ce qu'elle venait de voir : celle-ci lui répondit que ce n'était rien, que c'était une punition infligée à ces enfants, et elle s'empressa de l'envoyer au bazar pour détourner son attention. A son retour, *les corps avaient disparu, mais elle vit le sang dans un de ces vases en cuivre* que les Arabes appellent laghen, et dont ils se servent pour laver le linge.

Huit ans après environ, en 1834, Ben-Noud, âgée alors de 14 ans, demeurait à Tripoli chez une de ses parentes, après la mort de son père. Elle n'a oublié aucun détail d'une horrible scène qu'elle a vue du haut d'une terrasse où elle était cachée, attirée par la curiosité.

Un vieillard à barbe blanche, qu'elle reconnut pour un Chrétien, et que son costume lui fit croire être un habitant d'Alep, fut invité par des Juifs.

avec lesquels il trafiquait, à venir manger des oranges dans une petite cour attenante à la synagogue de Tripoli.

On lui offrit le narghileh, l'eau-de-vie, le café, et au moment où ils venaient de lui faire le plus de politesse, quatre ou cinq des Juifs qui étaient là se jetèrent sur lui, lui bandèrent la bouche avec un mouchoir, lui lièrent les bras derrière le dos, et le pendirent par les doigts des pieds à l'arbre même dont on venait de lui offrir des oranges.

On le laissa dans cette position depuis neuf heures du matin jusquà midi, pour lui faire rendre par le nez et par la bouche l'eau que contient le corps humain, et dont l'évacuation est regardée par les Juifs comme nécessaire pour que le sang acquière ce degré de pureté qu'exige l'emploi auquel ils le destinent : c'est du moins l'explication que donne Ben-Noud.

Lorsque les bourreaux virent que le malheureux vieillard était près d'expirer, moment que l'on attend toujours avec grand soin, ils lui coupèrent le cou avec un de ces couteaux dont les rabbins se servent pour égorger les victimes, *et le corps resta suspendu jusqu'à ce que tout le sang fût tombé dans une bassine.*

Ben-Noud a entendu dire qu'il (le corps) avait été mis dans une caisse et jeté à la mer, probablement après avoir été coupé en morceaux.

Trois ans après cet événement, Ben-Noud vint à Lattakhieh où un de ses oncles, nommé Aslan, la maria presque par force avec son fils Châloum : elle a vécu, depuis lors, fort malheureuse de misère et des mauvais traitements qu'elle avait à endurer de son mari. Pendant ce temps, elle n'a presque jamais mangé de viande, les Juifs ne pouvant se nourrir que de la chair d'animaux tués par leurs rabbins, et il est très rare qu'il vienne des rabbins à Lattakhieh, où il n'y a que trois ou quatre familles juives.

Durant ces trois années, on leur a envoyé régulièrement d'Alep le pain azyme nécessaire pour les Pâques.

Ben-Noud dit qu'il y a deux espèces de pains azymes, que les uns se nomment mossa, et les autres mossa guesira (en syriaque guesira signifie, dit-on, égorger). *Le mossa guesira, semblable du reste au mossa, contient de plus un mélange de sang humain,* mais en assez petite quantité pour ne communiquer aucun goût particulier. Le sang n'est pas pétri avec la farine : on en met une couche, un enduit sur le pain quand il est fait.

Les Juifs mangent de ce pain azyme durant les sept jours de leur Pâque. Ils ne se servent du mossa que quand le mossa guesira vient à leur manquer.

Dans la nuit qui précède leur Pâque, il y a très peu de familles juives qui ne crucifient un coq. On lui cloue les ailes à la muraille, et on le tourmente de toutes les manières : chacun des assistants vient le percer avec une pointe de fer, pour tourner en dérision la passion de Jésus-Christ, et tout cela se fait avec de grandes explosions de rires.

Un rabbin, se trouvant l'année dernière de passage à Lattakhieh à l'époque de la Pâque, cette cérémonie barbare se fit dans la maison de M. Bélier où logeait, par charité, la famille de Châloum.

Si, au lieu d'un coq, les Juifs pouvaient crucifier un Chrétien, Ben-Noud dit que ce serait beaucoup plus conforme à leurs désirs.



Ils ont deux fêtes dans lesquelles ils chargent les Chrétiens d'imprécations. Les Juifs les plus craintifs sont ceux qui montrent, dans toutes ces horreurs, le plus d'acharnement et de cruauté.

Il y a environ deux mois que cette femme est venue se réfugier chez M. Bélier, lui disant qu'elle ne pouvait plus vivre avec son mari ; qu'elle voulait être chrétienne, et que s'il refusait de la recevoir, elle allait se faire Turque.

Depuis lors, un rabbin a prononcé la nullité de son mariage, qui n'avait pas eu lieu conformément aux principes de la loi.

Lorsque l'on commença à parler de la mort du Père Thomas (crime rituel de Damas), on fit à ce sujet plusieurs questions à Ben-Noud, qui nia toujours que les bruits répandus pussent être vrais. Elle ne commença à avouer que lorsque des lettres de Damas, qu'on lui a montrées, ont enfin fait connaître toute la vérité.

Comte de Durfort-Civrac.

Des déclarations de Ben-Noud, il résulte que si les Juifs s'inspirent partout de la même haine dans leurs pratiques sanglantes, si elle se manifeste sous les mêmes formes et aux mêmes époques, au moins ils y apportent quelque variété.

Les Juifs qui nient toujours, qui ont nié jusqu'aux aveux de Dreyfus répétés trois fois, auraient bien voulu nier l'existence de Ben-Noud, quoiqu'elle ait acquis certaine célébrité à la suite de ses révélations ; ils auraient nié la bonne foi de l'honorable M. de Durfort-Civrac, malgré toutes ses références ; mais... il y a un mais : tous ces dires furent vérifiés et confirmés par un officier prussien voyageant en Orient, le baron de Kalte, et voici la lettre qu'écrivait cet officier à M.*** :

Vous me pardonnerez si je prends la liberté de vous écrire d'Alexandrie, où je me trouve depuis à peu près un mois, ayant été obligé d'interrompre mon voyage en Syrie, que je voulais étendre dans le sud comme dans le nord. Les événements politiques m'ont forcé de reprendre la route d'Egypte, autrement je serais encore venu à Damas pour me rendre à Houran, à la Mer-Morte et dans la Palestine. A Lattakhieh, je n'ai pas manqué de voir la célèbre Juive Ben-Noud, qui demeure chez Mme Lanusse et s'appelle maintenant Catherine, étant sur le point d'être baptisée. *Elle m'a raconté après quelqu'hésitation, la même chose qu'au comte de Civrac. Elle m'a donné même de plus amples explications*, entre autres, celle que la secte juive qui fait annuellement l'usage de cet horrible pain azyme s'appelle Koci, tandis que les autres sectes ne le mangent que dans les fêtes par excellence.

M. Barker, ancien consul général d'Angleterre, que j'ai vu à Suédièh, m'a raconté une foule de faits semblables : personne n'est plus persuadé que lui que les Juifs asiatiques commettent ces assassinats toutes les années en l'honneur de leurs dieux sanguinaires.

Alexandrie, 6 février 1841.

De Kalte.



Voilà encore un témoignage bien acquis, et qui a le rare mérite de présenter toutes les garanties de sincérité : il est, en effet, à égale distance du témoignage spontané d'un néophyte obéissant à l'horreur de son ancienne superstition, et de l'aveu recueilli sous la pression d'un interrogatoire judiciaire.

Ben-Noud, encore Juive de religion, n'éprouve pas le besoin de libérer sa conscience. Elle oppose même une vive résistance, elle dément, quand on l'interroge sur le crime rituel ; c'est seulement quand on lui fait lire les aveux des Juifs de Damas qu'elle se décide :

« — Eh bien ! oui, c'est vrai, et voici ce que je sais, voici ce que j'ai vu de mes propres yeux ».

Sept ans après, au moment de devenir chrétienne, elle hésitera encore avant de confirmer à M. de Kalte ce qu'elle a dit à M. Dufort de Civrac.



Nous avons d'autres témoins de la sanglante ésotérique juive.

Nous avons, si invraisemblable que cela puisse paraître, le témoignage d'un rabbin en plein exercice de fonctions, et d'un rabbin qualifié par les Juifs mêmes de célèbre docteur.

Pour nier le crime rituel en tous temps et en tous lieux, contre tant d'évidences, les rabbins se fondent sur l'absence de tout fanatisme dans la nation juive.

Nous voyons même à l'heure où sont écrites ces lignes — octobre 1913 — les journaux profondément antireligieux, comme l'*Humanité* et *La Lanterne,* des feuilles qui vivent à l'ordinaire de la dénonciation des prétendus excès du fanatisme religieux, s'élever avec indignation contre les accusations portées contre le fanatisme juif. Il n'y a vraiment qu'Israël qui ait cette puissance magique de transformer du jour au lendemain des feuilles blasphématrices en défenseurs de l'autel... juif.

Or, c'est précisément contre le fanatisme juif et ses excès que tonne le rabbin dont je vais parler.

Il ne s'agit pas d'un anonyme : il est célèbre en Israël.

Ce n'est pas moi qui rapporte ses accusations : je les emprunte à un journal doctrinaire juif, l'*Univers Israélite.*

Peut-il être un témoignage entouré de plus de garanties ?

Donc un prédicateur juif, nous dit *l'Univers Israélite*, VI, pages 241-3, année 1868, s'est livré à « une sortie violente contre le fanatisme religieux, au milieu du peuple juif lui-même » ; puis,



nous racontant les faits les plus odieux et les plus absurdes, attribués aux Israélites d'une grande et célèbre communauté de Gallicie, il ajoute en manière de conclusion :

« — Nous avons des lamentations sur les persécutions que les Juifs eurent à supporter... ; *mais... je loue à l'avance l'homme qui nous montrera l'horrible tableau du fanatisme juif* ».

Il procède des Prophètes, ce rabbin, et fouaille le troupeau qu'il veut corriger de ses vices ; mais cette attitude n'en impose pas à *l'Univers Israélite* qui le traite — imité en cela par *les Archives Israélites* — comme un complice qui a « mangé le morceau ».

Ecoutez plutôt les vitupérations de ces doctrinaires :

« Et ce rabbin accusateur, dénonciateur et calomniateur de ses frères, provoquant contre eux la haine et le mépris des peuples », quel est-il ? Il est, et « nous éprouvons une vive douleur à le dire, le célèbre docteur Adolphe Jellinek, prédicateur à Vienne ! Comment, hélas ! pouvons-nous nous plaindre encore des attaques et des persécutions étrangères, lorsque nous voyons un orateur de notre sanctuaire, un pasteur en Israël, frapper ainsi son troupeau avec toutes les armes empoisonnées et meurtrières de la dénonciation et de la calomnie ? »

Sans doute, c'est l'abomination de la désolation, mais, comme le fait remarquer Gougenot des Mousseaux, ce rabbin nous parle de ce qu'il voit, de ce qui se passe sous ses yeux, tandis que *l'Univers Israélite* nie ce qu'il ignore.

Mais de ce qu'il ne peut juger invraisemblable, ajouterai-je.

Sans anticiper sur les multiples et probants témoignages que nous apporteront les faits, citons ici cet incident :

Au cours du procès de Damas, en 1840, le consul de France, M. de Ratti-Menton, reçut du comte de Suzannet la lettre suivante :

« Un fait sur lequel j'appelle votre attention est celui-ci : il y a à peu près un an, une boîte arriva à la douane qu'un Juif vint réclamer. On lui demande de l'ouvrir : il refuse et offre d'abord 100 piastres, puis 200, puis 300, puis 1.000 et enfin jusqu'à 10.000 piastres (2.500 francs). Le douanier persiste, ouvre et découvre une bouteille de sang. Sur la demande adressée au Juif, il répond qu'ils étaient dans l'habitude de conserver le sang de leurs grands rabbins ou personnages importants. On le laissa aller et il partit pour Jérusalem. Le fait est à la connaissance de toutes les autorités et le douanier qui a fait la saisie est à Damas ».

M. de Ratti-Menton, ayant recherché le chef de la douane, apprit qu'il était mort, car les témoins des infamies d'Israël sont

voués à une mort précoce. Son successeur, qui avait été son associé, ne se rappelait que vaguement cette affaire : il croyait seulement pouvoir assurer qu'au lieu d'une bouteille, la boîte renfermait un certain nombre de flacons (10 à 12) contenant une substance liquide rouge, et qu'il lui semblait que le réclamant était le Juif de Damas Aaroun Stambouli, lequel avait dit que cette substance était une drogue efficace dans certaines maladies.

Coïncidence frappante : ce Juif colporteur de bouteilles de sang, cet Aaroun Stambouli, était impliqué un an plus tard dans l'assassinat rituel du Père Thomas et de son domestique, à Damas, reconnu coupable et condamné à mort.

Voici encore le témoignage d'un homme éminent et savant orientaliste, l'ex-rabbin Drach. Achille Laurent le cite, et après lui Gougenot des Mousseaux, qui a eu avec le rabbin converti des relations d'amitié.

Deuxième lettre d'un rabbin converti [1], en date du 20 octobre 1826, par Paul-Louis-Bernard Drach, ex-grand rabbin à Strasbourg, édition de Paris, 1827, page 27 :

Le zèle de ces docteurs (les rabbins) va jusqu'à dévouer à la mort tous ceux qui admettent la doctrine de la Sainte Trinité, et conséquemment tous les Israélites chrétiens.

Note page 300 :

Ce serait ici le lieu de faire connaître les maximes intolérables et inhumaines que les rabbins professent à l'égard des Juifs convertis, des Chrétiens, des Payens et des Juifs qui trahissent les secrets de la Synagogue, c'est-à-dire de prouver, par des textes formels, la fausseté de la quatrième décision du sanhédérim de 1807, sans préjudice de ce que j'aurais à dire relativement à ses autres décisions ; mais la charité chrétienne me défend de publier, si ce n'est en cas de nécessité absolue, la traduction des passages révoltants que je pourrais citer dans cette note.

Je me bornerai à en indiquer une partie à ceux de mes frères qui les ignorent et qui savent assez de langue rabbinique pour les lire dans les livres originaux.

Les citations que je vais faire m'obligent à consigner ici une remarque importante.

Le Talmud et les autres ouvrages des rabbins contiennent une foule de sorties contre les Chrétiens et contre le Christianisme, et des blasphèmes abominables contre notre divin Rédempteur.

Depuis que la connaissance de la langue hébraïque s'est répandue en Eu-

1. Une première lettre fut publiée en brochure à Rome en 1834, sous le titre *Lettre sur la question d'usure*, par le chevalier P. L.B. Drach, bibliothécaire de la Propagande



rope, les imprimeurs Juifs ont pris la précaution de supprimer ces passages, en laissant des lacunes à leur place. Ils substituent des noms quelconques à ceux de Minim, Goym, Nahhrin (Chrétiens), Meschouménédin, Moumrim (Juifs baptisés), etc.

Les rabbins enseignent verbalement ce qu'indiquent ces lacunes, et ils rectifient les mots changés à dessein.

Quelquefois aussi, ils rétablissent à la main dans leurs exemplaires, les suppressions et les corrections des éditeurs Juifs : ce dernier cas est arrivé dans l'exemplaire que je possède.

Heloicus raconte, dans son *Tractatus de Chaldaicis bibliorum paraphrasibus* (page 10), qu'il avait un Talmud dont un Juif s'était servi avant lui, et dans lequel toutes ces corrections étaient faites à la plume.

Les premières éditions du Talmud offrent le texte de ce Code dans toute son intégrité, comme celles de Cracovie, de Venise (1520), d'Amsterdam (1600) in-folio, petit format. Il faut recourir à la grande Bible rabbinique de Venise en 4 volumes, imprimée chez D. Bomberg, pour trouver les passages hostiles des commentateurs bibliques dirigés contre les Chrétiens.

Quelques-unes des maximes que je viens d'indiquer ne se trouvent que dans les éditions anciennes que je viens de nommer.

Talmud, traités suivants : Ghabo d'Azara, folio 4 verso (in Thouphat), folio 10 verso, folio 26 verso ; Sanhédérim, folio 57 recto ; Horiat, folio 11 recto (in Glossa-Yarki) ; Hhoulin, folio 13 verso ; Baba-Kamma, folio 117 recto.

Maimonides, traités suivants : de l'homicide, chap. 4, par. 10; de l'idolâtrie, chap. 10, par. 1 ; des docteurs rebelles, chap. 3, par. 1; *Leqq.*, chap. 9, par. 1; *Leqq.*, de la royauté, chap. 9, par. 2 ; des blessures, chap. 8, par. 11.

Le même : annotations sur la Michna, du 1er chapitre du traité Hhoulin du Talmud.

Correspondance théologique de R. Ascher, class. 17, nos 1, 3, 6 ; Tour et Schoulkan-Guarouhh ; Yoé-Deyna, no 158, par. 2 ; Hhoschen-Mischpat, no 338, par. 9, et no 425, par. 5.

Je ne reproduis cette sèche nomenclature que pour les hébraïsants qui auraient la possibilité de vérifier aux sources, c'est-à-dire dans de vieilles éditions du Talmud.

Les scrupules de M. Drach pourraient nous inspirer des regrets, si tous ces passages n'avaient été traduits devant la Cour de Damas par le Khakham Mouça-Abou-el-Afiéh : cette traduction ayant été présentée au Khakham Yacoub-el-Antabi, autre accusé a été approuvée par lui.

Ce sont les passages du Talmud excitant à la haine et au mépris du non-Juif et préconisant son immolation comme un sacrifice à Dieu : j'ai donné la teneur de ces passages.

Mais quelques extraits des interrogatoires des accusés dans le crime rituel de Damas, d'après les pièces officielles du procès, vont nous édifier sur les rites sanglants.

Extrait de l'interrogatoire de Mourad-el-Fath'al :

Demande du Consul de France :

— Que fait-on du sang ?

R. — On s'en sert pour le Fath'ir (fête des Azymes).

D. — D'où savez-vous cela ?

R. — Je leur ai entendu dire (à ses complices) que le sang était pour les azymes.

Demande du colonel Hassey-Bey. — Puisque vous n'avez pas vu le sang, comment savez-vous qu'il devait servir pour les azymes ?

R. — *J'ai demandé pour quel objet on avait fait couler le sang, et ils me dirent que c'était pour la fête des azymes.*

D. — L'assassinat du Père Thomas n'a-t-il eu pour objet que la religion ? existait-il quelque motif de haine contre lui, ou en voulait-on à son argent ?

R. — Je n'en sais pas précisément le motif.

Interrogatoire d'Isaac Arari :

Le Pacha. — Comment a eu lieu l'assassinat du Père Thomas, et dans quel but a-t-il été tué ?

R. — Il est très vrai que nous avons fait venir le Père Thomas chez David, c'était une chose entendue entre nous. Nous l'avons tué pour avoir son sang ; après avoir recueilli ce sang dans une bouteille, nous avons mis la bouteille chez le Khakham Mouça-abou-el-Afiéh. *C'était dans un but religieux, le sang étant nécessaire à l'accomplissement de nos devoirs religieux.*

D. — Etait-ce une bouteille blanche ou noire ?

R. — C'était une de ces bouteilles blanches, appelées Khalabiéhs.

D. — Qui a donné la bouteille au Khakham Abou-el-Afiéh ?

R. — C'est le Khakham Mouça Salonikli.

D. — A quoi sert le sang dans votre religion ?

R. — *On l'emploie dans les pains azymes.*

D. — Distribue-t-on ce sang aux croyants ?

R. — Ostensiblement, non ! On le donne au principal Khakham.

Interrogatoire d'Aaroun-Arari :

D. — Pourquoi l'avez-vous tué ?

R. — *Pour le sang, parce que nous en avons besoin pour la célébration de notre culte.*

D. — Puisque l'assassinat a été commis dans la maison de votre frère David, pourquoi le sang n'y est-il pas resté ?

R. — Le sang a été consigné au Khakham Mouça-Abou-el-Afiéh, par les mains de Mouça-Salonikli, *parce que le sang doit rester chez les Khakhams.*

Mais voici qu'on interroge le Khakham Mouça-Abou-el-Afiéh ; que va répondre ce docteur de la loi ?

D. — Isaac et Aaroun-Arari disent que le sang a été pris par Mouça-Salonikli ; qui l'a remis entre vos mains ?



R. — Le Khakham Yacoub-el-Antabi s'était mis d'accord avec les Arari et les autres *pour avoir une bouteille de sang humain*, après quoi ledit Khakham m'en avisa. Les Arari lui promirent que, cela dût-il leur coûter cent bourses, ils le lui obtiendraient. Etant passé ensuite chez David-Arari, je fus informé par eux qu'ils avaient amené une personne pour l'égorger et en recueillir le sang, et ils me dirent : « Puisque vous êtes le plus raisonnable, prenez ce sang et portez-le chez le Khakham Yacoub-el-Antabi ». Je répondis : « Laissez que Mouça-Salonikli le porte » — « Chargez-vous-en, répliquèrent-ils, parce que vous êtes le plus raisonnable ». Le meurtre a eu lieu chez David-Arari.

D. — Pourquoi le sang est-il nécessaire ? Le met-on dans le pain azyme, et tout le monde mange-t-il de ce pain ?

R. — *L'usage est que le sang qu'on met dans le pain azyme n'est pas pour le peuple, mais pour quelques personnes zélées.* Pour ce qui est de la manière de l'employer dans le pain azyme, je dirai que le Khakham Yacoub-el-Antabi reste au four la veille de la fête des Azymes : là, les personnes zélées lui envoient de la farine dont il fait du pain. Il pétrit la pâte sans que personne sache *qu'il y met du sang*, et il envoie le pain à ceux à qui appartenait la farine.

D. — Vous êtes-vous informé auprès du Khakham Yacoub-el-Antabi s'il en envoie dans d'autres lieux, et si c'est seulement pour les Juifs habitant Damas ?

R. — Yacoub m'a informé qu'il devait en envoyer à Bagdad.

D. — Est-il venu de Bagdad des lettres qui en demandassent ?

R. — Le Khakham Yacoub me l'a dit.

D. — Est-il vrai que vous ayez coupé le Père Thomas en morceaux ?

R. — Moi, j'ai pris la bouteille et m'en suis allé, tandis qu'ils sont demeurés à la maison. Je n'ai pas su qu'ils dussent le dépecer. Ils avaient l'intention de l'enterrer. David-Arari m'avait dit que sous l'escalier de sa maison, il y avait une cachette où il pourrait l'enterrer. Lorsque la nouvelle de l'événement se répandit, on aura brisé et jeté les os dans le conduit.

D. — Est-il vrai que le barbier Suleiman ait tenu le Père pendant l'assassinat ?

R. — Je les ai vus tous ensemble sur lui, ainsi que Suleiman et le domestique, Mourad-el-Fath'al. *En l'égorgeant, ils étaient très contents, attendu qu'il s'agissait d'un acte religieux.*

Dans un autre interrogatoire, après que le Khakham Yacoub-el-Antabi eût affirmé que le sang de l'holocauste de la Pâque et celui de la Circoncision *sont effectivement agréables à Dieu*, on demande encore au Khakham Mouça--Abou-el-Afiéh :

D. — Votre réponse ne nous a pas suffisamment fait comprendre comment l'emploi du sang d'une personne peut-être permis ?

R. — *C'est le secret des grands Khakhams ; ils connaissent cette affaire et la manière d'employer le sang.*



Quel homme de bonne foi oserait soutenir que ces accusés Juifs de Damas ont inventé à plaisir ces détails sur les rites sanglants ?

Objectera-t-on que la grâce avait été promise sous la condition de dire la vérité? Que certains se sont convertis au mahométisme? En quoi cela infirme-t-il leurs témoignages concordants et vérifiés par les faits ?



On devra me rendre cette justice que je n'ai cherché mes preuves que dans les temps modernes.

J'ai en effet négligé de propos délibéré la documentation antérieure au dernier siècle, et notamment les aveux formels des accusés du crime de Trente touchant l'emploi rituel du sang humain.

Aussi, comment s'étonner de tant de réprobations encourues par le Juif Talmudiste !

On a voulu nous opposer, je l'ai dit, des Bulles Pontificales, la mansuétude du Saint-Siège s'étendant sur une nation en butte aux plus légitimes suspicions, mais qui eût été vouée au massacre si la certitude de ses odieuses pratiques avait été acquise.

Il convient d'ajouter qu'à cette époque, la connaissance des langues dans lesquelles était écrit le Talmud n'était pas répandue, que le Talmud resta longtemps impénétrable.

Pourtant, nous l'avons dit, le Saint-Siège béatifia deux enfants martyrisés par les Juifs en haine de notre religion, Simon, de Trente, et André, de Ryn.

Il nous plaît d'ajouter un témoignage contemporain, d'autant plus précieux qu'il est plus près de nous, c'est-à-dire d'une époque où abondaient les éléments de conviction, d'autant plus imposant qu'il émane d'un des plus grands Pontifes qui aient illustré la chaire de Saint-Pierre.

Un des auteurs qui ont le plus contribué à la divulgation des horreurs du Talmud et de la Pâque sanglante est le chevalier Gougenot des Mousseaux par son livre *le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens.*

Or, M. Charles Chauliac, préfacier de l'édition de 1886 nous apprend :

« Son livre rendait un service immense à la cause de l'Eglise; aussi, tandis que des prélats éminents félicitaient l'auteur, tandis que le R. P. Voisin, avec l'autorité qui s'attache à son nom



et à sa compétence, lui envoyait une approbation, *Pie IX, du haut du Vatican, bénissait M. des Mousseaux de sa tentative courageuse et récompensait les mérites du chrétien savant autant que modeste en lui envoyant la croix de commandeur de son Ordre* ».

M. l'abbé Vacandard, qui n'a d'ailleurs fait que résumer les pauvretés du protestant Strack, récuserait-il ce témoignage ?

Voici maintenant la lettre à laquelle il est fait plus haut allusion, celle du R. P. Voisin, Directeur du Séminaire des Missions étrangères :

J'ai lu, avec le plus vif intérêt, votre manuscrit intitulé : « Le Juif, le Judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens », et je vous le renvoie sans critique. J'y apprends une multitude de choses que j'ignorais, et dont l'importance me semble extrême. Peu de sujets sont plus dignes de l'étude non seulement des catholiques, mais de tous les hommes de bonne foi indifférents ou hostiles au catholicisme. Il est temps, grand temps, plus que temps, d'ouvrir les yeux sur les faits que vous avez su mettre en lumière, et sur leurs conséquences prochaines et immenses !

L'intérêt extraordinaire qui s'attache à la lecture de vos chapitres n'est pas moindre que celui qui s'attache à vos ouvrages sur la magie, et votre long appendice sur les deux cabales jette incidemment un très grand jour sur cette dernière question. Votre livre, enfin, convient à toutes les classes de lecteurs, et j'aime à lui présager le grand et long succès que je lui souhaite.

5 octobre 1869.

VOISIN.

Gougenot des Mousseaux fournissait lui-même cette conclusion de ses études :

Ces immolations accomplies par des Juifs franchement orthodoxes sont de tous les siècles. La loi religieuse du Talmud leur en fait un devoir et un singulier mérite.

...Leur habitude, fondée sur les lois de la prudence, est de nier avec aplomb l'inexprimable aplomb qui caractérise dans leur bouche toute offense à la vérité, cet acte qui ne cessa de soulever contre eux l'unanime réprobation des peuples. Mais la justice humaine les a mille fois pris sur le fait. Les pages les plus irrécusables de l'histoire, les arrêts des tribunaux laïcs, les plus éminents et les plus inattaquables procès-verbaux de l'Eglise, répondront jusqu'à la fin des temps aux audacieuses dénégations du Juif.

Et, chose aussi naturelle que digne de remarque, ces faits qu'engendrent une même inspiration, une même idée religieuse, se ressemblent d'une ressemblance si frappante, que l'intervalle de plusieurs siècles ne saurait altérer leur physionomie, modifier leur caractère.

Rohrbacher, dont l'autorité est considérable, a lui aussi scruté le Talmud, fouillé cette question du meurtre rituel dans son *Histoire Universelle de l'Eglise*, et il opine :



Au-dessus de la loi divine, au-dessus de la Bible, le Juif met une loi humaine, une loi rabbinique, le Talmud. Or, le Talmud, non seulement permet au Juif, mais lui commande et lui recommande de tromper et de tuer le Chrétien quand il en trouve l'occasion. »

Et après avoir cité des extraits typiques du Talmud et l'opinion d'un rabbin converti, Rohrbacher conclut :

D'après ces principes de leur Talmud et l'enseignement conforme de leurs docteurs, les Juifs ne peuvent et ne doivent pas plus se faire un scrupule de tromper et tuer les Chrétiens qu'ils n'ont de remords et de repentir d'avoir tué le Christ.

Suivant la morale talmudique, il n'y a que la prudence qui puisse les obliger à s'en abstenir. (*Histoire universelle de l'Eglise*, t. XVI, pages 407-8).

Rohling cite avec références, comme ayant porté de sévères jugements sur le Juif Talmudiste : Kant, Fichte, Herder, Schopenauer, Julien Schmidt et Menzel.

« Tous, dit-il, sont d'accord pour reconnaître que la Juiverie, selon le Talmud, est un grand danger pour le peuple chrétien, et qu'on ne saurait prendre trop de précautions pour se prémunir contre ce danger ».

Et, pour finir sur une conclusion touchant directement le crime rituel, voici ce qu'écrit le R. P. Constant, dominicain, dans son livre *Les Juifs devant l'Eglise et l'Histoire* (p. 247) :

Le meurtre rituel est en possession de toutes les histoires : en possession de l'histoire de France avec l'enfant saint Richard ; en possession de l'histoire d'Angleterre avec l'enfant saint Guillaume ; en possession de l'histoire d'Espagne avec l'enfant crucifié de Saragosse, saint Dominicule ; en possession de l'histoire de l'Allemagne avec le jeune saint Werner de Wezel : en possession de l'histoire d'Italie avec l'enfant saint Simon de Trente.



Je dois aussi tirer une conclusion de ces études qui m'ont semblé devoir précéder l'examen des faits : ce sera le résumé de vérités qui me paraissent acquises, indiscutables pour les hommes de bonne foi.

Certains pourront s'étonner que je n'aie tiré aucun argument de la Kabbale et de la superstition du sang à travers les âges : c'est systématiquement que j'ai écarté les spéculations plus ou moins hasardeuses dans lesquelles nos contradicteurs ont accoutumé de noyer un sujet que je voulais serrer de plus près.

Je crois avoir établi péremptoirement :



1° *Que le Talmud, Code moral considéré en Israël comme supérieur à la Bible et à la Loi mosaïque, excite à la haine et au mépris du non-Juif et du Chrétien en particulier, qu'il préconise son immolation comme un sacrifice à Dieu ;*

2° *Qu'il est une ésotérique juive, tradition orale, qui préconise l'emploi du sang chrétien en certaines circonstances, et notamment dans la confection des azymes.*

Et qu'il soit bien entendu, pour dissiper toute équivoque et simplifier la discussion,quele martyre d'un Chrétien par les Juifs, à une époque quelconque de l'année est un crime rituel au même titre que l'immolation en vue des rites sanglants de la Pâque, que la ritualité du crime n'est pas liée à l'absorption du sang frais ou calciné.

J'écarte également de mes conclusions, comme douteuse, la constatation par le Talmud de la Pâque sanglante. Sans doute il dit, parlant de l'enfant dont le père est mort et qu'il faut laisser à sa mère et non à ses frères :

« Car il pourrait arriver (d'après des précédents cités dans *Berakoth* 2 a) qu'ils l'égorgent la veille de Pâque (14 nisan), le 15 étant jour de Pâque ».

Et il y a là une constatation terrible de la propension des Juifs à verser le sang à la veille de leur Pâque.

Nous ne devons pas l'oublier ; mais je crois qu'elle n'est pas nécessaire à notre thèse, fondée sur des textes plus formels et des témoignages moins discutables.

Faut-il donc croire que les Juifs du monde entier immolent, ou guettent l'occasion d'immoler un Chrétien ? Non.

Il est toujours entendu ou sous-entendu dans le Talmud, quand il préconise les méfaits contre les Chrétiens, que le crime ne doit être accompli que si on a des garanties d'impunité.

Ce qu'il faut croire, c'est que pour le Juif, le Chrétien est un ennemi dont l'immolation est toujours une action louable ; c'est que pour le Juif le pain parfait de la Pâque est additionné de sang chrétien, mais que cette addition n'est pas nécessaire à la célébration de la fête.

Bien avant de songer à me livrer à ces études, j'avais fait cette constatation : Des Juifs, aux approches de la Pâque, racontaient devant moi qu'ils avaient fait venir d'Alsace, à grands frais, leur provision de pain azyme.

— Tiens ! s'étonna quelqu'un, pourquoi d'Alsace ? Vous n'en trouvez donc pas à Paris ?

— Oh ! si, mais celui-ci est bien meilleur !

Meilleur ! ce pain sans levain, cette pâte sans assaisonnement et sans goût ! Pourquoi ?...

...Et maintenant, abordons l'examen des faits.

(*A suivre.*)

ALBERT MONNIOT.



INDEX DOCUMENTAIRE

DOCUMENTS ANCIENS

Societés Secrettes connues sous le nom de Carbonari et de Calderari.

Le Duc de Narbonne-Pelet, Ambassadeur de France à Naples, au Duc de Richelieu, Ministre des Affaires Etrangères.

Rome, le 16 septembre 1817.

MONSIEUR LE DUC,

. . . .

...deux sectes cachées existent dans le pays,et le gouvernement a cherché vainement à les supprimer. L'une connue sous le nom de *Carbonari* s'étend dans toute l'Italie et est essentiellement une secte révolutionnaire, qui devient, dit-on, fort nombreuse. L'autre, qui a pris le nom de *Calderari*, s'est formée originairement de ceux qui, du temps de Murat, s'étaient maintenus en insurrection contre lui dans le royaume de Naples, et qui y étaient encouragés par la cour de Palerme. Ces hommes, tout en professant l'attachement à leur souverain légitime (qui pour la plupart n'était qu'un prétexte) s'accoutumaient à vivre en opposition à l'autorité existante, et à se regarder comme indépendants des lois, en sorte qu'ils sont devenus par la suite dangereux pour le gouvernement même dont ils avaient suivi les étendards. Ainsi, ces deux sectes opposées de principes en apparence, s'accordent pour être ennemies de l'ordre établi, et elles commencent à donner beaucoup d'inquiétude.

. . . .

LE DUC DE NARBONNE-PELET.

Affaires Etrangères : Naples, 1817-1819, vol. 142, fol. 106.



Le Vicomte de Panat, Chargé d'affaires, au Duc de Richelieu, Ministre des Affaires Etrangères.

Naples, le 4 décembre 1817.

MONSEIGNEUR,

La province dont la ville de Lecce est la capitale a été récemment le théâtre de plusieurs désordres très graves; un assez grand nombre d'assassinats ont été commis publiquement et en plein jour sans que les témoins de ces crimes aient voulu donner la moindre indication qui peut conduire à connaître et à découvrir les coupables. Le gouvernement a cru devoir apporter une attention sérieuse sur ces faits, dont la cause immédiate est la haine qui divise les sectaires connus à Naples depuis quelques années sous le nom de *Calderari* et de *Carbonari*. Je pense que Votre Excellence ne trouvera pas déplacé que je lui donne ici quelques détails un peu étendus sur l'origine et l'existence de ces deux associations, dans lesquelles on compte aujourd'hui une portion assez considérable de la population de ce pays.

En 1812, les émissaires de la reine de Naples, alors retirés à Palerme jetèrent en Calabre et dans les Abruzzes les fondements de la Société secrète dont les membres prirent le nom de *Carbonari* (Charbonniers), leur but était, dans l'origine, le renversement du gouvernement de Murat, et en peu de mois, ils eurent de nombreux adeptes dans toutes les provinces du Royaume. La révolution opérée en Sicile par lord W. Bentinck ayant obligé la Reine de s'éloigner, les initiés demeurèrent sans chefs et sans direction ; alors, plusieurs grands propriétaires, redoutant les désordres que pourrait causer une multitude, livrée à elle-même, prirent le parti d'entrer dans la société pour en régler les mouvements, et dès ce moment, on y vit des hommes de toutes les classes et de toutes les opinions. Le gouvernement d'alors essaya vainement de détruire leurs liens et de défendre leurs réunions mystérieuses ; la persécution leur prêta de nouvelles forces, et fut cause en grande partie du discrédit dans lequel Murat était tombé pendant les deux dernières années de son règne.

Il était difficile qu'une société qui comptait environ 200.000 initiés et dans laquelle les opinions étaient loin d'être unanimes pût demeurer longtemps unie ; les chefs sentirent la nécessité d'une réforme, et l'exécutèrent avec secret et activité.

Les individus concernés prirent le nom de *Calderari* (Chaudronniers). Ceux qui furent illiminés conservèrent entre eux leurs premières relations, retinrent la dénomination de *Carbonari*, et jurèrent une haine implacable à leurs anciens associés ; les désordres qui furent la suite de cette inimitié alarmèrent le gouvernement ; Murat déjà chancelant et sentant la nécessité de se créer un appui, voulut s'attacher les *Carbonari* qu'il avait persécutés, mais il n'était plus temps, les dispositions du Congrès de Vienne étaient soupçonnées ou connues, une révolution était imminente, et Murat haï des *Calderari* contre lesquels il venait de se déclarer, et méprisé de leurs ennemis dont il avait en vain recherché l'alliance, vit son trône s'écrouler sans que ceux-ci voulussent faire aucun mouvement en sa faveur.

En 1815, le Roi Ferdinand, de retour à Naples, confia par *intérim* le porte-



feuille de la police au Chevalier de Médici. Ce ministre, tout occupé du soin des finances, traita les deux sectes rivales avec une indifférence qui dura jusqu'au moment où le Prince de Canosa, nommé ministre de la police, crut devoir adopter un système tout opposé à celui de son prédécesseur ; persuadé que les *Carbonari*, chez lesquels les maximes républicaines commençaient à faire des progrès, étaient les irréconciliables ennemis de la dynastie légitime, il résolut de les détruire,et prit pour y parvenir les moyens les plus violents ; il commença par se déclarer le fondateur et le chef d'une nouvelle Société secrète à laquelle il donna le nom de *Calderaria del Contrapeso* (société des Chaudronniers du contre-poids). Ses émissaires y firent entrer la plus grande partie des anciens *Calderari*, et tous les hommes qui s'étaient signalés par leurs excès dans les scènes sanglantes de l'année 1799 ; ces nouveaux initiés furent assujettis à un serment dont les principaux articles étaient l'obéissance absolue aux ordres qu'ils recevraient de leur chef, et l'engagement d'exterminer par tous les moyens possibles les *Carbonari* et les Francs-Maçons ; une organisation forte, un plan de correspondance secrète bien combiné, et 20.000 fusils distribués aux Adeptes, les mirent bientôt en état de se préparer à exécuter les desseins de leur fondateur.

Ces mesures extraordinaires, prises à l'insu du Roi et sans le concours des autres ministres, commençaient à répandre l'alarme dans la Capitale et les Provinces, lorsqu'au mois de juin 1816, le Chevalier de Medici, pendant une séance du Conseil que le Roi présidait, prit la parole pour dévoiler cet étrange mystère . Le Prince de Canosa, voulut se justifier et attaquer à son tour son adversaire, mais il succomba dans cette lutte inégale, et son renvoi et son exil furent immédiatement décidés.

Depuis ce moment, le gouvernement s'est borné à surveiller les deux sectes sans en favoriser aucune ; les *Calderari* privés d'appui n'ont fait que peu de progrès ; les *Carbonari*, au contraire,à la faveur des principes démocratiques qu'ils professent, ont augmenté le nombre de leurs prosélytes surtout parmi les habitans des campagnes, et leurs ramifications commencent à s'étendre dans les Etats du Centre et du Nord de l'Italie.

Je suis avec respect, Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur.

PANAT.

Affaires Etrangères, Naples : 1817-1819, vol. 142, fol. 132.

Du même au même.

Naples, le 2 *janvier* 1818.

MONSEIGNEUR,

Les troubles qui ont agité quelques provinces du Royaume, et dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence dans mes dernières dépêches, commencent actuellement à s'apaiser; la marche des troupes et l'établissement des commissions militaires ont comprimé les rebelles et dissipé les attroupements séditieux ; je sais même que dans la province de Lecce, les contributions rentrent depuis quelques jours avec assez de régularité ; on peut, je crois, regarder maintenant la crise comme passée ; mais, les chefs



qui commandent dans la Pouille, la Basilicate, et la Capitanate, annoncent qu'il règne dans ces pays une fermentation et un mécontentement que l'on ne peut guère espérer de faire disparaître par des moyens tels que le développement de la force militaire et la terreur des supplices.

Le désir d'une constitution libre, qui, pour quelques-uns a été le prétexte et pour d'autres le mobile de la rébellion, n'est pas une opinion nouvelle dans le Royaume de Naples ; la nombreuse association des *Carbonari* en fait l'un des points principaux de sa doctrine ; depuis la révolution de 1799, ce vœu est presque général dans les classes moyennes du peuple, et dans quelques occasions, on a espéré qu'il pourrait se réaliser. Lorsqu'au mois de juillet 1808, Joseph Bonaparte annonça aux Napolitains par sa proclamation datée de Bayonne qu'il cédait le trône à Murat, il leur promit en son nom et en celui de son successeur, que leurs droits seraient garantis par une Constitution dont la représentation nationale serait un article fondamental; l'exécution de cette promesse fut toujours différée, et les Napolitains n'étaient pas en mesure de la réclamer hautement, mais, lorsqu'après la Campagne de 1813, Murat n'eut plus pour appui qu'une alliance précaire avec la maison d'Autriche, il reprit un projet qui semblait devoir lui assurer de nombreux partisans dans les pays soumis à sa domination ; on m'a assuré qu'il crut devoir consulter à ce sujet ses nouveaux alliés, et qu'en réponse à cette communication, le Prince de Metternich lui fit connaître que jamais l'Autriche ne consentirait à voir une constitution représentative s'établir dans un pays qui entrait dans le système politique de l'Italie, et qui allait se trouver voisin des acquisitions que la maison de Lorraine faisait dans cette partie de l'Europe. Ces détails m'ont été donnés d'une manière qui me les fait paraître assez vraisemblables. Quoi qu'il en soit, ce projet n'eut pas de suites pour le moment, et ce ne fut qu'au mois d'avril 1815, et après la déclaration de guerre contre l'Autriche, qu'un plan de constitution fut envoyé dans les provinces et affiché sur les murs de la ville de Naples, où il existait encore lorsque les troupes autrichiennes entrèrent dans cette Capitale.

Je suis avec respect, Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur.

PANAT.

Ibid., fol. 144.

Le Ministre de la Police Générale au Ministre des Affaires Etrangères [1].

Paris, 3 *janvier* 1818.

MONSIEUR LE DUC,

Je remercie Votre Excellence des renseignements qu'Elle a bien voulu me communiquer, le 26 du mois dernier, sur les Sociétés secrètes connues

1. En marge de la dépêche du 4 décembre, le Duc de Richelieu avait écrit : *A communiquer au Comte Decazes.*



dans le Royaume de Naples, sous la dénomination de *Calderari* et de *Carbonari*.

La police générale avait déjà recueilli, sur l'origine de ces deux sociétés, des informations qui ne diffèrent en rien des détails communiqués à Votre Excellence par la légation de Sa Majesté, près la Cour des Deux-Siciles. Elle a cherché depuis à découvrir si l'institution qui paraissait appartenir exclusivement aux Etats de Naples, ne se serait pas propagée dans les pays voisins ; et surtout si elle n'aurait pas quelques ramifications en France. C'est sous ce point de vue que la Police générale a dû, plus particulièrement, s'occuper des associations secrètes formées à l'Etranger ; c'est aussi un des motifs qui m'ont déterminé toutes les fois que j'ai eu occasion de communiquer à Votre Excellence quelques renseignements sur les sociétés étrangères, à la prier de me faire part du résultat des informations qu'elle jugerait convenable d'ordonner.

Les déclarations du sieur Villeneuve, récemment revenu du Royaume de Naples en France, tendaient à faire croire que les *Carbonari* et les *Calderari* avaient, chez nous, de nombreuses affiliations. Ce voyageur n'était pas le premier qui eût avancé de pareilles assertions, mais les informations faites dans le Royaume de Naples, que Votre Excellence a bien voulu me communiquer le 24 novembre dernier, ont prouvé que Villeneuve, comme ses devanciers, avait, par des motifs d'intérêt personnel, donné aux renseignements plus ou moins vagues qu'il avait recueillis, une extension qu'ils ne devaient pas avoir ; et rien ne semble annoncer dans la dernière communication que Votre Excellence a bien voulu me faire que les *Carbonari* ou les *Calderari* ayent propagé les institutions au-delà du Royaume des Deux-Siciles. Toutefois, il ne serait pas sans intérêt pour la surveillance des Napolitains qui pourraient venir en France, d'avoir des renseignements certains sur le personnel des deux Sociétés.

Si Votre Excellence juge convenable de demander quelques informations à ce sujet, je lui serai très obligé de m'en communiquer les résultats.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Duc, les assurances de ma plus haute considération.

Le Ministre Secrétaire d'Etat de la Police Générale,

Cte Decazes.

Ibid.

Le Vicomte de Panat, au Duc de Richelieu.

Naples, le 7 janvier 1818.

Monseigneur,

J'ai la satisfaction de vous annoncer que les troubles qui agitent les provinces de l'Est de ce royaume ont à présent tout à fait cessé ; j'espère que je n'aurai plus à entretenir Votre Excellence sur un sujet aussi affligeant, mais il me semble utile de placer ici quelques observations sur la nature de ces désordres et les circonstances qui les ont accompagnés, parce qu'elles



peuvent servir à faire connaître le véritable état du pays et l'esprit de la population.

Il paraît d'abord étonnant que l'insurrection ait éclaté dans les plaines découvertes de la Pouille, où la disposition du terrain ne donne que peu de moyens de défense, et où l'aisance plus généralement répandue a rendu les mœurs plus douces, tandis que les Montagnards de la Calabre et des Abbruzzes qui, dans toutes les révolutions, s'étaient signalés par leurs excès, et chez lesquels la Société des *Carbonari* compte un aussi grand nombre de sectaires, sont demeurés paisibles spectateurs des violences de leurs voisins. Cette différence s'explique par la conduite des autorités militaires ; les généraux Roth et Pastore, qui commandaient dans la Pouille avaient alarmé les agents de l'ancien gouvernement, dont la plupart sont entrés dans l'association des *Carbonari*, ceux-ci redoutaient l'exécution du plan d'extermination formé contre eux, en 1816, par le Prince de Canosa et les *Calderari*, et que j'ai indiqué à Votre Excellence dans une dépêche du 8 décembre ; c'est pour leur sûreté personnelle qu'ils ont pris l'initiative en massacrant tous ceux qu'ils soupçonnaient d'être entrés dans le complot. On a aujourd'hui la certitude que chacune des victimes de cette résolution a subi préalablement et à son insu les formalités d'une instruction et d'un jugement mystérieux qui ont beaucoup de rapport avec les procédures des tribunaux secrets et des francs-juges du moyen âge. Les assassinats ont été si multiples et le nombre des coupables s'est trouvé si considérable que le Gouvernement paraît avoir renoncé à l'idée d'en faire justice. Les commissions militaires ont suspendu les poursuites qui avaient été commises.

Lorsqu'on a demandé aux paysans de la Pouille ce que c'était que cette constitution qu'ils venaient de réclamer à main armée : *Nous n'en savons rien*, ont-ils répondu, *mais nous savons que c'est quelque chose qu'il faudra bien que l'on nous donne*.

Des hommes estimés par leur conduite et leur caractère ont été chargés de faire comprendre à ces esprits peu éclairés que, n'étant point soutenus par des forces étrangères et devant s'attendre au contraire à les avoir pour ennemis, leur entreprise ne pourrait, dans l'état actuel de l'Europe, produire aucun résultat avantageux. Cette mission pacifique semble avoir déjà opéré quelques bons effets sur les dispositions du peuple des campagnes.

Je suis avec respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

PANAT.

Ibid., fol. 148.

Associations secrètes dans le Royaume de Naples

Du même au même.

Naples le 15 *février* 1818.

MONSEIGNEUR,

Le défaut d'occasions sûres m'a fait différer jusqu'ici de répondre à la lettre du 7 janvier, dans laquelle Votre Excellence m'annonce que M. le Mi-



nistre de la Police générale désire quelques informations sur le personnel des associations secrètes qui existent dans le Royaume de Naples ; ces informations auraient pour but de faire connaître le degré de surveillance que les autorités devraient exercer sur des individus de ce pays qui chercheraient à répandre en France l'esprit de ces associations.

Quelques réflexions que je soumettrai ici à Votre Excellence rempliront peut-être à cet égard les vues de M. le Ministre de la Police générale.

Je dois d'abord observer qu'il est extrêmement rare que des Napolitains aillent voyager en France. Quelques négociants, en tout petit nombre, ne forment pas une exception importante, et ceux-là appartiennent à une classe d'hommes qui, tout entiers à leurs intérêts personnels, ont pris peu de part à ces réunions clandestines. La formalité du *visa* des passeports me donnant les moyens de connaître le nom des individus qui se rendent dans les Etats de Sa Majesté, je préviendrai Votre Excellence du départ de ceux dont la conduite et les principes paraîtraient exiger à cet égard une surveillance particulière.

On pourrait peut-être craindre quelques dangers plus réels de la part des Français qui, après avoir rempli des places sous le gouvernement de Murat, sont retournés après sa chute dans leur patrie. Beaucoup d'entre eux étaient membres de l'association des *Carbonari*, mais je sais qu'ils y ont mis en général peu de zèle et d'intérêt. Il sera facile de savoir s'ils cherchent à faire des prosélytes, ou si, comme j'ai tout lieu de le croire, ils n'attachent plus aucune importance à des liens qu'ils n'avaient contractés que comme un moyen de se concilier la bienveillance des habitants du pays. J'ajouterai que, si la police juge à propos de prendre des informations sur cet objet, ses recherches devront se diriger plus particulièrement vers ceux qui, pendant leur séjour dans le Royaume de Naples, ont été employés dans les provinces éloignées de la Capitale.

Par les détails contenus dans ma dépêche du 8 septembre, Votre Excellence aura vu que l'une des deux sectes rivales qui existent à Naples, celle des *Calderari*, ne doit sa naissance qu'à des circonstances purement locales, et n'est pas de nature à franchir les frontières de ce royaume. Il n'en est pas de même des *Carbonari* et de leurs affiliés, connus ici sous le nom de ***Philadelphiens*** et d'***Indépendans Européens***. Ils ont des relations assez étendues avec plusieurs villes d'Italie,et quelques-uns de leurs principes sont propres à répandre leur esprit parmi les mécontents de tous les pays. Il est probable cependant que le but principal de leurs efforts, l'***Indépendance Italienne***, leur attirera des partisans moins zélés dans le reste de l'Europe. D'après les divers renseignements que j'ai reçus, j'ai cru entrevoir que ces sectaires sont très peu nombreux dans les Etats et les Provinces d'Italie, qui, en 1812, faisaient partie intégrante du territoire de la France, et que leurs progrès ont été beaucoup plus rapides dans les possessions autrichiennes et dans les Marches et le Bolonnois qui, à aucune époque, n'ont été soumis à l'autorité directe et immédiate de l'administration française. Je ne suis point à même de vérifier ce fait assez remarquable, et qui, s'il est exact, sera sans doute déjà bien connu de Votre Excellence.



Je suis avec respect, Monseigneur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

PANAT.

Ibid., fol. 161.

Le Ministre de la Police Générale,
à S. E. Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères.

Paris, le 16 *mars* 1818.

MONSIEUR LE DUC,

J'ai reçu avec la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser, le 10 de ce mois, les nouveaux renseignements qui lui ont été donnés par M. le Chargé d'affaires de France à Naples, sur les Sociétés secrètes formées dans ce pays.

La surveillance exercée sur les Français qui avaient occupé des emplois dans le Royaume de Naples, sous le dernier gouvernement, n'a fait découvrir aucun indice de communications suspectes entre les deux pays. Rien dans leur conduite n'annonce d'ailleurs qu'ils aient cherché à faire des prosélytes depuis leur retour, et tout porte à croire, ainsi que le pense M. le vicomte de Panat, que ceux d'entre eux qui ont pu s'affilier aux *Carbonari*, ont rompu des liens qui ne pouvaient leur être de quelque utilité que dans le pays où ils les avaient formés.

Au reste, il ne peut être que très utile de connaître les sujets Napolitains faisant partie de ces associations, qui se rendraient en France.

Je serai très obligé à Votre Excellence, de vouloir bien me faire part des communications qu'elle pourra recevoir à ce sujet.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Duc, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Police Générale,
Le comte DECAZES.

Ibid., fol. 174.

Lettre du Duc de Narbonne, Pelet, Ambassadeur de France à Naples, à S. E. le Baron Pasquier, Ministre des Affaires Etrangères.

Naples, 6 *juillet* 1820.

MONSIEUR LE BARON,

Je me disposais à vous expédier un courrier. J'apprends que le Ministre d'Angleterre en fait partir un ce soir, qui peut porter mes dépêches.

Je pense donc qu'il sera mieux que je diffère de deux ou trois jours le



départ de celui que j'ai encore l'intention de vous expédier ; je serai alors à même de vous mander la *suite* des événements, dont j'ai aujourd'hui à vous faire le récit.

L'exemple de l'Espagne a été suivi à Naples. La défection des troupes a obligé le gouvernement à consentir à l'établissement d'une constitution dans ce Royaume. Depuis quelque temps, on avait lieu d'être inquiet des progrès de la secte des *Carbonari* ; on savait ou on soupçonnait qu'elle s'était répandue dans l'armée.

Quelques villes avaient aussi manifesté leur esprit d'une manière plus particulière ; à Salerne, un rassemblement armé avait, il y a peu de temps, fait mettre en liberté une personne arrêtée par des motifs politiques ; mais cela pouvait avoir tenu à la faiblesse des autorités civiles et militaires, qu'on avait de suite remplacées par d'autres plus fermes. Rien n'annonçait une explosion aussi subite.

La nuit du 1er au 2 juillet, la moitié d'un régiment de cavalerie, stationné à Nola, à environ dix milles de Naples, partit avec armes et bagages en proclamant la Constitution, et se porta vers Avellino, ville située quelques lieues plus loin sur la route de la Pouille. Deux ou trois officiers les accompagnèrent. Bientôt quelques habitants du pays se joignirent à eux, et même une portion de la milice de la Province, qui avait été organisée en dernier lieu par un officier général du nom de Pepe. La troupe, stationnée à Avellino, parut disposée à leur résister, mais soit qu'elle fût en état ou non, au bout de deux jours, elle faiblit, et finit par se joindre aux insurgés. On força alors les autorités d'Avellino à proclamer la constitution, en déclarant qu'on prenait pour modèle celle des Cortès d'Espagne. Le cri de ***Vive le Roi*** a été néanmoins toujours joint à celui de ***Vive la Constitution*** ; mais on ajoutait aussi : ***A bas les Ministres.*** Le Chevalier de Medici et le général Nugent étaient ceux à qui on en voulait particulièrement.

Dans cet intervalle, on avait fait marcher des troupes de Salerne, de Capoue et de Naples. Il ne m'appartient pas de dire si on y a mis ou non l'activité qui eût été nécessaire. Mais quatre colonnes sous les généraux Cavascosa, Nunziante, Ambrosio et Roccavomana étaient en marche contre les insurgés. Le général Nugent s'est rendu aussi plusieurs fois sur le terrain. La question dépendait donc de savoir si on pouvait compter suffisamment sur ces troupes. Les dispositions de plusieurs des corps étaient douteuses. On s'attendait qu'une attaque sur Avellino aurait lieu hier, ou au plus tard, ce matin.

Hier au soir, on apprit la défection de la colonne qui avait marché de Salerne ; deux ou trois régiments des autres colonnes avaient aussi arboré l'étendard de l'insurrection. Celle du général Cavascosa, qui commandait en chef, paraissait plus ferme, et il offrait encore d'attaquer. Cette nuit, le général Pepe (que j'ai cité plus haut) est parti à la tête de deux régiments qui restaient à Naples, pour passer aux insurgés. A cette exception près, les généraux se sont bien conduits. Mais ce dernier événement joint aux nouvelles douteuses de l'armée a décidé le Roi, et après avoir délibéré avec différentes personnes qu'il avait fait appeler, il a fait afficher, ce matin à 6 heures, une proclamation dans laquelle il déclare que *le vœu général de la*



nation pour une Constitution lui étant à présent connu, il s'est décidé à la lui donner ; qu'on va s'occuper d'en fixer les bases, et que, d'ici à huit jours, on les fera connaître ; que, d'après cela, il invite les troupes à rentrer dans leurs quartiers, et les habitants du pays à retourner à leurs occupations ordinaires.

Naples et ses environs sont parfaitement tranquilles ; la garde civique qui, depuis deux jours, est presque seule chargée de la garde de la ville, prend les meilleures mesures pour maintenir le bon ordre, et on n'a d'ailleurs aucune raison d'appréhender qu'il soit troublé. Aucun danger ne paraît menacer le roi ni la famille royale. Le prince et la princesse héréditaires, qui étaient débarqués le 2 et s'étaient établis à Portici, se sont, pour plus de sûreté, transportés hier au palais de Naples, avec toute leur famille ; mais, encore une fois, il n'y a pas la moindre apparence de danger pour eux. J'insiste sur cette circonstance à cause des inquiétudes que Mme la Duchesse de Berry pourrait concevoir sur leur compte.

Tous les ministres ont donné leur démission, et voici les personnes désignées pour former le nouveau ministère. Le Duc de Campochiavo aux Affaires Etrangères, le général Cavascosa à la Guerre, M. Amati (qui était en premier sous M. de Medici) aux Finances, M. Ricciardi à la Justice, le marquis de Ferreri, qui arrivait de Sicile, sera à l'Intérieur comme il devait y y être. Il est possible que quelques-unes de ces nominations changent encore.

Je crois que vous pouvez compter sur l'exactitude de ce récit, dans lequel je ne pense pas avoir omis aucune circonstance essentielle. Si cela m'était arrivé, je réparerais l'omission en vous écrivant par mon propre courrier.

Agréez les assurances de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Baron,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

LE DUC DE NARBONNE-PELET.

Affaires Etrangères : Naples, vol. 143, fol. 65.

Lettre de M. A.-B. Chateauville, Commandant de la Gabarre l'EMULATION *au Ministre de la Marine.*

Palerme, 18 *janvier* 1821.

AMIRAL,

J'ai eu l'honneur de vous annoncer mon départ de Naples et mon arrivée à Civita-Vecchia, dont je suis reparti le 1er janvier, pour retourner à Naples, où j'ai mouillé le 3 du courant. Le 10, j'en suis reparti; le 15, je suis arrivé à Palerme.

Ce pays, comme à peu près tout le reste de la Sicile, peut être considéré comme un malade inquiet de sa position. Le seul moyen de faire rentrer de bonne foi les Siciliens dans l'obéissance, serait de leur envoyer pour Vice-Roi



un Prince Royal de Naples ; toute cette famille y serait même bien reçue. Les *Carbonari* Napolitains font peu de prosélytes en Sicile ; mais il s'y forme une secte nouvelle sous le nom de *Carbonari Siciliens*, dont le but est d'avoir un point de ralliement contre les Napolitains qui sont abhorrés en Sicile. La garnison de Palerme est forte d'environ 4.000 hommes ; c'est là tout ce que les Napolitains ont de troupes dans l'ouest de la Sicile. Le général Nunziante, qui commande à Palerme, s'y fait assez aimer ; mais il est sans moyens pour faire le bien, son prédécesseur, le général Collet, ayant enlevé tout ce qu'il y avait dans les coffres. Chaque ville de la Sicile, du moins dans la partie de l'ouest, se gouverne à peu près comme il lui plaît : aucune ne voulant verser des contributions à Palerme, il en résulte que cette ville supporte à elle seule toutes les charges ; et, comme elle est écrasée par toutes les sommes qu'elle a été obligée de fournir jusqu'actuellement, il en résulte que tous les salariés du gouvernement ne sont pas payés, ce qui augmente le nombre des mécontents et fait craindre pour une révolte prochaine. Le général Nunziante vient de prendre une mesure de sûreté générale fort sage, qui est celle de faire transporter tous les galériens de Palerme à Vastica et dans les autres îles environnantes. Dans l'état où se trouve la Sicile, elle se livrerait à la première puissance qui se présenterait pour l'aider à se détacher de l'autorité des Napolitains.

L'ombre d'un Prince de la maison Royale de Naples suffirait pour calmer toutes les passions; son autorité fût-elle tyrannique, on la supporterait avec plaisir plutôt que d'être assujetti à la domination napolitaine, le nom seul des Napolitains étant exécré.

Voilà, Amiral, à peu près tout ce que j'ai appris sur la situation et les opinions de ce pays. Je compte mettre sous voiles dans très peu de jours pour retourner à Naples, où le Contre-Amiral Jacob est, dit-on, arrivé depuis peu de jours.

Je termine ici ma lettre en vous assurant, etc., etc.

Signé : A.-B. CHATEAUVILLE,
Commandant de la Gabarre
L'Emulation.

Affaires Etrangères : Naples, vol. 145, fol. 50.

A S. E. M. le Baron Pasquier, Ministre et Secrétaire d'Etat du département des Affaires Etrangères.

Naples, le 28 *septembre* 1821.

MONSIEUR LE BARON,

Je m'empresse de transmettre à Votre Excellence la copie du décret que le Roi de Naples a rendu pour la nomination et l'installation de la Consulte d'Etat annoncée par la loi fondamentale publiée le 26 mai dernier.

Quoique ce décret porte la date du 23 septembre, il n'a été adressé qu'hier



aux membres de la Consulte. La communication officielle m'en a été faite en même temps par M. le Marquis de Circello, mais j'ignore encore quand cette assemblée sera réunie; et le règlement qui doit fixer le mode de ses délibérations n'est point entièrement terminé.

On croit que le Prince de Cardito en sera nommé Président ; ce choix, ainsi que celui de tous les membres, sont généralement approuvés, et je ne doute pas que son installation ne produise un excellent effet.

La réunion de MM. les plénipotentiaires qui a eu lieu mercredi dernier chez M. le Duc de Calabre, n'a présenté aucun intérêt. S. A. R. ne nous a informés que de la continuation des procédures contre les révoltés de Monteforte, et contre les assassins de Giampietro, qui vont être condamnés ; ainsi que de l'arrestation du nommé Valenza qui a été pris dans la province de Basilicate et traduit à Naples, où il sera jugé avec les autres détenus.

La publication de la bulle lancée par le Saint-Père contre les *Carbonari* a produit ici le meilleur effet. L'on sait qu'un très grand nombre de ces sectaires se sont déjà adressés à la Cour de Rome pour être relevés de l'excommunication qu'ils ont encourue, et que beaucoup demandent avec instance que le Souverain Pontife transmette aux Evêques les facultés et les pouvoirs qu'il s'était réservés à cet égard.

Une histoire des *Carbonari*, publiée par M. Bartholdi, Consul général de Prusse en Italie, vient d'être imprimée en Angleterre ; mais beaucoup de faits qu'elle rapporte ne sont point exacts, et surtout dans les détails qu'elle donne sur les événements qui ont eu lieu dans la province de Lecce, dont l'intendant (M. le Marquis Pietro-Catello) a toujours montré le plus grand zèle pour le service du Roi.

Agréez, je vous prie, M. le Baron, une nouvelle assurance de la haute con-considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être de Votre Excellence.

Le très humble, etc., etc.

BLACAS-D'AULPT.

Affaires Etrangères : Naples, vol. 146, fol. 324.

Extrait d'une lettre de Naples rapportée par le Diario di Roma du 10 octobre.

Naples, 5 *octobre* 1821.

« On ne peut imaginer quelle impression a produite, particulièrement sur le peuple, la publication de la bulle du Pape contre la Société des *Carbonari*. On a entendu un grand nombre d'individus dire à haute voix et avec l'accent de la plus vive douleur, qu'ils abjuraient cette association, qu'ils avaient été trompés, qu'on leur avait fait croire que la société était approuvée par le Pape et que, dans ses statuts, il n'y avait rien de contraire à la religion catholique. Nous nous attendons à apprendre que cette publication a produit de semblables effets dans les provinces où le mal a été d'autant plus grand que l'illusion a été plus forte.



« Maintenant que le voile est déchiré et que les choses se montrent sous leur véritable aspect, la nation ne sera plus si aisément trompée par des apparences mensongères de probité et de religion ».

Dans la même lettre, après avoir parlé du miracle de Saint-Janvier, qui vient de s'opérer comme tous les ans à la même époque, en présence d'une grande foule de nationaux et d'étrangers, on ajoute :

« Notre célèbre mathématicien Don Nicolas Fergolo, illustre par sa piété « autant que par sa science, s'occupe maintenant d'une dissertation sur ce « sujet merveilleux ».

Affaires Etrangères, Naples 1821-1822, vol. 147, fol. 8.

A S. E. M. le Baron Pasquier.

6 *novembre* 1821.

Le jour même où le Prince de Canosa prit possession du Ministère de la Police, il fit fouetter à mort un homme qu'on avait surpris, à ce qu'on dit, portant sur lui des emblèmes de *Charbonnerie*. — Par le moyen de ses agens subalternes, il excita une émeute populaire ; et rendit une *fête publique*, ce qu'on appelait *une exécution de justice.*

Le Commandant de l'armée autrichienne fut très mécontent de cet abus de pouvoir, puisqu'il n'y avait alors aucune loi pénale qui autorisât la flagellation, et le *Cannibalisme* que montrèrent les agens de Police lui fit horreur. Il fit ses plaintes, et déclara en même temps que les troupes autrichiennes ne prêteraient plus jamais main forte aux opérations de la police. Le gouvernement provisoire rendit un décret par lequel il sanctionnait la peine de la flagellation, croyant ainsi réparer un abus de pouvoir déjà consommé.

Les mesures absurdes, les arrestations arbitraires, l'état d'alarme dans lequel on avait jeté tous les habitants du Royaume, et surtout la protection la plus éhontée accordée aux hommes les plus perdus de réputation donnèrent lieu à de nouvelles plaintes plus vives qui furent infructueuses, et la police continua à commettre excès sur excès. D'après les dispositions prises par elle, on formait dans le Royaume, sous diverses dénominations, des réunions armées de scélérats connus, à qui on donnait une espèce de brevet. Des bandes de ces gens commencèrent à parcourir la Capitale sous le prétexte de maintenir le bon ordre.

Les postes et les patrouilles autrichiennes eurent ordre de désarmer cette canaille, et on signifia au directeur de la Police de ne plus se permettre de faire paraître ces gens-là. — Les arrestations arbitraires se multiplièrent toujours davantage. Le général Frimont qui s'en était déjà plaint, se vit dans la nécessité de manifester solennellement au gouvernement provisoire, que ses instructions ne lui permettaient point de tolérer que l'on inquiétât personne pour les événements passés. Pour éluder cette remontrance, on fit courir une circulaire de la police dans laquelle on déclarait que les arrestations qui avaient eu lieu étaient en conséquence de crimes ordinaires, ou de



nouveaux délits d'opinion, puisque S. M. avait ordonné que personne ne fût molesté pour les choses qui s'étaient passées du 5 juillet au 23 mars. Les faits constamment en opposition avec cette déclaration donnèrent lieu à d'autres plaintes ; et l'ordre public menacé dans plusieurs provinces, ainsi que les diverses trames ourdies par les agents de police engagèrent le général Frimont à envoyer à Rome un officier général pour faire à Sa Majesté l'exposé de tout ce qui se passait de très répréhensible dans ce royaume, la suppliant de revenir immédiatement à Naples, sans quoi, il serait indispensable que les chefs de l'armée autrichienne prissent sur eux l'administration de la police. Le retour du Roi n'améliora pas l'état de choses, car le prince de Canosa, par ses faux rapports, et les nombreux artifices qu'il mit en œuvre, s'empara tellement de l'esprit de Sa Majesté qu'il la porta à croire tous les mensonges qu'on lui faisait.

Le désordre augmentait dans tout le royaume. Les enrôlements d'assassins brevetés devenaient de jour en jour plus nombreux, et tout menaçait l'ordre social d'une grande secousse. Le général Frimont exposa plusieurs fois au Roi avec beaucoup de fermeté l'état des choses, et le supplia de se défaire du prince de Canosa si sa tranquillité et celle de son peuple lui étaient chères.

Le détail des trames horribles ourdies par le Ministère de la Police serait long; elles étaient secondées particulièrement par l'Intendant Guarini. Le général autrichien avait cependant vaincu l'opposition qui s'était élevée à Vienne contre sa manière de se conduire, et ce gouvernement étant enfin convaincu que le baron de Frimont, loin d'exagérer, avait plutôt atténué la vérité, lui rendit la confiance que ses envieux cherchaient à lui faire perdre. Le général, loin d'abuser de cette circonstance, se contenta de renouveler ses instances avec la plus grande modération afin que la justice et le bon sens ne fussent plus outragés. — La police, de son côté, avait fait courir le bruit que le général Frimont était devenu le chef des *Carbonari* du Royaume, et la nouvelle en fut officiellement communiquée à la société des gens à brevet.

On fit circuler en même temps diverses autres absurdités. Cependant, les désordres de tous genres augmentaient,et la plupart des gens brevetés exerçaient impunément dans quelques provinces le brigandage et commettaient des déprédations. En même temps, le projet de la police de faire destituer sans exception tous les anciens employés, s'exécutait rapidement. Alors, le général Frimont, persuadé que le mal devenu extrême exigeait un remède immédiat, demanda particulièrement la destitution de Canosa et de Guarini, outre diverses autres mesures de justice. Ayant d'abord essuyé un refus et ensuite reçu des réponses vagues, il déclara enfin qu'il était autorisé à sortir du Royaume avec son armée, si on continuait à rejeter sa demande.

On accorda les deux démissions, et, pour le reste, on demanda du temps.

Le Général Frimont se tranquillisa pour le moment, mais après un certain temps, il insista pour que Canosa, Guarini et plusieurs autres fussent renvoyés du Royaume ; pour que les détenus, excepté les auteurs de la Révolu-



tion fussent mis en liberté ; pour qu'on réintégrât les employés destitués sans motif ; pour que l'on destituât Circello, de Giorgio et Vecchione, pour que d'Andrea, dont il louait la probité, reçût sa démission et pour que plusieurs employés de l'administration et de la justice fussent renvoyés. Pour éluder ces demandes, on remit l'affaire à un arrangement diplomatique ; en conséquence, dans la dernière décade du mois d'août, le gouvernement napolitain reçut de celui d'Autriche une note qui contenait les mêmes demandes appuyées sur les raisons suivantes :

1° Par la convention de Laybach, le Roi de Naples s'était engagé a mettre dans un entier oubli les événements du 5 juillet, et, en conséquence, à ne faire molester qui que ce soit pour ce qui s'était fait à cette époque, à remettre le personnel et le matériel du Royaume dans l'état où ils étaient au 4 juillet, et à appeler à la direction suprême des affaires les hommes les plus accrédités et les plus agréables à la nation. En exécution de cette convention, on était en droit d'exiger la démission d'hommes qui n'étaient pas agréables à la nation ; la mise en liberté des détenus, la réintégration des employés et la cessation de tout ce qui n'était pas conforme au *statu quo* du 4 juillet.

2° L'Empereur d'Autriche s'étant déclaré, par sa proclamation du mois de février, conciliateur entre le Roi et son peuple, devait protéger le bien-être de celui-ci avec autant d'efficacité qu'il avait soutenu les droits de Sa Majesté.

3° En qualité d'un des premiers Souverains d'Europe, il était intéressé à arrêter le discrédit que l'on jetait sur la cause de la monarchie.

4° Comme ami et parent attaché au Roi Ferdinand, il ne peut souffrir que des hommes méchants et sots abusent de sa confiance.

Cette note diplomatique fut accompagnée d'une lettre autographe de l'Empereur par laquelle il conjurait le Roi, dans les termes les plus affectueux, d'accorder son assentiment à ce qu'on lui proposait.

D'après l'avis du Conseil d'Etat à qui le Roi donna connaissance de tout, on répondit à la note officielle, que Sa Majesté ferait une réponse directement à l'Empereur. En effet, dans une longue lettre, le Roi manifesta à Sa Majesté autrichienne les motifs qui, pour le moment, l'empêchaient d'adopter les mesures qu'on lui proposait ; mettant surtout dans la plus grande évidence qu'il ne pouvait pas consentir aux innovations projetées sans compromettre la dignité de son gouvernement aux yeux de ses propres sujets ; il finissait en priant l'Empereur de ne plus insister, au moins pour le moment.

Dans la seconde semaine de septembre, le courrier qui avait porté la dépêche dont il s'agit étant revenu de Vienne, on prépara de suite le départ du Comte Ludoff.

L'Empereur, qui avait en partie goûté les raisons du Roi, ne se rendait cependant point à ses sollicitations à l'égard d'une partie des choses dont il a été fait mention, remettant les autres à une époque plus propice.

Le changement des Ministres et le remplacement du Ministre de Cir-

cello par Don A. Ruffo étaient parmi les choses sur lesquelles il insistait fortement. Au retour du comte Ludoff, on connaîtra le résultat de ses négociations.

Lettre de M. G. de Fontenay à Son Excellence, Monsieur le Vicomte de Montmorency, Ministre des Affaires Etrangères.

Naples, le 26 *février* 1822.

Monsieur le Vicomte,

Le Gouvernement napolitain ayant cru nécessaire de faire arrêter, il y a quelque temps, un prêtre nommé Dom Luigi, regardé comme Chef de *Carbonari*, les gendarmes qui furent chargés de cette exécution à Laurenzana, dans la province de Basilicate, éprouvèrent de la résistance de la part de plusieurs personnes armées de stylets. Dans la nuit, ces mêmes individus se portèrent à la prison où était renfermé l'abbé Dom Luigi, et le délivrèrent. Un gendarme fut blessé, et un homme qui n'était pour rien dans toute cette affaire, mais qui aurait pu donner des renseignements sur les coupables, a été trouvé mort. Dès qu'on a eu connaissance ici de ce désordre, le général Frimont a fait partir des troupes avec des instructions très énergiques. A peine ces troupes étaient-elles arrivées dans la province que le peuple, qui n'avait pris aucune part à cette coupable résistance a arrêté lui-même Dom Luigi, et l'a ramené aux autorités aux cris de Vive le Roi. Un des principaux coupables, nommé Venuti, a été également arrêté.

Dans la crainte que d'autres désordres pussent se renouveler, le général Frimont a fait partir trois bataillons d'infanterie pour Cosenza dans la Calabre. Ces troupes ont quitté Naples, il y a trois jours, pour leur destination.

Les bruits qu'on avait fait courir sur le prochain retour du Chevalier de Medici sont maintenant attribués dans le public à une spéculation de M. Rothschild pour faire hausser les fonds.

M. de Lennéville, associé de la maison Thouvet de Paris, qui a été chargé de fournir les fonds pour le nouvel emprunt de Sicile, a éprouvé ici plusieurs difficultés qui ont longtemps entravé ses opérations ; mais elles viennent d'être aplanies.

M. de Lennéville a dû faire quelques sacrifices et quelques concessions à l'inexpérience financière des hommes qui sont à la tête de cette partie dans le gouvernement napolitain. J'ai rendu à M. de Lennéville tous les services qu'il a été en mon pouvoir de lui rendre.

Depuis plus d'un an le Vésuve ne jetait plus de flammes, et ce long repos devenait inquiétant, surtout à cause des fréquentes secousses de tremblement de terre qui se renouvelaient depuis quelques mois d'une manière effrayante ; enfin, le 23, nous avons été témoins d'une des plus belles éruptions qui aient eu lieu depuis plusieurs années. La lave, qui a pris sa direction du côté de Resina, ne peut cependant causer aucune inquiétude, et l'é-



ruption de cette année est à la fois un motif de curiosité pour les nombreux étrangers qui sont à Naples, et une raison de sécurité pour les habitants du pays.

Votre Excellence apprendra sans étonnement le grand intérêt qu'on a pris ici à la discussion sur la loi répressive des abus de la presse. Son adoption a fait une grande sensation.

M. le Marquis de Circello m'a témoigné toute la satisfaction qu'il en éprouvait. Notre langue et notre littérature sont devenues plus que jamais celles des pays où, depuis longtemps, il n'y a plus de littérature nationale. Tous les livres écrits en Français sont lus à Naples et, malgré les soins de la police, les livres défendus finiront toujours par s'introduire. Les peuples étrangers se trouvant donc maintenant associés à nos jouissances et, par conséquent, aux dangers qui en résultent, le gouvernement napolitain a dû sentir toute l'importance qui résultait de l'établissement d'une loi qui, en assurant le repos de la France, protégeait également celui des autres peuples.

Il faut que Mme la Duchesse de Calabre se soit trompée sur l'époque précise de ses couches. Son Altesse Royale sort tous les jours en voiture. Sa Majesté va souvent à la chasse, et se porte très bien.

Je suis avec respect, de Votre Excellence,

Le très humble et très obéissant serviteur,

G. de Fontenay.

Affaires Etrangères : Naples, vol. 147, fol. 141.

A S. E. M. le Vicomte de Montmorency, Ministre et Secrétaire d'Etat, etc. etc.,

Rome, ce 9 avril 1822.

Monsieur le Vicomte,

La tranquillité continue à régner dans l'état ecclésiastique, quoiqu'il soit bien connu, néanmoins, que la Secte des *Carbonari* y poursuit ses menées coupables. Mais, cette association dangereuse, qui n'est qu'une des branches de la grande conjuration révolutionnaire qui menace de toutes parts l'ordre social, est surveillée de très près par le gouvernement romain, qui lui ôte les moyens de se montrer à découvert. On sait cependant, à n'en pouvoir douter, que, dans le cas où le Pape terminerait sa carrière, le projet arrêté des membres de l'association, d'accord avec les agitateurs des autres pays, serait d'éclater aussitôt, et d'exciter à la révolte les peuples de l'Etat de l'Eglise.

Les *Carbonari* romains et ceux de la Péninsule italienne, trouvent ici, dans la réunion nombreuse des membres de la famille Buonaparte, un encouragement secret, qui accroît leurs espérances et leur audace. Ils s'appuient de ces noms justement proscrits, pour rallier toutes les passions et le mécontentement qui fermentent en Italie.

On ne saurait se dissimuler, en songeant surtout à l'âge avancé du Pape, qu'il serait bien important, pour la tranquillité future de la Péninsule, d'i-



soler tous les individus de la famille Buonaparte,dont les richesses accumulées, à défaut d'estime et de considération personnelle, n'en seraient pas moins dangereuses, pour soudoyer des émeutes populaires, et donner peut-être le signal d'un mouvement général. Je crois cet objet très digne d'occuper la prévoyance du Gouvernement du Roi. Je ne crois pas moins essentiel, pour arrêter les correspondances et les manœuvres clandestines de cette famille, de l'isoler de tous les Français, qui, sous prétexte de lui prêter des services domestiques, viennent continuellement de France, et y retournent ensuite. Ce sont plus généralement des Corses. Mais, il est certain que des officiers ont été inscrits dans la maison du Sr Louis Buonaparte au rang de domestiques, pour écarter tout soupçon, et qui en ont même rempli le service. Or, il me paraît très facile, par une seule mesure prise par l'Ambassade du Roi, d'éviter désormais cette affluence d'intrigants. On peut refuser sans éclat, à tous les Français qui vont servir les Buonapartes (morts civilement par une loi) soit de les protéger officiellement s'ils en ont besoin dans le pays, soit de leur prêter le ministère public de la légation française, par tous les actes où son concours est nécessaire. La plupart d'entre eux ayant des intérêts pécuniaires en France, sentiraient bientôt la nécessité d'aller les soigner au lieu de venir ici, se livrer à de honteuses intrigues.

Les *Carbonari* romains répandent, le plus qu'ils peuvent, que la guerre éclatera infailliblement entre la Russie et la Porte. Des voyageurs étrangers se joignent à eux : lord Kinnaird, un des principaux, des Prussiens, des Polonais, se sont réunis à lui : ils attendent avec impatience, cet événement qui les comblerait de joie, parce qu'ils se flattent qu'il leur offrirait des chances pour réaliser les plans de subversion qu'ils projettent.

Mais, les dernières nouvelles qui me sont parvenues de Vienne, tendent heureusement à faire croire que la paix ne sera point troublée. Les négociations ont pris la tournure la plus favorable ; et l'on assure, en conséquence, que le Congrès de Florence se réunira au mois de septembre. Le grand objet de la pacification générale pourrait y recevoir, sous la méditation des grandes puissances, une solution définitive et satisfaisante.

Il est,d'ailleurs,presque certain que l'Empereur d'Autriche viendra passer l'hiver à Milan, et qu'il visitera les autres Etats d'Italie.

L'Empereur de Russie paraît décidé à se rendre à Rome et à Naples. Son Ministre près le Saint-Siège a reçu des ordres en conséquence, et fait les préparatifs nécessaires pour recevoir son Auguste Maître.

Le Saint-Père doit sortir demain pour se promener en voiture.

Agréez, je vous prie, une nouvelle assurance des sentiments de haute considération, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Vicomte,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BLACAS-D'AULPT.

Aff. Etr. Naples 1821-1822. Vol. 147 — Page 219.



INDEX OCCULTISTE

COMPTE RENDU DES SCIENCES OCCULTES

Franc-Maçonnerie initiatique

L'Hexagramme, août-septembre 1913, écrit, p. 207, sous le titre le Symbolisme et la Franc-Maçonnerie :

« Si tu ne sais où est ton ami, demande-le à son ennemi », dit la sagesse de je ne sais plus quelle nation. Si vous voulez être renseignés (commentaires à part) sur la Franc-Maçonnerie, lisez la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, organe de critique catholique de la Franc-Maçonnerie. Vous y trouverez, à côté d'une documentation très complète et très intéressante, d'enfantines histoires sur la présence réelle de Satan dans les Loges. Mais vous saurez séparer le bon grain de l'ivraie, découvrir les vérités initiatiques dans le fatras des discussions inspirées par l'esprit de parti, trouver la Parole perdue parmi tant de paroles perdues.

Tout en remerciant l'*Hexagramme* de ses courtoises appréciations sur la Revue, je ferai remarquer au rédacteur de cette note que je me suis expliqué déjà plusieurs fois, notamment dans l'introduction du livre où j'ai réuni les articles auxquels il fait allusion sur l'influence mystique de Satan dans les Loges.

L'Hexagramme continue :

Ainsi, parlant des cérémonies qu'accompagnent l'initiation des femmes dans la Maçonnerie d'adoption. M. Charles Nicoullaud écrit : « La réception au grade de compagnonne va nous édifier entièrement sur le but poursuivi par la secte en attirant les femmes dans son sein. La récipiendaire y reçoit



un véritable sacrement démoniaque : celui de la chute, de la dégradation féminine et humaine. Sous l'inspiration de Satan, c'est le renouvellement de la scène de séduction du paradis terrestre :

« L'officier fait ôter les souliers de la récipiendaire, et, pieds nus, lui fait faire cinq pas sur le tapis, de droite à gauche alternativement.

« L'obligation prêtée... le Vénérable lui présente une pomme et la fait mordre dedans en lui disant de ne point avaler ni mordre le pépin ».

Le rédacteur de *l'Hexagramme* arrête là sa citation qu'il faut compléter ainsi :

parce qu'il est le genre et la source du péché ; et lorsqu'elle en a mangé, il lui applique le sceau de la Maçonnerie, en lui mettant de la pâte sur la bouche, et il y marque cinq petits coups avec la truelle ».

Après, cette citation incomplète, le critique de *l'Hexagramme* écrit :

M. Nicoullaud n'a point compris que, dans le premier de ces rites, l'officier fait tracer à la sœur un pentagramme, symbole de la science de l'être.

Je serais curieux de savoir où mon aimable critique a vu que j'ignorais la signification du nombre cinq dans le grade de compagnon ? Je me suis contenté ici de citer, comme l'indiquent les références, un vieux manuel : *L'Adoption ou la Maçonnerie des femmes en trois grades*. A la Fidélité, chez le Silence, 100070075, sans ajouter de commentaire, parce que j'avais expliqué ailleurs l'étoile flamboyante et la lettre G. Son symbolisme n'est peut-être pas tout à fait, comme le prétend mon censeur, « la science de l'être » ; mais passons et continuons à citer.

Et savez-vous avec quelle hauteur de vues il interprète le second ?

« Pour comprendre le sens de cette restriction, il faut se reporter à la signification du mot pépin en argot : Passion, caprice amoureux ; et avoir avalé un pépin : être enceinte. On voit qu'il s'agit simplement d'un conseil de néo-malthusianisme avant Malthus ».

On voit cela tout de suite, en effet. On voit surtout à quelles erreurs de jugement peut conduire l'esprit de secte et comment on peut être de mauvaise foi de la meilleure foi du monde.

Avant de pousser plus loin, constatons d'abord deux choses.

1° La citation est encore ici tronquée ; ma phrase est : « ... avant Malthus, et de communauté, sans préférence particulière, entre membres de la secte ».

2° Elle ne vient pas après le sceau maçonnique, mais bien après l'obligation de compagnonne et un extrait emprunté au catéchisme du grade, dont elle est le commentaire et l'explication, je crois que,



lorsqu'on cite un écrivain, surtout en matière aussi délicate, il faut le faire exactement. Voici maintenant la leçon de symbolisme :

Mais les hexagrammistes ne s'y seront point trompés. Et ils auront rattaché les rites franc-maçonniques à une tradition plus haute que l'argot moderne.

Le pentagramme était pour les Adamites l'un des signes les plus importants de l'initiation. Et c'est parce que la pomme coupée porte à son centre la figure du pentagramme, que les francs-maçons en ont fait un fruit symbolique dans leurs cérémonies d'initiation, et que l'Eglise catholique, copiste servile de traditions plus vieilles qu'elle, en a fait le fruit défendu de son paradis terrestre.

Que M. Nicoullaud lise, dans les *Adamites*, le chapitre concernant les symboles. Il y verra pourquoi le pentagramme est le signe de la science de l'être, et il comprendra peut-être que, contrairement à son opinion, la recommandation de ne pas mordre le pépin signifie respect de la vie en germe, respect de l'être futur contenu dans le pentagramme de la pomme. Comme quoi l'esprit de secte peut vous faire prendre des vessies pour des lanternes, et une exhortation à la fécondité comme un encouragement à rester stérile !

Je ne sais pas si l'esprit de secte me fait prendre des vessies pour des lanternes, mais j'avoue humblement ne pas comprendre comment la défense, en mordant dans une pomme, d'avaler le pépin « vie en germe », peut se transmuer en « exhortation à la fécondité » ?

Il faut de plus avoir une certaine dose de bonne volonté, qui me manque, pour voir dans les cinq alvéoles qui apparaissent dans chaque moitié d'une pomme coupée en travers, une image du pentagramme. Quant à savoir si cette particularité a valu à la pomme « l'insigne honneur d'être produite par l'arbre de la science du Bien et du Mal [1] », je l'ignore d'autant plus que je ne savais pas non plus que l'arbre fameux fût un pommier. Il est vrai que, comme la poire et le coing présentent la même structure, les hexagrammistes pourraient tout aussi bien prétendre que l'arbre du paradis était un poirier ou un cognassier.

Suivant le conseil qui m'était donné, j'ai parcouru dans *les Adamites* le chapitre consacré aux symboles. J'y ai vu beaucoup de choses, notamment des variations sur l'astrologie, qui semblent indiquer une connaissance très peu approfondie des données élémentaires de cette science. Il s'y trouve aussi des affirmations comme celle-ci :

1. *Les Adamites*, p. 128



Le quatrième signe, le Pentagramme, était pour l'Adamite le dernier et le plus important de l'initiation. Il comprenait la science de l'Etre et permettait d'entrer en communication avec les Génies. Aujourd'hui encore, aux yeux de tous ceux qui s'occupent de magie ou de science occulte, le Pentagramme est le grand signe des évocations [1].

On y voit décrite la figure que j'ai appelée le Crucifix de Satan [2] : l'homme dans l'étoile flamboyante. Il y est parlé de la domestication des animaux ; mais j'ai vainement cherché « *pourquoi* le pentagramme est le signe de la science de l'être ».

Il y a autre chose aussi qui manque tout à la fois dans *l'Hexagramme*, et dans les *Adamites*: c'est la clarté. Les hexagrammistes me paraissent se plaire dans les espaces nébuleux, très nébuleux, où naviguent les génies stellaires et planétaires, et où un simple mortel ne saurait les suivre, même à l'aide du Pentagramme qui se trouve au cœur de la section des fruits à pépins.

Et quand les hexagrammistes en descendent, c'est pour nous raconter des inepties dans le genre de celle-ci :

En fait de science, le Nazaréen ne possédait que les préceptes bouddhiques, qu'il tenait de Jean-Baptiste lui-même (chef des Esséniens) et que ce dernier lui avait révélés après l'avoir baptisé dans les eaux du Jourdain, baptême qui n'avait été qu'une initiation...

En somme, quel enseignement nouveau le Nazaréen venait-il apporter aux hommes ?

On a beau lire et relire les Evangiles, rien ne s'y trouve, absolument rien qu'on ne puisse trouver dans les livres du bouddhisme ; or, ceux-ci ont été compilés et complétés avec soin lors du concile de Babylone, plus de six siècles avant Jésus-Christ...

Mais il y a dans la doctrine de Cakya-Mouni un précepte qui, à lui seul, vaut toute la doctrine contenue dans l'Evangile.

« Perfectionne ton intelligence en même temps que ton cœur, recommande le Bouddha ; adonne-toi à la science, c'est-à-dire à la recherche des grandes vérités, en même temps qu'à la pratique de toutes les vertus... » Voilà ce que Jésus n'a pas dit [3] !

Ce n'est déjà pas mal ; il y a cependant mieux encore. Voici une perle hexagrammiste trouvée sans doute dans le pentagramme d'une pomme :

Vraiment, il fallait qu'Hérode et surtout les Romains fussent bien effrayés à la pensée de voir le Bouddhisme envahir l'Occident, comme il avait envahi l'Orient ; pour honorer du martyre le bien petit disciple du grand Maître [4] ...

1. *Les Adamites*, p. 127 et suiv.
2. *L'Initiation maçonnique*, p. 213.
3. *Les Adamites*, pp. 210 et 213.
4. *Ibid.*, p. 213.



Je demande pardon aux lecteurs de la *Revue* d'avoir cité ces blasphèmes, mais j'ai cru utile de saisir l'occasion qui m'était offerte de les renseigner sur les doctrines et les erreurs des Hexagrammistes.

Comment l'intelligence humaine a-t-elle pu se survivre et n'a-t-elle pas depuis des siècles, succombé sous le poids des Théos et des Jésus [1] !

— Nous lisons, sous la signature « Lumen », dans *La Vérité*, de Québec, 20 septembre 1913 :

OCCULTISME-MAÇONNISME

> La Maçonnerie symbolise l'effort de toutes les intelligences révoltées. (Revue maçonnique « *Le Symbolisme* ». Paris, mars 1913).

Le chanoine Jouin, curé de Saint-Augustin, à Paris, et fondateur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, dont le succès va croissant, est probablement l'un des membres du clergé, non seulement français, mais mondial, qui connaît le mieux, à fond, encyclopédiquement, la secte dite maçonnique et les autres sectes secrètes, toutes dérivées, sans exception, du Kabbalisme judaïque, dérivé lui-même des mystères sataniques du paganisme antique.

Dans la préface du si remarquable livre de Charles Nicoullaud « L'Initiation dans les Sociétés secrètes — *L'Initiation maçonnique*, le chanoine dit, avec autorité :

« Vous avez eu raison d'aborder votre sujet par l'*Occultisme dans les Sociétés secrètes*. Celles-là mêmes qui, comme la Maçonnerie, semblent les moins affiliées à l'Occultisme, en relèvent et en vivent. Les rites, les symboles des divers grades dérivent des anciens mystères (payens) occultistes.

« Sans eux, la Maçonnerie n'aurait plus de corps, de doctrine, de cohésion...

« L'Unité d'origine *oriente* l'occultisme et le Maçonnisme vers un but commun : la double ruine de l'Eglise et de la Société (chrétienne)... Vous avez fait remarquablement l'analyse et la synthèse des initiations maçonniques... Le dernier mot des initiations dans l'antiquité fut la corruption... Avant tout, aujourd'hui, c'est l'Eglise qu'il faut vaincre pour lui reprendre les âmes baptisées, et selon l'axiome de la Haute *Venta* italienne : « Faites des cœurs vicieux et vous n'aurez plus de catholiques »... Dieu sait si la Maçonnerie a réussi à faire des cœurs vicieux. Vos études initiatiques retracent des tableaux dans lesquels les Sociétés secrètes modernes peuvent entrer en parallèle avec les mystères d'Isis. C'est bien toujours la même griffe et le même procédé : la dépravation jusqu'à la bestialité ».

Où donc le Maçonnisme a-t-il puisé le secret de cette corruption initiatrice de l'antithéisme satanique ?

Dans la *Kabbalah*. Celle-ci a des débuts qui datent de 600 ans avant J.-C. C'est là que les Juifs, inspirateurs de la Haute *Venta*, les Juifs organisa-

1. *Les Adamites*, p. 227.

teurs occultes des sectes secrètes, des rosi-cruciens, de leurs disciples « hermétistes », occultistes, ont trouvé les mystères de l'initiation maçonnique proprement dite. Comme le dit le chanoine Jouin, l'initiation rituélique a été transmise par les prétendus « alchimistes » du moyen âge, Juifs pour la plupart, qui en puisèrent les secrets dans le *Talmud* et dans la *Kabbalah*.

Leur grand secret, pour faire pénétrer chez les chrétiens le Maçonnisme, hérésie totale, intégrale, a toujours consisté à cacher, au moyen de précautions incroyables recouvertes de masques multipliés, l'origine judaïque, kabbalique, pagano-satanique de leurs Sociétés secrètes organisées, séculairement, contre le Christianisme.

On s'étonnera peut-être de mon insistance sur ce point. Quoi ! le Maçonnisme impérial protestant anglais, le père du Maçonnisme mondial moderne, aurait une origine « rosi-crucienne », kabbalique, judaïque ! Lui, qui, pour tant de profanes, « semble si inoffensif », si « tolérant » si confit en sanctimonie déiste ; lui qui se représente si volontiers comme l'humble servante (*help maid*) de la Religion et de la Morale, tout en ne cachant pas aux initiés dégrossis que le Maçonnisme constitue une « Religion » supérieure à toutes les destinées capable de « relier » les hommes et les femmes de toutes les Religions les plus opposées, au moyen du dogme fondamental de la fraternité universelle, égalitaire, libertaire, émancipatrice, soliditaire, humanitaire ! Le dogme fondamental du Maçonnisme est exprimé, à mots couverts, dans l'article premier de la première « constitution » de parade, fabriquée au XVIIIe siècle, à Londres (1723).

Voici une traduction de cette partie de la Constitution en question :

« I — CONCERNANT DIEU ET LA RELIGION. Un Maçon est obligé par sa règle, d'obéir à *la loi morale*. Et s'il comprend bien l'ART (de la Maçonnerie) il ne sera jamais stupidement athée ni un *libre-penseur* irréligieux.

« Mais tandis qu'*anciennement* (?), il était prescrit aux Maçons, de toutes nations d'être de la Religion de leur pays ou de leur nation, quelle qu'elle fût, on juge plus avantageux maintenant de les *obliger simplement* A CETTE RELIGION SUR LAQUELLE TOUS LES HOMMES SONT D'ACCORD, gardant pour eux-mêmes leurs opinions particulières. C'est-à-dire qu'ils doivent être des hommes bons et loyaux, ou des hommes d'honneur et d'honnêteté, quelque puisse être leur dénomination (confessionnelle) et les croyances qui les distinguent. C'est par là que la Maçonnerie devient le CENTRE D'UNION et le moyen de concilier, entre eux, par l'amitié (fraternelle), des gens qui, autrement, devraient rester à perpétuelle distance les uns des autres ».

Ainsi donc les rénovateurs, les modernistes du Maçonnisme, avaient le secret d'une Religion autre que l'ancienne, d'une Religion nouvelle sur laquelle *tout le monde* s'accorderait, en continuant à *professer* les religions particulières de chaque pays, si on le jugeait bon, de façon à ne s'affirmer ni *stupide* athée ni libre-penseur irréligieux.

Le mot *libertin* avait, au XVIIIe siècle, en Angleterre comme en France, le sens du « libre-penseur » proprement dit. A cette époque aussi, l'athéisme affiché était mal vu. C'était stupide. Or il importait fort à « l'honorable »



Fraternité de ne pas passer, aux yeux des « profanes »,comme cachant l'athéisme ou comme l'accueillant. L'*Art* de l'Ordre (*Craft*) eût été mal compris des profanes et FF.·.,si l'on eût été assez « stupide » pour s'affirmer maçon et athée. *Craft*, en anglais,signifie à la fois : métier et art habile, retors ; d'où l'adjectif : *crafty*.

Au premier abord, cette prétention d'avoir trouvé enfin le secret d'une nouvelle,« religion » après dix-huit siècles de Christianisme,dont,pour l'Angleterre, deux siècles de « protestantisme » divisé en sectes ennemies, dès le temps de Luther, rose-croix kabbalisé ; cette prétention de communiquer aux protestants de l'Empire anglais au XVIIIe siècle le secret mystérieux d'une religion supérieure qui les rapprocherait tous secrètement et,qui plus est, devrait réunir secrètement plus tard tous les hommes, non anglais, en un *centre d'union* fraternelle, où les FF.·. anglais occuperaient nécessairement le premier rang, comme premiers *initiés*, instructeurs, éducateurs, propagateurs du grand secret, cette prétention pourrait passer pour une conception d'une logique sophistique hardie,ou pour une idée fort impériale.

Mais, se demanderont les « profanes », comment trouver, dans cette conception moderniste d'un protestantisme latitudinaire secret, réunissant tous les adeptes de toutes les « dénominations » dans un *centre d'union*, contre le Catholicisme,qui par son nom même affirme être la vraie « religion *universelle* », comment trouver dans le dogme fondamental du Maçonnisme impérial, enduit de bonté, de loyauté, d'honneur, d'honnêteté, d'amitié fraternelle, une trace quelconque de Kabbalisme judaïque ?

Les inventeurs de la nouvelle religion universelle, autre que le Christianisme, le Catholicisme, savaient parfaitement d'où sortait leur dogme, après une longue incubation. Ils savaient que c'était là le dogme secret des FF.·. Rose-Croix, les vrais « rénovateurs ». Ils savaient que ce dogme les FF.·. Rose-Croix Kabbalistes, comme Elias Ashmole,l'auteur,dès le XVIIIe siècle, des « rituels » adoptés secrètement par la Grande Loge d'Angleterre, en février 1717, quatre mois avant la célèbre tenue d'inauguration du 24 juin, jour de la fête des *roses*, — ils savaient que les Rose-Croix tenaient ce dogme des Gnostiques judaïques, antichrétiens. Ceux-là, depuis le Juif Kabbaliste Simon de Gitta, possédé du démon, contemporain de saint Pierre,s'étaient passé le secret de la *gnose*, — la science parfaite, — de mains en mains, comme les porteurs de flambeau de l'antiquité. Ils savaient que Manès, le Juif Kabbaliste, fils d'un Juif Kabbaliste, adopté par la veuve d'un Juif Kabbaliste, avait passé la « vraie lumière », tirée de la *Kabbalah*,aux « gnostiques » du moyen âge,aux manichéens d'alors,qui avaient *illuminé* les templiers apostats, rosicruciens.

Ils savaient que ces apostats, après la condamnation de l'ancien ordre de chevalerie catholique,retourné judaïquement,kabbalistiquement,gnostiquement contre le Christianisme, avaient emporté, secrètement leur *gnose* en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne. On devait révéler plus tard la religion, nouvelle, « réformatrice »,à Luther d'abord, au XVIe siècle, puis, au XVIIe siècle, aux Allemands et aux Anglais protestantisés. Enfin, au XVIIIe siècle

les Rose-Croix avaient inoculé d'une façon occulte leur *gnose* à la vieille corporation moyenâgeuse, tombée en déliquescence, des maçons plus ou moins francs de Londres, préalablement protestantisés contre le Catholicisme.

Voilà ce que savaient, devaient savoir les « constituteurs » du Maçonnisme impérial. Ils devaient le savoir, sachant ce qu'était Ashmole : alchimiste, occultiste, hermétiste, rose-croix kabbaliste.

Mais révéler cela, dans la « Constitution » de 1723, c'eût été saper l'édifice de mensonge, d'hypocrisie, de sanctimonie par la base même. Il fallait, à tout prix, cacher le secret de la machine de guerre, le *deus ex machina*. C'est du haut « occultisme ».

Et savez-vous, bons « profanes », où le F.·. Rose-Croix Ashmole, initié maçon en 1646, avait puisé ses rituels mystérieux, sur lesquels les Constituteurs de 1723 gardaient un si profond silence, six ans après la fête des rose-croix de 1717 ?

Il les avait puisés dans les rituels de l'initiation symbolique aux mystères de l'antiquité païenne, pieusement conservés par le Kabbalisme juif.

A coup sûr, Ashmole sut prendre ses précautions, lui aussi, pour dissimuler aux profanes, aux initiés non encore dégrossis, l'origine rituélique de la nouvelle « Religion » universelle, supérieure, destinée, selon le plan du Kabbalisme juif, à supplanter, un jour, la vieille Religion universelle de ce Christ, crucifié jadis par les soins des pharisiens kabbalistes, ce Christ qu'en 1726, le F.·. Arouet, initié à Londres, devait dénoncer comme « l'*Infâme* », outrage emprunté au *Talmud*, succédané de la *Kabbalah*.

Voltaire, lui aussi, fidèle à l'art. 1er de la « Constitution » de 1723, posait volontiers en « déiste », comme les FF.·. Bolingbroke, Toland, Collins, Tindal, Wolston, Anderson, Désaguliers, G. Payne, et autres prétendus philosophes « spéculatifs », inventeurs de la « religion » *constituée* par le F.·. Anderson.

Si, en France, Arouet mena, à partir de 32 ans jusqu'à sa mort horrible, une vie de « libre-penseur », de libertin irréligieux — et, sous ce rapport, la Maçonnerie anglaise n'est pas fière de son disciple, — il comprit du moins, assez bien l'*Art*, pour ne pas s'afficher « Athée stupide ».

— Nous avons déjà parlé dans le numéro du 5 juillet, p. 2214, de la conférence faite par *M. Oswald Wirth* à la séance générale de la Société « l'Alliance spiritualiste », le 26 mai dernier. Nous en avons sous les yeux le texte publié par M. Oswald Wirth dans l'*Alliance spiritualiste*, août 1913, p. 227 et suiv. Nous croyons intéressant de communiquer à nos lecteurs les passages suivants :

On a dit que la Maçonnerie que je représente n'est pas la Maçonnerie vivante, active et réelle, mais une Maçonnerie *fossile*, donc morte et pétrifiée, sur laquelle, aidé de quelques amis, je me suis plu à exercer mes talents de nécromancien. J'évoquerais donc devant vous un vain fantôme du passé, afin de vous tromper, de bonne foi sans doute, sur la Maçonnerie en chair et en os, que l'antimaçonnisme prétend démasquer.



Deux Maçonneries sont bien en cause. Si l'une semble seule vivante, c'est qu'elle est essentiellement combattante. Elle est née de l'instinct de conservation qui pousse tout être à résister aux attaques dont il est l'objet, et même à prendre l'offensive contre un ennemi reconnu. Cette Maçonnerie de lutte est aux prises avec l'adversaire, toujours prête à la riposte, plus souvent sous forme d'injures que de horions.

Cette Maçonnerie est la seule que connaissent ou croient connaître les anti-maçons, qui se refusent à prendre au sérieux une autre Maçonnerie, qu'ils déclarent *fossile*.

Le mot, après tout, n'est pas si mal trouvé : moyennant une légère mise au point, je ne demande même qu'à m'en accommoder. Il s'applique fort bien à la Maçonnerie traditionnelle, qui sort de terre chaque fois que l'institution a besoin de se régénérer, en revenant à ses principes primitifs et éternels.

La Maçonnerie vraiment vivante, c'est celle qui est impérissable, celle qui se renouvelle incessamment, en renaissant du passé : c'est la Maçonnerie *fossile* réanimée. C'est au nom de cette Maçonnerie, plus spécialement méditative, philosophique et pensante, que je parle ce soir, sans songer d'ailleurs à déprécier l'autre Maçonnerie, celle qui assume la tâche ingrate de disputer au jour le jour le terrain à l'ennemi. Si, retirés dans notre tour d'ivoire, nous pouvons envisager toutes les questions avec sérénité, nous le devons aux combattants dévoués, qui sont au feu et ne sauraient se recueillir en philosophes. Tout en regrettant les excès auxquels l'ardeur de la lutte entraîne nos partisans, nous leur sommes reconnaissants de leurs efforts, et nous nous solidarisons étroitement avec eux. Si nous sommes l'état-major, ils sont les combattants, et nous ne constituons ensemble qu'une seule et même armée, unie dans la poursuite d'un objectif identique.

Cette déclaration, venant d'un esprit éclairé sur certains points, directeur du *Symbolisme*, doit être enregistrée avec soin. Elle montre au grand jour l'unité d'action ésotérique de la secte, quelles que soient les divisions qui peuvent exotériquement se manifester aux yeux des profanes ou des FF.·. non initiés, dont M. Wirth va nous parler un peu plus loin.

En réalité, si la Maçonnerie est *une*, elle est en même temps diversifiée, en raison des aptitudes et des capacités variables de ses éléments composants. Il n'y a égalité entre ses membres qu'au point de vue de la bonne volonté mise au service de la cause commune du progrès humanitaire. Mais chacun travaille comme il peut, parfois en préparant l'avenir à grande distance, mais le plus souvent en parant aux besoins les plus immédiats du moment.

Une hiérarchie s'établit ainsi dans le mode du travail, non moins que dans le degré d'illumination. L'enseignement initiatique est égal pour tous, mais chacun en profite selon ses dispositions d'esprit : les uns poussent fort loin leur étude et leur compréhension, alors que d'autres se butent aux pre-



mières difficultés. Il y a ainsi des Maçons très diversement instruits ; certains même ne sont guère plus avancés en initiation que les profanes les moins avertis.

Et ne croyez pas qu'un initié puisse s'affirmer comme tel, uniquement en dissertant sur des doctrines au-dessus de la portée du vulgaire. L'Initiation vraie ne se traduit pas en bavardages plus ou moins savants : elle se borne à enseigner une méthode efficace pour chercher la vérité, mais sans prétendre formuler celle-ci, sans se prononcer pour une doctrine plutôt que pour une autre.

Il faudrait cependant s'entendre. Que le profane, l'Apprenti, le Compagnon ou même le Maître qui n'a pas atteint à l'initiation, recherche la vérité, sans se prononcer pour une doctrine ou pour une autre, soit. Mais l'Initié véritable, celui qui a atteint la Vérité, a bien découvert une doctrine. Pourquoi ne doit-il pas formuler cette Vérité ? Je sais bien... Mais j'aime mieux laisser la parole au F.·. Wirth, et je ne serais pas fâché de connaître sa réponse pour la communiquer aux lecteurs de la *Revue*. En attendant, continuons nos citations :

Un vrai *Frère trois points* est un homme qui juge ainsi, avec sérénité, sans passion, sévère pour lui-même et toujours prêt à rendre justice à son adversaire.

Tous les Francs-Maçons ne sont assurément pas les sages qu'ils devraient être ou qu'ils sont appelés à devenir. Il en est, parmi eux, un très grand nombre, qui n'ont aperçu encore que les premières lueurs de la lumière initiatique. Or, si vous vous souvenez de ce que je vous ai dit,il y a un an,du symbolisme des trois fenêtres qui, mystiquement, éclairent la Loge, vous concevrez ce qu'il y a d'agressif dans le rayonnement destiné à dissiper les ténèbres de la nuit. L'intelligence qui s'émancipe est en état de révolte : elle se méfie de tout, n'accepte rien, repousse toutes les traditions. C'est une phase de jeunesse,par laquelle il est normal de passer : celle du scepticisme et de la négation.

Certains n'en sortent jamais, et ce sont eux que nous voyons combattre avec véhémence tout ce qui leur semble faux, au risque de s'attaquer à des choses qu'ils respecteraient, s'ils étaient parvenus à un degré plus complet d'illumination.

Et M. Wirth nous trace alors un très joli portrait du F.·. soi-disant idéal, dont je ne dirai pas qu'il n'existe aucun modèle, mais, comme je tiens à être très courtois dans la discussion, par la bonne raison que, n'ayant jamais varié, je n'ai de gages à donner à personne, je me contenterai de croire qu'en dehors de M. Wirth lui-même, il serait impossible d'en découvrir un autre exemplaire dans les Loges :



Une étude plus approfondie des choses conduit, en effet, à la maturité de jugement du positiviste bien informé. Désormais, les condamnations ne sont plus aussi promptes. La raison d'être des choses est progressivement discernée, si bien qu'une nouvelle lumière pénètre dans l'esprit, comme par cette fenêtre du midi, ouverte aux rayons presque verticaux d'un soleil implacable.

Mais la lumière de l'évidence s'atténue peu à peu ; le soir vient, et avec lui le recueillement : les étoiles scintillent et la lune répand sa douce clarté. Le penseur alors entre en communion avec ce qui survit de la pensée des âges ; il comprend les hommes et se montre indulgent à leurs faiblesses. La *Tolérance* devient pour lui la suprême vertu : il ne songera plus qu'à la propager, en amenant les hommes à mieux se comprendre, afin de ne plus se haïr aveuglément, en attendant qu'ils apprennent à se respecter réciproquement, et finalement à s'aimer comme frères.

Après un très rapide coup d'œil sur la Franc-Maçonnerie du XVIIIe siècle, M. Oswald Wirth, constatant la présence de nombreux membres du clergé dans les Loges, l'accueil bienveillant qui leur était réservé, conclut à la « religiosité manifeste » des Ateliers pendant cette période. Il n'est pas le seul à soutenir cette opinion, erronée à nos yeux. Ce n'est pas le lieu de la discuter, mais je crois facile de démontrer que les prêtres, qui venaient chercher dans les Loges Maçonniques un soi-disant idéal, sans parler d'autres motifs, idéal qu'ils n'avaient pas su trouver dans leur religion, ne devaient avoir conservé de celle-ci qu'une vague « religiosité » extérieure de formules et de pratiques, dont la foi véritable était absente. C'étaient des prêtres voltairiens, encyclopédistes ou des victimes du surnaturel malsain de l'occultisme, comme le prouve leur désobéissance aux condamnations formelles prononcées par Rome. Mieux encore, c'étaient des excommuniés ! Par conséquent, c'est à tort que, reprenant une thèse, plus vieille que lui et moi, M. Wirth essaye d'associer la Franc-Maçonnerie et la Religion. La secte, dès son origine, a toujours été condamnée par l'Eglise. Et l'on n'a pu voir dans ses Loges que des révoltés, plus ou moins conscients de leur rébellion, je le veux bien, mais qui, cependant, sans parler du jugement porté par les Encycliques de Clément XII et de Benoît XIV, se rendaient dans les Ateliers de la Secte pour s'y livrer à des recherches de Magie et pratiquer un occultisme que l'Eglise a toujours proscrit et considéré comme démoniaque.

Quoi qu'il en soit, M. Wirth pose une question intéressante qui l'amène à une constatation plus intéressante encore :

En présence de cette religiosité manifeste, on se demande ce qui serait advenu, si la Papauté s'était abstenue de toute mesure contre la Franc-Maçonnerie. Le Protestantisme, lui, a su, en quelque sorte, domestiquer l'ins-



titution, en transformant les Loges anglo-saxonnes en succursales des Eglises évangéliques. Peut-être sommes-nous redevables aux Papes de notre émancipation. Le Saint-Esprit qui les éclaire a pu avoir sa politique à notre égard.

Toujours est-il qu'après la Révolution,tout changea. Les Francs-Maçons furent rendus responsables de tous les bouleversements. Les excommunications, renouvelées avec véhémence au XIX[e] siècle, eurent pour effet d'écarter tout bon catholique de la Franc-Maçonnerie et de recommander celle-ci, comme centre de ralliement, à tous les ennemis de l'Eglise. Ce qui, en pareilles conditions, était fatal se produisit : les Francs-Maçons devinrent les ennemis d'une Eglise qui ne cessait de les combattre [1].

Une fois déchaînée, la guerre entraîna nécessairement à des excès regrettables, en attirant les Francs-Maçons sur un terrain qui n'était plus celui d'une altière et sereine philosophie. Préoccupés de rendre coup pour coup, les adversaires de l'Eglise perdirent trop souvent de vue les préceptes de l'initiation, en particulier le symbolisme des trois points. Faute de s'élever jusqu'au troisième point, ils tombèrent dans un sectarisme inverse de celui qu'ils combattaient. C'est alors que l'on vit fleurir le cléricalisme à rebours. De prétendus « libres-penseurs », qui n'étaient ni « libres », ni « penseurs », se firent les apôtres de croyances négatives. Ils niaient tout ce qu'affirmait l'Eglise et se croyaient ainsi dans la vérité absolue !

De pareils énergumènes ont pu arborer les insignes maçonniques et accompagner leur signature des trois points en triangle : ce fut de leur part une inconsciente vantardise, car, en réalité, ils n'étaient pas Francs-Maçons. Sans doute, ils ont été légion au sein de la Franc-Maçonnerie française du XIX[e] siècle, qu'ils ont réussi à compromettre aux yeux de la Maçonnerie universelle.

Mais l'esprit maçonnique, l'*Archée* de l'institution, veillait. Les éléments qui lui étaient contraires devaient, ou se transformer en vue de leur assimilation définitive, ou se résigner à être éliminés par le seul jeu des forces vitales de l'organisme maçonnique.

Nous ne meconnaissons pas le mouvement tournant essayé par quelques membres de la secte, et nous rendons volontiers hommage à la hauteur de vues de M. Oswald Wirth. Mais nous devons constater à nouveau qu'en dehors de lui, l'*Archée* de la Franc-Maçonnerie semble avoir bien peu réussi dans ses efforts pour ressusciter Hiram assassiné par l'ensemble de mauvais Compagnons qui constituent la Franc-Maçonnerie actuelle, où les trois premiers de la légende initiatique du grade de Maître ont rapidement pullulé.

1. M. Wirth déplace la question. La Franc-Maçonnerie a toujours été l'ennemie de l'Eglise ; seulement, pour mieux la détruire, la secte a commencé par essayer de s'infiltrer dans l'Eglise : les loups se sont revêtus de brebis. Et c'est seulement lorsqu'il leur a bien été démontré que la sagesse des Souverains Pontifes avait fait échouer leurs plans, que les Francs-Maçons ont levé ouvertement le masque de religion, dont certaines Loges étrangères persistent encore à se couvrir.



Dès que l'on s'aperçoit en Maçonnerie que le travail ne s'effectue pas régulièrement, d'après le plan immuable du Maître, les initiés reconnaissent qu'Hiram vient d'être assassiné. Ils prennent alors leurs dispositions pour le faire ressusciter. C'est ce qui se produisit, il y a une trentaine d'années, lorsqu'un mouvement de régénération initiatique prit naissance au sein de la Franc-Maçonnerie. Les Francs-Maçons, absorbés par la politique, furent rappelés aux pures traditions de leur ordre ; leur instruction initiatique fut reprise, et l'on vit graduellement sortir de terre, pour s'affirmer plus vivante que jamais, la Maçonnerie traditionnelle, que l'on croyait morte et pétrifiée. Cette Maçonnerie, dite *fossile*, se substitue à l'autre sans crise ni secousse : elle pénètre dans les esprits et fait ainsi un chemin rapide qui lui assure l'avenir.

Son œuvre d'apaisement correspond à une évolution de la mentalité contemporaine.

De l'initiation, nous n'avions pratiqué jusqu'ici que le grade d'apprenti. Analystes et raisonneurs, nous ne connaissions que l'une des colonnes du Temple. Or, l'autre vient de se révéler à nous. Désormais, nous concevons la nécessité de croire à quelque chose. Discuter est utile, ne pas se faire de vaines illusions est une bonne chose ; mais douter de tout est une calamité. Assez de sceptiques, par notre temps d'arrivisme à outrance ! Il nous faut des hommes de foi et de conviction profonde. La République doit avoir ses fidèles et ses croyants.

Mais, qui se chargera de former des Républicains, si ce n'est la Franc-Maçonnerie ? N'est-elle pas l'éducatrice des hommes libres, appelés à se gouverner eux-mêmes ? L'art du gouvernement, l'*Art Royal*, n'est-il point le suprême objet de l'initiation maçonnique ? Or, dans une République, tout citoyen devient roi [1] ; mais il faut qu'il ait conscience de sa dignité, afin de n'avilir en rien son caractère de souverain. Alors que nul ne semble avoir honte de mendier des faveurs, nous sommes loin encore de cet idéal républicain. Il appartient à la Franc-Maçonnerie de faire sous ce rapport notre éducation nationale.

Terminons par cette citation extraite de la péroraison de cette remarquable conférence, qui appellerait beaucoup d'autres remarques et vaudrait d'être discutée plus longuement que nous ne pouvons le faire ici. Et jusqu'à la dernière phrase nous verrons s'y affirmer un maçon en rupture complète avec les idées professées officiellement par la Secte soit dans les Loges du Grand Orient, soit dans les Ateliers de l'Ecossisme [2].

1. M. Oswald Wirth limite-t-il réellement cette idée à la politique ? J'en doute, et nous retrouvons là, probablement, un écho exotérique des recherches ésotériques devant aboutir à la réintégration enseignée par Martinez Pasqualis et Claude de Saint-Martin.

2. A propos de cette Puissance, nous serions heureux d'avoir l'opinion du V.·. M.·. Oswald Wirth sur l'installation de la G.·. L.·. de France dans le Couvent des Pères Franciscains de la rue de Puteaux, dont ces humbles Religieux ont été spoliés par la République maçonnique.



Jamais, assurément, nous ne penserons tous de même : ce n'est pas à désirer. Mais apprenons à respecter les opinions, que nous ne partageons pas: renonçons à toute tyrannie spirituelle, dans quelque sens qu'elle s'exerce.

Libres-penseurs, inclinons-nous devant la noblesse du pur sentiment religieux et respectons toutes les religions, en tant qu'elles contribuent à élever l'homme au-dessus de la brute. Discernons la raison d'être des pratiques religieuses, et gardons-nous de blasphémer par ignorance ou incapacité de compréhension ! Rendons justice aux prêtres convaincus, qui prennent à cœur leur rôle de médecins des âmes...

Nous aimons tous notre pays, parce que nous sentons qu'il est digne d'être aimé, que sa mission humanitaire est immense, et qu'il lui faut,pour l'accomplir,le concours vibrant de nos âmes. Ayons donc le culte de la patrie, la religion de la France émancipatrice, qui cadre admirablement avec ce Catholicisme intégral que représente le pur Humanitarisme des Francs-Maçons.

On comprendra mieux tout l'humour de cette chute, si l'on en rapproche la phrase par laquelle l'orateur avait commencé sa péroraison :

J'aspire à la réconciliation et à la paix entre nations. Mais pacifisme bien ordonné devrait commencer par soi : faisons la paix entre Français, fraternisons à l'intérieur, avant de nous efforcer de réaliser pratiquement l'idéal de la fraternité des peuples.

Et pendant ce temps-là, les Francs-Maçons, dans toutes les réunions exotériques de la Secte, Congrès de jeunes laïques ou de vieux radicaux, déclament avec fureur contre toute idée d'apaisement. Qui est dans le vrai au point de vue maçonnique, le F.·. Wirth, ou le F.·. Debierre et consorts ?

— D'un très intéressant article paru dans *La Pensée catholique contemporaine,* septembre 1913, p. 213, nous extrayons les lignes suivantes :

Pour nous tous,à la *Pensée Catholique*, il n'y a pas l'ombre d'un doute : toutes les hérésies ont une racine commune, tous les schismes ont des relations certaines, toutes les sectes antichrétiennes sont sœurs jumelles, et, pour ne parler que de l'époque présente, Judaïsme, Protestantisme, Modernisme, Libéralisme, Esotérisme, Théosophisme, Franc-Maçonnerie, etc., etc... toute cette formidable conjuration contre l'Epouse de Jésus-Christ communie dans un même idéal (si l'on peut employer ici ce mot), se rallient à un centre commun, ou, pour employer le vrai terme, dans son sens étymologique, sont les différents rameaux d'une même *religion*. Religion qui a son *dieu*, un dieu-protée, habile à simuler toutes les formes, même jusqu'à celle du Très-Haut, même jusqu'à celle du Grand-Tout, même jusqu'à se faire nier.

Religion qui a ses *mystères*, mystères soigneusement voilés aux profanes, et même au plus grand nombre de ses adeptes.



Religion qui a ses *rites* et ses *sacrements*, religion qui a sa *hiérarchie* et ses *pontifes*, religion qui a ses *saints*, dirais-je, si ce mot n'était ici résolument impropre, car la sainteté, c'est la vertu ; qui a du moins ses mystiques, ses initiés.

Cette religion, c'est celle dont il est dit dans l'Ecriture : *Dii gentium dæmonia*, les dieux des nations sont les démons, c'est le *Paganisme*, c'est la Synagogue de Satan, c'est la Contre-Eglise, dont la personnification la plus caractéristique, la mieux organisée, la plus connue est la Franc-Maçonnerie et ses filiales.

Et l'histoire du monde tout entière réside dans la lutte séculaire de l'Eglise et de la Contre-Eglise; de Jésus-Christ, Roi des Nations,et du Prince de ce Monde.

Quand nous affirmons ces choses, on nous prend souvent pour des illuminés, tant pis pour ceux qui ne veulent pas voir !

Après avoir cité un texte de Léon XIII, l'auteur conclut :

Ainsi donc, qu'on envisage la Contre-Eglise et qu'on la combatte sous tel ou tel de ses aspects, sous telle ou telle de ses positions. Qu'on la combatte au travers du Libéralisme, comme l'abbé Barbier, du Modernisme, comme *la Vigie*, de la Juiverie, comme Copin-Albancelli, ou qu'on la prenne plus directement à partie comme la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, *l'A.I.R.*,ou Mgr Delassus,il est constant: 1° que nous avons bel et bien affaire à une rellgion perverse qui *relie* (*religio, religo*) « toutes les intelligences révoltées », tous les cœurs vicieux, tous les sens dépravés dans la même communauté « du mal, de la haine et de la volupté », et qui les relie au *Prince de ce Monde*, au *Père du mensonge*, à l'Esprit d'orgueil et d'impudicité, à Satan ; 2° que tous : *La Pensée Catholique Contemporaine*, la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, la *Bastille*, la *Vigie*, la *Critique du Libéralisme*, la *Semaine de Cambrai*, *l'A. I. R.*, etc., nous accomplissons de concert, quoique sur des terrains différents, une seule et même besogne, la sape de la Contre-Eglise et de ses inflitrations, sous la condùite du même chef : le Pontife Romain, représentant de Jésus-Christ-Roi.

Et, maintenant que ceux qui croient au surnaturel nous suivent...; quant aux autres..., plaignons-les.

— Nous avons parlé, avec toutes les réserves que comporte le sujet, dans les numéros du 5 septembre, p. 3137, et du 5 octobre, p. 3609, du répugnant pamphlet publié sur *l'Eucharistie* par le Chevalier Le Clément de Saint-Marcq. Nous recevons communication d'un très intéressant article de M. HERMAN BOULENGER sur le même sujet. Il a paru dans *le Catholique*, revue mensuelle belge, août 1913, p. 296, sous le titre : « Un exorciste, s. v. p. ». C'est dire que l'auteur considère l'ancien président de la *Fédération spirite belge*, directeur du *Bureau international du spiritisme*, comme un possédé. Voici les principaux passages de cet article :

Nous avons sous les yeux une petite brochure — un pamphlet — intitulé :



L'Eucharistie, étude historique, et signée : Chevalier Le Clément de Saint-Marcq.

L'auteur y développe une thèse « dont l'objet principal jaillit pour lui de révélations dues à l'écriture... médianimique ! »

Cette thèse n'est autre que l'élévation à la hauteur d'un dogme ou d'un système, de l'une des pratiques reprochées aux gnostiques par saint Epiphane. Nous retrouvons toutes ces aberrations d'imaginations malades ou possédées, chez la plupart des hérétiques et chez les adeptes de la goëtie sous tous ses aspects ; elles constituent le fonds des orgies mithriaques, gnostiques, templières, etc., etc.

Le paganisme en était si complètement infecté qu'un philosophe comme Platon détruit l'équilibre, l'ordre, la mesure, de son *Banquet* où il y a des pages dignes d'un Père de l'Eglise ou d'un Prophète d'Israël — cet Israël dont la doctrine ne lui était pas inconnue — par des comparaisons prises dans les dépravations de l'époque, à telle enseigne qu'elles sembleraient en être l'apologie ou tout au moins l'excuse.

Et c'est d'autant plus étonnant que le grand art grec est d'une chasteté remarquable, précisément parce qu'il est d'un sain équilibre, et se trouve être l'antipode de ce que l'on appelle aujourd'hui : Œuvres païennes !

Après avoir fait remarquer que le Chevalier Le Clément de Saint-Marcq « n'a pas un mot de blâme pour les pratiques qu'il révèle, bien au contraire ! », M. H. Boulenger termine par cette très importante conclusion :

L'auteur ne se borne pas toujours à dire que cette doctrine est le mystère universel des religions, mais prétend que c'est le fonds de *toute initiation*, le grand arcane de l'occultisme, le SECRET DE LA FRANC-MAÇONNERIE. Or, il est lui-même un *très haut* gradé de la Franc-Maçonnerie... et notre étrange exégète approuve cette... liturgie, puisqu'il ne quitte pas la secte... La Maçonnerie ignore-t-elle cette affirmation mensongère ou révélatrice ?

En tout cas, elle n'ignore pas la brochure du chevalier, puisque celle-ci n'est en somme que le texte même, pour ainsi dire, d'une *thèse développée en Loge*, et que cette brochure fut distribuée sous sa première forme (c'est-à-dire autographiée) à d'assez nombreux Maçons.

On dit même que sa diffusion sous sa forme actuelle, c'est-à-dire imprimée et arrivée — prétendûment — à son 32e mille, serait due à l'appui maçonnique. C'est un bruit que nous donnons pour ce qu'il vaut. S'il se confirmait, tout commentaire serait superflu.

Mais, avec les habitudes mentales de la secte, il n'y a pas lieu d'espérer connaître la vérité à ce sujet...

Voir à l'article *Spiritisme* une lettre de M. le Chevalier Le Clément de Saint-Marcq.

— On lit dans un journal maçonnique allemand :

— Les communications sur la mystification Taxil faites par M. BACHEM, sont reproduites dans l'édition du matin du *Berli-*



ner Volkszeitung du 31 juillet sous ce titre : « La mystification Taxil, telle qu'elle est exposée par les Ultramontains », et dans la quatrième feuille du matin de la *Gazette de Francfort* du 3 août, sous ce titre : « Réminiscences de la mystification Taxil » et elles sont soumises à un examen critique d'où il résulte la preuve, faite depuis longtemps, du reste, que certains milieux catholiques de France et d'Italie ont montré de l'irréflexion, une grande crédulité et une plus grande ignorance encore de la mystique mais beaucoup de catholiques allemands ne leur ont cédé en rien sur tous ces points et ont contribué à propager cette histoire. L'article de la *Gazette de Francfort* est reproduit presque textuellement dans le *Bayerische Landeszeitung*, de Wartzbourg, 5 août, avec deux suppléments dans la 3e feuille de son édition du matin du 10 août, sous le titre la « *Taxiliade* ». Dans l'un, le Dr Bachem déclare qu'il n'a pas eu l'intention de démasquer la supercherie, mais seulement de raconter ses souvenirs, et que la Presse ultramontaine allemande, à peu d'exceptions près, s'est tenue à l'écart de cette folle mystification. L'autre supplément est du comte HŒNSBROCCHI ; le voici.

On n'a jamais su tirer de la Taxiliade toutes les ressources qu'elle offrait pour prouver que la plus extraordinaire superstition règne dans l'Eglise romaine devenue ultra-montaine. Pape, cardinaux, évêques, ecclésiastiques, laïcs, journalistes du centre, tout le monde de haut en bas a été dupé pendant des années par les *Révélations* absolument insensées du « Franc-Maçon converti » Léo Taxil. Le Pape Léon XIII a envoyé sa bénédiction à l'archi-filou Taxil, et à une Diana Vaughan qui n'existait pas (la fille de Sophie Walden et de l'archi-diable Bitru). La *Germania*, la *Kölnische Volkszeitung*, et avant tous les autres, le journal jésuite *Stimmen aus Maria-Laach*, ont loué dans de nombreux articles les ouvrages ineptes, dépourvus de tout fondement, de Taxil : « *Les Frères Trois-Points* », *le Journal de Diana Vaughan le Diable au* XIXe *siècle*, avec l'approbation de l'Ordre. J'étais alors (fin de l'année 1880) en Hollande, voisin de chambre dans l'établissement des Jésuites, avec Exaeten ; je l'avertis souvent et avec insistance de ne pas mettre à la portée du public allemand une supercherie aussi manifeste. Ce fut en vain. Il fallait que les « diableries » maçonniques fussent exposées au jour ; l'honneur de Dieu, le bien de l'Eglise l'exigeaient. Tous ces faits, la Presse du Centre les étouffe aujourd'hui et crie d'un ton triomphant que « la Presse du Centre et le Jésuite Gruber ont « démasqué Taxil [1] ».

Le numéro du 30 août 1913 (no 35) de la *Bauhütte*, journal de la Franc-Maçonnerie allemande, contient, page 278, un article intitulé : « Réminiscences sur la mystification Taxil ». Signé S., qui a pour épigraphe cette phrase :

1. Nous avons publié sur ce sujet les articles du R. P. Gruber, qui n'a jamais été dupe de Léo Taxil.



« La superstition de l'affaire Vaughan est en relation intime avec tout ce qui caractérise la manière de penser et le système d'enseignement de l'Ordre des Jésuites, et,parmi les Catholiques, les seuls qui aient été victimes de cette superstition..., sont ceux qui font partie de l'armée spirituelle de l'Ordre des Jésuites et qui appartiennent à son école de théologie. Dr *Hermann* SCHELL. »

Voici maintenant la traduction de l'article :

La *Germania* du 17 juillet 1913 contient un extrait des « Souvenirs d'un vieux journaliste et politicien (*Erinnerungen eines alten Publizisten und Politiker*) du Dr Julius Bachem, qui revendique pour lui le mérite d'avoir fait échouer « dans sa phase dernière et décisive la plus impudente mystification du XIXe siècle [1] ». Le Dr Bachem met la perte subie par les cléricaux à cette époque au compte débiteur des Français et des Italiens, comme si les cléricaux de notre pays si éclairé n'avaient pas accueilli avec le même empressement Léo Taxil, béni et honoré d'Ordres par le Pape [2], Margiotta, et le docteur Bataille-Hacks, comme s'ils n'étaient pas allés se percher sur la branche engluée, ainsi que cela s'est vu dans les pays catholiques. Qu'on lise seulement les suppléments dominicaux des 1er, 8 et 15 décembre 1895 de la même *Germania*, qui publie aujourd'hui la petite coupure prise dans l'histoire de la Taxiliade. Qu'on lise surtout les articles qu'elle a publiés à ce sujet jusqu'au 22 août 1896. On y trouvera l'histoire touchante de la Franc-Maçonne convertie,Miss Diana Vaughan,et toutes les inventions chimériques calomnieuses du Palladisme, du Culte de Satan par les Maçons, présentées comme des vérités bien garanties et utiles pour l'édification des pieux lecteurs catholiques, auxquels on offre et on vante d'ailleurs tout ce qui vient de France, par exemple un grand nombre d'histoires de Lourdes, bien que le peuple catholique de France, selon le Dr Bachem, se distingue par une aptitude à l'exagération, et par l'absence du sens de la réalité, et que l'on doive imputer tout le blâme « à une certaine disposition à s'échauffer l'esprit ». Jusqu'en 1896, la presse catholique d'Allemagne fourmilla d'articles et de notes au sujet des révélations de ces coquins, et de calomnies contre les maudits Maçons. La presse catholique d'Allemagne trouve toutes les occasions bonnes et les saisit avec empressement pour jeter de la boue sur les Francs-Maçons ; un peu plus, un peu moins, peu importe. C'est ce que montrent, par exemple,les derniers articles du Dr Brauweiler dans l'*Allgemeine Rundschau*, et on pourrait faire la même remarque chaque année; toute la presse catholique, de haut en bas, jusqu'à la plus petite feuille de paroisse, s'est mise à colporter et à détailler les légendes créées par des confrères italiens sur la prétendue corruption de la Maçonnerie italienne. Il en fut exactement ainsi à l'occasion de la mystification Vaughan-Taxil, sauf

1. Les citations reproduites ici se trouvent, avec quelques légers changements, dans le n° 213 de la *Gazette de Francfort* du 3 août 1913.

2. *Note de l'auteur* : Voir particulièrement son ouvrage de transfuge, « *les Frères Trois-Points* » qui a eu une célébrité mondiale, et qui a paru en 2 volumes 1886-87, traduit du français, à Fribourg en Suisse.



quelques exceptions honorables, jusqu'au jour où il fut démontré avec évidence que les Catholiques étaient tombés dans un piège colossal. Et, même après le fameux Congrès antimaçonnique de Trente, même après le discours prononcé par Taxil, le 19 avril 1897, à Paris, dans la Salle de la Société de Géographie, même après ce discours qui établissait la mystification et en faisait un événement historique, les histoires grotesques à la Sophia Walden, sur le Diable des Francs-Maçons Bitru, et d'autres sottises, reparurent maintes fois dans les feuilles cléricales ; on sait, dans ce milieu, ce qu'on peut servir à ses lecteurs.

Il n'est malheureusement pas possible de décrire la mystification dont furent victimes les antimaçons. Elle était gigantesque, et livra les hauts et très hauts dignitaires de l'Eglise catholique au ridicule. Ceux qui s'intéressent à ces histoires amusantes les trouveront dans les écrits de J.-G. Findel : « *Wider Don Margiottas Enthüllungen* (Contre les révélations du Don Margiotta), Leipzig 1896 ; — *Die « Germania » und der Gockelhahn des Teufels Bitru* (la « Germania » et l'épouvantail du Diable Bitru), Leipzig, 1896 ; — *Die Katholische Klerisee auf der Leinsrute* (le clergé catholique pris à la glu), Leipzig, 1897, — et dans celui de J. Lanz-Liebenfels : *der Taxilschwindel, ein welthistorisches Ulk* (La mystification Taxil, farce mondiale), Francfort-sur-Mein. On y trouve aussi ce qui revient au compte débiteur de la *Germania* et de la *Kölnische Volkszeitung*. On se convaincra par là que le Dr Bachem ne se conforme pas exactement à la réalité, quand il dit que jusqu'à l'année 1896, toute la littérature Taxilienne avait « à peine attiré l'attention ! » Il n'est guère dans les habitudes de la presse ultramontaine de laisser passer, sans l'enregistrer, le moindre incident, si ridicule qu'il soit, qui peut servir à accuser la Franc-Maçonnerie, et les « Révélations » que, Taxil fit répandre par l'intermédiaire de la fameuse Miss Vaughan de son invention, et celles de Margiotta, aidé d'ecclésiastiques dupés et crédules, furent naturellement imprimées avec empressement, et même accompagnées de remarques qui les appuyaient.

Si le Congrès Antimaçonnique de Trente ne tourna pas complètement à un désastre aussi grand que l'on pouvait certainement s'y attendre, les adversaires cléricaux de la Maçonnerie en sont redevables à M. le Dr Bachem, qui fut mis au fait de la supercherie le 24 septembre 1896 par le Dr Charles Hacks, un des hommes de la « Compagnie Taxil », et qui réussit à empêcher qu'elle n'arrivât à son but définitif au Congrès de Trente. Le Dr Bachem communiqua les récits de son parent, — ce même Dr Hacks-Bataille à Mgr Gratzfeldt, qui empêcha les choses de tourner au pire, à Trente, chose malaisée, étant donnée la mentalité des Antimaçons. Et cependant les Cléricaux avaient été avertis par les brochures de Findel bien avant la visite du Dr Hacks au Dr Bachem.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, il fallut encore un long temps après le Congrès de Trente pour que tous fussent convaincus que toute la Taxiliade était un piège et une mystification. Le 19 octobre, le Secrétaire du cardinal Parocchi, Mgr Villard, écrivait encore une lettre de consolation à « Mademoiselle Vaughan » et l'assurait qu'il croyait encore à elle [1]. Le 13 octobre

1. *L'Antimaçon*, 1896, 31 octobre, p. 35.



parut un article dans la *Kölnische Volskzeitung* (chose remarquable, trois semaines après la visite faite par le Dr Hacks au Dr Bachem), et le 16 octobre, le Dr Hacks se « démasqua » lui-même publiquement, dans une lettre à la *Kölnische Volkszeitung*. On peut passer sous silence ici les nouveaux « démasquements » de cet impudent faiseur, dans des journaux étrangers, comme *l'Univers*.

Le but principal et avoué de la « Compagnie Taxil » était de faire de l'argent, de jeter la défaveur sur le clergé romain, et de donner au monde la preuve visible de ce qu'on peut se permettre avec la superstition gigantesque et le fabuleux défaut de critique des milieux catholiques. Ces nobles objets furent atteints d'une façon brillante. Si la conclusion ne fut pas tout à fait celle que Taxil avait en vue, ces cléricaux le durent, non seulement au fait fortuit d'une parenté entre le Dr Bachem et le Dr Hacks-Bataille, mais encore et surtout à l'intervention d'un Franc-Maçon allemand, de Findel, qui, par ses brochures critiques, contribua le premier à enfermer le renard dans son terrier. C'est ce que prouvent aussi les articles repentants de la *Germania*, 22 août et de la *Kölnische Volkszeitung* du 25 août 1896, qui, tous les deux, sont antérieurs à la visite du Dr Hacks au Dr Bachem. Si les cléricaux en avaient cru Findel, ils se seraient évité bien des choses, mais il était un Franc-Maçon impénitent, et aucun bon Catholique ne croira à un tel homme. S.

Nous avons tenu à donner ces documents qui s'ajoutent aux articles déjà publiés dans la Revue sur ce sujet[1].

Nous ajouterons peu de chose à ce que nous avons dit en commençant. L'histoire de l'affaire Léo Taxil reste à écrire. Nous l'entreprendrons, peut-être, un jour prochain. Beaucoup de catholiques sont tombés dans le piège que leur a tendu la Franc-Maçonnerie, il n'y a pas à le nier. Mais, nous l'avons déjà écrit, ce serait continuer à être dupé par la Secte et faire son jeu que de renoncer pour cela à étudier le surnaturel dans les Sociétés secrètes, comme le préconisent aujourd'hui presque tous ceux qui ont été les premiers, les plus chauds patrons et les plus ardents défenseurs de la bande Léo Taxil. C'est là un nouveau piège que, pour notre compte, nous saurons éviter.

Fraternisme

Sous le titre « L'Opinion des Francs-Catholiques. En viendrait-on à la Psychose ? », nous lisons dans le *Fraterniste*, 17 octobre 1913 :

Voici ce que pense de notre action la Revue Internationale des So-

1. Voir nos des 20 mai 1913, p. 1492, et 20 juin 1913, p. 1889.



CIÉTÉS SECRÈTES, *organe de la Ligue Franc-catholique contre les Sociétés secrètes maçonniques ou occultistes et leurs filiales.*

Comme on en peut juger par ce titre, on n'a pas le droit de chercher dans l'occulte. Nous avons un bandeau sur les yeux : n'y touchons pas ! Défense en est faite ! C'est de cette façon que nous évoluerons, si nous restons sur place.

En attendant, voici comment s'exprime à notre sujet, page 3586, nº 17 du 5 octobre courant, cette importante revue catholique : «... retenons que la religion fraterniste n'est pas un produit de la raison ou de la pensée humaine (*a*), mais bien le résultat de révélations dont nous arriverons, à force de les étudier et d'écouter ceux qui prétendent s'en faire les propagateurs, à dévoiler la véritable origine (*b*), soit qu'il n'y ait là qu'illusions d'imaginations dévoyées (*c*), *soit, au contraire, que nous y trouvions une influence extra naturelle* (*d*) [1] dont il restera à démontrer la nature et le but (*e*). Ce ne sera pas, croyons-nous, bien compliqué ».

M. J. BÉZIAT, qui est, je suppose, l'auteur de cette note, puisque la citation qu'il fait vient à la suite d'un texte de lui auquel nous engageons nos lecteurs à se reporter pour plus de clarté, M. J. Béziat, donc, ajoute les réflexions suivantes .

a) C'est bien cela : je me demande ce qu'il faudra faire pour penser, moi qui me plains d'être toujours sous pression.

Je ferai remarquer au « bon » directeur du *Fraterniste* que je ne l'ai nullement accusé de ne pas penser. Mais j'ai dit qu'il n'avait inventé ni le Fraternisme, ni la psychose, puisque, d'après ses propres déclarations, il avait reçu ses idées par voie médiumnique, et je lui ai reproché de croire aux esprits qui animent les pieds de table et les planchettes à billes, plutôt qu'à la révélation divine.

b) Parions que cette origine sera jugée démoniaque par notre confrère, et cela, malgré les grands efforts que nous faisons pour implanter le maximum de bonté dans les cœurs.

c) Evidemment, nous risquons d'être fous ou hallucinés.

M. Béziat a sans doute écrit cette note sous l'influence d'une mauvaise psychose : il a fait un jugement téméraire, à moins cependant qu'il n'ait voulu indiquer de quel côté nous devions porter nos recherches, ce dont nous ne pouvons que le remercier, sans toutefois, pour cela, nous prononcer encore sur la nature de la « psychose » qui le tient sous pression.

1. C'est le *Fraterniste* qui souligne.



d) Tiens ! tiens! ceci est beaucoup plus intéressant, par exemple. M. Nicoullaud, directeur de la *Revue des Sociétés secrètes*, en viendrait-il à abonder dans le sens psychosique ?

Psychose est un mot nouveau, au sens un peu vague, inventé pour désigner des choses très vieilles. Et je n'ai pas attendu que les esprits dictassent cette expression, dont le besoin ne se faisait peut-être pas sentir, pour croire au surnaturel, divin ou diabolique, aux attaques des démons et à la protection des anges. Ma conviction date de mon enfance, et l'évolution de mon esprit n'a fait que l'enraciner. Si c'est là ce que M. Béziat entend par « abonder dans le sens psychosique », je n'ai rien à objecter.

e) Encore une fois la *Nature* sera jugée satanique, et le but de nature à détruire le dogme.

J'ai répondu plus haut à la première de ces deux assertions. Quant à la seconde, il est bien évident que les pratiques du fraternisme ont pour résultat, — que ce soit là leur but ou non, — de détruire dans les âmes la foi aux dogmes. Du reste, dans sa conférence de Caudry, 23 août 1913, M. Béziat a dit : « Nous ne voulons plus de dogme [1] ». Il me semble que le but est bien nettement indiqué. Nous retrouverons du reste un peu plus loin la même question.

Il y a dans le fraternisme des pratiques très différentes qui rendent un jugement d'ensemble assez difficile pour l'instant. Les séances de spiritisme, par exemple, données dans les fraternelles, relèvent d'un surnaturel très douteux, pour ne pas dire plus.

Les guérisons, obtenues par les magnétiseurs de l'Institut psychosique, si tant est qu'elles soient réelles, sont probablement la mise en action de forces naturelles encore insuffisamment étudiées. J'avoue, du reste, que, n'étant pas médecin, je n'ai aucune compétence en la matière.

La morale psychosique, qui prétend placer le fraternisme en dehors et au-dessus de toutes les religions, n'est qu'un succédané de la théosophie.

De ce mélange, où entrent encore d'autres éléments, est né le fraternisme, doctrine beaucoup trop jeune pour qu'on puisse porter sur elle un jugement définitif. Il faut observer et attendre l'arbre à ses fruits, et, comme nous n'employons pas les moyens

1. *Le Fraterniste*, 12 septembre 1913. *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, 5 octobre, p. 3581.



médiumniques pour nous renseigner, nous ne saurions dire, ainsi que le prétend M. Béziat, dans les notes *b* et *e*, si l'origine du mouvement est démoniaque et sa nature satanique. Le directeur du *Fraterniste*, dont la sincérité n'a jamais été mise en doute, sait, probablement mieux que nous, à quoi s'en tenir là-dessus.

— Nous trouvons justement, reproduit dans le *Fraterniste*, du 17 octobre, un très intéressant article du *Bulletin de la Paroisse Saint-Pierre* de Fourmies, où M. Béziat a donné récemment une grande conférence. Le voici, il pourra aider le lecteur à se faire une opinion :

Un vent de superstition et de curiosité malsaine souffle depuis quelque temps sur la population de Fourmies, et il est grandement à désirer qu'il cesse et que le calme se rétablisse dans les esprits affolés par le côté mystérieux et parfois décevant des pratiques spirites.

Si le mot « Spiritisme » est relativement récent, la chose est aussi ancienne que le monde. Depuis qu'il y a des hommes sur la terre, l'on s'est occupé de magie, d'occultisme, de divination, d'évocations, etc. Chaque fois que l'histoire, à force de recherches, découvre des documents sur les premiers peuples qui ont existé, on constate que déjà, il y a plusieurs milliers d'années, toutes ces pratiques étaient connues.

Il y a quelques années, les savants exhumaient en Asie des souvenirs d'un roi « Hamourabi » qui vivait 23 siècles avant Jésus-Christ. En les réunissant, on a fait le « Code d'Hamourabi ». Or, d'après ce Code, on voit que les pratiques spirites étaient très développées en ces temps si reculés.

Faut-il dire que le grand législateur Moïse, pour préserver le peuple Juif de ces détestables coutumes qui sévissaient chez les peuples environnants, avait porté les lois les plus sévères, même la peine de mort, contre ceux qui s'y livreraient. D'ailleurs, en cent endroits de la Sainte Bible, nous voyons que Dieu rappelle par ses prophètes l'interdiction portée contre les pratiques spirites et en particulier contre l'évocation des morts.

Au commencement du Christianisme, le « Grand Tertullien défend aux chrétiens de « faire tourner les tables ». Pendant le moyen âge, il y eut un grand nombre de sociétés secrètes, se cachant sous les noms les plus divers, pour pratiquer la magie, la sorcellerie, l'occultisme, la cabale, etc..

Au moment de la Révolution, c'est le « Mesmérisme » qui, par sa vogue malsaine et ses déviations immorales, ramène l'attention des esprits sur les sciences occultes. Enfin, en 1847, il se passa à Hydesville, en Amérique, des faits curieux qui firent que le Nouveau-Monde et, quelques années après, la Vieille Europe se prirent d'un engouement vraiment insensé pour la vieille sorcellerie qu'on croyait disparue.

Pour un tas de bonnes raisons physiques, morales et intellectuelles, l'Eglise, après la Bible, a condamné le spiritisme, et il n'est pas permis à un ca



tholique de se prêter à ces pratiques. C'est une défense très grave et très absolue.

Que l'on n'aille pas alléguer que l'on fait cela par simple curiosité, sans vouloir faire mal. C'est se faire illusion et s'engager dans un engrenage d'où il sera moralement impossible de s'échapper. Que d'imprudents ont ainsi commencé et qui sont devenus de malheureuses victimes de ces pratiques ! Victimes au point de vue de la santé, et victimes au point de vue de la foi.

Car le spiritisme, en tant que religion nouvelle, est, malgré les apparences, malgré les hommages hypocrites rendus par ci par là à N.-S. Jésus-Christ, l'ennemi acharné du catholicisme. Ses journaux sont remplis d'insultes contre le Pape et les Evêques. Ils respirent la haine contre toute autorité religieuse. Ils répètent sans cesse que le culte et les cérémonies du catholicisme sont inutiles.

En 1889, les spirites firent un congrès international à Paris, et sait-on dans quel local ils firent leurs réunions ? Ce fut à la rue Cadet, chez les Francs-Maçons. Réunis là en grand nombre, les spirites des divers pays ne purent s'entendre au point de vue de leurs doctrines.

Un fort parti s'opposa à ce que l'on proclamât comme croyance générale de la secte, l'existence de l'Etre suprême. Il y a chez eux de très nombreuses scissions de doctrines sur les points les plus importants.

Aussi, il y a quelques années, toutes les Sociétés Spirites d'Espagne, réunies à Madrid, émirent le vœu que, pour ramener l'unité chez leurs partisans, le Spiritisme se mît sous la direction du Conseil occulte de la Franc-Maçonnerie. Puisque Spiritisme et Franc-Maçonnerie c'est la même chose, y disait-on, nous n'aurons qu'à gagner à être, maintenus par la forte discipline de la Franc-Maçonnerie.

Voilà les gens qu'un certain nombre de catholiques ont l'imprudence de fréquenter et de suivre !

M. Jean Béziat, qui est Franc-Maçon, répond à M. le Curé de Fourmies, en contestant que la Franc-Maçonnerie soit spirite. En est-il bien sûr ? La Franc-Maçonnerie ne réside pas tout entière dans le Grand-Orient de France. Et, en tout cas, est-ce qu'au XVIII[e] siècle, même en France, la plupart des Loges ne pratiquaient pas la théurgie, laquelle n'est, en somme, qu'une forme du spiritisme. En tout cas, il est certain qu'à quelques exceptions près, tous les spirites sont Maçons ou maçonnisants. M. Béziat ajoute :

Quant à nous, la ligne de conduite que nous avons à suivre est toute tracée : nous voulons aimer tout le monde, y compris, par conséquent, les adversaires de nos idées. Nous savons que, peu à peu, on finira par nous comprendre, et que nous serons tous des amis. D'autre part, nous affirmons que Dieu existe, qu'il est la condition Bonté de l'Univers ; qu'il faut nous aimer les uns les autres, parce qu'émanant de la même cause, nous sommes tous ses enfants, et que l'on n'aime réellement un père que quand on aime aussi toute sa famille. : Nous disons qu'il faut faire le bien sans esprit de retour.



Qu'au dessus de toutes les religions et de toutes les sectes se place la Bonté, la Tolérance et le Pardon. Nous ajoutons qu'un petit acte de bonté vaut mille fois mieux que les plus belles paroles.

Il faudrait cependant, puisque nous devons « finir par nous comprendre » et devenir « tous des amis », commencer par s'expliquer. Nous avons reproduit, dans les numéros précédents de la Revue, notamment numéro du 5 octobre 1913, p. 3584, des déclarations de M. Jean Béziat sur Dieu qui ne cadrent guère avec les lignes ci-dessus. Il y a dans celles-ci une équivoque qu'il est nécessaire de dissiper. Il me semble que le meilleur moyen d'y arriver est de demander à M. J. Béziat de vouloir bien répondre catégoriquement aux deux questions suivantes : 1° M. Jean Béziat et les Fraternistes croient-ils oui ou non, à un Dieu personnel ?

2° Où M. Jean Béziat et les Fraternistes ont-ils puisé les idées de bonté, de tolérance, de pardon et d'amour du prochain, si ce n'est dans l'Evangile ?

Une réponse très nette et très catégorique sur ces deux points éclairerait la discussion. Nous l'attendons et nous espérons qu'une « Psychose » de franchise la dictera formelle et sincère sans faux-fuyants ni arguties échappatoires.

— M. *Jean* Béziat me pose, en termes très courtois, dans le *Fraterniste*, n° 148, 26 septembre 1913, les questions suivantes :

« Pourquoi la faculté de raisonner nous aurait-elle été donnée, si ce n'était pour nous en servir ? Et dès lors pourquoi la *Revue des Sociétés Secrètes*, à la tête de laquelle se trouvent pourtant des personnalités d'élite, voudrait-elle me maintenir sous l'autorité d'un dogme inébranlable ?

Et pourquoi aussi, puisque nous disons être d'accord sur le fonds de la question — point capital — de l'existence de Dieu et de la survie, pourquoi trouve-t-on que j'ai tort de méditer, d'expérimenter ?

Sera-ce en ne cherchant pas que l'homme deviendra conscient de ses devoirs au sein de l'Univers où il plonge et dont il est ?

Je voudrais bien que M. Fomalhaut me réponde.

Je vais essayer de satisfaire M. Jean Béziat, autant que possible.

L'aimable directeur du *Fraterniste* me semble n'avoir qu'une idée très confuse de ce qu'est l'acte de foi catholique. Il s'en tient, si je ne me trompe, à des idées tout à fait primaires sur ce point. Il écrit en effet dans le n° 150, 10 octobre 1913 :

Avec le dogme, il faut croire sur parole, sans preuve et sans discussion.



Or, qu'on ne l'oublie pas : la preuve scientifique est un besoin du monde. Elle se réalisera...

Ce qui dénote dans son esprit une conception absolument fausse, à savoir : qu'il existe une démarcation complète, un fossé infranchissable entre la foi et la raison. Or, ne lui en déplaise, l'acte de foi, tel que le demande l'Eglise, est appuyé sur le raisonnement. Voici, en effet, comment s'exprime la formule du serment contre le modernisme prescrit par le *Motu proprio: Sacrorum antistitum*, de S. S. Pie X :

Cinquièmement : je tiens en toute certitude et je professe sincèrement que la foi n'est pas un sens religieux aveugle surgissant des profondeurs ténébreuses de la « subconscience » moralement informée sous la pression du cœur et l'impulsion de la volonté ; mais bien qu'elle est un véritable assentiment de l'intelligence à la vérité acquise extrinsèquement par l'enseignement reçu (ex auditu) ; assentiment par lequel nous croyons vrai, à cause de l'autorité de Dieu dont la véracité est absolue, tout ce qui a été dit, attesté et révélé par Dieu personnel, notre créateur et notre maître.

Donc, la foi catholique exige la coopération de la raison et nul ne songe à reprocher à M. Béziat « de raisonner, de méditer », etc. Seulement, il est permis de contester que le raisonnement du directeur du *Fraterniste* le conduise, lui et les âmes qu'il dirige, à la Vérité.

Examinons, en effet, le résultat du travail intellectuel qui sert de base à leur foi réciproque — car M. Béziat est un croyant — chez celui-ci et chez un catholique.

Le catholique croit au dogme parce que, après examen de l'enseignement reçu, son intelligence le conduit à y voir une révélation d'un Dieu personnel, qu'il reconnaît et adore comme son créateur et son maître.

Chez M. Béziat [1], qui revendique si haut le droit « de raisonner, de méditer, d'expérimenter », si nous en croyons ses propres déclarations, la raison reste absolument étrangère à sa foi ; il ne raisonne pas, il obéit à la « Psychose » ; et, s'il est Fraterniste et psychosiste, c'est non par un acte de son intelligence, mais bien, répétons-le, d'après ses propres déclarations, pour obéir à la médiumnité, et parce que les esprits lui ont dit d'enseigner cette doctrine. Et il pousse la soumission si loin, vis-à-vis de la « psychose », qu'il ne croit pour ainsi dire plus au libre arbitre. Il est, par cela même, plus soumis aux « esprits » qu'un ca-

1. Voir pour les idées de M. Jean Béziat et de ses amis les numéros précédents de la Revue, et en particulier ceux du 5 septembre et du 5 octobre, à l'article *Fraternisme*.



tholique ne l'est à Dieu, puisque le croyant religieux garde, toujours et en face de tout, son libre arbitre pour diriger sa conduite.

Loin donc d'empêcher M. Béziat de raisonner, nous voudrions, au contraire, qu'il fasse usage de son intelligence pour guider son libre arbitre au lieu de se soumettre aux esprits et à une prétendue « psychose », dont l'action est plus que problématique, au sens où l'entendent les Fraternistes.

Nous sommes d'accord, dit M. Béziat, sur l'existence de Dieu et la survie. Certes, je crois en Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, et à la vie éternelle. M. Béziat traite ce Dieu personnel d' « idole », etc. Il croit, lui, en « une force, une énergie, une conscience, une intelligence formidable,... et nous sommes, dit-il, nous humains, parties intégrantes de la Divinité ». C'est le panthéisme, et nous sommes, lui et moi, loin, très loin, d'être d'accord, comme il l'écrit, et comme le montrera, je le crains, sa réponse aux deux questions que je lui ai posées plus haut. Quand je dis : « Notre Père qui êtes au cieux », je fais un acte formel et réel d'adoration, de foi et d'obéissance vis-à-vis de mon Créateur. Pour M. Béziat, au contraire, ces paroles n'ont plus qu'une vague signification, et veulent simplement dire : « Notre principe qui est dans l'Espace ». C'est tout ce que la « psychose » permet à M. Béziat d'admettre. Il est probable que, s'il avait l'énergie de secouer le joug des « esprits », sous lequel il s'est volontairement placé, et de redevenir libre, son intelligence et son cœur lui feraient découvrir autre chose.

3° Ce que je viens de dire suffira, je pense, pour montrer à M. Jean Béziat que, loin d'être opposé à la recherche, Fomalhaut ne demande qu'une chose, c'est que M. Béziat et ses amis, qui sont bons et sincères, cherchent, et cherchent ardemment, afin de sortir au plus vite de l'erreur dans laquelle ils sont plongés, et trouvent rapidement la voie qui mène au vrai Dieu. Mais ils ne Le rencontreront ni dans la « Psychose », ni parmi les « esprits » qui se manifestent dans les séances de spiritisme des Fraternelles.

— Sous le titre « L'Indignation », M. BREYE *Armand*, écrit dans le *Fraterniste* n° 148, 26 septembre 1913 :

C'est encore la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*. Lisez plutôt :

« Nous avons plusieurs fois signalé les efforts faits pour attirer les enfants dans les sociétés spirites dites « Fraternelles ». Cela a été relevé par M. Armand Breye, secrétaire général des Fraternelles, dans le *Fraterniste*, 25 juillet 1913 ».

L'article en question « Nous avons touché juste », est alors publié tel qu'il



a paru dans le numéro 139 du *Fraterniste.* Puis vient l'appréciation suivante: « Nous sommes certainement « émus » de voir toutes les sectes chercher à attirer l'enfance dans leurs filets. Mais nous sommes, de plus, profondément indignés quand nous constatons que, sous prétexte d'apprendre aux enfants la « Charité », la « Bonté » et l' « Amour Fraterniste », on conduit de jeunes êtres, sans défense, dans des assemblées où on leur inculque les pratiques du spiritisme, qui conduisent à la folie et au suicide. C'est pourquoi nous ne cesserons de répéter aux Psychosistes : Respectez au moins l'enfance. Que diriez-vous de gens qui recueilleraient des enfants pour en faire des morphinomanes ou leur donner l'habitude de fumer de l'opium » ?

J'ai toujours aimé la critique, parce qu'elle fait évoluer. Je sais reconnaître mes torts, — qu'il me soit permis de me rendre cette justice — et quand j'ai eu tort, je fais tout mon possible pour réparer.

J'ose espérer que la *Revue Internationale* saura reconnaître et avouera franchement qu'elle n'est pas du tout renseignée sur l'éducation que l'on donne aux Enfants Fraternistes.

Préfère-t-elle que nous fassions des Spiritualistes ou des athées ? Il me semble que cet organe catholique doit préférer le spiritualisme à l'athéisme. Nous sommes donc parfaitement d'accord.

Jamais je n'ai conduit aucun enfant dans une séance spirite. Il est des actes, comme la communion, la confirmation, l'ordination, etc., pour lesquels l'Eglise fixe l'âge, selon l'importance de ces actes... Or, le Spiritisme ne peut être bien compris et pratiqué que si l'on a l'expérience nécessaire, l'âge du raisonnement.

Donc, jamais je n'ai conduit aucun enfant, et les autres groupes non plus, dans une séance spirite. Je me contente d'en faire des Bons, des Charitables, des Fraternistes. Et, conséquemment, ils deviennent des spiritualistes. A eux de voir, quand ils auront l'âge, où est la doctrine qui semble la plus vraie et la plus consolante.

Cette note demande une courte réponse. Il faut d'abord bien déterminer le terrain de la discussion. Les Fraternistes ne sont pas des spiritualistes, mais bien des spirites. Cela résulte de toutes leurs affirmations doctrinales; voir en particulier, pour ne pas multiplier les citations, dans la Revue du 5 octobre, p. 3585, les déclarations de M. Béziat. Il y a donc là une confusion de mots qu'il est nécessaire de dissiper : quand les Fraternistes écrivent spiritualisme, il faut lire spiritisme.

Secondement, il faudrait savoir si la conception du spiritisme, de ses esprits revêtus de matière fluidique, de la réincarnation et de son Dieu panthéiste, s'éloigne beaucoup en réalité du matérialisme. Cette dernière doctrine elle-même n'est pas entièrement rejetée par les Fraternistes, puisqu'ils veulent faire des « athées bons », et non pas tant changer ceux-ci en spiritualistes, comme on le verra dans une citation donnée plus bas, d'après le nº 149 du *Fraterniste.*



Mais passons. Pour établir un accord entre lui et nous, accord qui est loin d'exister, M. Breye réduit la question à un dilemme qui n'existe pas : « Ou spiritualiste (spiritiste, dans le cas qui nous occupe) ou athée », dit-il. Nous lui ferons simplement remarquer qu'il existe, en dehors de l'athéisme et du spiritualisme, des religions qui ont fait leurs preuves de capacité pour la conduite morale de l'humanité. Et c'est même depuis qu'on a cherché à les remplacer par toutes sortes de sectes que le niveau moral a considérablement baissé et la criminalité juvénile augmenté à un point qui effraye tous les esprits réfléchis, croyants ou non.

Puisque M. Breye veut simplement, dit-il encore, permettre aux enfants de « voir quand ils auront l'âge, où est la doctrine qui semble la plus vraie et la plus consolante », il me permettra de lui faire observer que, loyalement, s'il est sincère, son premier devoir serait d'enseigner toutes les doctrines sans préférence et non exclusivement le spiritisme ou spiritualisme. Et, puisqu'il se contente d'inculquer aux enfants fraternistes la bonté et la charité, il sait, tout aussi bien que moi, que, seul, N.S. Jésus-Christ a enseigné ces vertus à la terre avec une autorité et une élévation qui n'avaient jamais été atteintes et ne seront jamais dépassées. Pourquoi, en éloignant les enfants du centre de la Vérité, leur donne-t-il une doctrine qui, même réduite à ces points particuliers, ne peut être qu'amoindrie ?

Sans nous arrêter au plus ou moins de goût de la comparaison faite entre les Sacrements de l'Eglise et les réunions spirites, nous ne relèverons que la déclaration de M. Breye : « Je n'ai conduit aucun enfant, et les autres groupes non plus, dans une réunion spirite ». D'où il nous faudrait conclure que les enfants n'assistent pas aux réunions des Fraternelles. Il suffit de feuilleter la collection du *Fraterniste* pour voir le contraire, et c'est même la constatation de cette présence qui a motivé ce que M. Breye appelle avec raison notre indignation.

Nous engageons M. Breye a lire dans *le Fraterniste* du 14 mars 1913, le récit, donné par M. H. Lormier, d'une réunion de Fraternelle, tenue le 1er mars ; il y verra *une petite fille, âgée de douze ans à peine*, assistant à la réunion avec ses parents, devenir médium. Il s'agit de la fille du censeur de la Fraternelle, nº 16 *bis*, de Montigny-en-Gohelle. Par conséquent, nous avons le droit de dire : qui trompe-t-on ici ? Car nous ne pouvons admettre que M. Breye, qui est, je crois, secrétaire général des Fraternelles, ignore ce qui se passe dans ces réunions. Pas plus que nous n'oserions supposer qu'il ait voulu jouer sur les mots en disant :



« Je n'ai jamais conduit... ni les autres groupes non plus ». Je sais bien que depuis l'intervention qui a relevé le fait cité plus haut, les comptes rendus des Fraternelles sont muets au sujet de la présence des enfants. Mais cela ne prouve rien. Je pose deux questions qui ne comportent qu'une réponse par oui et par non.

Des enfants mineurs ont-ils assisté aux réunions des Fraternelles où l'on se livre aux pratiques du spiritisme ?

Si le fait a cessé de se produire, depuis quand et comment les enfants mineurs ont-ils été exclus des réunions de ce genre ?

Nous attendons de la droiture des dirigeants du mouvement fraterniste une réponse nette et loyale.

En attendant,et pour montrer combien le sujet est grave, voici de nouvelles déclarations faites par M. Breye à la Conférence de Béthune, 21 septembre 1913, compte rendu publié par *le Fraterniste*, n° 150, 10 octobre 1913 :

Nous ne devons pas seulement penser aux grandes personnes, il nous faut diriger notre sollicitude vers les enfants, l'Humanité de demain, à qui il manque une morale aux aspirations généreuses.

On fait toujours fausse route quand on croit pouvoir impunément semer l'erreur dans les jeunes consciences [1]. Il nous faut au contraire, éclairer les âmes neuves en leur inculquant les immortels principes de la Sagesse et de la Vérité pour les faire évoluer magnifiquement et préparer ainsi les citoyens irréprochables de la Cité future !

Et voici justement ce que le *Fraterniste*, n° 149, 3 octobre 1913, imprime en gros caractères sur double colonne :

Le Fraternisme doit être une sur-religion, une synthèse. Tout le monde doit être d'accord sur ce point, qu'au-dessus de tous les dogmes et de toutes les sectes doit se trouver l'intense Amour du prochain. Et là-dessus, tous les sentiments religieux peuvent se mettre d'accord. Nous voulons faire des Catholiques bons, des Protestants bons, des Juifs bons, des Athées bons, etc...

Est-ce aux enfants que les *Fraternistes* racontent cela ?

Qu'est-ce que cette doctrine a-religieuse?La neutralité en matière grave n'existe pas,surtout vis-à-vis de l'enfance;et les prétendues écoles de bonté n'ont été inventées que pour dissimuler la lutte contre l'Eglise. Que dit-on aux enfants dans les Fraternelles ? La bonté est une vertu, elle n'est pas une religion, ni une doctrine. Elle n'est même pas à elle toute seule une morale. Alors, par quoi la complète-t-on ?

1. C'est nous qui soulignons.



Puisque, dites-vous, nous ne sommes pas « renseignés sur l'éducation que l'on donne aux enfants fraternistes », instruisez-nous, nous ne demandons qu'à savoir, et nous n'hésiterons pas à reconnaître nos erreurs, si nous nous sommes trompés.

— Sous le titre « Constatons », M. *Jean* BÉZIAT écrit dans *Le Fraterniste*, nº 150, 10 octobre 1913 :

Tout le monde, quand on parle d'hypnotisme, écoute. C'est intéressant... Mais si vous parlez d'occulte, de psychose, il n'y a plus rien de fait... Cependant, il est facile d'ajouter : Vous croyez aux hypnotiseurs ? Eh bien ! sachez qu'existent dans l'espace des forces hypnotisantes pour l'humain (psychoses).

— Voici, extraite du *Fraterniste*, nº 149, 3 octobre 1913, une définition de la Psychose, à joindre à celles que nous avons déjà relevées :

La psychose, c'est l'influence du monde Ethéréal sur le monde hominal, et c'est ainsi que l'étude des sorts, des chances et des malchances, en un mot, du destin qui nous est fait, ne nous laissera plus désemparés et aveugles. Nous serons désormais capables, par son étude, par les constatations que nous en tirerons, de changer puissamment la face des choses pour notre plus grand bonheur.

— Extrait d'une conférence donnée à Béthune, le 21 septembre 1913, par M. *Jean* BÉZIAT, compte rendu publié dans *Le Fraterniste*, nº 150, 10 octobre 1913 :

Nous avons acquis la croyance d'abord, la certitude ensuite par la preuve indéniable, que nous étions environnés de forces invisibles insoupçonnées jusqu'à ce jour, dont la connaissance et l'application rendront possibles de véritables prodiges. Et tout ceci doit nous conduire à la Religion naturelle, dépourvue de miracles et d'idoles. Aux trois règnes de notre science, il faut en ajouter un autre : le règne fluidique, éthéréal qui est soumis, comme les autres, aux mêmes lois cosmiques. Nous voulons instaurer l'ère du Christianisme pur, de l'Altruisme triomphant.

Remarquons le processus : croyance d'abord, puis certitude et preuve. C'est le contraire qu'il aurait fallu, si l'on avait procédé scientifiquement : preuve d'abord, certitude ensuite, puis croyance.

— Déclarations du *Fraterniste*, nº 148, 26 septembre 1913, à propos d'une manifestation des « Brotherthoods » ou Fraternités anglaises et canadiennes, qui a lieu à Lille, le 31 août dernier :



Nous crions bien haut à ces frères : Déployez vos bannières, montrez votre Bible, si vous êtes en Angleterre ; mettez tout cela de côté si vous êtes en France. L'essentiel n'est-il pas d'aboutir partout à l'Altruisme, à la Bonté. Tous les moyens peuvent être employés. Question de tactique.

Peut-on, en dehors toutefois, paraît-il, de la morale fraterniste, qualifier de « moyen honnête » celui qui consiste à dissimuler le fond de sa pensée pour mieux attirer les dupes ?

Du reste, il ne s'agit pas tant d'affirmer une doctrine nouvelle, mais bien de réunir des « adeptes » et d'aller « vite » :

Plus notre mouvement christianique sera rendu laïc, plus nous rejetterons loin de nous les philosophies traditionnelles [1], et plus nous aurons chance de grouper autour de nous un puissant faisceau d'adeptes...

Nous sommes pour la pensée libre, nous cherchons à extraire du domaine mystérieux de la métaphysique ce qu'il peut y avoir de bon et de consolant pour l'humanité, mais ce n'est pas nous qui élèverons jamais des chapelles aux esprits, qu'ils soient saints ou non, et nous espérons bien que nos efforts, pour si faibles qu'ils soient, contribueront à amener la Religion vers la science, en faisant peu à peu des croyances une certitude. Nous trouvons que le symbole, la bannière, etc., sont pour des enfants. Nous commençons en ce vingtième siècle à voir un peu plus clair, et nous irons plus vite en nous débarrassant enfin de tout l'attirail et de tous les rites des cultes.

Comment la « pensée libre » peut-elle s'accorder avec la théorie psychosiste et le déterminisme, professés par les chefs du mouvement fraterniste ?

— A propos du crime épouvantable commis par le jeune garçon de ferme, Marcel Redureau, dans les environs de Nantes, M. *Jean* Béziat écrit dans *Le Fraterniste*, n° 150, 10 octobre 1913, sous le titre « Satanisme » :

Le crime du jeune Redureau, certes, est horrible ! Mais, le jeune criminel s'explique-t-il lui même par quel empire, il a commis un aussi monstrueux forfait ? Non ! Alors, on ferait bien de rechercher les causes métaphysiques d'un tel acte ?

Et pourquoi tenir rigueur à celui que l'on prend pour seul coupable, pour seul responsable, alors qu'il n'a été qu'un poussé, un possédé ?

Le coupable, en la circonstance, c'est la psychose satanique, qui s'est emparée de lui.

Eduquons toujours et sans cesse. Les Psychoses sataniques, cause de tout le mal, deviendront meilleures et tout s'aplanira.

— Nous continuons à enregistrer les résultats des « travaux »

1. C'est nous qui soulignons ce passage à rapprocher des déclarations de M. Béziat rapportées plus haut.



exécutés dans les Fraternelles. *Le Fraterniste*, n° 148, 26 septembre 1913 :

Fraternelle n° 16, de Montigny-en-Gohelle (P.-de-C.). — Réunion du 15 septembre, extrait d'une allocution prononcée par M. Legrand : « La Vérité ne doit plus rester au fond du puits ; le progrès marche ; les sciences occultes nous éclairent de leurs brillants rayons ; les Esprits nous transmettent les communications de l'Etre suprême ; le moment est arrivé où nous devons tous nous unir pour chasser, faire disparaître le reste d'hésitation hypocrite, dernier vestige d'enseignements dogmatiques qui emprisonnent notre Pensée, et marcher franchement et courageusement pour la propagation du Spiritisme qui deviendra bientôt la seule et vraie Religion, basée sur les enseignements du Christ : Religion de Bien, d'Amour, de Fraternité et de Socialisme humanitaire ! »

Et tout cela, par les pieds de table, les planchettes à billes et les médiums à incarnations ! Ce sont là de bien petits moyens pour de si grands résultats. Car enfin le travail spécial des Fraternelles n'est pas autre chose.

Fraternelle n° 27, de Brebières (Pas-de-Calais). — Plusieurs séances de spiritisme ont eu lieu ces temps derniers, notamment le 18 septembre, chez M. Langlet, censeur du Groupe. Ce jour-là étaient présents : M. Langlet et sa famille ; Mme Lormier ; MM. Lormier ; Louis Grolez ; Legrand Joseph ; Lempereur Joseph, maire de Lieu Saint-Amand.

M. Lormier obtint, par la table ou l'écriture, des communications intéressantes et instructives qui frappèrent vivement quelques-uns des assistants qui, pour la première fois, prenaient part à des séances de ce genre.

Ils sortirent convaincus que des forces intelligentes existaient autour de nous, absolument indépendantes de notre propre volonté.

On ne nous donne malheureusement aucun autre renseignement; c'est dommage, car ce serait la première fois que nous aurions lu quelque chose d' « intéressant et d'instructif », émanant d'un pied de table.

Voici, comme maigre compensation, une autre communication qu'on juge plus digne d'être mise sous les yeux du public. Nous la donnons en entier, afin d'en montrer toute l'inanité. Nous y trouvons la succession de truismes et de lieux communs qui sont au fond de toutes ces communications et dépendent généralement de l'intelligence particulière du médium.

Fraternelle n° 10, de Waziers (Nord). — M. Lormier, guérisseur de l'Institut, membre de cette fraternelle, a obtenu la très intéressante communication suivante d'un esprit du 10e plan, par médiumnité intuitive :

« Que Dieu vous garde tous ici et vous guide. Je suis de Jehanne l'envoyée, pour vous présenter ses amitiés et ses sentiments d'amour infini. Non, mes



amis, Jeanne ne peut plus se manifester à vous directement, mais elle le peut par intermédiaire, en vertu de ce principe d'affinité d'esprit : tout se tient, s'enchaîne, est relié, et vous pouvez obtenir par ce moyen bien des enseignements. C'est là la preuve de l'amour immense de Dieu pour ses créatures. Ah ! mes chers amis, oui, son amour est grand, est insondable, et vous devez le recevoir. Laissez donc vos cœurs ouverts à cette essence infinie qu'est Dieu. Par son amour, vous arriverez à la félicité des esprits immatériels comme notre vénérée Jeanne.

« Et plus vous aurez de luttes à soutenir dans cette vie, plus vous serez en butte aux haines des humains comme l'a été notre héroïne, plus vous aurez mérité pour votre avancement, car sachez bien une chose : c'est que tout cela n'est rien, en comparaison de la somme de bonheur qui est réservée aux âmes qui ont lutté, et là encore dans ces régions éthérées, ne s'arrête pas la Vie. Ne croyez pas que les esprits sont arrivés au repos éternel, comme on semble le croire d'après les enseignements de l'Eglise. Non, mes amis, détrompez-vous, cela ne fait que continuer, car, pour arriver à Dieu, c'est impossible. On ne peut apprécier, qu'au fur et à mesure de l'évolution, Sa puissance et Sa grandeur.

« Ainsi donc, méritez, — je vous le dis, — par vos travaux, par vos pensées, ce beau séjour ; désirez ardemment à chaque heure de votre vie actuelle, matérielle, d'arriver à ce summum de bien qui est l'amour supérieur ou plus rien d'impur ne vient souiller la flamme ardente et pure.

« Moi, je suis un esprit du 10e plan, et pour cela même, je n'ai pas besoin de vous dire mon nom. Ce soir, j'ai été envoyé parmi vous, car vous êtes de ceux que nous devons éduquer, et dès lors, il n'est pas besoin de nom ; à nos enseignements, vous nous reconnaîtrez bien, n'est-ce pas ?

« D'ailleurs, vous le savez, on reconnaît l'arbre à ses fruits, et en nous lisant, vous saurez reconnaître la vérité. Mes amis, je vais vous quitter, en vous priant de persévérer et en rejetant loin de vous surtout toutes les pensées impures qui vous environnent. Par la prière, vous y arriverez donc dans cette voie, et que Jeanne vous bénisse ! Quant à nous, esprits du 10e plan, nous vous présentons toutes nos sympathies et levons notre âme vers Dieu pour vous bénir ! Au revoir à tous ! « Xe Plan [1] ».

Le « Fraterniste de Waziers » qui envoie cette communication, ajoute les observations suivantes :

Cet esprit, avant de désigner le médium qui devait écrire sous son inspiration, s'était manifesté par la table et avait donné le nom de « Jehanne, désincarnée à Rouen, en l'an 1431 », et c'est, répondant à une observation faite concernant les communications obtenues par certains médiums et signées : « Jeanne d'Arc », qu'il a donné les explications ci-dessus, sans doute pour

1. Les esprits du 10e plan ne donnent jamais leur nom pour ne pas manquer à la modestie. C'est le dernier stade d'incarnation. Cf : *La Vie*, T. I., p. 17 et 37. Cet ouvrage publié par l'Institut général Psychosique de Douai contient les communications de « nos chers amis de l'espace ». Nous en reparlerons prochainement à l'art. « Bibliographie ».



qu'à l'avenir les groupes soient prudents dans leurs séances et évitent les mystifications, ce qui arrive malheureusement très souvent. Aussi, prions-nous tous les chefs de groupe de s'entourer de toutes les précautions voulues et qu'exige la science spirite, afin de mettre les médiums à l'abri du péché d'orgueil lorsqu'ils reçoivent par n'importe quelle médiumnité les communications signées d'esprits de cette catégorie.

Souvenez-vous que l'humilité dans cet ordre d'idées vous met à couvert de bien des désillusions !

Voilà, certes, un bon conseil, dont tous les spirites devraient bien faire leur profit. Ce « fraterniste de Waziers » paraît être un aimable pince-sans-rire.

— *Le Fraterniste*, n° 150, 10 octobre 1913 :

Fraternelle n° 20, de Bordeaux (Gironde). — Le 14 août 1913, une dizaine de personnes, au nombre desquelles cinq ou six médiums, se sont réunies 276, rue Sainte-Catherine.

Après qu'on eut fait l'obscurité, toutes les personnes présentes placèrent les mains sur une table à quatre pieds. Après quelques minutes d'attente, la table tressaille et s'enlève sous les mains ; elle est portée dans un coin de la pièce, puis ramenée à son point de départ, toujours maintenue à 30 centimètres du sol.

On fait de la lumière, et, après une courte attente, l'expérience est reprise. L'obscurité est faite de nouveau, et le même phénomène se reproduit. Une troisième fois, l'expérience est reprise et le même résultat obtenu. On demande à l'esprit qui vient de se manifester de prendre le trousseau de clefs qu'on vient de déposer au milieu de la table et de l'agiter comme une sonnette. Aussitôt la demande, on entend remuer les clefs qui sont fortement secouées. On demande que les clefs retombent sur les mains d'une personne désignée et ensuite sur celles d'une autre personne. Ce fut fait très exactement et même violemment.

— Dites-nous combien il y a de clefs ? Il est répondu par 8 coups frappés fortement et par un petit coup. Il y avait 8 grosses clefs et une petite.

La séance s'est continuée par plusieurs phénomènes tout aussi curieux (disparition des clefs et écriture).

Procès-verbal a été dressé de ces faits, et tous les noms des personnes présentes sont indiqués au registre de la Fraternelle que nous tenons à la disposition de ceux qui voudront le contrôler. (*Signé*) : MESNARD.

Dans le *Fraterniste*, n° 151, 17 octobre 1913 :

Fraternelle n° 26 d'Orchies (Nord) — Les résultats obtenus au sein de ce groupe sont de plus en plus concluants, en preuves de la survie. Les quelques lettres que nous avons reçues du fraterniste Lamendin sont enthousiastes, et chacun espère obtenir de plus belles preuves encore.

Fraternelle n° 69, de Cambrai — Jeudi 2 octobre, M. Lormier s'étant rendu à Cambrai, une séance spirite a donné des résultats inespérés.



— *Le Fraterniste*, nº 150, 10 octobre 1913, nous apprend qu'il y a, à l'heure actuelle, 78 fraternelles définitivement constituées et une dizaine d'autres en formation.

Hypnotisme

L'Ami du Clergé, 9 octobre 1913, p. 876, répond à la question suivante : « Un prêtre peut-il demander une consultation privée à une somnambule et permettre à un pénitent de le faire ? » :

L'*Ami* a donné en 1899 une étude très longue et très documentée sur le magnétisme et l'hypnotisme ; nous pourrions y renvoyer pour la solution de la question qui nous est posée aujourd'hui, renvoyer surtout au dernier chapitre (16 novembre, p. 1034 et suiv.). Cependant, nous inspirant des principes qui y sont exposés et discutés, nous allons répondre brièvement aux questions posées.

Nous croyons d'abord que les personnes qui se font mettre dans l'état vrai ou supposé de somnambulisme pour se faire consulter sont ou bien des personnes qui agissent par charlatanisme (et ce doivent être les plus nombreuses), ou bien sous l'influence du démon, si elles arrivent vraiment à découvrir des choses qu'elles ne peuvent connaître par aucun moyen naturel.

Ceci posé, il nous semble que le prêtre, s'il peut consulter la somnambule d'une manière secrète et privée sans s'exposer à donner du scandale, et si d'avance il proteste absolument qu'il désavoue toute intervention diabolique et n'en veut à aucun prix, pourrait bien la consulter pour expérimenter et découvrir ce qu'elle est et comment elle agit, afin de mettre les autres en garde contre elle ; car alors son but serait bon, et le moyen qu'il emploierait pour y arriver ne serait pas mauvais en soi. Mais il ne devrait pas lui demander ce qu'évidemment elle ne pourrait connaître que par l'intervention du démon, car alors il se contredirait lui-même en disant qu'il désavoue toute influence diabolique...

Il ne devrait pas permettre à un de ses pénitents de la consulter, à moins donc que ce soit un homme très instruit et qui agirait pour les mêmes raisons que lui, ce qui n'est guère à croire. Mais nous ne croyons pas qu'il puisse lui permettre de demander ce qu'est devenue une lettre compromettante qu'on regrette d'avoir écrite, parce qu'elle ne pourrait le savoir que par intervention diabolique...

Si le confesseur s'aperçoit que le pénitent est de bonne foi et a un vrai désir de la consulter, ne croyant pas qu'il y a péché en cela, il doit suivre les règles que donne la théologie pour tous les cas de bonne foi. S'il a lieu de croire que le pénitent lui obéira, il doit lui défendre cette consultation.

Je n'ai pas, bien entendu, la prétention de discuter cette savante consultation au point de vue théologique ; et, du reste, je partage absolument l'opinion de l'*Ami du Clergé*, sur le fait en lui-même, à savoir : qu'il est dans tous les cas, tout à fait préférable



de ne pas consulter les somnambules et autres pythonisses, vraies ou fausses. Mais, pour rester dans l'exemple particulier indiqué, je ne crois pas que le fait, par une personne en état de sommeil hypnotique, de suivre une lettre dans les voyages et pérégrinations que ce papier a pu faire, relève nécessairement de l'intervention diabolique. Cela dépend des espèces et des personnes en cause. Il y a, dans le somnambulisme, des faits qui, pour être encore inexpliqués, sont cependant très probablement naturels. D'autres, au contraire, relèvent évidemment du surnaturel luciférien. Et c'est seulement par l'application des règles de la théologie mystique et du discernement des esprits qu'il est possible d'arriver à distinguer. Mais il est, je crois, antiscientifique et dangereux de généraliser dans un sens ou dans l'autre. Chaque cas doit être examiné à part.

— Sous le titre « Contre l'hypnotisme et le charlatanisme », nous lisons dans *la Vérité*, de Québec, 20 septembre 1913 :

En certains pays, en Italie notamment, une loi interdit toutes expériences d'hypnotisme, de magnétisme, de mesmerisme et autres représentations analogues dans les endroits publics et les théâtres. Il y a quelque temps, un journal catholique américain signalait l'adoption par la ville de Burlington d'un reglement défendant aux clairvoyants, aux diseurs de bonne aventure et aux charlatans de toutes sortes d'y exercer leur métier considéré avec raison comme de l'exploitation de la crédulité publique.

Il serait à propos qu'à Québec on suivît cet exemple. Ainsi, on ne verrait plus au cours des prochaines expositions, des farceurs quelconques, affublés de costumes orientaux, prédire l'*avenir* à une foule de gens naïfs avec de grands gestes mystérieux et des invocations à des dieux inconnus.

Kabbale

Notre érudit collaborateur M. *L.* Hacault, écrit dans *la Vérité*, de Québec, 6 septembre 1913 :

Il serait injuste, même absurde, d'imputer au Judaïsme entier, à tous les Juifs, surtout les *orthodoxes*, fidèles au mosaïsme antique, le crime qu'on appelait *rituel*, et qui est le fait d'une seule secte secrète kaballo-talmudique, séculaire. Ce crime consiste à ériger en acte religieux, l'assassinat spécialement accompli d'après un procédé identique, rituélique, d'enfants chrétiens, en haine du Christianisme, dans certaines occasions, notamment pour la préparation des pains *azymes*.

La secte en question n'est pas sans analogie avec celle des *Haschi-Chims* du moyen âge (Assassins), fondée en Orient par le Juif kab-



baliste Hassan, nom persan dont s'affubla le fils du Juif kabbaliste Sabaï. Hassan, était connu, au moyen âge, sous le nom de *vieux de la Montagne*. La spécialité de la secte était l'assassinat *politique*, exactement comme le pratique, en grand, aujourd'hui, la secte secrète des anarchistes, filiale de la haute maçonnerie internationale, organisation essentiellement kabbalique, elle aussi.

La secte talmudo-kabbaliste adonné au *crime rituel* est connue, en Russie, sous le nom de *Hassid*, nom sémitique. Par une interprétation littérale de certaines prescriptions féroces du *Talmud* contre les *goïm*, et par la tradition du molochisme païen qui fit fréquemment irruption parmi les Juifs orientaux, comme l'atteste à maintes reprises la Bible, la secte des Hassides croit honorer Jehovah (ou peut-être Satan) en immolant secrètement des enfants chrétiens.

Il est à remarquer que le mode d'assassinat constaté des centaines de fois, juridiquement, consiste, invariablement, dans la saignée à blanc de la victime dont les meurtriers recueillent le sang destiné aux pains azymes, ou à des opérations de magie satanique dont les formules habbalistiques. Toujours les corps des victimes, quand les exécuteurs rituels n'ont pas réussi à les faire disparaître, ont été retrouvés complètement exsangues et criblés de piqûres profondes..

La masse juive est parfaitement étrangère au crime rituel. Tout au plus pourrait-on rendre responsables certains Juifs talmudiques.

Le Talmudisme judaïque est, malheureusement, à la tête du Judaïsme. Un grand nombre de rabbins, qu'il ne faut pas considérer comme des prêtres, car il n'y a plus de sacerdoce dans le Judaïsme depuis la destruction du temple de Jérusalem, sont kabbalistes et talmudistes. La *Kabbalah* est l'Anti-Bible fabriquée par des prêtres et des rabbins apostats qui, initiés aux mystères du paganisme satanique, durant la captivité de Babylone, 600 ans avant J.-C., commencèrent cette prodigieuse compilation de blasphèmes, de mensonges, d'infamies, d'impiétés, terminée seulement un siècle ou deux après J.-C. *Le Talmud* est un succédané de la *Kabbalah*, commencé 500 ans avant le Christ et terminé 150 ans après.

Terminons, en citant, d'après A. Rohling, hébraïsant allemand, docteur en théologie, professeur de l'Université de Prague[1] des textes du Talmud qui ont dû inspirer, de siècle en siècle, la secte secrète, dont celle des *Hassid* de Russie est la continuatrice :

« — Celui *qui fait couler le sang* des impies (c'est-à-dire des non-Juifs), « *offre un sacrifice à Dieu* » — *Jalqût Simeoni, ad Pentateuchum* (fol. 245, col. 3, *Midderas Bannidebar*, rabba, p. 21. — « Dieu

1. " *Le Juif Talmudiste*, résumé succinct des croyances et des pratiques dangereuses de la Juiverie (talmudique) présenté à la considération de tous les chrétiens. " Ouvrage revu et corrigé par M. l'abbé de Lamarque, docteur en théologie, chanoine à Monte Giuliano (près Rome) — " Récompense de 10.000 fr. à celui qui prouvera qu'une seule des citations contenues dans cet ouvrage est fausse " — Paris et Bruxelles, A. Vromant, 1888. In-8°. 67 pp.



« (Jéhovah) a donné aux Juifs pouvoir sur la fortune *et la vie* de tous les peuples *goïm* » (Sepher Halqqurim III. ch 25. (Rabbin Albo). Jalqût Simeoni, *ad Habacuc* — Fol. 83, col. 3, n° 563.

— « Les âmes juives sont une partie de Dieu, de la substance de Dieu, de même qu'un fils est de la substance de son père. Les âmes des autres peuples descendent du démon et ***ressemblent à celles des animaux*** (Jalqût Chad. fol. 155a — Selà, fol. 262a — Sefa Tal. fol. 4 — Selà I. C — Sepher Hanechamma, fol. 221, col. 4. — Jalqût Chad. fol. 154b).

Des sectaires, comme les *Hassid* russes, peuvent tirer de ces textes atroces tout un rituel, sanctifiant l'assassinat du *goï*, et spécialement du chrétien. C'est en vertu de textes analogues que, probablement, la même secte pratiquait, au moyen âge, le vol, la profanation et le poignardement des hosties consacrées, en haine du Christ et des chrétiens...

— Dans *la Vérité*, de Québec, 13 septembre 1913, M. *L.* HACAULT donne la définition suivante du « Kabbalisme » :

Le Kabbalisme est le mensonge pagano-judaïque, enveloppé d'ésotérisme et de mystère, compliqué de monstruosités blasphématoires et infâmes, le tout repris aux mystères du Satanisme antique par des rabbins et des prêtres apostats du Mosaïsme biblique, prétendant être, dès 600 ans avant J.-C., les dépositaires de la vraie tradition (*Kabbalah*) interprétative de la Bible. Au fond, c'est à la fois l'anti-Bible et l'anti-Evangile, inspiré par l'anti-Dieu.

Nécrologie

On annonce de Melbourne la mort de Mme *Annie* BRIGHT, directrice de *The Harbinger of Light*, la plus importante Revue spirite australienne.

Le Fraterniste, 3 octobre 1913, annonce la mort de M. *Carlo* BOURLET, décédé à Annecy (Haute-Savoie). Il était président du groupe espérantiste de Paris et directeur de *La Revuo*.

Puis de M. *Gustave* GONY, rédacteur au *Peuple*, de Bruxelles, et fondateur à Jemeppe-sur-Meuse du *Flambeau*, journal spirite socialiste, hebdomadaire.

— Les journaux du 24 octobre 1913 annoncent la mort du zouave Jacob, le célèbre magnétiseur guérisseur dont on a beaucoup parlé à la fin de l'Empire, alors qu'il était trombone des zouaves de la garde impériale.



Occultisme

Sous le titre « Occultisme et Catholicisme » et la signature E. SYFFERT, *le Théosophe* publie, dans son numéro du 16 octobre 1913, un article où nous relevons les passages suivants :

En niant l'Occultisme, un catholique ne se met-il pas en contradiction avec les enseignements de sa propre religion ? Le Catholicisme n'est-il pas fondé, en effet, sur la croyance au surnaturel ? N'impose-t-il pas comme articles de foi les nombreux faits de médiumnité, de divination, de croyance, de nécromancie, de théurgie, de thaumaturgie, de possessions relatés dans les Ecritures ? Ne les présente-t-il pas comme des preuves tangibles de la Révélation et du caractère divin des Envoyés de la Sagesse suprême ? Ne trouve-t-on pas enfin dans la Bible l'affirmation de la réalité des sciences occultes ?

L'auteur a compulsé dans les Ecritures tous les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament, tous les passages où les Livres Saints parlent de Magie ou de faits surnaturels. Au sujet des cas de résurrections qu'il y a découverts, il écrit :

L'Eglise n'affirme-t-elle pas la réalité de ces résurrections ? Elle reconnaît donc qu'une volonté étrangère peut amener le soi à réintégrer le corps physique? Pourquoi cette même volonté ne pourrait-elle par le contraindre à en sortir ? Sur l'ordre d'un magnétiseur, certains objets n'opèrent-ils pas cette sortie et cette réintégration. Pourquoi un adepte ne les effectuerait-il pas de lui-même ?...

Est-il donc moins raisonnable, après tout, de croire aux Devas, aux Elémentals, aux Esprits de la nature qu'aux anges et aux démons ; aux communications de l'Au-delà, qu'aux voix mystérieuses de la vierge de Domrémy ; aux prédictions des voyants et des voyantes modernes qu'aux oracles des prophètes de l'antiquité ; aux vertus des talismans, des pentacles, des amulettes qu'à celles des chapelets, des scapulaires, des *Agnus Dei* ; aux matérialisations des désincarnés qu'aux apparitions de Lourdes et de la Salette ; aux prodiges des Yoguis, des Fakirs, des adeptes de la Magie blanche et de la Magie noire, qu'aux miracles bibliques ?

De ce qu'à l'aide de compérages, de dextérité, de trucs plus ou moins ingénieux, on peut parodier, simuler, imiter plus ou moins parfaitement certains prodiges et certains miracles, s'ensuit-il nécessairement que les uns et les autres ne soient que de grossières impostures ?

Les Théosophes ne les présentent-ils pas comme des faits résultant de l'application de lois de la nature encore inexpliquées ou de facultés à l'état latent chez le plus grand nombre ?

Jusqu'au XVII[e] siècle, les juges civils n'admettent-ils pas la sor-



cellerie et la magie comme des faits indubitables qu'ils ne songent même pas à expliquer autrement que par l'action des démons. Des milliers de mécréants n'ont-ils pas été envoyés au bûcher pour les punir d'avoir compromis le salut de leurs âmes en se livrant à la pratique des sciences maudites ?

L'autorité ecclésiastique ne brûle plus les occultistes ; elle se contente de leur jeter l'anathème. En agissant ainsi, elle fait preuve assurément d'une intolérance profondément regrettable. On ne peut du moins lui reprocher de se montrer inconséquente avec elle-même.

Il en est tout autrement de certains catholiques qui, sans conviction d'ailleurs, affectent de ne voir dans la Théosophie, la Magie, le Spiritisme, qu'une réédition des formes les plus basses du paganisme.... Dans ces conditions, ne siérait-il pas à certains chevaliers de la foi catholique de se montrer dans leurs écrits et dans leurs discours, moins intransigeants, moins sévères, moins arrogants à l'égard des Occultistes.

Avant de parler des « aberrations » de la Théosophie, des « superstitions » de la Magie, du « charlatanisme » des spirites, qu'ils fassent leur examen de conscience... S'ils sont sincères, ils reconnaîtront alors qu'il ne leur appartient pas de chercher à ridiculiser les croyances d'autrui.

Discuter cette thèse et répondre, point par point, aux exemples cités par l'auteur, nous entraînerait beaucoup trop loin. Il y faudrait un volume. Mais il est possible, en restant dans les généralités, de replacer la question sous son véritable jour.

Nous ignorons de quels catholiques l'auteur entend parler. S'il en est qui nient le surnaturel, ils sont dans l'erreur et complètement ignorants de l'enseignement donné par l'Eglise sur ce sujet.

Les miracles rapportés dans les Ecritures sont articles de foi, et nul ne peut les contester sans devenir hérétique.

Quant aux faits de magie et d'occultisme, non seulement l'Eglise ne nie pas leur existence et leur possibilité, mais encore la théologie mystique les étudie et apprend à en discerner l'origine. Elle les divise en trois grandes classes :

Le surnaturel divin,
Le surnaturel diabolique,
Les analogies humaines.

Si l'auteur de l'article a compulsé les Ecritures pour y rechercher tous les faits miraculeux et surnaturels, il n'a pas poussé ses études assez loin. Il a oublié de lire les théologiens ; s'il les avait lus, il aurait vu combien leurs écrits sont loin non seulement de nier l'occultisme, mais encore de le ridiculiser. Il pour-



rait, en particulier, étudier les quatres volumes du chanoine Ribet : *La Mystique divine distinguée des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines*, et, dans le cas où M. E. Syffert voudrait pousser ses études plus loin, il trouvera dans cet ouvrage une très savante documentation de tout premier ordre qui lui permettra de creuser la question à fond et de modifier l'opinion très superficielle qu'il paraît avoir sur l'attitude de l'Eglise et des catholiques vis-à-vis du surnaturel.

Ce n'est pas qu'il n'ait pu rencontrer sur sa route des laïcs catholiques, voire même des prêtres,qui affectent vis-à-vis du surnaturel et des faits d'occultisme une attitude quelquefois bien étrange et par trop positiviste. Seulement, ceux-là ne connaissent pas l'enseignement de leur religion et de la théologie sur ce point.

En tout cas, et quoi qu'il en soit, ni l'Eglise, ni la masse de ses enfants ne sauraient être rendues responsables et solidaires des erreurs soutenues par quelques-uns. Et l'article très documenté du *Théosophe*, en ce qui concerne les textes de l'Ecriture, aurait gagné à sortir du vague et à indiquer contre quels catholiques ou quels ouvrages l'auteur entendait partir en guerre. En l'absence de ces précisions, il est permis de se demander s'il ne s'est pas surtout battu contre ses propres idées,nées de lectures incomplètes et peut-être insuffisamment comprises.

— M. *Léon* Lefranc,chef des Travaux à l'Institut des Recherches Psychiques de France, publie, sous le titre « Sympathie après la mort », le curieux article ci-dessous dans *Le Fraterniste*, n° 150, 10 octobre 1913 :

Les expériences de M. de Rochas sur l'extériorisation de la sensibilité ont démontré la possibilité de l'envoûtement chez les anciens peuples. La croyance qu'on peut ensorceler un homme au moyen de mèches de cheveux ou de rognures d'ongles est universelle ; il est inutile d'analyser longuement les nombreux exemples. L'idée générale est qu'une relation étroite continue à subsister entre un corps et toute partie de ce corps qui s'en trouve détachée et que nous nommons : rapport sympathique. Cette opération sympathique proprement dite entraîne généralement une application du principe de l'imitation. On s'en rendra compte par les deux exemples que je vais donner de deux cas. Ainsi, pour nuire à un ennemi ou pour le tuer, on détériore ou on détruit une image qui le représente. Quand l'image souffre, l'homme souffre ; quand elle périt, l'homme périt.

A Java, on peut tuer un ennemi en brûlant ou en enterrant son por-



trait tracé sur une feuille de papier[1] : ceci est de la magie imitative. En Birmanie, un amoureux éconduit a souvent recours à un sorcier pour faire une image de la cruelle, dans laquelle on met un morceau de ses vêtements ou de quelque chose qu'elle porte d'ordinaire. On y ajoute plusieurs drogues magiques, et l'on pend ou l'on noie la figurine. On pense que la jeune fille doit devenir folle. Dans cet exemple, la magie *imitative* se combine avec la magie sympathique, puisque l'image de la victime contient quelque chose qui a été en contact avec elle.

La magie par sympathie a été également employée pour obtenir la guérison de maladies à distance dont nous connaissons : la poudre de sympathie. La magie imitative et sympathique a été usitée pour faire venir au monde au lieu de faire disparaître du monde ; on s'en est servi pour aider les femmes à accoucher et pour rendre fécondes des femmes stériles.

M. de Rochas cite plusieurs cas de sympathie entre les parties détachées et le corps humain[2], cela nous fait penser de suite à la possibilité d'une relation après la mort, du corps physique du défunt et de son âme. Les Egyptiens ont parfaitement saisi cette relation puisqu'ils pratiquèrent l'embaumement de leurs défunts. Il existe d'ailleurs une coutume, chez beaucoup de peuplades sauvages, de ne jamais nommer les morts, la raison est dans la crainte d'évoquer l'esprit du mort. La période pendant laquelle on peut prononcer le nom du mort paraît être en relation étroite avec le temps pendant lequel on suppose que sa dépouille mortelle subsiste. La règle qui défend de prononcer le nom d'un mort tant que son corps n'est pas décomposé vient de l'idée que l'âme reste dans le corps jusqu'à sa destruction complète, et que, quand la partie matérielle de l'individu périt, son être spirituel disparaît ou devient si faible qu'il ne peut plus faire de mal et qu'on peut en parler avec impunité[3].

Dans certaines pratiques modernes spirites, l'évocation du défunt

1. W. W. Sckeat, Malay Magic, (Londres, 1900) p. p. 570-572.

2. *Extériorisation de la sensibilité* (p. 223), de Rochas, Paris, 1909.

3. Certains Indiens de la Guyane apportent à boire et à manger à leurs morts aussi longtemps que la chair adhère aux os ; quand elle s'en est détachée, ils disent que l'homme est parti. Voir A. Biet : *Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne* (Paris, 1664), p. 392. Les Alfoors du centre de Celèbes croient que les âmes des morts ne peuvent entrer dans le pays des esprits que quand il n'y a plus de chair sur leurs os. Jusque là, les dieux (Lamoa) ne pourraient supporter l'odeur du cadavre. C'est pourquoi ces peuples célèbrent une grande fête, pendant laquelle les corps de tous ceux qui sont morts depuis un certain temps sont déterrés et décharnés (Voir A. C. Kruijt). Les Indiens Matacos du Grand Chaco croient que l'âme d'un mort ne descend dans le monde souterrain que quand le cadavre est décomposé ou brûlé. Ces idées expliquent peut-être la coutume très répandue de déterrer les cadavres au bout d'un certain temps pour ranger leurs os autrement.



se fait à l'aide d'un objet, ou des cheveux de ce dernier, et elle est bien supérieure, à mon avis personnel, à l'évocation verbale. Plusieurs expériences faites dans le but d'en connaître la valeur, m'ont donné, à l'aide d'un fragment de squelette, un enregistrement photographique très net. Il n'est pas à douter que le rapport de sympathie doit continuer à exister entre la dépouille du défunt et l'âme, mais, pour que cette dernière se manifeste, il est nécessaire qu'une force agisse sur la dépouille, cette force est déterminée par le médium. Sans médium, aucun phénomène ; c'est pourquoi le public se désintéresse du spiritisme pratique, parce qu'il ignore certaines causes : la majorité des gens n'obtiennnent pas ces phénomènes, parce que, matérialistes, il ne leur est plus possible après la mort de se manifester, malgré nos pratiques : c'est ce que j'expliquerai plus tard.

— Dépêche de l'Agence *Roma*, 19 septembre 1913 :

Au printemps prochain, Berlin réunira en Congrès les occultistes des diverses nations. On y exposera tous les dessins, sculptures, etc., qui ont été exécutés pendant les trances des médiums. On discutera sur tout ce que la « science » occulte a obtenu en fait de recherches « scientifiques ».

Une section spéciale sera dédiée à l'exposition de toutes les machinations et des trucs des tricheurs, et les meilleurs méthodes de les démasquer. On va faire une « démonstration » d'un médium authentiqué. Sur la liste des membres du Congrès, on remarque entre autres, le nom de Maurice Mæterlinck, le littérateur connu, on comprend mieux ainsi son anticléricalisme. AIR.

— Le *Siglio Futuro*, de Madrid, reçoit de Buenos-Ayres, à la date du 15 septembre, la communication suivante :

« A la suite de la sentence prononcée dernièrement par la Chambre criminelle, l'Intendance a envoyé au Conseil d'Etat (*Consejo deliberante*) un message accompagné d'un projet de loi modifiant l'ordonnance en vigueur sur la divination. Ce projet est ainsi conçu :

« 1° Les personnes qui se livrent habituellement ou accidentellement à la divination ou à la prédiction de l'avenir, par quelque moyen que ce soit, ou qui exercent la profession (du commerce) des amulettes, maléfices, de l'explication des songes, de faire des pronostics, ou abusent de la crédulité publique de manière analogue, encourront les peines que détermine la présente ordonnance ;

« 2° En chacun des cas prévus par l'article précédent, l'infraction sera punie d'une détention de dix jours pour la première fois, de vingt jours pour la seconde fois, et d'un mois pour la troisième ;

« 3° Sont interdits, la publication, la distribution et l'affichage d'avis relatifs aux arts ou actes mentionnés dans l'article 1er ;

« 4° Les personnes qui publient ou mettent en circulation des avis



de ce genre, celles qui les distribuent, les fixent, les affichent sur les tableaux, les kiosques lumineux, les bancs des promenades publiques, ou en quelque lieu public ou visible d'un lieu public, destiné ou non à l'affichage, encourront une amende de 20 pesos, ou de deux jours de détention, et les annonces devront être détruites ;

« 5° Dans les cas prévus par l'article 1er, tous les instruments ou objets seront confisqués, et l'on fermera les locaux où a été commise l'infraction ».

Le *Siglio Futuro* accompagne cette information des réflexions suivantes :

« Ceux qui se donnent comme progressistes feraient bien de s'américaniser sous ce rapport, et nos autorités devraient prendre modèle sur celles de notre ancienne colonie ».

Philosophie

Le F∴ M.-I. Nergal a publié dans *l'Acacia*, juin 1913, p. 353 et suiv., une étude sur « le Matérialisme » où nous relevons les passages suivants, qui sont intéressants à noter au point de vue de certaines idées philosophiques ayant cours dans les Loges :

Le Matérialisme est une conception du monde, c'est une méthode de compréhension, et non un système étroit et limité à la croyance, à un état quelconque de la matière. La connaissance de la matière relève plus infiniment de la chimie, de la physique, ou de la mécanique, que de la philosophie. Or, le Matérialisme est une doctrine philosophique...

Les Matérialistes ont donc une conception du monde, dans laquelle *il n'y a aucune place* pour un dieu, un esprit, une cause première, *une volonté étrangère aux phénomèmes*. Ils prennent les faits acquis, non seulement de la science, mais de la civilisation, et, avec ces seuls faits, ils expliquent l'univers, les êtres, les hommes et les facultés humaines.

Le Matérialisme n'admet pas d' « âme » ou pensée indépendante des organismes ; il n'admet pas de « dieu » ou volonté étrangère, ou indépendante des phénomènes. Tout cela n'est, pour lui, que des affirmations sans valeur scientifique...

Le Matérialiste répond au Spiritualiste, qu'il n'a pas une idée préconçue contre son dieu ; qu'il n'est pas *athée* (a privatif) de parti-pris, mais qu'il ne voit rien où ce « dieu » pourrait lui être utile, dans l'ensemble de la conception matérialiste du monde...

Le Matérialisme, nous le répétons, ne consiste pas dans la croyance à un état X de la matière, mais bien dans la compréhension qu'aucune *force volontaire*, *aucune volonté*, aucun Esprit, n'a créé l'univers, ne le gouverne, ni n'existe, en dehors de lui. Il donne cette



compréhension parce que, jamais, ni nulle part, dans l'étude *méthodique* de ce vaste univers, dont nous faisons partie, on n'a rencontré le plus petit besoin d'une semblable force ou volonté. Dans la conception matérialiste du monde, un dieu est un organe inutile, inutile et partant dangereux, car en biologie, comme en sociologie, et on peut dire en philosophie, tout organe inutile est un organe dangereux.

Vous, spiritualistes, vous avez besoin de cet esprit, de ce dieu, de cette cause. Gardez-le, faites-en la base de votre conception du monde, et fortifiez votre *croyance* de tous les arguments dialectiques qui pourront vous convenir, mais cessez de considérer ceux qui ne pensent pas comme vous comme des gens illogiques, comme des systématiques, comme des gens voués à l'erreur...

Loin de faire du Spiritualisme une secte restreinte, nous groupons autour de lui les religions dites révélées, toutes les croyances mystiques et autres, qui admettent des esprits, des forces volontaires occultes : spirites, occultistes, et toutes les variantes qui s'y rattachent.

Rien et personne n'est indispensable : que Confucius, Câkya-Mouni, Platon, Jésus, Moïse, Mahomet, Luther, aient ou n'aient pas existé, le monde n'en aurait pas moins évolué ; la Société se serait transformée un peu différemment, sans doute, mais, dans son ensemble, aurait progressé, car la loi du progrès est humaine et non individuelle, cette loi est indépendante des individus, elle est une résultante de la vie des nations.

Les grandes individualités, elles-mêmes, ne sont que des *résultantes* de leur temps, de leur milieu, des circonstances. C'est l'état général de la société, qui fait le grand homme, et non l'homme qui, spontanément, se révèle à la société, car, si les circonstances ne le permettent pas, « *l'homme providentiel* » ne se produit pas... Les spiritualistes peuvent difficilement comprendre que ce n'est pas l'homme qui crée, mais l'humanité.

Il n'y a, dans tout ceci, on le voit, rien de nouveau, c'est un ramassis de lieux communs philosophiques, comme il en court, sur tous les sujets, dans les ateliers maçonniques, et de bien plus médiocres encore. Nous cherchons vainement dans toutes ces idées remuées dans les Loges, une pensée neuve ou seulement originale, une manière de concevoir les choses qui sorte de la banalité courante. Rien. Tout ce qui s'y débite est flou, vague, rebattu, usé, insignifiant, ressassé, rabâché depuis des siècles, et ces prétendus esprits libres ou novateurs sont les plus arriérés des penseurs. Ils demeurent enfermés dans de vieux préjugés et d'antiques formules, qu'ils ne savent même pas rajeunir et présenter sous un jour nouveau.

Et, si l'on veut bien considérer qu'il s'agit là des plus instruits et des plus intelligents, des lumières de l'Ordre, on peut se faire

une idée de la platitude intellectuelle dans laquelle se meuvent les cervelles de la masse des FF.·. qui fréquentent les Loges. Si du reste, un esprit tant soit peu distingué, avait le malheur de s'égarer dans les Loges maçonniques, sauf, peut-être, dans un ou deux ateliers, il serait bien vite tenu en suspicion.

— Nous trouvons dans *Le Fraterniste*, n° 148, 26 septembre 1913, cette opinion intéressante à noter :

Bergson représente la philosophie officielle spiritualiste moderne : ses tendances sont nettement spirites. Il n'est pas surprenant que le Pape les ait condamnées. Ah ! pauvre monde, quand sortiras-tu de l'ornière ?

C'est bien notre avis, le tout est de s'entendre sur l'ornière où le monde est embourbé. Il y en a plusieurs,et l'une des plus dangereuses et des plus boueuses est certainement le spiritisme.

Psychisme

M. *Guillaume* de FONTENAY, dans les *Annales des Sciences Psychiques*, août 1913, p. 225, fait la publication d'une étude sur « les formes instables de la matière », qui nous fournira, sans doute, de curieux renseignements. Enregistrons, pour aujourd'hui, cette déclaration qui montre la différence entre le psychisme et le spiritisme :

Je veux, au cours de ces pages, rester strictement sur le terrain des observations physiques. Cela paraît exorbitant à certains esprits. J'en suis fâché. Nombre de personnes admettent avec peine qu'ayant vu ce que je décris, je ne sois pas spirite. Pourtant, je ne suis pas spirite. D'autres, et dans mon entourage le plus immédiat, voudraient me voir attribuer, au prince des enfers catholiques, les phénomènes que j'ai constatés. Cela m'est impossible. — « Alors, me dira-t-on, vous les attribuez à la conscience subliminale ? — Pas même. Je ne les attribue à rien du tout, jusqu'à nouvel ordre ; et, laissant à chacun la liberté de ses opinions, je réclame, pour moi, la liberté de n'en point énoncé encore. Presque tout ce qui nous environne fournit la matière d'un double problème : problème de sa cause et problème de son mode...

Il y a, presque toujours, avantage à résoudre d'abord le second problème, le problème du mode, le problème physique ; sur lequel on se mettra d'accord longtemps, avant que l'union puisse se faire, dans les esprits, sur le problème métaphysique de la cause. Seul, d'ailleurs, le problème du mode se montre fécond en applications pratiques...



Etudions les phénomènes en eux-mêmes, et pour eux-mêmes, non en vue de leur cause, trop inaccessible encore, et lointaine. Nous voici en présence d'une manifestation physique, bien caractérisée, d'une matérialisation, par exemple, ou d'une lévitation. Etudions le fait objectivement... Classons-le, analysons-le, et, provisoirement, du moins, négligeons sa cause. Que ce soit le diable, un esprit, ou un élémental (au dire d'une certaine école) qui l'ait produit, cette entité quelconque a fait œuvre de physicien, dès l'instant qu'elle a modifié physiquement de la matière. Dès lors, son acte nous appartient et nous intéresse ; et nous devons, tôt au tard, en multipliant nos observations, apprendre de ce collègue mystérieux, quelque chose de son *tour de main*. Jusqu'à nouvel ordre, ne lui demandons rien de plus, et n'exigeons pas ses papiers d'état civil. Cela se falsifie trop aisément.

Sectes de l'Occultisme

Le Fraterniste, n° 150, 10 octobre 1913, publie les principes du Bouddha,qu'il a trouvés au dos d'une carte postale venue de Suisse. Les voici :

Au VIe siècle avant Jésus-Christ, et à l'âge de 30 ans, le Prince Hindou Gautama, héritier du Royaume des Lakyas, renonça au trône; puis, sans trève ni repos, jusqu'à sa mort, à l'âge de 80 ans, et sous le nom de Bouddha, il consacra sa Vie au soulagement des Souffrances de son prochain et à l'Enseignement de sa doctrine, doctrine à laquelle se rattache, actuellement, le tiers ed l'Humanité. Le Bouddha n'a cessé de répéter qu'il n'était point un Dieu, mais bien un homme, arrivant au Nirvahna, et éclairant son Prochain.

La Loi de l'Univers, la Condition des Existences, c'est la Souffrance. La cause de la souffrance, c'est l'ignorance de la Loi, c'est le Désir de l'Existence. La lutte contre le Désir de l'Existence, la lutte contre le Mal, achemine à la Perfection. La Perfection : c'est l'Extinction du Désir de l'Existence, l'Extinction du Mal, c'est le but et la fin de l'Evolution, c'est le Nirvahna. Ce sont là, mon frère, dans la Souffrance ; ce sont-là, dans toutes la Pureté de leur Sens, les quatre Vérités fondamentales de la Doctrine et de l'Enseignement du Bouddha. La loi, mon frère, est Inflexible et Egale pour Tous, nul n'échappe à la Loi.

La Perfection seule affranchit de la Loi. Le Bouddha a enseigné, mon Frère, que, par le fait de la longue série de ses Existences, de ses Renaissances successivement Purifiantes, comme conséquence de sa Propre Volonté, de sa Propre Lutte contre le Mal, chaque Etre finira par arriver au Terme de son Evolution, à l'Extinction du Désir, à l'Extinction du Mal, à l'Extinction de la Souffrance, à la Perfection, à l'Affranchissement de la Loi, au Nirvahna. D'un Etre qui a fini par éteindre le Mal en lui-même, le Bouddha a dit, mon Frère : Qu'il a suivi la Voie du Nirvahna, la Voie de la Roue : 1) Qu'il a compris la



Loi ; 2) Que ses pensées ont été Pures ; 3) Que ses Paroles ont été Pures ; 4) Que ses Actes ont été Purs ; 5) Qu'il a subvenu à sa vie par des Moyens Purs ; 6) Que ses efforts ont été Purs ; 7) Que sa méditation a été Pure ; 8) Que sa Concentration a été Pure.

Cet Etre-là, mon Frère, a déjà achevé de parcourir la Spirale complète de ses Existences et de son Perfectionnement : Il a la Connaissance Il est évolué, il a abouti à la Perfection. il s'est affranchi de la Loi, il n'a plus besoin d'Etre, il ne renaîtra plus, il est arrivé au Nirvahna.

Voici, mon frère, dans toute la Pureté de leur sens, quelques-uns des Préceptes de Bouddha, médite-les ; renonce à toi-même, mon enfant, mais chéris ton Prochain ; mets-le sur la voie de la Roue ; pour Lui, aussi, fais tourner la Roue ; ne laisse point se coucher le soleil avant d'avoir soulagé Celui qui souffre et séché les larmes de Celui qui pleure. Sois pour l'ennemi, comme le bois de santal, qui parfume même la hache qui le coupe. Suis ta propre Religion, et respecte la Religion d'Autrui ; l'idée profonde de toute Religion est de conduire au Bien. Honore la Femme ; élève-la à toi ; élève-toi à Elle. Sois bon pour les animaux, eux souffrent aussi.

Tu es libre, mon enfant, dans la mesure où toi-même tu te rends libre, et tu es, maintenant, ce que, toi-même, tu t'es fait dans le passé. Prépare, maintenant, tes Existences futures. Si tu ne comprends pas, mon enfant, ni ne ris, ni ne dis : je crois, j'accepte ; mais : Médite la Loi. Et donne à manger à l'homme qui a faim, plutôt que de raisonner de ce qui est inconnaissable, mon enfant. Ne t'enivre point, tu paralyserais ton pouvoir de Volonté ; tu retarderais ton Evolution, tu ferais Mal ; Le Mal, mon enfant, c'est tout ce qui peut retarder ton Evolution et celle du prochain.

M. Jean Béziat a fait précéder cette publication de la note suivante :

La religion bouddhiste relie actuellement un bon tiers de l'humanité Elle est plus vieille que le Christianisme. Elle a 600 ans de plus, mais comme on en pourra juger, par la lecture ci-dessous, christianisme et bouddhisme ont énormément de points communs, tant il est vrai que l'initiation ne peut être qu'une, la Vérité n'étant qu'une.

Puisqu'on reconnaît que la vérité est une, il faut la chercher là où se trouve la morale la plus élevée,et tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il n'y en a pas de supérieure ni même d'égale à celle du Christ. Par conséquent, c'est à son Eglise et non aux sectes qu'il faut demander la Vérité. Encore moins la trouvera-t-on chez les prétendus esprit des morts, comme le disent les spirites.



Spiritisme

Sous le titre « La triste aventure du Médium Carancini, à Paris », M. C. DE VESME, rédacteur en chef des *Annales des Sciences Psychiques*, discute, dans le numéro d'août de cette Revue, p. 243, sur le cas soulevé par les expériences de MM. Durville.

Après avoir raconté dans quelles circonstances Carancini fut amené à Paris par M. Marcel Mangin, M. de Vesme écrit :

M. Carancini donna aussi un certain nombre de séances, pour ainsi dire non officielles, à notre Société. (*Société universelle d'études psychiques*). Les assistants se succédant et se modifiant sans cesse, elles n'eurent pas un caractère bien sérieux ; les premières surtout furent déplorables. Je déclarai ensuite, au cours de deux séances de la Société, que, si je ne pouvais pas affirmer que tous les phénomènes y avaient été frauduleux, *parce que je n'en avais pas la preuve matérielle*, mon impression personnelle — partagée, d'ailleusr, par la plupart des expérimentateurs — était toutefois bien défavorable au médium.

D'autres séances suivirent, avec d'autres groupes d'expérimentateurs ; quelques-unes réussirent admirablement, *sans toutefois qu'on parvînt à écarter entièrement la possibilité d'une erreur de la part des contrôleurs* l'impression de tout le monde était bonne ; malgré cela, je décidai de ne rien publier, à ce sujet, dans les *Annales*, qui ont déjà récemment consacré de longs articles à la médiumnité de Carancini, sur lequel il était désormais inutile de revenir, sans rien dire de nouveau et de définitif.

Carancini alla donner à Lille une série de séances sous la direction du Dr Joire à la Section de la *Société Universelle d'Etudes Psychiques*. M. de Vesme nous dit ce que furent ces expériences :

A Lille, les choses ne marchèrent pas mieux qu'elles n'avaient marché d'abord à Paris. J'ai entre les mains un compte rendu très bien fait de ces séances... Les considérations de M. Paul Doucher, trésorier de la Société, constituent un *réquisitoire implacable contre le médium, dont les agissements frauduleux sont mis en lumière, avec beaucoup de finesse et de logique* [2]. Les autres expérimentateurs

1. C'est nous qui soulignons, en faisant remarquer que MM. Durville apportent cette preuve qui manquait. L'accueil qui leur est fait semble montrer qu'on ne tenait peut-être pas beaucoup à avoir une preuve de la fraude, et encore moins, sans doute, à la voir communiquer publiquement.

2. C'est nous qui soulignons, en continuant à faire remarquer que ce compte rendu est demeuré secret.



finirent par partager les doutes, et puis l'opinion, nettement défavorable de M. Doucher. Il semble, en effet, très peu probable que des phénomènes authentiques se soient produits dans les séances de Lille...

Le lundi 23 juin dernier, M. le docteur Paul Joire, se trouvant à Paris, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société Universelle d'Expériences Psychiques, dont il est le président, donna lecture, à la Société, du compte rendu des séances de Carancini à Lille, en le faisant suivre de quelques intéressantes considérations, dont nous nous plaisons de publier le passage principal.

Nous ferons simplement observer que la communication du Dr Paul Joire est postérieure à la photographie prise par MM. Durville et envoyée par eux à M. Mangin. Cela n'enlève rien, du reste, à la valeur du jugement du Dr Joire, dont voici la partie la plus caractéristique :

Carancini est un névropathe d'une catégorie spéciale. C'est, à mes yeux, un simulateur inconscient. Il présente une double personnalité. Il ne faut pas oublier que Carancini a été développé, dressé, si je puis m'exprimer ainsi, dans des milieux spirites. Ces milieux sont extrêmement favorables, au développement du phénomène de double personnalité. Celle de Carancini est-elle primitive, a-t-elle été créée artificiellement, à la faveur d'une prédisposition naturelle, dans les milieux où il a travaillé, ou bien s'y est-elle seulement précisée et développée, nous n'en savons rien ; ce qui est certain, c'est qu'elle existe maintenant à un haut degré.

Carancini ignore que ce fait « Giuseppe » ; et, d'autre part, « Giuseppe » n'a qu'une partie des connaissances de Carancini. A l'état normal, état de veille ou état premier, nous avons affaire à Carancini; à l'état de trance, état médiumnique, ou état second, nous avons affaire à « Giuseppe »...

M. de Vesme ajoute après cette citation du Dr Joire :

La lecture faite, par le Dr Joire, fut suivie d'une intéressante discussion, à laquelle participèrent divers sociétaires. Pour ma part, tout en rappelant que j'avais toujours reconnu n'avoir jamais pu obtenir ce qu'on appelle — à tort ou à raison — la *preuve scientifique* de l'authenticité d'aucun phénomène de Carancini, alors que j'étais convaincu d'avoir assisté, avec lui, à beaucoup de phénomènes truqués ; je déclarai, toutefois, croire que Carancini pouvait se manifester comme un vrai médium, chaque fois que le cercle des expérimentateurs était constitué de façons à favoriser la production des phénomènes. Mais c'est là une impression purement *personnelle*, qui n'a évidemment pas une valeur pour d'autres que pour moi-même.

Les choses en étaient là, et on aurait probablement fait le silence sur cette deuxième venue de F. Carancini, à Paris... quand éclata un beau scandale...



Avant de continuer l'analyse de l'article, nous croyons devoir placer en regard des déclarations actuelles de M. de Vesme, celles qu'il a faites dans le numéro des *Annales des Sciences Psychiques* de septembre 1912, telles que nous les avons reproduites dans la Revue du 5 août 1913, p. 2766, d'après M. Durville :

J'affirme que j'ai pu, ainsi que la plupart des expérimentateurs, parvenir à une conviction personnelle, favorable à la médiumnité de Carancini... Il me faut déclarer que, si je me suis occupé avec ardeur de M. Carancini, ce n'est point que je le considère comme un médium exceptionnel au point de vue des phénomènes qu'il produit ; c'est tout simplement parce qu'il autorise un contrôle exceptionnel en se laissant lier... En ces conditions (contrôle objectif absolu), il ne me semble pas excessif de dire que nous sommes sûrs de notre fait et que le médium romain a définitivement triomphé de l'épreuve à laquelle il avait été soumis, épreuve qui est certainement sans exemple dans les fastes du métapsychisme, pour ce qui se rapporte aux médiums de ce type.....

Ce langage... avant le cliché de MM. Durville, diffère sensiblement, on le voit, de celui qui fut tenu après la divulgation du susdit cliché. M. de Vesme écrit, en effet, aujourd'hui :

On a pu voir avec quelle impartialité et sérénité de jugement je parle de la médiumnité de M. Carancini. La médiumnité est discutable; différents expérimentateurs, dont moi-même, ont cru constater qu'il s'adonnait à des fraudes, conscientes ou inconscientes ; on peut légitimement se demander si même il est médium.

Etant donné ces déclarations — toujours après le cliché de MM. Durville, — comment se fait-il que M. de Vesme se joigne à ceux qui reprochent à ces messieurs d'avoir pris ce cliché. Il s'agit, en somme, bien moins de savoir si les moyens employés pour obtenir la preuve de la fraude sont « déplorables » au point de vue de l'expérimentation psychique que de constater, à l'aide d'un document indéniable, la preuve de la supercherie.

Il est à remarquer que MM. Durville n'ont employé ces moyens pour constater et enregistrer la fraude, matériellement et d'une façon indiscutable, qu'après avoir acquis, par ailleurs, la certitude de son existence.

Ce qu'on regrette, au fond, c'est la publicité donnée au fait. Qu'on démasque un faux médium, bien ; qu'on le publie, non. On préfère l'envoyer se faire pendre ailleurs et lui permettre de continuer à faire des dupes. Comme morale et dignité scientifique, le raisonnement est plutôt faible.



Et l'attitude qu'on a adoptée dans les milieux spirites et psychiques vis-à-vis de MM. Durville n'est pas pour donner une haute idée de la sincérité des affirmations qu'on sert de temps en temps au public.

Dans un but qui ne s'explique pas, on vient contester aujourd'hui la valeur expérimentale du document obtenu par MM. Durville. Nous ferons simplement remarquer que le vulgaire bon sens suffit pour indiquer que, pour constater la fraude d'un médium faux ou vrai (?), il est nécessaire de la lui laisser commettre. Comment le faire et enregistrer la preuve si on l'en empêche ? Aussi, ne comprenons-nous pas le raisonnement de M. de Vesme, lorsqu'il écrit :

> *Un médium, à qui on permet de frauder, est exposé à en profiter.* Par conséquent, la preuve qu'on prétend avoir atteinte, par les moyens déplorables auxquels je faisais allusion tout à l'heure, si elle est irréfutable pour les prestidigitateurs et pour le grand public en général, n'a absolument aucune valeur, pour les personnes qui connaissent la théorie et la pratique du médiumnisme.

Si cela est vrai, les expériences de médiumnité ne sont que des enfantillages, dénués de toute valeur scientifique, et indignes d'occuper un moment l'attention des véritables savants. Il faut se battre avec les médiums pour les contraindre à donner des « phénomènes ». La suggestion, dans ce cas, nous semble autrement plus forte, que celle reprochée à MM. Durville d'avoir incité Carancini à la fraude.

Quelle accusation porte-t-on contre MM. Durville ? D'avoir fait partir l'éclair de Magnésium avant l'ordre de « Giuseppe » ? Et ce sont des esprits scientifiques qui écrivent cela. En vérité, il est difficile de déraisonner à ce point. Voyons, est-ce que jamais un mystificateur demandera qu'on prenne un cliché de sa fraude. Si M. André Durville avait attendu l'ordre de Carancini, il attendrait encore, et nous n'aurions pas le cliché révélateur pour lequel on leur tient si fort rancune dans le monde du psychisme.

Maintenant, si l'on veut connaître la manière dont on opère dans ces milieux et la valeur scientifique des expériences, voici un fait raconté par M. de Vesme qui va l'indiquer :

> Une séance traînait, sans phénomènes, dans l'obscurité. M. P. Le Cour, à qui l'appareil photographique avait été confié, se trouvant fort fatigué ce soir-là, s'était assoupi. Tout à coup, une étagère placée à quelque distance du médium, se déplaça bruyamment. M. Le Cour,



réveillé en sursaut, pressa, d'un mouvement réflexe, la poire en caoutchouc qu'il avait gardée dans une de ses mains, et l'éclair du magnésium partit. Après un instant de confusion, on s'expliqua. Eh bien ! nous décidâmes de ne tenir aucun compte d'une photographie prise en de telles circonstances, afin qu'on ne soupçonnât point la bonne foi de M. Le Cour et de nous tous. Est-ce à dire que, bien des fois, — surtout lorsqu'un objet enduit de phosphore de calcium planait en l'air, — nous n'ayons pas été vivement tentés de fixer, sur la plaque photographique, moyennant l'éclair du magnésium, le secret de ce supposé phénomène ? Non, certes. Mais nous avons toujours résisté à la tentation. *Primo*, pour tenir nos engagements. *Secundo*, parce que, ne pouvant pas affirmer, *à priori*, que la trance de Carancini n'était pas authentique, nous ne pouvions pas affirmer, non plus, que cette brusque lumière ne lui fît pas du mal.

Certes, on ne peut faire grief à quelqu'un de tenir une parole donnée, même vis-à-vis d'une personne soupçonnée de déloyauté, mais on est en droit de se demander si, dans le cas qui nous occupe, des savants peuvent prendre de pareils engagements sans pousser la naïveté jusqu'au point d'enlever toute valeur scientifique à leurs constatations. Il n'appert pas, du reste, des faits publiés, que M. Carancini ait protesté contre la surprise et ait été incommodé par l'éclair de magnésium. Et vraiment, dans ces conditions, messieurs les médiums ont beau jeu. Mais M. de Vesme ajoute une troisième raison qui éclaire la question plus que ne saurait le faire une capsule de magnésium.

Tertio, parce que nous savions fort bien que, si nous nous étions permis une fois cette infraction aux conventions, la S. U. E. P. n'aurait plus facilement trouvé un sujet, qui consentît à lui donner des séances : Mme Palladino, Mme Wriedt, et tout autre médium, se seraient refusés à se confier à nous ; nous étions *brûlés*, liquidés pour toujours.

Quand ces messieurs des milieux spirites et psychiques voudront qu'on prenne au sérieux leurs expériences et qu'on prête foi à leurs dires, il leur faudra découvrir des médiums qui ne leur posent pas comme première condition de renoncer au seul moyen sérieux de contrôle. Il n'est pas digne de savants d'accepter d'opérer dans de pareilles conditions.

Voici encore un aveu intéressant à enregistrer sous la plume de M. de Vesme :

Il n'y a pas de doute que, si MM. Durville avaient agi de même avec Eusapia, ils seraient de même parvenus à l'amener à frauder, et ils l'auraient pincée, elle ausi, en flagrant délit. Le psychiste connaît fort bien cela.



Les *Annales des Sciences Psychiques* ont beau citer les témoignages de MM. P. Hayes et Majeroni, illusionnistes amateurs et professionnels,donnés dans *Paris-Journal* et *Luce e Ombra*, de Rome, en faveur de Carancini, cela prouve simplement que ces messieurs n'ont pas l'acuité de vision et la faculté d'enregistrement de l'appareil photographique de MM. Durville.

Est-ce à dire maintenant que tout est supercherie et qu'il n'existe pas de « phénomènes », et de vrais médiums ? Certes, telle n'est pas notre pensée. Nous croyons au surnaturel, mais nous critiquons les conditions dans lesquelles certains scientifiques, qui ne veulent pas voir les « manifestations » là où elles se produisent réellement, ni reconnaître leur vraie nature, opèrent ; conditions qui les amènent à être le jouet de farceurs, qu'ils n'ont pas le courage de démasquer loyalement, afin, croient-ils, de ne pas nuire à leurs études. Nous pensons que cet état d'esprit est plus nuisible qu'utile à la vraie science.

Oui, il y a des« phénomènes, » des « manifestations » extranaturelles très réelles qui ont été constatées et peuvent l'être encore, d'autant plus facilement qu'elles ne craignent ni la lumière du jour, ni le contrôle aussi rigoureux soit-il. Ces choses sont très anciennes et connues depuis longtemps, non seulement dans leur mode physique, mais aussi dans leurs causes, il y a beau jour que l'Eglise les a constatées et expliquées. Tout cela se retrouve, avec une bien plus grande intensité encore, dans les possessions et obsessions diaboliques.

Seulement, comme on ne veut pas croire à l'Eglise ni accepter son enseignement, on a recours aux médiums professionnels. Mais la cause de ces phénomènes, étant une volonté intelligente, refuse de se plier aux caprices des expérimentateurs et d'obéir à leurs ordres; elle se contente de les duper en suscitant, plus ou moins, les faux sujets.Et, pour ne pas avoir voulu ajouter foi à l'Eglise et accepter ce que disent ses saints et ses docteurs, on se fie aux dires d'une Eusapia ou d'un Carancini, sans se rendre compte de la déchéance intellectuelle qu'on subit ainsi. C'est ce qu'on appelle se fier à sa raison et à la science. Pauvre raison et pauvre science, obscurcies, dévoyées, parce que séparées de la source éternelle d'où émane et rayonne toute vérité.

—. M *Fernand* Girod intervient dans la discussion soulevée par l'affaire du médium Carancini. Voici les principaux passages de l'article qu'il publie dans *Le Fraterniste*, n° 150, 10 octobre 1913. Il s'en prend, lui aussi, à la manière d'opérer de MM. Durville.



Pour celui qui n'a pas vu, de ses yeux, ou qui, ayant vu, n'a pas été à même de bien observer, l'impartialité et la réserve sont de rigueur. Mais, pour celui-là aussi, la critique d'une expérience relatée est chose permise...

Je n'aurais personnellement rien dit si, de tous côtés, l'on avait sollicité l'exposé de mon opinion, si, d'autre part, je n'avais été indirectement mêlé à cette nouvelle polémique et si, tout compte fait, le devoir même ne me l'avait commandé.

Mon opinion nette sur Carancini ? Je n'en ai point, et pour cause : je n'ai vu ce médium qu'une seule fois ; il ne m'a pas paru qu'il pût tricher ce soir-là, mais, une seule expérience, même lorsqu'on se trouve au contrôle, est-ce suffisant ? Non, surtout lorsque les manifestations ne sont pas absolument transcendantes.

Rappelant le dispositif adopté par MM. Durville et qui, on se le rappelle, consistait à enfermer le médium dans une cage en treillage métallique, M. Girod écrit, très justement :

L'idée est excellente aussi, cependant il me semble, à moi qui, en telle matière, suis d'un naturel méfiant — pardon de cet aveu ! — que les assistants, même lorsqu'ils sont de vos amis, ont également besoin d'être surveillés ; mais là n'est pas le fait.

Dans les expériences qu'il dirige, M. Girod enferme dans une cage l'objet à déplacer. Seulement, il n'appert pas encore du dispositif qu'il a adopté que toute idée de fraude puisse être écartée. Mais,revenons à la critique des expériences de MM. Durville :

Ce n'est pas ainsi que l'on expérimente avec un médium. La condition première à débattre est le contrôle absolu des mains. Et je vous réponds bien qu'on ne me substituera pas une main droite quand je tiens la gauche ; et si, sous le prétexte de ne pas empêcher la force médiumnique de s'échapper des mains, on se trouve contraint à ne tenir que le poignet, je vous réponds encore qu'il y a façon de le bien tenir sans contrarier la circulation du sang.

Le bon contrôle d'un médium consiste à le mettre dans l'impossibilité totale de frauder — tout en ne nuisant pas à la production de ses phénomènes, j'entends bien, et c'est là où réside la grosse difficulté expérimentale — et non à lui fournir les éléments d'une facile infraction.

Et je retiens un mot de Carancini, quand il a dit, pour sa défense : « Quelqu'un, dans l'assistance, m'a suggéré de tricher ». Mais c'est l'évidence même ; en le mettant en telle situation, en lui permettant de substituer ses mains, de vous tenir tantôt par les poignets, tantôt seulement par l'extrémité des doigts, vous lui avez suggéré la fraude.

Pour que l'objection soit juste, il faudrait d'abord démontrer



que Carancini est réellement un médium. M. Girod préjuge la question. Or, jusqu'à nouvel ordre, les faits et son attitude entière tendent à prouver que ce prétendu médium est un simple prestidigitateur.

Mais, me direz-vous, Carancini n'expérimente pas autrement ? — Oh ! que si pourtant ! Il me souvient qu'on l'a ligotté très sérieusement quelque part et que les phénomènes se sont produits, si j'en puis croire les narrateurs autant que je vous puis croire vous-mêmes. Vous ajouterez : il se refuse à un sévère contrôle des mains, ou bien il se dégage et met cela sur le compte de la crise médiumnique. Eh bien ! si j'avais eu des expériences à tenter avec un tel médium, et qu'il se fût ainsi comporté avec moi, je lui aurais simplement dit : « Mon garçon, c'est cela, ou je n'ai que faire d'expérimenter avec vous. »

Et, naturellement, la démonstration évidente de la fraude n'eût jamais été faite. Ce qu'auraient de beaucoup préféré tous les occultistes. Au surplus, il n'apparait pas, des documents publiés, que MM. Durville veuillent conclure du cas particulier de Carancini, à une négation générale de la médiumnité. Ils ont simplement essayé de prendre en flagrant délit de fraude un médium autour duquel on faisait pas mal de réclame; ils ont réussi pleinement, et cela gêne ceux qui n'ont pas eu le même désir de sincérité.

Aussi le coupable n'est plus le fraudeur, mais ceux qui ont démasqué la supercherie. Nous n'exagérons rien, comme le prouve la conclusion de M. Girod :

Que Carancini soit médium ou illusionniste, cela ne m'importe pas, pour l'instant ; mais, ce que je veux retenir, et ce que je ne peux m'empêcher de dire, c'est que, si, selon votre expression propre, vous avez pris cet homme en flagrant délit de fraude, c'est que vous lui avez donné la possibilité de frauder, c'est que *vous l'avez fait frauder*. Et alors, le cliché photographique que vous avez publié, et que le *Matin* a reproduit, je ne le considère pas comme un document établissant nettement une tricherie de la part de ce médium, je ne le prends que comme une figure démonstrative, servant à indiquer la façon dont on peut reproduire et simuler les phénomènes vrais du médiumnisme.

Conclusion : Quand un médium fraude dans de telles conditions, le contrôleur qui permet l'infraction est le vrai coupable, et sa « complaisance » est d'une extrême gravité.

Tout ceci est fort instructif, à la fois sur la mentalité des médiums, et sur celle des expérimentateurs qui les emploient.

— D'une lettre du commandant Darget sur le même sujet



publiée par *Le Fraterniste*, 17 octobre 1913, nous extrayons ce qui suit :

Je crois qu'il est de mon devoir de dire que M. Delanne a complètement raison. Comme il est dit dans son article, MM. Durville n'ont pas su expérimenter et n'ont pas été sérieux dans l'affaire Carancini.

M. Delanne dit qu'ils ont favorisé la fraude, s'en sont rendus complices. Le fait est que, lorsque j'ai vu la photographie de Carancini levant la main, et M. André Durville levant les yeux sur cette main, tout en pressant la poire du magnésium, je me suis écrié : « Mais Carancini a été incité à commettre cet acte, peut-être d'ailleurs inconscient, et le responsable est celui qui lui a laché la main, ce qui lui a permis de happer au passage, avec son éclair de magnésium, le soi-disant flagrant délit de fraude auquel il tenait par dessus tout. J'ai même ajouté : « MM. Durville auraient dû éviter la maladresse de faire graver cette photo dans leur Revue, elle est plus compromettante pour eux que pour Carancini... »

Si j'ai dit, en començant, qu'il était de mon devoir d'approuver l'article de M. Delanne, c'est que, moi aussi, j'ai eu à parler favorablement de Carancini, dans un article paru récemment dans le *Fraterniste* et dans quelques journaux étrangers. Cet article était le procès-verbal signé par les onze témoins de la séance à laquelle j'avais assisté, certifiant les déplacements sans contact ; lesquels, pendant environ une heure, ont été nombreux et variés, en même temps que cinq contrôleurs différents ont tenu successivement les mains du médium.

— On peut rapprocher de ces divers documents la déclaration suivante faite par M. *Jean* Béziat, dans une conférence qui a eu lieu à Fourmies, compte rendu donné par *Le Fraterniste*, n° 149, 3 octobre 1913 :

Certes, je dois reconnaître que les attaques qu'ont subies les phénomènes présentés comme spirites n'ont pas toujours été imméritées, car le vrai spiritisme est malheureusement pollué d'une part par le mercantilisme et d'autre part par le charlatanisme envers lesquels on doit se montrer sans pitié. Il faut contrôler désormais avec sévérité et expérimenter scientifiquement.

Et ne pas tomber à bras raccourcis sur ceux qui réussissent à démasquer les charlatans et les fraudeurs.

— *Le Fraterniste*, n° 150, 10 octobre 1913, publie le récit suivant de son collaborateur qui signe Paul Nord :

Le samedi 27 septembre dernier, une vingtaine de personnes se sont réunies chez moi, pour assister à une séance de matérialisation,



projetée quinze jours environ auparavant au cours d'une séance tout intime, sur les indications de l'Invisible et dans un but de fraternité.

Nous ne pensions pas, tout d'abord, que la séance soit destinée à la publicité en raison de son caractère purement privé. Mais les circonstances ont changé le jour même, en donnant à la réunion une allure expérimentale, accompagnée de résultats qu'il est de notre devoir de publier par pur respect, de la vréité, et sans autre parti pris que celui de l'impartiale recherche de la réalité des faits.

Notre attitude est déterminée par ce fait que le médium s'est spontanément offert au contrôle et s'appuie sur la constatation des phénomènes de matérialisation, sanctionnée par la signature de tous les assistants.

Toutes ces personnes affirment que Monsieur C. V. Miller s'est présenté chez moi, 22, rue Saint-André des Arts, place Saint-Michel, le samedi 27 septembre 1913, pour y donner une séance de matérialisations et qu'il s'est spontanément offert au contrôle.

A cet effet, il s'est déshabillé devant six personnes, qui sont Messieurs Chevreuil, Thureau, Drubay, le marquis de Grollier, le professeur Brun, venu exprès de Carcassonne et Paul Nord, qui l'ont examiné. M. Miller était sommairement vêtu, sans gilet ni caleçon, aussi fut-il rapidement dévêtu.

C. V. Miller a revêtu le pardessus de M. Drubay, sans remettre le pantalon. Puis il s'est dirigé vers la salle de séance, encadré et accompagné des 6 personnes sus-nommées qui visitèrent minutieusement le cabinet, posé un instant avant par MM. Martin, V. Chartier, et Paul Nord.

Disons tout de suite qu'il y eut même visite après la séance. Le cabinet fut aussitôt démonté, examiné pièce par pièce, et le médium reconduit, encadré par les mêmes personnes qu'à l'arrivée, pour aller se revêtir.

Dans ces conditions, Miller fit changer de place deux ou trois personnes, pour harmoniser les fluides, et la séance commença aussitôt.

Elle eut lieu en deux parties.

Pendant la première partie de la soirée, M. C. V. Miller est éveillé et placé en dehors du cabinet, auprès du premier rang des assistants. Il cause avec eux ou avec les apparitions qui se manifestent dès que la lumière est suffisamment diminuée, de façon toutefois à ce que la clarté soit suffisante pour voir l'heure à sa montre. J'ai regardé la mienne et j'ai pu la lire. Au cours de la séance, on demande d'ailleurs de l'augmenter ou de la ramener au point de pénombre. Ce sont des voix qui viennent du cabinet et qu'on localise assez vite, dès que l'entité psychique, qui interpelle ainsi l'assistance, le fait après avoir pris forme. On voit ainsi plusieurs entités prendre corps pour quelques instants, mais c'est encore l'apparition, plutôt que la matérialisation proprement dite. Ce sont des fantômes d'une luminosité un peu vague, d'une teinte indéfinissable, à moins qu'on la qualifie de lunaire. On les aperçoit différemment selon l'acuité personnel-



le de chacun, la place que l'on occupe et l'endroit où se meut l'apparition. Les apparitions sont assez brèves pendant cette partie de la séance. Elles tentent généralement de dire un nom d'une voix plus ou moins mal assurée, ce qui est particulièrement intéressant quand on entend la voix se former graduellement, pour arriver au timbre normal dans la deuxième phase de la séance ,avec des tonalités et des inflexions variées, outre le timbre masculin ou féminin.

Pour la seconde partie de la séance, M. C. V. Miller entre dans le cabinet où il se place sur la chaise en bois qui lui est destinée à cet effet, et qu'il a d'ailleurs choisie, de préférence à un autre siège plus confortable.

Cette deuxième phase se subdivise elle-même, car le médium reste d'abord éveillé, causant avec les assistants ou les apparitions. Néanmoins, celles-ci se précisent dès qu'il est entré dans le cabinet pour acquérir plus de netteté encore quand il s'endort, qu'il entre en trance. On l'entend alors parfois soupirer d'une certaine façon, qui fait croire qu'il souffre.

Au cours de cette dernière période de la séance, les voix nous demandent de faire la chaîne chaque fois que les invisibles tentent de se rendre visibles par une vigoureuse intrusion dans notre plan. Nous vîmes ainsi se matérialiser les guides de Miller. Chaque manifestation était immédiatement précédée et comme annoncée et surtout suivie par une exquise émanation caractéristique d'odeur de santal. Nous vîmes successivement apparaître une vingtaine de fantômes, parmi lesquels la négresse Betsy qui demanda que l'on aviv ela lumière pour mieux la voir, et qui s'éclipsa en exprimant un rire particulier que le mot un peu vulgaire : pouffer, signifie très bien. Ce furent également Star Eagle, un Hindou d'une taille colossale, touchant le plafond, et d'une carrure formidable ; le docteur Benton, Effiding, Mother Sadie, esprit solaire qui protège tous ceux qui songent à lui le 27 de chaque mois, à midi.

Une entité aussi colossale que Star Eagle dit appartenir à l'antique dynastie des Ptolémées. Madame Monroe Vermont, qui a perdu son fils il y a peu, le voit se matérialiser, accompagné de Betsy.

A un moment donné, les voix, les survivants, nous disent que l'on va apercevoir une matérialisation, en même temps que le médium, ce qui a lieu, en effet.

Madame Pillet-Will vient apparaître et saluer M. de Grollier, en s'efforçant de lui toucher la main, sans y arriver complètement.

Nous voyons les apparitions se former et se désagréger à quelques pas de nous, et parfois tout près. Une boule fluidique, d'aspect lunaire, sort du cabinet et s'agite en dehors en tous sens. La couleur est un peu vague, mais il semble que cette boule psychique soit le théâtre d'un travail d'une fermentation intense. Elle arrive à toucher le parquet et se forme alors en petite pyramide fluidique, rapidement et successivement exhaussée en quelques secousses, en quelques secondes. Des voiles, tissés magiquement, comme par une fée, et l'être qui se manifeste apparaît alors en pied et se met à causer. Certaines



matérialisations où des mains s'avancent hors du cabinet, tentant de toucher les assistants du premier rang. Une apparition doit être Madame Laffineur, connue de son vivant par plusieurs assistants qu'elle interpelle. Mais la figure n'est pas bien nette, pour moi, du moins.

Il n'y a jamais eu d'obscurité complète. Et nos yeux s'habituaient rapidement aux périodes de moindre lumière. Tels sont les faits dans leur nudité.

En foi de quoi, tous les assistants ont donné leur signature. Nous y relevons, comme noms connus dans les sociétés psychiques, outre ceux de la commission de contrôle, les noms de Madame Priet-Marchand, Madame Marie de Valpinson, M. André de Fourcade, Mme Monroc-Vermont, M. L. Chevreuil, la comtesse de Servoules et la comtesse Amelot de Chaillon.

— *La Revue Spirite*, octobre 1913, p. 673, annonce que Miss *Estelle* STEAD renonce, à son grand regret, à l'idée de rétablir, pour le moment, le bureau de Julia. Il est, paraît-il, très difficile de se procurer de bons médiums. Ceux-ci préfèrent rester indépendants au lieu de s'attacher à un établissement spécial.

Le Fraterniste, n° 149, 3 octobre 1913, publie, avec photographie à l'appui, le compte rendu suivant d'une séance de spiritisme :

J'ai eu le plaisir d'assister à une très belle séance spirite le 12 septembre 1913, à 9 heures du soir, chez Madame Cornille, rue de Charonne, 57. Quoique encore inconnu du journal « *Fraterniste* » je me permets de lui adresser, par l'intermédiaire du Commandant Darget, qui présidait cette séance, un compte-rendu, persuadé qu'il intéressera les lecteurs de ce journal. Le phénomène physique que nous cherchâmes à obtenir, fut le suivant :

Une boîte à cols ordinaire, en carton, de 15 cent. de large, 15 cent. de long et 6 cent. de haut, préalablement noircie au noir de fumée (il n'a été tenu compte que du fond), fut présentée aux personnes présentes, puis ficelée et cachetée devant tous. Nous demandâmes alors aux Esprits de bien vouloir y faire une inscription ou un dessin quelconque, et on fit l'obscurité. La boîte fut placée entre les mains du médium, les deux personnes voisines tenant cependant les mains de ce dernier de manière qu'il ne puisse en aucune façon tenter une fraude. L'obscurité fut faite et la séance commença, les Esprits nous ayant assuré de leur concours. Au bout de quelques instants, tout le monde put distinctement entendre des tapes, pour stimuler son fluide sans doute, données au médium qui bientôt tomba en trance, et la boîte fut fortement agitée. L'expérience dura environ



10 à 15 minutes, et le phénomène terminé, les Esprits frappèrent avec la boite très violemment, les 4 coups demandés pour en indiquer la fin. Le médium reprit alors possession de lui-même, mais avec de telles difficultés, qu'il fallut fortement le tenir pour l'empêcher de tomber.

La lumière fut alors de nouveau faite, et la boîte présentée à tous, pour faire constater que la ficelle et les cachets étaient intacts. La boîte fut alors ouverte, et, dans le coin supérieur du fond de la boîte, une figure pouvant représenter un serpent à tête très grosse nous apparut. La figure pouvait avoir 3 centim. environ de haut sur 2 de large, et était très nette. Une particularité très curieuse de cette figure est que, tout en étant faite d'un trait continu, le noir n'a pas été enlevé sur tout le trajet, mais forme des points régulièrement espacés. Enfin, l'ensemble de la figure a des reflets argentés.

Je joins à cet article, la photographie du fond de la boîte contenant le dessin obtenu. Le noir de fumée étant définitivement fixé à l'aide d'un fixatif, la boîte est précieusement conservée par Monsieur Cornille, chez qui toute personne intéressée peut la voir. Cette expérience avait déjà était essayée, sans résultat, dans trois séances précédentes.

Toutes les personnes présentes, dont voici les noms, ont signé la vérité de ce phénomène : Commandant Darget, Clemm, Ch. Clemm, Else Christiansen, Galy, Vve Jégouret, Habert, Sofia Christiansen, L. Lemoyne. Emile Barguisseau, F. Goguel, L. Colin, Bolut, A. Lebascle, T. Liberge. A. Ruege.

Le Fraterniste, nº 150, 10 octobre 1913, publie l'entre-filet suivant, sous le titre « Le Spiritisme sur la scène ».

Nous apprenons que la Fédération spirite du Brabant organise, pour le 25 décembre prochain, une grande fête de propagande qui se donnera au théâtre du Cygne, grand'place, à Bruxelles. Quant au programme artistiquement prévu, nous en reparlerons sous peu. Bornons-nous pour le moment à annoncer que des membres de la Loge *Allan Kardec*, de Bruxelles, interpréteront un drame réaliste spirite, en 3 actes et 5 tableaux, de notre abonné, M. Emile Ehlers, ainsi qu'une spirituelle revue-spirite de M. Duchateau, en un acte et un prologue. Ces pièces seront jouées dans l'après-midi de manière à permettre aux spirites de province d'y assister sans trop de dérangement.

— Au moment de mettre sous presse, nous recevons de M. *le Chevalier* LE CLÉMENT DE SAINT-MARCQ, une lettre ainsi conçue :

Waltwilder, le 18 octobre 1913.

Le Directeur du Bureau international du Spiritisme à la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*. Paris.



Monsieur le Directeur,

Je reçois par une agence quelques feuillets de votre Revue, n° 5 de ce mois, où vous me faites le grand honneur de m'insulter. J'en suis fort aise. Toutefois, par mesure d'ordre, je vous prie et vous requiers, pour autant de besoin, de faire paraître la présente réponse dans le prochain fascicule de votre publication, selon le vœu de la loi. Je vous dirai peu de chose...

Nous sommes obligés d'arrêter ici l'insertion, M. le Chevalier le Clément de Saint-Marcq, n'en sera pas surpris, je pense. Puisqu'il connait la loi et la jurisprudence française, il sait que nous ne pouvons le suivre lorsqu'il met en cause un tiers qui aurait recours contre nous. Si nous ajoutons que la tierce personne nommée par M. le chevalier le Clément de Saint-Marcq est un prêtre, on comprendra encore mieux la réserve à laquelle nous sommes tenus.

Spiritualisme

Extrait d'une conférence de Sédir, *Le Voile d'Isis*, octobre 1913, p. 374 :

Je ne vous expliquerai pas cet enfer..., vous savez qu'il est l'ombre nécessaire à la splendeur, le sol nécessaire à l'éther, l'individualisme favorable à l'altruisme, l'obstacle indispensable à l'élan, le passé sans lequel l'avenir n'existerait pas, l'immobilité, point d'appui du mouvement. Il remplit donc une fonction utile ; et nous ne devons ni le haïr, ni le craindre. Il y a partout des esprit mauvais ; les uns sont attachés aux choses, les autres vivent dans l'atmosphère, d'autres enfin, et ce sont les assaillants directs de l'homme, vivent dans le mental.

Ils ont un chef universel : Lucifer, roi de l'Orgueil ; il est l'image renversée du Verbe ; il est dans l'état immobile, glacé, impénétrable, de la cristallisation ce qu'est Jésus, dans le jaillissement innombrable de la vie éternelle. Il tente tous les hommes, mais par son influence naturelle, de sorte que nous ne nous en apercevons même pas. Sous ses ordres se tiennent Asmodée, prince des convoitises matérielles, Mammon, prince de ce monde, dieu de l'argent ; Belzébuth, prince de l'idolâtrie et des œuvres sinistres. Lucifer, lui, influe par son immobilité, il est le zéro méthaphysique, le point fixe du monde.

Autour de lui, de tous les côtés à la fois, s'agite l'adversaire, le diable, Satan, le tueur, celui qui se met en travers : et tout à fait à l'extérieur, tout près du plan des corps, grouillent les démons, qui amollissent, corrompent, putréfient et dissolvent les composés vitaux ; ce sont eux que l'on nomme Légion...



Quelques voyants ont aperçu des démons ; mais on ne peut saisir que le degré de bien ou de mal qui se trouve à notre niveau. La plupart des visionnaires disent que les diables sont laids ; pas toujours. Leur prince est beau ; tellement beau que personne ne saurait résister à l'enivrement de son charme, si l'on n'était d'abord incapable de subir sans une terreur mortelle l'émanation délétère de sa présence. (p. 379).

Dans cette même conférence, M. Sédir nous dit qu'il a été le témoin de trois miracles :

Moi-même, j'ai vu, de mes yeux vu, une carafe d'eau limpide, se matérialiser soudain sur la table, parce qu'un soldat du Ciel avait soif. J'ai vu des pièces de monnaie remplir une bourse que son possesseur venait de vider entre les mains de quelques malheureux (p. 377).

J'ai connu un homme qui avait dit à un soldat du Ciel : « Moi, je ne crois pas au diable ; il n'existe pas, c'est un symbole ». — « Eh bien ! répondit le soldat, regarde donc a cette fenêtre, au premier de cette maison ». Et le visage que l'incrédule aperçut était tel qu'il prit la fuite dans une agonie d'effroi, et qu'on ne le revit que le lendemain, suppliant d'être débarrassé du souvenir de cette figure. (p. 379).

On aimerait à savoir quel est ce « soldat du Ciel » qui est armé de tels pouvoirs,et à obtenir certaines précisions sur les faits énoncé. Car enfin, M. Sédir comprendra que, sans vouloir faire preuve d'un scepticisme exagéré, on lui demande quelques détails circonstanciés, très circonstanciés même, avant d'ajouter foi à ce qu'il raconte. Il risque, en gardant le silence, de ne pas être pris au sérieux, et de prendre place à côté de Mme Blavatsky et du colonel Olcott.

— Nous lisons dans *Le Fraterniste*, n° 150, 10 octobre 1913 :

Conférences Sédir. — Les réunions auront lieu cet hiver à l' « Hôtel des sociétés savantes », rue Danton, salle D, au premier étage, à huit heures et demie du soir, selon le programme suivant : Les mardis 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre 1913 : quatre conférences. Les mardis 11 et 25 novembre, 9 et 23 décembre, quatre séances de réponses aux questions orales ou écrites posées par les assistants.

En outre, pendant ces deux mois, M. Sédir donnera, à son domicile, 31, rue de Seine, les mercredis à partir du 5 novembre inclusivement, des consultations collectives (à 8 heures et demie du soir), et les jeudis après midi, à partir du 6 novembre inclusivement, des consultations particulières sur rendez-vous.



Toutes ces séances sont payantes, selon les possibilités des assistants.

— Nous trouvons dans *Le Fraterniste*, n° 149, 3 octobre 1913, l'aveu suivant toujours intéressant à enregistrer :

Nos instituteurs dans les écoles normales, ont été préparés à la lutte contre le clergé. Pour eux, tout spiritualiste est un ennemi. C'est une erreur fondamental préjudiciable. Ils les englobent tous dans la même réprobation. Le mot : Dieu, les choque, toute conception d'une force suprême dirigeant les mondes, l'univers, les contrarie.

Tant que la lutte se faisait exclusivement contre le catholicisme, les spiritualistes, protestants, etc., trouvaient cela très bien. Aujourd'hui que, par un juste retour des choses d'ici-bas, les instituteurs s'en prennent à toutes les croyances et prêchent le matérialisme, on proteste. Est-ce que le protestantisme spiritualiste, déçu dans son espoir de prendre la place de l'Eglise, commencerait à s'apercevoir qu'il a joué un dangereux jeu de dupe ? Il n'est jamais trop tard pour reconnaître ses erreurs et essayer de réparer le mal.

— *Le Fraterniste*, n° 148, 26 septembre 1913, annonce :

Un projet de Congrès international du Christianisme social doit avoir lieu à Bâle dans un an ,et auquel seront représentées les Fraternités de tous les pays. Les questions suivantes seront mises à l'ordre du jour : 1. Pourquoi une transformation sociale s'impose-t-elle comme un devoir de conscience ? 2. Notre attitude vis-à-vis du socialisme organisé ? 3. Le Christianisme et la Paix Universelle. 4. Le Christianisme et les peuples opprimés. 5. Le Christianisme et l'Alcoolisme ; 6. Le Christianisme et la Traite des blanches.

Nous en reparlerons aux lecteurs de la Revue.

Théosophie

Nous avons déjà dit que Mme Annie Besant prépare une restauration des mystères anciens... transformés à sa manière, c'est-à-dire suivant la voyance de M. Leadbeater. Nous trouvons dans le *Bulletin théosophique*, octobre 1913, p. 166, la traduction d'un article de Mme Besant, paru dans *Adyar Pamphlets*, 21, sur le « Mysticisme, » qui donne quelques vues intéressantes à noter :

Nous apprenons par les écrits de nombreux Pères de l'Eglise (et d'une



façon bien plus certaine encore par les annales occultes [1] que, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, l'Eglise posséda la vénérable institution des Mystères, dans lesquels ceux qui s'étaient purifiés se trouvaient en présence d'Instructeurs surhumains et apprenaient de la bouche des Saints les mystères du « Royaume des Cieux ».

Après avoir rejeté Son corps physique, le Christ enseigna Ses disciples pendant bien des années, venant à eux dans Son corps subtil, jusqu'à ce que ceux qui l'avaient connu dans Son corps physique eussent quitté la terre. Tant que durèrent les Mystères Chrétiens, Jésus y parut de temps en temps, et ses disciples principaux y furent constamment présents. Tant que dura cet état de choses, l'enseignement exotérique et l'enseignement ésotérique du Christianisme restèrent parfaitement à l'unisson, et les Mystères fournirent, pour occuper les dignités les plus élevées de l'Eglise, des hommes qui étaient de vrais instructeurs pour la masse des fidèles, car ils étaient eux-mêmes profondément instruits dans les « choses cachées de Dieu » et capables de parler avec l'autorité qui vient de la connaissance directe. De même que leur Maître, eux aussi, enseignaient « comme ayant autorité, et non comme les scribes ».

Mais, après la disparition des Mystères, cet état de choses alla peu à peu en empirant, et une divergence entre l'enseignement exotérique et l'enseignement ésotérique se montra toujours davantage, jusqu'à ce qu'enfin il y eût entre eux un abîme profond, et que la masse des fidèles, qui se trouvait du côté exotérique, perdît de vue la sagesse ésotérique. De plus en plus, la lettre se substitua à l'esprit, la forme à la vie, et ce fut alors le commencement de la lutte entre le Prêtre et le Mystique qui, depuis, n'a cessé d'exister au sein de l'Eglise Chrétienne.

Mme Besant, après avoir tracé à sa manière, le rôle du prêtre, dont elle fait « le gardien de l'enseignement exotérique », écrit :

Bien différent est le Mystique, le solitaire qui, en avance sur sa race, monte la Montagne sans recevoir de secours du monde extérieur, prêtant sans cesse l'oreille pour saisir le faible murmure de Dieu en lui; le plus humble des hommes, lorsqu'il contemple les mystères de la Divinité qui l'entourent et les abîmes insondables de la Divinité en lui. Il paraît arrogant lorsqu'il résiste aux édits de l'autorité extérieure, et rebelle lorsqu'il ne courbe pas la tête sous le joug de l'ordre ecclésiastique. Avec ses visions, ses rêves, ses extases ; avec ses tâtonnements dans les ténèbres et ses éclairs d'une lumière de l'au-delà qui l'éblouit plus qu'elle ne l'éclaire ; avec ses accès soudains d'exaltation et ses accès non moins soudains de dépression irraisonnée, que peut-il opposer aux doctrines nettement définies de l'enseignement exotérique ? Rien qu'une inaltérable conviction qu'il ne peut ni justifier ni expliquer ; une certitude qui rend sa parole hésitante lorsqu'il s'efforce de l'exposer, mais une certitude qui, malgré ses bégaiements inhabiles, malgré

1. Je suppose que les annales occultes doivent se lire dans les bibliothèques... du monde astral ?



les blâmes et la réprobation, demeure en lui sans défaillance. Que peut faire le Prêtre de ce rebelle qui place ses visions au-dessus de toutes les Ecritures et qui affirme une liberté inaliénable lorsqu'on exige de lui l'obéissance ? Le Prêtre n'en a que faire; il ne voit pour lui, avec ses fantaisies sans frein, ni utilité, ni place dans la communauté bien ordonnée des fidèles. De là une lutte continuelle, dans laquelle le Prêtre semble momentanément vainqueur, mais dont, en définitive, le Mystique sort victorieux.

Il suffit d'avoir tant soit peu étudié la vie des saints et lu leurs écrits pour reconnaître que Mme Besant vient de tracer là un des portraits les plus éloquents et les plus réussis du faux mysticisme.

Si nous en reprenons les principaux traits, nous voyons que le vrai mystique, tout en contemplant « les mystères de la Divinité », ne « résiste » jamais « aux édits de l'autorité extérieure », et se courbe toujours sous ce que Mme Besant appelle « le joug de l'ordre ecclésiastique », et qui n'est en réalité que la direction dont ceux-là qui s'élèvent le plus haut dans les voies extraordinaires sentent plus que les autres encore l'absolu besoin. Les exemples abondent, chez les saints, de cette soumission. *La Vie de sainte Thérèse,* écrite par elle-même, en contient de remarquables. Et tout le monde connaît, au moins par ouï-dire, le célèbre passage où, en présence d'une divergence entre la volonté manifestée de Notre-Seigneur et les ordres du confesseur, Jésus dit à la sainte qu'elle devait obéir à celui-ci et qu'Il se chargerait de l'éclairer, ce qui eut lieu, en effet [1].

L'idée que Mme Besant se fait de la mysticité est complètement fausse, c'est celle du vulgaire. Elle ne veut y voir que des visions, des rêves et des extases, alors que ces états extraordinaires sont très rares et demeurent la grande exception parmi les mystiques. Il y a tout autre chose que paraît ignorer Mme Besant. Et, en tout cas, il est inexact de dire que, dans la vision ou l'extase, lorsqu'elles sont divines, « la lumière éblouit plus qu'elle n'éclaire ». Tous les saints affirment, au contraire, que l'âme reçoit, dans ces états, des connaissances de plus en plus élevées. Et sainte Thérèse déclare même qu'elle tiendrait pour suspectes des visions ou des extases, ou même des faveurs mystiques moins grandes qui ne seraient pas accompagnées et suivies de cette illumination de l'entendement.

Il n'y a chez les vrais mystiques ni « accès d'exaltation soudains, ni « accès soudains de dépression irraisonnée ». C'est de la

1. Cf. *Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*, ch. XXVI.



fausse mysticité. Et il faut voir comme sainte Thérèse, en particulier, parle des religieuses qui manifestent ces variations d'humeur. Elle défend de garder dans les carmels celles qu'elle nomme des « mélancoliques [1] ».

Jamais un vrai mystique n'oppose ses visions aux « doctrines nettement définies de l'enseignement exotérique » encore moins les place-t-il au-dessus « de toutes les Ecritures ». Et cela par la bonne raison qu'une vision ou une extase qui produirait cet effet, porterait, par cela même, la marque incontestable de son origine diabolique. Il y a, en effet, plusieurs degrés dans la fausse mysticité, depuis la simple et vulgaire illusion, jusqu'à l'action démoniaque nettement affirmée. Le portrait tracé par Mme Besant se rapporte évidemment,par la plupart de ses traits,à cette dernière catégorie de mystiques. Mme Besant nous dépeint, en effet, bien moins un faux mystique, un illusionné, qu'un véritable mystique qui se trouve sous l'empire du Mauvais.

Elle se trompe encore lorsqu'elle croit qu'il y a combat entre le Prêtre et l'âme qui reçoit les faveurs divines; ce qu'elle qualifie de « lutte » n'est que l'épreuve nécessaire et voulue de Dieu, dont le prêtre est l'instrument désigné pour toutes les choses de la vie spirituelle. Et,dans cette prétendue « lutte », il n'y a ni vainqueur, ni vaincu, chacun a rempli son rôle ; quand le moment fixé par Dieu est venu, l'épreuve cesse tout à coup, sans raison apparente, comme elle a commencé,et l'affection demeure entre l'âme mystique et le directeur qui a dû la faire souffrir pour l'éprouver,en paraissant la méconnaître. Il faut, pour pénétrer ces états si remarquables, écouter, méditer et essayer de comprendre ceux qui les ont décrits après y avoir passé. Ce n'est certainement pas le cas de Mme Annie Besant. Et,du combat avec le mystique dont elle trace si complaisamment,et avec un talent qu'on ne saurait nier, le tableau tendanciel, le prêtre sort toujours vainqueur, parce qu'il représente l'Eglise et qu'il est écrit : *non prevalebunt adversus eam.*

Mme Besant, chez laquelle on constate quelquefois, au milieu d'erreurs sans nombre, des éclairs de lucidité et de bon sens qui rendent sa doctrine d'autant plus dangereuse pour les âmes droites et simples, écrit encore :

Dans l'Eglise Catholique Romaine, ce combat a été livré de siècle en siècle

1. Voir en particulier : *Le Livre des Fondations*, Medina del Campo, ch. VII. — *Lettres*, t. II, p. 108 et 420 : 11 juillet 1577, à la prieure de Séville : 1579, au Père Gratien, Edition du P. Grégoire de Saint-Joseph.



avec le même résultat constamment répété... Et, somme toute, il est bon qu'il en soit ainsi, jusqu'à ce que l'austère entraînement de jadis se trouve rétabli ; car autrement, chaque rêveur pourrait passer pour un mystique, chaque déséquilibré pour un inspiré, porteur d'une révélation. Seul le vrai Mystique peut traverser la fournaise de la réprobation et, fût-ce en enfer, garder intacte sa foi dans sa vision intérieure. De plus, l'Eglise Catholique Romaine seule a conservé un entraînement systématique dans la « vie religieuse », une véritable préparation à la vie occulte ; cette dernière, quoique discutée et suspectée dans la pratique, n'a jamais cessé d'être reconnue en théorie. C'est pourquoi l'Eglise possède tant de saints et une telle grâce de beauté spirituelle, qu'on lui pardonne les cruautés de son clergé, en faveur des torrents de vie spirituelle que ses Mystiques répandirent sur le désert aride du monde extérieur. Et l'on peut comprendre, tout en la réprouvant, la farouche jalousie avec laquelle elle garde le terrain qui rendait possible une semblable floraison de sainteté, — jalousie qui lui faisait attacher peu d'importance à l'ignorance et au fanatisme de la masse, dès l'instant où il était possible, à ce prix, de protéger contre tout contact profane ces germes intérieurs dont l'épanouissement donnait au monde des saints.

Dans le Protestantisme, il n'y eut plus d'entraînement systématique et partant plus de terrain où la fleur rare pût prendre racine et croître. Rares sont les Mystiques dans la communauté protestante... Cependant, plus que toute autre forme de Christianisme, le Protestantisme aurait besoin de la présence de mystiques dans son sein, afin que l'Esprit vivant le sauve de l'aridité de la lettre...

Et, comme on devait s'y attendre, le Mysticisme s'est réfugié dans la Théosophie :

La Théosophie est l'affirmation du Mysticisme au sein de toutes les religions existantes, l'affirmation de la réalité de l'état de conscience mystique et de la valeur de ses résultats.

Les lignes suivantes suffisent pour montrer à quelles aberrations conduit le mysticisme de Mme Annie Besant et de la Théosophie, tout entière, quelles que soient les nuances de ses écoles :

L'expérience fondamentale du Mysticisme... substitue à l'autorité,l'expérience (*sic.*);à la foi,la connaissance,et elle trouve sa confirmation dans le consensus de tous les mystiques, dans l'identité des expériences de tous ceux qui s'engagent sur le terrain inconnu aux profanes.

Rien n'est plus faux,et pas un seul vrai mystique n'a professé une telle doctrine et ne souscrira jamais à de pareilles propositions.Jamais les grâces mystiques ne se sont substituées à la foi[1],

1. Nous marchons plus seurement par la foy, dont la lumière est au-dessus de toutes les visions et de toutes les révélations des choses secrettes et cachées. CARD. BONA, *Du discernement des Esprits*, XIX, I.



qui reste pour les âmes vivant sur la terre le plus sûr moyen de saisir le divin;et une faveur mystique qui aurait pour résultat de substituer l'expérience à l'autorité décélerait, par cela même, sa fausse origine. Et du reste, celle-ci est encore mieux mise en lumière par le passage suivant :

Les résultats des expériences mystiques se montrent dans une méthode d'interprétation appliquée à toutes les doctrines et à toutes les Ecritures, méthode qui s'impose plus par la lumière qu'elle jette sur les obscurités que par les arguments raisonnés. C'est, à travers tous les siècles, la méthode des illuminés...

De nos jours, pour le chrétien cultivé, qui cherche à ne pas briser entièrement ses attaches avec le passé, cette méthode d'interprétation a une importance vitale, car ce n'est que par la connaissance directe acquise en l'état de conscience mystique [1] (?) qu'il peut conserver sa religion au milieu des changements amenés par les découvertes de la science moderne. La critique transcendantale est en train de miner toutes les assises, toutes les bases de l'authenticité historique ; d'une façon aussi dangereuse que subtile, cette critique a,peu à peu,sapé et enlevé les assises de fondation, jusqu'à ce qu'enfin il n'en subsiste plus qu'une mince couche qui, d'un moment à l'autre, peut céder, entraînant avec soi tout l'édifice en une ruine irrémédiable. L'Eglise ne peut plus s'appuyer sur une autorité historique ; il lui faut chercher son appui sur le roc de l'expérience si elle veut survivre à la tempête qui l'environne. Le Mysticisme peut lui apporter la certitude la plus sûre du monde, celle de l'expérience mystique sans cesse renouvelée.

Il n'est pas de théorie plus funeste. On sait où le libre examen, la raison pure a conduit le protestantisme. Que serait-ce, si la doctrine était livrée aux fantaisies des imaginations déréglées, à l'illuminisme maladif ou Luciférien ?

Et,pour mieux ruiner la foi dans les âmes, voici le mouvement tournant qu'essaye Mme Besant :

Le Mysticisme ne s'arrête pas au sens littéral des dogmes, quels qu'ils soient ; il en voit le cœur même à la lumière de son expérience personnelle...

...De même aussi pour les Ecritures. Peu importe qu'elles soient exactes ou inexactes au point de vue historique ; leur valeur réside dans l'exposition des faits du monde spirituel...

Le Christ intérieur est l'unique garant du Christ extérieur, mais aucun autre garant n'est nécessaire... Ceux en qui le Christ mystique se trouve

1. Voilà un mot que ni Suso, ni saint Jean de la Croix, ni sainte Thérèse n'ont jamais employé et un état qu'ils n'ont jamais connu. Mme Annie Besant semble croire que l'état mystique dépend de la volonté humaine, alors qu'il est une touche de Dieu absolument indépendante des efforts de l'âme. Nul ne peut arriver aux grâces mystiques par son propre travail; mais, par contre, chacun peut conserver la foi sans elles. Elles ne sont pas nécessaires au salut : la pratique des vertus théologales suffit.



en voie de développement peuvent franchir l'abîme des siècles... ils peuvent s'élever au delà des limitations physiques, Le connaître en Sa vivante réalité, aussi sûrement, mais plus complètement que Ses disciples ne Le connurent sur les rives du lac de Génésareth.

Nous avons déjà dit ce que la voyance mystique des théosophes, ou mieux leur imagination dévoyée, avait fait du Christ... un initié des temples égyptiens, dans lesquels voudrait nous ramener Mme Annie Besant.

— Nous empruntons les renseignements qui suivent à la *Revue Théosophique belge*, octobre 1913, p. 156.

Il existe, formant un lien entre les membres de la Société Théosophique et ceux qui n'en font pas partie, une institution ayant pour but de grouper toutes personnes désireuses de vouer consciemment et dans un but déterminé, une partie plus ou moins considérable de leur temps et de leurs moyens au bien de leurs semblables. Cette institution porte le nom de « Ordre de service ». Pour le moment, elle comprend en Belgique trois ligues qui ont chacune leur but spécial.

La première est formée en vue de favoriser la paix dans l'acception la plus étendue du mot. La deuxième a pour but l'éducation morale. La troisième a propagande des idées théosophiques.

M. Georges Arundale a rédigé des conseils pour « l'Ordre de Service ». La *Revue théosophique belge* en donne la traduction que nous croyons utile de reproduire.

Si vous désirez être utile à d'autres avec avantage pour eux et sans danger pour vous-même, laissez-vous guider par les trois principes suivants : 1° Que votre plus grande joie soit de suivre la voie du service ; 2° Reconnaissez n'être que l'agent d'une force plus grande que la vôtre, force qui fait passer en vous le pouvoir d'aider autrui ; 3° Voyez en autrui la même nature divine que vous possédez vous-même.

Souvenez-vous que ce que vous pouvez penser ou dire d'autrui a probablement déjà été pensé et dit de vous par d'autres.

Quand, d'une manière quelconque, vous êtes offensé, n'oubliez pas que l'offenseur souffre plus que l'offensé.

Ne souffrez pas que l'ardeur de votre affection pour quelqu'un dérange votre équilibre ni le sien. Votre service doit fortifier, non affaiblir.

Si, là où vous êtes impuissant à aider, un autre peut le faire, n'en soyez pas jaloux ; réjouissez-vous au contraire de ce qu'un pouvoir supérieur à vos faibles moyens soit capable d'atteindre ce qui vous est inaccessible.

Ne souhaitez pas que celui qui reçoit garde pour lui seul votre don ; réjouissez-vous plutôt de ce que le don qui lui a apporté le bonheur, il le porte également à d'autres.



Au moment d'aider autrui, tâchez d'être l'idéal qui a inspiré en vous le désir de servir ; vous atteindrez ainsi votre idéal, et vos services en seront plus efficaces.

N'escomptez de vos services aucun fruit personnel et ne vous affligez point, même s'ils sont reçus sans un mot de reconnaissance ; c'est l'âme que vous servez et non le corps, et quoique les lévres restent muettes, on peut toujours constater la gratitude de l'âme.

Ne cherchez pas l'affection de ceux que vous aimez. Si votre amour pour eux est réel, tôt ou tard, il vibrera en eux et ils y répondront. Mais s'il n'est qu'éphémère, mieux vaut leur épargner le chagrin que leur causerait un jour l'extinction de cet amour.

Ne perdez pas de vue que nul ne peut aider efficacement s'il n'a commencé à acquérir le contrôle de soi-même. La meilleure aide est celle qui allège le fardeau et non celle qui l'enlève.

Vous serez le mieux à même d'aider les autres si vous les prenez comme étant l'expression de leur propre idéal.

C'est en faisant parler ce qu'il y a de meilleur en soi qu'on trouve le meilleur moyen de servir. Autant le monde compte d'êtres à aider, autant il y a de manières d'aider.

L'altruïsme a son heure à tout instant de la journée ; et,quoiqu'il n'y ait pas toujours l'occasion de faire une bonne action, il y a toujours l'occasion d'avoir une attitude bienveillante.

Moins une personne pense à elle-même, plus elle travaille réellement à son progrès. Le moindre acte de service retourne à son auteur sous forme de pouvoir plus grand d'aider.

Si quelqu'un repousse la manière de le servir que vous lui offrez, tâchez d'en découvrir une autre ; votre intention est de l'aider, non pas de lui imposer la manière dont il doit être assisté.

Que vous connaissiez ou non celui qui est dans le besoin, ne craignez pas de lui offrir vos services. Son malheur fait de lui votre frère ; votre hésitation serait une espèce d'orgueil qui le priverait d'une aide au moment où il en a besoin.

Ne vous dites pas : « J'ai rendu beaucoup de services aujourd'hui ». Examinez plutôt si vous n'auriez pu faire davantage,et calculez combien peu vous avez fait pour atténuer tous les maux de l'humanité.

Les meilleurs élèves des grands instructeurs sont les meilleurs maîtres de ceux qui sont plus ignorants qu'eux, car, nul ne peut commander sagement qui n'a pas appris à obéir.

Le meilleur moyen d'amener quelqu'un à tenir compte d'un bon conseil est de le suivre soi-même.

Prêtez aux autres autant de bonnes intentions que vous voudriez qu'on vous en prêtât à vous-même.

L'insulte est le produit de la nature inférieure et ne peut atteindre la nature supérieure. Nul ne peut donc être insulté, s'il ne descend au niveau accessible à l'insulte.



S'il vous arrive de croire que vous êtes meilleur que d'autres parce que l'occasion vous est donnée d'apprendre à servir tandis qu'apparemment, ils ne jouissent pas de ce privilège, à ce moment vous cessez de servir.

Le vrai service consiste à consacrer une partie de sa vie aux autres et non pas à se poser soit directement, soit indirectement comme un modèle à imiter.

Il vaut mieux agir avant de parler que de parler avant d'agir, mais en général, le mieux est d'agir et de se taire.

On ne peut juger de la capacité de quelqu'un à servir utilement autrui que par la manière dont il mène sa vie d'intérieur, non par les livres qu'il a écrits, ni par les discours qu'il a prononcés, pas plus que par la réputation dont il jouit, ni par ses actes publics. Les grands exploits publics ne font pas le grand homme, mais bien les petits actes quotidiens d'altruisme qui passent peut-être inaperçus.

Celui qui désire servir au plus haut degré, doit être prêt à sacrifier tout ce qu'il possède pour le seul privilège de servir.

Une personne pourrait vous demander de l'aider de diverses manières ; vous lui rendrez le plus grand service en lui donnant non pas ce qu'elle désire, mais bien ce dont elle a besoin, même si la façon de l'aider la contrarie ; mais, autant que possible, tâchez que vos services soient offerts d'une manière qui les rendent acceptables.

Ce n'est point le vrai service que de donner à l'un ce qui réellement revient à un autre. Beaucoup de gens désirent servir de toutes manières, sauf la bonne ; ils négligent de servir ceux qu'ils devraient servir, en faveur de ceux qu'ils préfèrent servir.

Il n'y a dans tout cela rien de nouveau,et ces conseils peuvent être divisés en deux catégories. Un certain nombre sont des truismes d'une banalité et d'une puérilité décevantes. Les autres, d'ordre plus élevé, proviennent des livres moraux d'ascétisme et de mystique catholiques. Les docteurs de la théosophie aiment ce genre d'emprunts ; mais ils se gardent bien de faire connaître à leurs disciples les sources où ils puisent.

— *Le Théosophe*, 1er octobre 1913, publie le compte rendu du Congrès théosophique qui a eu lieu à Amsterdam les 13, 14 et 15 septembre 1913. Nous lui empruntons les passages suivants :

Le Congrès théosophique s'est ouvert le 13, à 11 heures du matin au quartier général sous la présidence de M. Cnoop-Koopmans, secrétaire général de la Société Théosophique pour les Pays-Bas. Plusieurs centaines de membres assistent à la réunion. M. Cnoop-Koopmans souhaite la bienvenue aux assistants néerlandais et étrangers...

M. Lauweriks, le nouveau secrétaire général de la section allemande réorganisée, remercie au nom des délégués allemands ; M. de Noircarme, en rem-



placement de M. Blech, secrétaire général de la section française, empêché d'assister au Congrès, adresse le salut fraternel des théosophes français aux théosophes néerlandais,et M. Wittemans, au nom des Belges, exprime toute la gratitude à leurs frères des Pays-Bas, leurs aînés dans la théosophie, de les avoir invités à prendre part à leurs travaux. Enfin M. Wedgwoo,au nom de la section anglaise, remercie M. Cnoop-Koopmans.

Après une partie musicale, Mme Schurmman, de Harlem, lit un travail remarquable, de haute inspiration, nous disant comment nous devons nous préparer pour recevoir Celui que nous attendons,et comment les groupes hollandais ont à jouer chacun leur rôle dans ce but, en rapport avec la caractéristique des villes dans lesquelles ils sont établis. Mme Schurmman annonce la création à Amsterdam d'un édifice, qui sera la réalisation de l'idée la plus sacrée que nous puissions avoir. Cet édifice ne sera pas pour les théosophes seuls ; il sera pour tous ceux qui voudront grandir dans la Lumière, la Science et la Vie nouvelles qui y seront enseignées.

L'après-midi, nous avons entendu Mme Ramondt, de La Haye, exposer ses idées relatives à la place que la femme devra prendre dans la société de demain à côté de l'homme, tenant compte des devoirs de la maternité d'une part et d'autre part de ce qu'elle complétera l'action de l'homme,insuffisante sous tant de rapports. L'oratrice dit toutefois que la femme, avant de réclamer ses droits, doit montrer qu'elle sait aussi remplirses obligations, et qu'il ne serait pas mauvais que la femme ait obligatoirement à remplir un devoir social pendant une couple d'années, de même que l'homme se doit aujourd'hui pendant un certain temps à la défense nationale. En Suisse, les femmes ont compris que, préalablement à la conquête du droit de suffrage — réclamé parfois intempestivement — elles avaient à accomplir certains devoirs sociaux, afin que les hommes leur accordent ensuite volontiers ce droit.

M. Thierrens, astrologue de renom aux Pays-Bas, a fait ensuite une dissertation astrologique sur le passé et l'avenir de la Société Théosophique.

Le Théosophe du 16 octobre a publié cette conférence, qui est l'explication du thème astrologique de la Société Théosophique. Ce travail est présenté d'une façon si peu claire que nous ne croyons pas utile de le reproduire. Nous nous proposons de dresser ce thème astrologique que nous publierons prochainement en y joignant la critique de l'interprétation de M. Thierrens.

M. Lauweriks, architecte de talent, a fait une conférence fort intéressante sur l'art au point de vue éducatif, social et international.

Deuxième journée, 14 septembre. — Le matin eut lieu une réunion réservée, où M. Fricke a prononcé une allocution fortement remarquée.

M. Wittemans a fait ensuite une conférence sur le travail théosophique en Belgique. Ce pays, divisé entre le catholicisme étroit et le matérialisme sceptique, est peu préparé pour l'étude théosophique. Cependant, depuis la



constitution de la section belge et de l'ordre du service, nos idées ont pu pénétrer dans de nombreux milieux.

Grâce à l'ordre de service, trois ligues ont vu le jour : la *Ligue pour l'éducation morale*, la *Ligue de Propagande* et la *Ligue théosophique belge pour la Paix universelle*.

Cette dernière a mis les théosophes belges en rapport avec les diverses autres sociétés pacifistes ; elle a aussi participé activement au premier *Congrès national belge pour la Paix*, tenu à Bruxelles en juin dernier. La section belge s'est affiliée à la *Fédération des Sociétés de culture morale*, ainsi qu'à l'*Union des Associations internationales*...

La séance de l'après-midi a commencé par une réunion de l'Ordre de l'Etoile d'Orient sous la présidence de Mlles Dykgraaf, représentant général de l'Ordre pour les Pays-Bas, et Lucie Bayer, précédemment représentant général de l'Ordre pour la France, fonctions qu'elle a résiliées pour venir remplacer Mlle Dykgraaf dans les Pays-Bas...

Mme Op't Eynde a présenté ensuite à la convention un travail scientifique fortement documenté sur l'*Aura*...

Le soir, M. Wedgwood, a donné une conférence ayant pour sujet : *Training in daily life*, c'est-à-dire l'entraînement dans la vie quotidienne,en vue de la fondation du caractère. D'une manière humoristique, l'orateur dit combien nous nous faisons du tort par notre énervement, notre irritabilité, notre impatience. Combien d'entre nous, dérangés par exemple dans la méditation, restent calmes à l'égard de la personne qui est la cause du dérangement ? Combien de personnes pensent qu'en écrivant rapidement et mal une lettre, elles transmettent à la personne qui la lit leur état d'âme et peuvent provoquer ainsi chez celle-ci, des actions regrettables ?...

Dans les moments perdus, nous pouvons encore faire œuvre utile et envoyer de bonnes pensées à autrui. *M. Leadbeater a ainsi une liste de* 300 *personnes auxquelles il envoie ses pensées* [1].

Pour que les Maîtres puissent s'occuper de nous, nous devons purifier constamment le lien magnétique qui nous relie à eux ; par le fait de notre entrée dans la Société qui est leur œuvre, ce fil existe et notre connexion avec eux peut devenir plus grande au gré de notre travail. Bien plus, ce fil nous permet d'obtenir des Maîtres la force et l'inspiration que nous désirons avoir pour l'accomplissement de notre travail théosophique,et il n'y a pas de danger que cette aide nous manque jamais. Recherchons dans la Société Théosophique, les occasions de nous rendre utiles ; tout travail de dévouement et de désintéressement, fût-il le plus humble, peut avoir de l'importance au point de vue de l'élévation spirituelle ultérieure. L'orateur cite,en terminant,un membre devenu aujourd'hui un disciple, qui commença par se rendre utile dans la société en travaillant à des choses qui paraîtraient futiles à beaucoup.

Troisième journée, 15 *septembre*. — La dernière journée a débuté par une conférence de Mlle Dyserinch sur l'*Education*. Préparons, dit-elle, l'éduca-

1. C'est nous qui soulignons cet initiatique renseignement.



tion de demain, afin que des Egos supérieurs puissent se réincarner le plus tôt possible, et ce, dans notre pays. Un mouvement se dessine actuellement chez les instituteurs dans le but de considérer l'enseignement comme un service élevé, ainsi que le recommande Krishnamurti dans son dernier ouvrage : *l'Education comme service*...

La coéducation des sexes n'est pas toujours bonne ; en Norvège, elle a fait fiasco dans les écoles populaires. Les *boys* et *girls scouts* sont une excellente organisation pour exciter chez les garçons et les filles le sentiment d'honneur, ainsi que le respect des *rites et des symboles* [1]...

M. Reepmaker a parlé ensuite de la *Paix Universelle*. Après avoir exposé le côté historique de la question, il a montré quel rapport intime existe entre les sentiments de paix, de calme et de fraternité individuels, et les sentiments semblables collectifs. Aussi longtemps que les individus s'exploiteront les uns les autres, ou que les colonisateurs vivront aux dépens des indigènes, une paix durable entre les nations ne sera pas possible. *Que l'on sache bien que le Maitre d'Amour ne pourra pas venir aussi longtemps que durera l'état actuel* [2], car l'amour et la guerre sont des opposés comme le feu et l'eau.

Après cette conférence, M. Cnoop-Koopmans clôtura les travaux du Congrès réservés aux membres seuls de la Société Théosophique.

Mme Ros-Vrjman prit encore la parole pour parler en faveur de la construction du Temple théosophique, décidée en principe, sur le terrain de la section.

L'après-midi fut prise par une excursion en bateau, à Zaandam...

Le soir, Mme Ros-Vrjman fit une conférence publique au Concertgebouw, ayant comme sujet : *Le message de la Théosophie et la Civilisation moderne*.

L'auteur de ce compte rendu, signé des initiales F. W., termine par un certain nombre de considérations générales, dont voici les plus intéressantes à noter :

Ceux qui ont pu voir dans l'avenir disent qu'Amsterdam, Paris et Londres deviendront de puissants centres théosophiques et cosmiques.

Les travaux du congrès ont montré par leur variété que la Théosophie touche à tous les domaines de la pensée humaine ; la science, l'art, l'éducation, le pacifisme, la morale, l'inspiration ont été successivement traités avec une très grande hauteur divine.

A remarquer la participation prépondérante des femmes au congrès ; les hommes y étaient en très grande minorité ; n'est-ce pas là une preuve que le niveau intellectuel et moral de la Hollande est supérieur ?

Nous croyons que le fait n'est pas particulier à la Hollande,

1. C'est nous qui soulignons. De quels rites et de quels symboles s'agit-il ?
2. C'est le *Théosophe* qui souligne. Mais si le Bodisatwa doit se réincarner seulement quand régnera la paix universelle, point n'était besoin de faire élever Alcyone à la brochette par M. Leadbeater pour lui fournir un corps. Nous avons le temps d'attendre de prochaines vies.



mais se reproduit dans toutes les sections. Enregistrons encore le détail initiatique suivant :

Quand,après la conférence de M. Wittemans, sur l'invitation de Cnoop-Koopmans, l'assemblée tout entière a médité pendant quelques minutes sur la consécration à l'idéal de la Paix et à l'œuvre des Maîtres, elle a senti profondément combien l'œuvre théosophique est vraie, puissante et élevée.

Tiens, tiens, mais il ne manquait qu'Alcyone pour bénir l'assistance.

Disons, pour ne rien oublier, que le Congrès comprenait une partie musicale. Chaque conférence était précédée d'un morceau de musique religieuse... théosophique.

Le compte rendu de la *Revue théosophique belge*, octobre 1913, p. 167, dit, en effet :

Nous entendîmes plusieurs fois le *chant des voyelles*, d'Edmond Bailly, reconstitution d'une invocation aux Esprits planétaires en usage dans les Temples de l'ancienne Egypte ; mélodie étrange, d'abord, d'où se dégage ensuite une impression de grande pureté, quelque chose de supra terrestre ; on croirait voir les anges du ciel jouant sur leur luth divin.

On a rappelé au Congrès que le centre théosophique d'Amsterdam avait été créé par Mme Meuleman. Il ressort des faits énoncés que l'astrologie joue un rôle important dans ce groupement. Dans la journée du 13, discours de Mme Schurmman, d'après le compte rendu de la *Revue théosophique belge* :

L'orateur mentionne l'importance que tenait l'astrologie dans l'antiquité et trouve que de nos jours son utilité se fait de nouveau sentir pour favoriser notre ascension spirituelle. L'harmonie, la compréhension et l'action sont les voies qui mènent à cette ascension. En Hollande, l'harmonie doit partir du quartier général et se répandre dans les Loges.

— Mme Annie Besant publie dans l'Editorial du *Théosophist*, août 1913, p. 628 et 632 d'intéressantes déclarations dont nous empruntons la traduction à la *Revue théosophique française, Le Lotus bleu*, septembre 1913, p. 218 :

On me dit que le Dr Steiner a publié un démenti catégorique à l'assertion — empruntée par moi à des tiers — selon laquelle les Jésuites auraient eu une part dans son éducation. Puisque cette assertion le péoccupe fortement, il est regrettable qu'il ne l'ait pas démentie lorsqu'elle a été publiée en Allemagne, avant que je l'aie répétée, au lieu de lui permettre de laisser induire le public en erreur. Mais, puisqu'il la dément maintenant, je la retire naturellement aussi...



Il est d'ailleurs avéré dans le monde entier que le corps des Jésuites contient un grand nombre de membres les plus instruits, les plus dévoués et les plus saints de l'Eglise Catholique Romaine, et tout organisme religieux pourrait justement être fier d'un tel ordre. S'il s'est assez généralement élevé de l'antagonisme contre les Jésuites, c'est à cause des dangers politiques dont leur présence dans certains pays s'est accompagnée, ainsi que de leur lutte indéniable contre la liberté d'opinion. Ces fautes regrettables se retrouvent aussi dans d'autres ordres, qui n'égalent pas celui des Jésuites en dévotion ou en sainteté de vie.

Il n'y aurait rien de surprenant, étant donné la mentalité et la tournure d'esprit de certains catholiques, de leur voir écrire, après cela, que les Révérends Pères Jésuites sont théosophes !

— Le *Bulletin théosophique*, octobre 1913, organe de la Société Théosophique de France, donne les nouvelles suivantes :

Le nouveau secrétaire général pour l'Allemagne est M. J.-L.-M. Lauweriks, à Hagen, Westphalie.

Le secrétaire général pour la Norvège, qui forme la 23e Société nationale, est Miss G. Blytt, à Christiania.

Mme Besant est rentrée à Madras le 7 juillet. Le procès Krishnamurti continue. Les plaidoyers devant la Cour ont commencé le 11 août sur les points de juridiction ; le 16 septembre, la Cour s'est déclarée compétente.

Un arrangement est intervenu entre Mme Annie Besant et le directeur du journal *The Hindu* : toutes les poursuites en diffamation ont été retirées.

Les pouvoirs de Mme Besant, comme présidente de la Société Théosophique, expirent en juillet 1914. Elle est rééligible.
Le choix fait par le Conseil général doit être ratifié par le suffrage universel, à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés. Tous les membres sont électeurs.

Le prochain Congrès de la Société Théosophique sera international ; il aura lieu à Paris en 1915 et se reproduira seulement tous les six ou huit ans. L'époque exacte n'est pas encore fixée. Les langues admises seront le Français, l'Anglais, l'Allemand et l'Esperanto. On espère que l'installation du nouveau quartier général de Paris sera terminée à temps. Le Congrès durera une semaine, dont deux ou trois jours réservés à l'Ordre de l'Etoile d'Orient.

— Nous lisons dans les *Annales des Sciences Psychiques*, août 1913, p. 254 :

Helios, de Mexico, révèle que l'écrivain qui, en ces dernières années, publia dans les journaux divers articles spiritiques et théosophiques sous le pseu-



donyme de « Un Adepto », n'était autre que Don Francisco Madero, président de la République mexicaine, dont on se rappelle la mort tragique. Son dernier travail a été un commentaire au livre du *Bhagavad Gità.*

— Nous extrayons de la *Revue théosophique belge*, octobre 1913, p. 175 et 176, les renseignements qui suivent sur « La Table Ronde » :

La Table Ronde, dont Mme Annie Besant est protectrice, se rattache à l'Ordre de service fondé il y a plusieurs années par la Présidente de la Société Théosophique. Cette ligue consiste en un petit groupe de membres adultes qui s'efforcent de former une association de jeunes gens pour le service. Tout enfant, garçon ou fille, peut devenir associé à partir de treize ans, et compagnon au-dessus de quinze ans. Les compagnons peuvent devenir chevaliers à vingt-un ans. La T. R. est formée de groupes de douze membres ayant à leur tête une personne plus âgée qui doit déterminer avec précision le but du groupe.

La T. R. a pour devise : « Vie pure, parole franche, bien pour mal, service du Roi ».

Le Roi est le « maître divin ». Est-ce Alcyone ? Il y a chaque mois une vertu à pratiquer plus particulièrement. Les membres doivent purifier leur corps, leur pensée et leur parole. Pour la Belgique, il faut s'adresser à Mlle Valentine André, chevalier à Bruxelles.

Voici un extrait du compte rendu sur le travail exécuté dans le monde par la Table Ronde « *General Report* », de M. Whyte, *up to March* 1913.

En Angleterre, quatre nouvelles Tables Rondes ont été fondées en 1912, à Brighton, Oxford, Plymouth et Southampton, ce qui porte le total des membres à 109.

En Australie, les Tables sont au nombre de 17 dont 5 à Brisbane et 4 à Melbourne ; elles comprennent 160 membres : 17 chevaliers, 130 compagnons et 17 associés.

La Nouvelle-Zélande compte 8 Tables dont 3 à Auckland.

En France, les Tables fondées jusqu'à ce jour à Paris, Toulon, Marseille, Bordeaux, Nice, Clermont-Ferrand, Angoulême, Toulouse et Alger comptent plus de 60 membres.

En Suisse, les membres sont au nombre de 25 (15 jeunes filles et 10 garçons); il y a 4 chevaliers.

Dépêche de l'Agence *Roma*, 30 septembre 1913 :

La lutte entre les deux « Eglises » théosophiques, l'anglaise (Mme Besant) et l'américaine (centre à Point-Loma, en Californie) continue plus



acharnée que jamais. Mais cette lutte n'empêche pas la propagation du théosophisme poussé de tous les côtés par les Francs-Maçons, les illuministes, etc. AIR.

— La section américaine de la Société Théosophique s'est réunie à Chicago, hôtel Auditorium au commencement de septembre. Nous trouvons quelques courts renseignements dans *The Chicago Sunday Tribune*, 7 septembre 1913.

Mme Russak, déléguée spécialement par Mme Annie Besant, a fait une conférence sur « les lois occultes de la vie et de la mort ».

Voici un épisode curieux rapporté par le journal américain :

Une personne dont l'identité n'a point été révélée a transmis au bureau, à la séance de « questions et réponses », l'interrogation suivante :

Un charmant jeune homme que je connais a l'infirmité de bégayer; naturellement cela lui cause beaucoup d'ennuis dans son commerce. Quel est le « Karma » de cette infirmité ?

Mme Russak, dont la clairvoyance a été éduquée par M. Leadbeater, ainsi que nous l'avons vu dans la conférence qu'elle a faite au Congrès théosophique de Stockholm. (Revue du 5 août, p. 2792,), a répondu :

Il a dû, dans sa précédente incarnation, mentir à sa femme. Je connais, à Madras, le cas d'un homme qui est muet parce qu'il a menti à sa femme. Quiconque avait, dans une vie antérieure, l'habitude de dire des choses fausses en est puni de cette manière, et ce n'est que justice.

— Le renseignement ci-dessous nous est donné par le *Théosophe*, 16 octobre 1913.

Une école théosophique, qui sera ultérieurement organisée en collège, est en cours de s'établir à Bénarès, sous les auspices du *Theosophical Educational Trust*, dans le but de donner aux étudiants une éducation pouvant faire face aux exigences et de la vie spirituelle et de la vie mondaine.

L'esprit de l'école sera celui que comporte l'*Education dans le Service*, le petit livre dont l'auteur est Alcyone (J. Krishnamurti) [1] et l'instruction religieuse qui y sera donnée sera basée sur les grandes vérités spirituelles, communes à toutes les religions. *Le Texte universel de Religion et de Morale*, édité par A. B. P. T. S. et publié par le Conseil général de la Société Théosophique, sera l'ouvrage devant servir à cette branche de l'éducation.

Les efforts de l'école tendront tout spécialement à éveiller chez les étu-

1. Nous parlerons prochainement dans la Revue de ce nouveau livre d'Alcyone, à l'article Bibliographie.



diants un sentiment net des responsabilités qui leur incombent en tant que citoyens d'un empire mondial, en cherchant à leur faire comprendre que le droit commun de citoyen doit être placé au-dessus de tout parti, au-dessus de toutes distinctions de provinces ou de races. En conséquence, l'école s'efforcera d'inculquer à chaque étudiant : 1° un sentiment de vénération pour les caractéristiques essentielles de sa foi ancestrale, et une compréhension sympathique des religions autres que la sienne ; 2° un sentiment de loyauté envers le souverain ; et 3° le désir intense de se rendre propre à contribuer à la prospérité de sa Mère patrie et de l'empire. Afin que ces principes soient enseignés aussi bien par l'exemple que par les préceptes, les membres du corps enseignant seront scrupuleusement choisis, et le caractère sera considéré comme étant d'une importance beaucoup plus grande que toutes les distinctions académiques.

— Nous lisons dans la *Revue théosophique française Le Lotus bleu*, septembre 1913, p. 216 :

A Madras, se déroule en ce moment la suite de l'attaque des forces noires contre le mouvement de lumière imprimé par la Société Théosophique en les personnes de ses chefs actuels. On sait que des imputations qui ont été juridiquement qualifiées de « mensongères » ont de nouveau essayé de salir l'éminent instructeur, qu'est M. C.-W. Leadbeater, en même temps que d'enrayer d'honnêtes et grands projets, s'il en fût, de Mme Besant. Les forces noires font encore rage en ce moment, et il faut attendre patiemment qu'elles aient achevé de donner leur mesure. Le principal, au point de vue moral, était manifestement le cas de M. Leadbeater, qui est maintenant plus qu'éclairci pour tout esprit libéré ; celui relatif aux enfants de M. Narayaniah est encore *sub judice*, et nous devons attendre sa fin.

Il est évident que, pour les esprits « libérés » de certains préjugés moraux, les théories éducatrices de M. Leadbeater peuvent paraître licites. Il en est d'autres, dont nous sommes, et c'est Dieu merci la grande masse, qui, avec les juges de Madras, pensent qu'elles sont « immorales ».

Le *Lotus bleu*, reproduit, d'après le *Theosophist* d'Adyar, la lettre de Mme Annie Besant, 31 mai, au directeur du *Times* qui l'a publiée le 2 juin. Nous l'avons donnée dans la Revue du 5 juillet 1913, p. 2266. Nous doutons que, même par les esprits « libérés » de préjugés, elle soit considérée comme pouvant laver M. Leadbeater des accusations portées contre lui. Nous aurons l'occasion de reparler de cette affaire dans notre prochain numéro, en analysant une brochure récemment parue sur le dissentiment entre Mme Besant et M. Steiner.



Bibliographie

***Trilogie astronomique*, par M. Jollivet-Castellot, président de la Société Alchimique de France, Brochure in-16 de 80 pages. H. H. Durville, Paris.**

Sous un très petit volume, l'auteur remue beaucoup d'idées. Nous ne surprendrons, je pense, personne et M. Jollivet-Castelot moins que tout autre, en disant qu'elles sont à l'opposé des nôtres. Il a sur le passé, le présent et le futur de la terre, sur la pluralité des Mondes habités et l'Espace céleste, et enfin sur l'évolution de l'Univers des conceptions qui, malgré leur prétention de s'affirmer scientifiques, prennent pour la plupart leur point de départ, et aussi d'arrivée, dans les rêveries d'une imagination poétique, et non dans les constations de la science. Cette remarque s'applique non seulement à l'auteur, mais encore aux autorités scientifiques qu'il appelle à la rescousse. M. Jollivet-Castelot, du reste n'aime pas les savants... officiels (p. 2 et 3), et il le prouve, en adoptant des théories plutôt originales. Et la manière dont il les défend, pour attrayante qu'elle soit souvent, n'en porte pas moins l'empreinte d'une tournure d'esprit qui n'a rien à voir avec l'enseignement officiel.

Ce n'est pas que M. Jollivet-Castelot n'aime pas la science, seulement il prend, sans s'en douter, avec elle, après avoir affirmé sa toute puissance son omnipotence, des libertés qui fleurent la licence. Quelques citations le montreront :

La science, dit-il, a donné le grand et définitif essor aux aspirations humaines, et c'est elle qui gouvernera le futur... L'ère des luttes formatrices de races et l'ère du mysticisme basé sur la foi aveugle sont écoulées ; nous entrons présentement dans l'ère scientifique ou *positive* qui n'a plus comme but les vaines chimères, les hypothèses vagues, mais bien la certitude sous toutes ces formes (p. 30)... La science est la souveraine maîtresse de l'avenir (p. 76)...

Encore faudrait-il, pour qu'on puisse songer à discuter ces postulats, que la base scientifique chosie par l'auteur soit indéniable. Il est loin d'en être ainsi, puisque toute sa discussion repose sur la théorie de l'évolution qui ne saurait être admise, comme on nous la présente tout au moins.

La méthode positive seule, c'est-à-dire scientifique, rationaliste... peut et doit nous guider vers nos destinées futures (p. 37)... L'expérience et la raison nous montrent le chemin de l'évolution (p. 41)... L'évolution, d'ailleurs,



se manifeste à chaque pas, dans l'étude de la nature, de l'astronomie à la géologie, de la paléontologie à l'embryologie, de la physique à la chimie (p. 21).

Et M. Jollivet-Castelot, poussant la théorie jusqu'à son extrême limite, en arrive à ces affirmations dont l'énorme outrecuidance lui échappe sans doute :

Dans l'espace infini rien,ne se crée, rien ne se perd, rien ne s'est créé, rien ne s'est perdu, rien se ne créera, rien ne se perdra, jamais ; mais tout se transforme incessamment (p. 68)... L'Univers n'a jamais eu de commencement... L'Univers n'aura point de fin (p. 70).

Hélas ! si: quelque chose s'est créé, l'orgueil de l'homme et autre chose aussi s'est perdu, dans certains esprits aveuglés par une prétendue science au point de ne pas se rendre compte de leur pauvre ignorance. C'est le souvenir de la petitesse des pygmées qui,oubliant qu'ils ignorent tout d'eux-mêmes et du monde, osent dire : ceci n'a jamais été ou bien ceci sera ou ne sera pas. Et cependant M. Jollivet-Castelot avait écrit :

L'Etre seul, en son intégralité — Dieu — possède et connaît à la fois l'absoluité, l'infinité, l'éternité, la perfection qui se limitent au sein de la matière, des êtres, et de l'Univers bornés et incomplets (p. 27).

Eclair de bon sens qui nous montre l'Etre unique qui sait et qui seul peut dire : cela sera ou ne sera pas !

Et si encore cette science,au nom de laquelle on prétend faire table rase de tous les dogmes et de tous les enseignements, s'appuyait sur des données certaines. Mais non. Au bout de quel télescope M. Jollivet-Castelot a-t-il trouvé la preuve des affirmations suivantes ?

L'astronome aperçoit, dans le grand champ de l'Espace, l'évolution des astres, soleils et planètes, des nébuleuses amorphes qui, progressivement, deviennent des mondes, des systèmes solaires (p. 22). Ces merveilleux soleils féeriques baignent dans leurs ondes caloriques des planètes nombreuses traçant autour de ces foyers ardents leurs courbes et leurs ellipses,recevant les flots d'une lumière polychrome auprès de laquelle celle de notre atmosphère paraît bien médiocre et bien pâle ! Car une étoile, une seule, est un système solaire analogue au nôtre, composé de plusieurs mondes qui accomplissent des révolutions périodiques (p. 44).

Ceci ne démontre qu'une chose,c'est qu'on peut être tout à la fois positiviste et homme de grande et poétique imagination. Et lorsqu'on prétend s'appuyer sur la certitude scientifique, on ne



saurait faire état de rêveries qui, pour brillantes qu'elles soient, ne sont cependant que des hypothèses non vérifiées, et qui, selon toutes probabilités ne le seront pas d'ici longtemps, si jamais elles doivent l'être.

Le plus curieux est que l'auteur, parlant des nombreux savants qui demeurent dans la réalité et refusent d'admettre ces conceptions douteuses, écrit :

> Car enfin les auteurs n'ont pas été y voir, comme on dit vulgairement (p. 47)

sans s'apercevoir combien il est facile de lui répondre : « Et vous, est-ce que vous y êtes allé ? C'est justement parce que personne n'a rien vu de tout cela, pas plus M. Jollivet-Castellot que les autres, qu'on ne peut en faire des vérités scientifiques pouvant servir à édifier des systèmes philosophiques plausibles.

Si, descendant de ces hauteurs, nous retombons sur notre pauvre petite planète, les théories de M. Jollivet-Castelot, pour n'être pas beaucoup plus neuves, ne sont pas moins extravagantes. Après nous avoir décrit les périodes primaire, secondaire et tertiaire de la terre, il ajoute :

> Enfin, ce fut la période quaternaire ou moderne, avec l'homme encore simiesque (p. 19)... L'homme apparut, sans doute, —

On ne peut que louer l'auteur de cette réserve modeste —

> vers la fin de l'époque tertiaire (anthropopithèque), ou tout au commencement de la période quaternaire, comme espèce de demi-singe doué de parole (p. 25).

Et sur ces bases qu'il croit scientifiques, et qui le sont si peu, M. Jollivet-Castelot édifie toute une série de conséquences philosophiques :

> L'Univers tout entier évolue vers un but certain, mais, au-delà de notre entendement [1], ... l'existence des phénomènes universaux n'est point le résultat d'un caprice divin, d'un hasard, mais bien l'expression d'une volonté harmonieuse, consciente d'une conscience *inouïe*, conduisant la somme totale de ces forces incalculables et inconcevables vers des rapports *absolument* harmoniques, vers une synthèse ultime des Dynamismes [2].
>
> Grâce aux transformations, aux séries, aux existences successives, tout

1. Comment un but qui est au-delà de notre entendement peut-il être déclaré certain au nom d'une science positiviste ?

2. M. Jollivet-Castelot ne me parait pas se douter que sa conception est le résultat d'un simple acte de foi en une « Conscience » inconnue.



et tous cherchent et parviennent à se confondre, à s'identifier en quelque sorte, avec le Principe du Monde : Vie, Pensée et Esprit.

Quant au processus suivi pour atteindre cette union intime, cette quasi-identification avec la Conscience suprême, il nous est, peut-on dire, à peu près inconnu.

Les doctrines émises à ce sujet par les adeptes de la Théosophie, de l'Hermétisme, de l'Esotérisme, du Spiritisme — sans parler des diverses hypothèses religieuses — ne reposent guère encore que sur l'intuition, le mysticisme ou un raisonnement parfois très subtil. Il n'est point possible de les considérer comme des certitudes, ni même comme des probabilités d'ordre scientifique, c'est-à-dire positif.

Néanmoins, la théorie des vies successives, des incarnations en des milieux appropriés au degré d'évolution des individualités, idée très antique et dont on retrouve le symbolisme sous la plupart des dogmes mystico-religieux, semble celle qui serait susceptible de rallier les penseurs spiritualistes et positivistes, en dehors de toute confession et de toute secte particulière.

Cette hypothèse est rationnelle, elle cadre avec les généralités du Psychisme et du Monisme. Nous l'admettons pour notre part, sous bénéfice d'inventaire, estimant que, peu à peu, l'expérimentation psychique, éclairera l'Humanité à cet égard. Une haute religion universelle, une noble et large morale cosmique se peuvent édifier sur cette assise de la Pluralité des existences conformes à la Pluralité des Mondes Habités... (p. 73 et suiv.).

En somme, l'on peut définir l'Univers : une équation à plusieurs degrés, à plusieurs inconnues, dont les sommes se développent à l'Indéfini — ou à l'Infini, — et dont les valeurs sont proportionnelles au degré de Puissance manifesté par l'Esprit, sont en raison directe de la Pensée et même de la compaction (?) matérielle (p. 75).

Ceci est sans doute écrit pour les habitants des nébuleuses en voie de condensation (?).

Voici qui est plus clair... dans l'erreur :

Déisme, Panthéisme, Monisme, Athéisme, représentent des moments de la Pensée universelle, par conséquent sont légitimes. Ces mouvements concourent à former la certitude scientifique qui les mettra d'accord grâce aux faits découverts et démontrés d'une manière alors indestructible (p. 76).

Autrement dit: peu importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse.

En sommet,oute la science de M. Jollivet-Castelot, qui est incontestable, le conduit, dans son désir de battre en brèche les dogmes religieux, à des affirmations scientifiques qui le sont fort peu et à un spiritualisme tellement vague, qu'on cherche vainement à le classer et à le définir. Ce que, du reste, l'auteur, luimême, s'est bien gardé de faire.



La Magie Astrale, **par Jean Mavéric, 1 vol. in-18, 100 pages, H. Daragon, Paris.**

J'ai déjà dit, à propos d'un ouvrage du même auteur, ce que je pensais de l'inexatitude dans les calculs. Je n'y reviendrai pas. Mais pourquoi M. Mavéric, lorsqu'il a un thème à dresser pour Paris 48° 50' de latitude (p. 85 et suiv.) Nord prend-il 49°. Il n'est pas plus difficile de calculer pour la latitude exacte, c'est une affaire d'interpolation. Pourquoi dit-il que dans le temps sidéral, il faut délaisser les secondes, et pourquoi néglige-t-il la correction du Temps entre Greenwich et Paris,puisqu'il indique l'usage d'éphémérides anglais.

De même dans les correspondances relatives au mois de la naissance (p. 23 et suiv.), l'entrée des signes du zodiaque ne se fait pas à jour fixe mais varie chaque année. Et voici qui est encore plus grave au point de vue astrologique, M. J. Méveric écrit :

« Pour une personne née le 25 juin les correspondances générales se trouveront du 21 juin au 22 juillet... signe zodiacal : Cancer... etc., » Ce qui ne signifie absolument rien, attendu que l'influence dépend de l'ascendant, lequel est fonction de l'heure de la naissance. Et qu'il n'y a pas d'influences astrologiques en dehors de celles qui sont déterminées par l'état du ciel à l'heure exacte de la naissance pour l'horizon du lieu.

M. Jean Mavéric sait toutes ces choses aussi bien que moi. Alors,pourquoi se contente-t-il d'enseigner des à peu près ?

Je regrette d'être obligé de signaler ces lacunes, mais il est indispensable de réagir contre ces tendances de vulgarisation à outrance.

Sous ces réserves, il est juste de constater que le petit livre de M. Jean Mavéric contient, sur les correspondances astrales, beaucoup de renseignements bons à connaître pour les étudiants de l'astrologie. Ces données sont bien présentées et peuvent être très utilement utilisées pour l'explication d'un thème astrologique. Il y a là un travail synthétique dont il faut louer M. Mavéric.

En recevant le volume,j'avais remarqué un certain nombre d'annonces intercalées dans le texte,au bas des pages,qui donnaient à l'ouvrage un caractère peu sérieux et heureusement inusité. J'ai lu avec plaisir la rectification suivante parue dans le *Fraterniste* du 7 mars 1913 :



« M. Jean Mavéric, professeur à l'Ecole Hermétique, soucieux de conser-
« ver intacte sa réputation d'intégrité, a l'honneur d'informer les lecteurs
« de la « *Magie astrale* », qu'il décline toute responsabilité touchant la ré-
« clame d'allure équivoque, qui figure en divers endroits de cet ouvrage, car
« elle y fut introduite subrepticement et à l'insu de l'auteur qui, sans ré-
« serve, en réprouve l'insertion ».

Nous comprenons que M. J. Mavéric ait tenu à dégager sa responsabilité et à maintenir son travail scientifique au-dessus d'une semblable publicité.

Cinquante merveilleux secrets d'Alchimie par G. Phaneg, professeur à l'école hermétique de Paris. Un vol. in-16 Jésus. Bibliothèque Chacornac, Paris .

Ce petit traité est un ouvrage de vulgarisation sur l'alchimie. Il renferme les premiers éléments de cette science, plus compliquée dans son but qu'on ne le croit généralement, puisqu'elle comprend à la fois, nous dit le Docteur Papus dans la préface qu'il a écrite pour l'ouvrage de M. Phaneg :

une philosophie profonde, une application judicieuse des principes de la Kabbale hébraïque alliés à la tradition égyptienne et gnostique, de nombreuses pratiques de physique et de chimie...

Un véritable alchimiste, c'était donc à la fois un médecin, un astronome et un astrologue, un philosophe, un kabbaliste et un chimiste. Aussi, les études étaient-elles très sérieuses et fort longues, transmises par l'initiation par le maître, à un ou deux disciples favoris et soigneusement cachées aux profanes. A côté de ces savants, de véritables philosophes hermétiques, apparaissent des charlatans ignorants dont le but unique est l'acquisition des richesses matérielles. Ceux-là n'ont fait toujours que discréditer l'alchimie... La tradition ésotérique dans toutes ses branches est représentée par la philosophie hermétique...

L'alchimie est une haute philosophie qui se libère aisément des expériences du laboratoire. L'expérience pour l'alchimiste est seulement la présentation sur le plan matériel d'une théorie astrale ou d'un appel de forces spirituelles.

La Palingénésie, les lampes au radium, les résurrections d'astraux sont les véritables travaux pratiques des alchimistes assistés par des guides spirituels.

Mais ces travaux pratiques de haute spiritualité ne peuvent s'accomplir sans un entraînement matériel, qui diffère des travaux courants de nos chimistes les plus éminents. Ce sont ces travaux que vous mettez à la portée des lecteurs studieux. Il faut insister sur ce fait que le véritable travail hermétique doit être accompli sur trois plans à la fois et qu'ainsi il se différencie d'un simple travail chimique.



L'auteur lui-même définit ainsi son travail :

Mon ouvrage a un but presqu'exclusivement pratique. J'ai voulu mettre ceux qui se sentiraient assez de patience et de bonne volonté à même d'essayer quelques modestes réalisations, renvoyant pour la théorie aux alchimistes, à Papus, Poisson, Haatan, J. Castelot.

Ce curieux et très intéressant volume, qu'illustrent une planche hors texte et quatorze gravures, sera lu avec plaisir même par ceux qui n'ont pas la prétention de devenir alchimistes. Ils y trouveront des recettes peu ordinaires et des détails piquants sur leur emploi.

N. Fomalhaut.

L'Imprimeur-Gérant : **L. CLOIX, 17, Avenue de la Gare — Nevers.**





